Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12375 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 8 NOVEMBRE 1984

Etats-Unis : M. Reagan plébiscité

Les mains libres

En 1976 comme en 1980, les Américains avaient d'abord voté contre. Contre les turpitudes de M. Nixon et l'inconsistance de M. Ford dans un cas. Contre l'irrésolution de M. Carter dans l'autre. Cette fois, M. Reagan est élu pour lui-même, à une majorité écrasante où l'on trouve beaucoup de jeunes et même, semble-t-il, d'hispanophones.

Ce succès ne surprend personne. Il est dû à l'ampleur de la reprise économique de ces derniers mois, certes réalisée en partie aux dépens de trente-cinq millions de pauvres mais qui a bénéficié, et largement, à la plupart. Et tout autant à l'image, popularisée par un grand maître de la communication, d'un pays qui, après tant d'échecs, d'humiliations, de doutes, a repris confiance en lui-même et se fait à nouveau respecter.

A la force que lui donne ce plébiscite, le président réélu ajoute l'avantage d'être désormais débarrassé, au moins en ce qui le concerne personnellement, de toute préoccupation électorale. Il peut agir, de ce fait, avec une liberté accrue, même si le maintien à la Chambre des représentants d'une majorité démocrate implique pour lui et ses collaborateurs l'obligation de marchandages parfois épuisants.

Que va faire M. Reagan de cette liberté ? Adversaires comme alliés des Etats-Unis ne peuvent pas ne pas se poser la question.

Sur le sujet, primordial, des relations avec l'URSS, la réponse n'est pas évidente. Les premiers propos du vainqueur, après sa réélection, sont dans la ligne de ceux qu'il avait tenus pendant sa campagne. Ils expriment une aspiration à la détente plus qu'un appel à la lutte contre l'« empire du mal ». S'il songe d'abord, comme le font beaucoup de chefs d'Etat vieillissants, à la place que lui réservera l'histoire, il peut fort bien rêver de rester comme l'homme de la réconciliation plutôt que de la relance de la guerre froide.

Reste que, même si tel est le cas – ce qui est loin d'être démontré, – il faut être deux pour faire la paix. Sclérosée, repliée sur elle-même, l'actuelle direction soviétique se méfie comme de la peste d'un président qui ne s'est pas caché, au début de son premier mandat, de vouloir la pousser dans les cordes. D'autant plus que la tentation peut devenir forte, pour M. Reagan, d'exploiter l'avantage que lui donnent pour le moment le recul de l'URSS en Afrique australe et sa prudence en Amérique centrale.

Le complexe militaro-industriel, dont le poids dans la reprise américaine est considérable, ne jouera certainement pas dans le sens d'une reprise des négociations sur la limitation des armements, que le « progrès » technique et la miniaturisation rendront de toute manière très difficile à contrôler. Et le président paraît de plus en plus convaincu de la nécessité de mettre en place un réseau d'antimissiles – le programme dit de « guerre des étoiles » – censé, dans son esprit, mettre définitivement son pays à l'abri d'une attaque par surprise.

Pour les alliés des Etats-Unis, en revanche, le message est clair. Les Américains ont consacré le pouvoir d'un homme pour qui l'égoïsme sacré est un élément constitutif du patriotisme. L'Europe n'a donc à en attendre aucune espèce de cadeau ou d'attention particulière. Demain comme hier, elle sera entendue à la seule mesure de sa force et de sa résolution.

• *Le président sortant remporte la majorité dans quarante-neuf Etats sur cinquante*
• *Les démocrates conservent le contrôle de la Chambre et gagnent deux sièges au Sénat*

M. Ronald Reagan a été triomphalement réélu, le mardi 6 novembre, à la présidence des Etats-Unis, remportant quarante-neuf des cinquante Etats américains. Le candidat républicain recueille, selon les derniers pointages, 59 % des suffrages exprimés, et son adversaire démocrate, M. Walter Mondale, 41 %. Les démocrates paraissent, toutefois, avoir limité les dégâts dans les scrutins pour le Congrès, ne perdant qu'une quinzaine de sièges à la Chambre des représentants où ils gardent la majorité et gagnant même deux sièges au Sénat qui reste, lui, acquis aux républicains.

De notre correspondant

Washington. – Un à un et à toute allure sur les écrans des télévisions, qui sont aux Etats-Unis les vrais responsables du dépouillement, les Etats de l'Union se couvraient du bleu républicain. Suspense il y eut, et même haletant mais cruel pour les démocrates, car il n'était que de savoir s'ils seraient complètement submergés ou sauveraient quelques rochers.

L'Iowa est tombé dans le filet républicain, puis le Massachusetts, puis Hawaii, et, au bout du compte, il ne restait plus de démocrate, ce mercredi matin, que l'Etat de M. Mondale, le Minnesota, qui fut vivement disputé, et le district de Columbia (DC), la région administrative constituée par la capitale fédérale.

Autant dire une catastrophe, même si M. Reagan a manqué de très peu la victoire absolue dont il rêvait – les cinquante Etats. M. Mondale n'a pa su faire mieux que M. McGovern qui, en 1972, perdu dans une ivresse libertaire, n'avait remporté contre M. Nixon que le Massachusetts et le DC. Il a surtout fait beaucoup moins bien que M. Carter en 1980, qui avait malgré tout, outre la capitale, gagné six Etats. M. Mondale, lui, s'est fait distancer nationalement de quelque 18 points, et sa défaite traduit brutalement la crise d'identité que traverse le Parti démocrate, un « *parti en transition* » disaient mardi soir plusieurs de ses responsables.

Cela ne signifie pas pour autant que le triomphe des républicains soit total. Portés par l'immense popularité personnelle de M. Reagan et par la reprise économique, ils auraient pu légitimement espérer reconquérir la totalité ou presque des 26 sièges de la Chambre des représentants qu'ils avaient perdus en 1982. Ils n'en ont regagné, aux derniers pointages, qu'une quinzaine, ce qui non seulement laisse aux démocrates la majorité à la Chambre, mais interdit aussi aux amis de M. Reagan de pouvoir y reconstituer avec les trente-cinq représentants démocrates du Sud la majorité « de travail » ou « idéologique » sur laquelle ils avaient compté.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Chili : retour à l'état de siège

La présence militaire est renforcée dans la capitale

De notre correspondant

Santiago. – « *J'ai décrété l'état de siège sur tout le territoire national* » et « *j'ai refusé la démission de M. Onofre Jarpa* » (le premier ministre). Ces deux décisions annoncées le mardi 6 novembre par le général Pinochet ont laissé perplexes dirigeants politiques et observateurs.

La réinstauration de l'état de siège ne constitue pas une surprise. Le chef de l'Etat avait, en effet, brandi cet épouvantail à la veille de la grève générale du 30 octobre. Dans la hiérarchie des états d'exception établis par la Constitution de 1980, l'état de siège représente une mesure extrême prise en cas de « *guerre intérieure* ». Les Chiliens ont donc appris mardi soir qu'ils étaient en guerre... Contre qui ? Les « *terroristes* », les « *subversifs* », les « *marxistes* », et finalement tous les opposants qui s'obstinent à vouloir déstabiliser le régime. Les « *citoyens* » – selon l'expression de M. Onofre Jarpa – pourront en revanche dormir tranquille.

Le général Pinochet n'a pas manqué de souligner l'escalade terroriste des dernières semaines : attentat contre le réseau électrique, bombe déposée en face de l'immeuble où siège la junte et à la Foire internationale de Santiago au moment de la visite du chef de l'Etat, assassinat surtout, entre vendredi et lundi, de six carabiniers à Valparaiso et à Santiago.

Cette action des groupes armés a été favorisée, selon le chef de l'Etat, par la multiplication des manifestations politiques et par « *ces journées d'intense désordre social* » que le général Pinochet se refuse à appeler « *protestas* ». Tout cela démontre à ses yeux « *l'existence d'un processus d'insurrection politique appuyée de l'extérieur* ». Les « *idéologies totalitaires* » vaincues le 11 septembre 1973 redressent la tête ; les vices du passé menancent à nouveau de corrompre le Chili renaissant. A preuve « *le scandale que constitue l'alliance entre ceux que se disent d'inspiration chrétienne et les marxistes convaincus* », comme cela s'est passé à l'occasion d'élections qui ont eu lieu récemment à l'université du Chili.

JACQUES DESPRÉS.

(Lire la suite page 8.)

Clarifier la doctrine de défense

par JACQUES ISNARD

Tout le monde en convient : avec 150,2 milliards de francs, soit une hausse de 5,7 % par rapport à 1984, le projet de budget de la défense pour 1985 marque le pas, alors que l'ensemble des dépenses publiques progressent de 5,9 %.

L'opposition, officiellement, s'en émeut, même si, en privé, certains de ses dirigeants avouent qu'il leur aurait été difficile de faire mieux dans l'hypothèse d'un retour au pouvoir. Les responsables actuels de l'Etat l'admettent aussi. Témoin, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui considère que l'armée ne pouvait pas se soustraire à la rigueur demandée au pays pour surmonter la crise. Cinq mois auparavant, il avait néanmoins promis que les sacrifices devraient être faits ailleurs que sur les dépenses militaires.

On épiloguera donc longuement, le vendredi 9 novembre, lorsque les députés examineront ce projet de budget, sur le point de savoir si le pouvoir d'achat des armées est ou non maintenu. Compte tenu d'une « enveloppe » financière moins importante que ne le prévoyait la loi de programmation militaire 1984-1988 et compte tenu d'un coût des matériels qui s'accroît à un rythme plus rapide que l'inflation moyenne, la question du pouvoir d'achat des armées mérite d'être posée.

Cette question, des parlementaires de l'opposition la posent à juste titre, persuadés qu'il n'y a pas de miracle en la matière et que des crédits en diminution ne permettent pas de commander tout ce qui avait été annoncé précédemment.

A quoi le ministre de la défense répond que les programmes « majeurs », notamment tout ce qui concerne l'armement nucléaire, sont sauvegardés et que les économies ont été obtenues en comprimant les frais généraux des armées. Au risque de serrer des dépenses quotidiennes, parmi les plus nécessaires, comme celles qui ont trait aux activités dans les unités, ainsi que le redoutent de nombreux rapporteurs des commissions parlementaires. Au Palais-Bourbon, même le porte-parole du PCF s'en est inquiété : le non-respect de certaines prévisions de la loi de programmation et les économies sur certains chapitres importants conduisent à une situation préoccupante, a-t-il expliqué en substance avant de conclure, cependant, que son groupe adopterait les crédits militaires.

On le voit : l'austérité qui frappe l'institution de défense, comme elle atteint les autres administrations, inspire à la classe politique et, plus discrètement, à la communauté militaire des commentaires d'autant plus désabusés ou moroses que le pouvoir s'était engagé en 1983 à ce qu'aucun « *à-coup conjoncturel* » ne vienne limiter la portée des orientations dessinées par la loi de programmation 1984-1988.

« *Dès la deuxième année d'application de ce texte de loi*, observe un député de l'opposition qui oublie volontiers qu'il en fut de même avant, *les engagements ne sont pas tenus.* »

Et si, malgré l'intérêt de ces réflexions, le vrai débat sur la défense en France se situait en d'autres termes ?

L'accent mis, dans le budget consacré à la dissuasion, sur les armes nucléaires tactiques, rebaptisées, récemment, armements préstratégiques, et la réorganisation de l'armée de terre, notamment avec la « dénucléarisation » du corps de bataille classique et avec la création d'une force professionnelle d'action rapide anti-chars en Europe, donnent à penser que la « machine » militaire subit des retouches importantes de ses structures et de sa finalité.

(Lire la suite page 24.)

Un entretien avec M. von Weizsäcker

Le président de la RFA s'explique sur les relations entre les deux Allemagnes

Le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Richard von Weizsäcker, en visite officielle en France depuis le lundi 5 novembre, a quitté Paris ce mercredi pour Grenoble où il rencontrera notamment des chercheurs français et allemands du centre de recherche nucléaire Laue-Langevin. M. von Weizsäcker s'était entretenu mardi, à Paris, avec des élèves du lycée Louis-le-Grand ; il avait été reçu à déjeuner par le premier ministre, M. Fabius, puis accueilli à l'hôtel de ville par le maire de Paris, M. Jacques Chirac. Il a bien voulu répondre à nos questions sur la coopération en Europe et la façon dont la question allemande s'insère dans le cadre européen.

« *Monsieur le président, vous faites en France votre première visite officielle à l'étranger, ce qui souligne l'importance de la coopération franco-allemande. Mais nous voudrions vous demander ce qui, selon vous, n'est pas encore au point dans cette coopération ?*

– Beaucoup de jeunes Allemands et de jeunes Français qui seront les dirigeants de demain, vont se former aux Etats-Unis. C'est légitime et nécessaire. Mais trop d'entre eux n'ont pas encore compris qu'il est dans leur intérêt d'ajouter à ces échanges transatlantiques une coopération entre nos deux pays, dans un sens européen.

» Il y a vingt-cinq ans, l'idée européenne s'imposait probablement davantage, en tout cas comme réponse à une quête d'identité de la part d'un pays divisé. Mais aujourd'hui, la nécessité d'une coopération technologique et industrielle est devenue plus impérative. Il y a des secteurs où ça ne va pas très vite, mais ça avance. Ce n'est pas dirigé contre les Etats-Unis, mais il est indispensable pour notre indépendance que nous surmontions les difficultés résultant d'un développement parallèle et non intégré de nos économies.

Propos recueillis par CLAIRE TREAN et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 9.)

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Pages 15 à 22

Cecil Beaton, Henri Michaux, Giorgio Strehler

PHOTO : Pour la première fois en France, une rétrospective de l'Anglais Cecil Beaton, organisée dans le cadre du mois de la photo à Paris. 1904-1980 : une vie de portraits et d'autoportraits. Passent l'enfance de l'artiste, la mode, la famille royale et la guerre, les stars d'Hollywood, pour une œuvre simplement sublime, constamment revivifiée par ses apparents changements de genre. *(Lire l'article d'HERVÉ GUIBERT.)*

HENRI MICHAUX : Quelques jours après la mort du poète, un acteur d'origine russe, Alexis Nitzer, adaptait quelques textes de lui, à Marseille, dans un spectacle intitulé *Un certain Plume*. MICHEL COURNOT y a retrouvé Michaux, tel qu'il l'a connu, avec son obsession de liberté, d'évasion, sa lutte contre l'étouffement.

THÉATRE : En miroir, des nouveaux spectacles des deux plus grands metteurs en scène italiens. Luca Ronconi est à Rome avec *les Deux Comédies en comédie*, d'Andreini, et au Théâtre de l'Europe à Paris, Giorgio Strehler monte *l'Illusion*, de Corneille. Si, comme ils le montrent, le théâtre est la *métaphore* de toutes nos tragédies, s'il est *« la plus belle tentation offerte à la mobilité de l'âme »*, comment s'y prend-on pour l'intégrer au quotidien scolaire ?... *(Lire l'article de COLETTE GODARD, l'entretien de BERNARD RAFFALLI avec Giorgio Strehler et l'enquête de CAROLINE DE BARONCELLI sur le théâtre à l'école.)*

commentaires

Le Monde

Calcul et générosité

L'IDÉE de M. Chirac de relancer le débat sur l'avortement est une étrange idée. S'il l'a fait, c'est qu'il en attend un profit politique. Le calcul n'est pas sans risque.

Les oreilles — et les consciences — des Français bourdonnent encore, dix ans après, des diatribes, des anathèmes, des excommunications majeures, de l'hystérie même, qui marquèrent le débat à ce sujet, à la fin de la présidence Pompidou et au début du septennat de M. Giscard d'Estaing.

A l'époque s'étaient mêlées deux discussions. L'une était de nature purement morale et philosophique. Il s'agissait pour chacun de dire si, oui ou non, la vie humaine commence dès la conception, ou si le seuil de l' « humanisation » n'est pas à placer plus près du terme de la grossesse. Débat de fond — est-il licite de « tuer » la vie à ses débuts ? — mais débat infini, fondé, de part et d'autre, sur des présupposés parfois nobles, parfois purement passionnels. On n'en sortirait jamais. Et on n'en est pas sorti.

Parallèlement, une situation de fait rendait nécessaire un débat touchant, comme l'a rappelé à « L'heure de vérité » M. Raymond Barre, une *« question d'ordre public »*. Une loi existait, depuis 1920. Elle interdisait l'avortement. Cette loi était bafouée, contredite chaque jour par des milliers de femmes. La répression était vaine, illusoire, impossible. Quand une loi n'est pas appliquée, ou on la fait appliquer ou on la change.

CES considérations réalistes étaient aussi fondées sur une générosité qui s'incarna dans la personnalité de Mme Simone Veil, que M. Giscard d'Estaing chargea — dans le gouvernement de M. Chirac... — de régler l'affaire. Elle le fit, comme on le sait, par la loi de 1975, avec l'appui du président et... des parlementaires de la gauche, dont les voix furent nécessaires.

Le vote, pourtant, laisse la majorité d'alors dans un certain état de mauvaise conscience. Elle avait été déchirée par ce débat. On se souvient de l'hostilité d'une partie des députés gaullistes et giscardiens. Mais on se souvient aussi de l'attitude de M. Bernard Pons, aujourd'hui secrétaire général du RPR, qui défendit avec brio et émotion le point de vue de la générosité. Le débat partageait les partis, parce qu'il partageait — et partage encore — la conscience de chacun.

Le « pavé » lancé par M. Chirac — même s'il a tenté ensuite d'en atténuer l'effet et la dureté — traduit le souci d'un présidentiable de l'opposition de se distinguer des deux autres. M. Giscard d'Estaing ne se déjugera pas sur la loi Veil, qui fut l'un des éléments majeurs du « libéralisme avancé » des débuts de son septennat. Quant à M. Barre, qui signa, comme premier ministre, la pérennisation de la loi Veil en 1979, on ne le voit pas déclarant qu'il s'agissait d'une faute de sa part. Ce n'est pas dans la nature du personnage.

M. CHIRAC a sans doute en tête l'idée que, dans le mouvement de balancier qui pousse ces temps-ci la société française à restaurer les « vraies valeurs », à réclamer fermeté, autorité, discipline et vertus, il faut prendre date aussi sur la question de l'avortement. Son erreur pourrait être de vouloir, en l'occurrence, précéder une évolution de l'opinion, qu'il escompte peut-être à tort. Car l'interruption volontaire de grossesse — qu'on s'en plaigne ou qu'on s'en félicite — est entrée dans les mœurs. Sa légalisation est un fait — incontournable comme on dit dans le jargon du temps. — comme l'était sa pratique clandestine quand nous vivions sous la fiction d'une loi répressive.

La passion déclenchée par les propos de M. Chirac montre que l'*« agitation »* — comme dit M. Barre — pourrait en effet reprendre si l'on s'avisait de revenir en arrière, si peu que ce soit. Ce « reaganisme » autour des femmes est sévèrement jugé par l'opinion. Un sondage du *Journal du dimanche* l'a montré : 57 % des femmes veulent conserver la loi Veil. M. Chirac pense-t-il être de taille à les convaincre qu'il sait, lui, ce qui est bon pour elles ?

BRUNO FRAPPAT.

INVITÉ

Pour Raoul Bertrand, ancien diplomate, qui fut chargé d'affaires en Inde de 1948 à 1950, l'apparition d'un nouvel hindouisme met gravement en péril l'unité du pays.

Un sous-continent sans espoir

PRESQUE immédiatement après ce que les Anglais ont appelé la « partition » (englobant à la fois la création du Pakistan, son indépendance et celle de l'Inde), lorsque, très récemment nommé à la Nouvelle-Delhi, je fis ma première visite au gouverneur général Rajagopalatchari, il ne cacha nullement ses appréhensions quant à l'avenir de son pays : *« Puisse notre impuissance à éviter la division entre hindous et musulmans,* dit-il, *ne pas se perpétuer entre les autres religions et sectes multiples, sinon l'Inde n'y survivra pas. »*

Devenu premier ministre, le pandit Nehru, malgré son appartenance à la haute caste des brahmanes, s'empressa de déclarer laïque la jeune république et d'inscrire dans sa Constitution l'interdiction faite au gouvernement de subventionner une religion, quelle qu'elle fût, en même temps que l'illégalité de l'« intouchabilité » et le caractère criminel de toute discrimination fondée sur la caste, la couleur ou la croyance. Il répétait, dans ses écrits et ses discours, qu'il ne fallait pas laisser les religions détruire l'Inde.

« Vous autres, Français, me dit-il un jour, *vous avez raison de parler des Indes au pluriel, et les Anglais ont tort d'employer le singulier :* India. *Pourtant, je vous prierais de faire savoir à votre gouvernement que nous désirons vous voir utiliser, vous aussi, le singulier dans vos communications officielles. Cela nous aidera à tenter de créer une unité qui est aujourd'hui loin d'exister. »* Une grande partie de la tragédie indienne était ainsi résumée.

La vérité est que l'Inde n'existe pas telle qu'on l'imagine. C'est un conglomérat de 330 millions de divinités, trois mille castes et sous-castes, plus de sept cents langues et dialectes, plus de deux douzaines d'Etats et de provinces, où attendent leur « autoréalisation », c'est-à-dire leur dissolution dans Brahman, plusieurs centaines de millions d'affamés (dont le nombre a au moins triplé depuis le début du siècle) qui, par « respect de la vie », laissent, chaque année, les animaux détruire entre un tiers et la moitié de toutes les récoltes.

Les hindous, pourtant de très loin les plus nombreux, sont, pour cette raison, méprisés par les jaïns (adeptes d'une éthique plus que d'une religion), les parsis (banquier et industriels riches et occidentalisés) et surtout les sikhs (guerriers formant une nation à l'intérieur d'une nébuleuse).

La fille de Nehru a d'abord essayé de continuer, en les amplifiant, les mesures évidemment nécessaires prises par son père, pour améliorer une situation économique désastreuse, résultant des guerres (Cachemire et Pakistan), d'un accroissement démographique incontrôlable, d'une chronique incapacité technique, d'une conjoncture financière déplorable et d'une diplomatie erratique. Elle a échoué. Personne n'aurait, du reste, pu réussir.

La voie rationnelle étant barrée, elle s'était engagée en sens contraire, vers le mélange explosif de religion et de nationalisme, celui-là même qui a tué Gandhi par son inhérente contradiction, les religieux intégristes refusant d'admettre le mahatma comme un « saint homme » puisqu'il se mêlait de politique, et les nationalistes refusant de le considérer comme l'un des leurs puisqu'il prêchait la tolérance et la compréhension envers les musulmans, les chrétiens et les juifs (de l'Etat de Cochin).

Alors que l'hindouisme traditionnel, voyant le monde comme une série infinie de répétitions, ne pouvait même pas concevoir la notion de progrès social et, partant, se refusait à tout prosélytisme, une forme nouvelle d'hindouisme est apparue, au cours des dernières années, mettant l'accent sur le progrès social et, par conséquent, sur le prosélytisme. Ont été créées des organisations, telle la Mission de Ramakrishna, essayant à la fois de développer la santé publique ou l'éducation et de propager le message religieux. Celui-ci, par sa philosophie et son mysticisme, tout en attirant des Occidentaux (douze missions aux Etats-Unis, par exemple), apportait quelque chose de plus aux Indiens au point de ramener à ce renouveau une part importante des 2 % d'entre eux qui s'étaient convertis au christianisme. Bien que le nouvel hindouisme continue à tendre vers la libération de l'âme hors de ce monde, il souligne de plus en plus la joie de la création, par les fêtes, les cérémonies, les temples ornés et les éléphants caparaçonnés, à la condition de se souvenir du commencement et de la fin de toutes choses : le pur esprit de Brahman.

Depuis le début de l'année, Mme Gandhi avait particulièrement encouragé — et même financé anticonstitutionnellement — ces manifestations extérieures, comme le font presque tous les politiciens lorsque la situation se détériore. Elle suivait en cela l'exemple de l'ayatollah Khomeiny, dont l'influence commençait à se fair sentir non seulement chez les 80 millions de Pakistanais, mais aussi chez les 40 millions de musulmans restés en Inde. C'était un jeu dangereux. Attisé, le fanatisme religieux se propage très vite. Concentrés dans le Pendjab autour de leur ville sacrée d'Amritsar, les sikhs auraient été embrasés même si ne s'étaient pas produits des incidents relativement peu importants par eux seuls.

Ni nation, ni Etat, ni démocratie véritables, mais conglomérat de superstitions, de mythes et de symboles répandus sur un fond d'ignorance et de misère que l'hindouisme rend supportable sans pouvoir l'améliorer (car il est imperméable à l'histoire, à la sociologie, à la technique et à la science), de plus en plus déchirée par les violences entre les multiples communautés — au Pendjab, au Cachemire, au Bangladesh, au Tripura, dans le Maharashtra et dans l'Andhra-Pradesh, — l'Inde n'aura bientôt plus comme structure à peu près solide que l'armée héritée de l'ancien British Raj, dont environ 15 % des grades supérieurs et des postes de commandement appartiennent à des sikhs. Dans l'actuel état du monde, seule la prise du pouvoir par cette armée pourrait sans doute la mettre provisoirement à l'abri des convoitises de ses voisins, des agissements soviétiques et des réactions occidentales.

RAOUL BERTRAND.

COURRIER

Réponse à Me Denis Langlois

J'ai suivi avec un très grand intérêt les articles publiés dans votre journal concernant les extraditions des trois ressortissants espagnols et le droit d'asile, ainsi que la « dialectique tourbillonnante » qui en a découlée.

Récemment (*le Monde* du 20 octobre), Me Denis Langlois, dans une réponse générale aux contestataires de ses opinions, exprimées dans un article (« Les salauds ») paru dans *le Monde* du 25 septembre, dénombre une série de « faits » concernant l'Espagne qui méritent une mise au point. En effet, certains de ces « faits » relèvent de la pure invention de Me Langlois, et le tout est présenté de façon à appuyer ses opinions personnelles, tout à fait respectables par ailleurs.

1. — Que les partis nationalistes aient obtenu une majorité aux dernières élections au Pays basque espagnol prouve que l'autonomie de cette région n'est point « de façade ».

2. — La Constitution espagnole garantit dans tous les cas, même dans ceux soumis à la législation antiterroriste, le respect des droits de l'homme, avec la nécessaire intervention judiciaire ainsi qu'un adéquat contrôle parlementaire. De ce fait, les « bavures » policières dénoncées et prouvées, comme dans n'importe quelle autre démocratie, ont été dûment jugées et punies. En aucun cas ces « bavures » ne constituent une pratique courante.

3. — La Audiencia nacional n'est point un tribunal politique. Elle est un organe de la juridiction ordinaire avec des compétences sur tout le territoire national, ce qui s'avère nécessaire, pour des raisons de technique procédurale, dans le cas des délits tels que la contrefaçon des billets, le trafic illégal des drogues, certains délits d'escroquerie et certains autres commis par des bandes armées organisées.

4. — L'accusation de « complicité d'une partie de la police espagnole » avec des assassins, formulée par Me Langlois, est naturellement dépourvue de tout fondement. Il me semble que d'avoir recours à de telles calomnies pour se défendre d'une accablante contestation de ses opinions constitue un fait très grave.

JOAN REVENTOS
ambassadeur d'Espagne à Paris.

Les fonctionnaires... des nantis ?

Ma grève du 25 octobre ainsi que celle de mes collègues fonctionnaires ne m'a pas donné l'impression d'être celle de nantis ou d'égocentriques forcenés mais celle de gens persuadés d'avoir été trahis par ceux-là mêmes qui devaient les défendre, ceux-là mêmes qu'ils avaient amenés au pouvoir.

Le soir de l'élection présidentielle de 1981, je suis descendu en famille de ma banlieue et nous criions notre joie, notre bonheur. Nous, nous ne trichions pas. Cela faisait tellement longtemps que nous attendions cet événement. Vous ne saurez jamais la profondeur de cette impression. Et puis, ça y était, on ne verrait plus ces gueules de droite.

Dans mon travail, nous avions fait signer une pétition en faveur du candidat Mitterrand en 1981. 70 % des agents l'avaient soutenu. Je n'ose pas penser à ce qui se passerait si nous agissions pareillement en 1984. En admettant seulement que de bonnes volontés se prêtent à un tel acte. La gauche est d'autant moins aimée que nous la croyions des nôtres. Derrière la gauche, pour nous autres qui ne voterons jamais à droite, il n'y a plus rien sinon l'affreux choix entre le repli égoïste et l'explosion sans but. C'est en détournant la générosité des gens, en les bafouant, que l'on fabrique de la graine de terroriste... Votre journaliste a l'air de se réjouir de la baisse d'influence syndicale. Quelle ânerie ! Cette colère que nous avons en nous, il faudra bien qu'elle sorte un jour. Déjà, je constate sur mon lieu de travail l'émergence du phénomène Le Pen. C'est donc ça que désire M. Mitterrand ?

Je tiens à vous le dire, j'irai pêcher à la ligne aux prochaines élections. Et ce jour, il faudra réserver sa place tellement nous serons nombreux autour de la moindre flaque d'eau. J'exprimerai ainsi mon mécontentement, pas ma colère. Mais le temps viendra aussi quand nous pourrons gueuler dans la rue nos espérances foutues en l'air par les petits marquis de gauche. Et, croyez, le jour où ça pétera (référence à Boris Vian), on ne retiendra plus rien.

GABRIEL CULIOLI
(Montreuil).

∴

Les fonctionnaires prêts à sacrifier (temporairement) leurs intérêts personnels dès lors qu'ils sont conscients de l'absolue nécessité d'une telle politique dans la conjoncture internationale actuelle ne sauraient gober les couleuvres qu'on cherche à leur faire avaler en distinguant masse, niveau, effet report et autres astuces technocratiques pour aboutir à une prétendue augmentation des salaires de 7,61 % en 1984 (pour une hausse des prix à la consommation estimée à 7,60 %). Alors, on désindexe ou l'on fait semblant ?

Non ! Les fonctionnaires français qui approuvent le principe de la désindexation — je n'étais pas un gréviste — auraient sans doute préféré que le gouvernement claironne haut et fort combien ils allaient « perdre », en termes de pouvoir d'achat, en 1984 (et peut-être bien aussi en 1985), à l'instar de leurs homologues allemands, belges, hollandais... au cours de ces dernières années.

L. HELEMBY
(Paris).

Les camps d'Iran

Il y a des choses que tout le monde sait, que les journaux de Téhéran publient et qui ne figurent pas dans le dernier rapport d'Amnesty International.

Par exemple : depuis dix mois, à grand renfort de publicité et de tapage dans la presse locale, les autorités iraniennes parlent de la création de *deux camps de concentration* (le mot officiel est « internement ») dans le golfe Persique, aux îles de Lavan et Hendourabi. En dépit de rudimentaires travaux d'aménagement, trois cents déportés y vivaient depuis le printemps de cette année, qui viennent d'être rejoints par cinquante autres en août.

Le 24 octobre, très officiellement, le geôlier en chef de ces deux camps, l'ayatollah Barzégar, a remis ces deux îles au procureur général de la république, Yussef Sanéi, ancien tortionnaire de la prison d'Evine. Mille deux cents pasdarans seront affectés à la surveillance de ces deux camps, qui accueillent depuis quelques mois les prisonniers politiques les plus récalcitrants, les drogués et les voyous (adultérins, brigands, escrocs, etc.).

Autre exemple : la découverte de *deux charniers* à la fin de l'hiver dernier près du bourg de Varamine, à 35 km au sud-est de Téhéran, contenant 80 et 115 corps mutilés et en décomposition.

Amnesty se doit de tout dire, et pour la quatrième année consécutive, je regrette que son rapport, concernant mon pays, soit incomplet.

F. S.
(Neuilly-sur-Seine).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

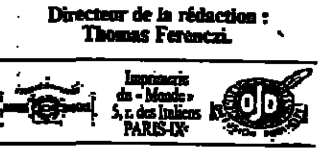
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1088 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

M. Reagan plébiscité

(Suite de la première page.)

L'obstacle n'est pas insurmontable pour M. Reagan, puisque son parti conserve la majorité au Sénat, malgré un recul de deux sièges au moins, et que la légitimité conférée au président par le plébiscite de mardi lui donne une autorité politique en face de laquelle la résistance de la Chambre sera amoindrie. Il n'empêche que la guérilla législative risque d'être aussi rude demain qu'elle l'était hier, et les électeurs, surtout en ne votant pas aussi massivement pour les candidats républicains que pour M. Reagan, ont montré qu'ils n'étaient pas aussi nombreux à apprécier sa politique.

Une défaite historique

Cette importante réserve faite, la défaite du Parti démocrate n'en a pas moins une dimension historique. Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans ont, à 60% voté, pour M. Reagan. Les catholiques et les cols bleus ont tourné le dos à leur ancien parti, et il ne fait guère de doute que les autres électorats traditionnels de la défunte coalition démocrate en ont fait autant et massivement. Or la cote d'amour de M. Reagan n'est pas, là, seule en cause.

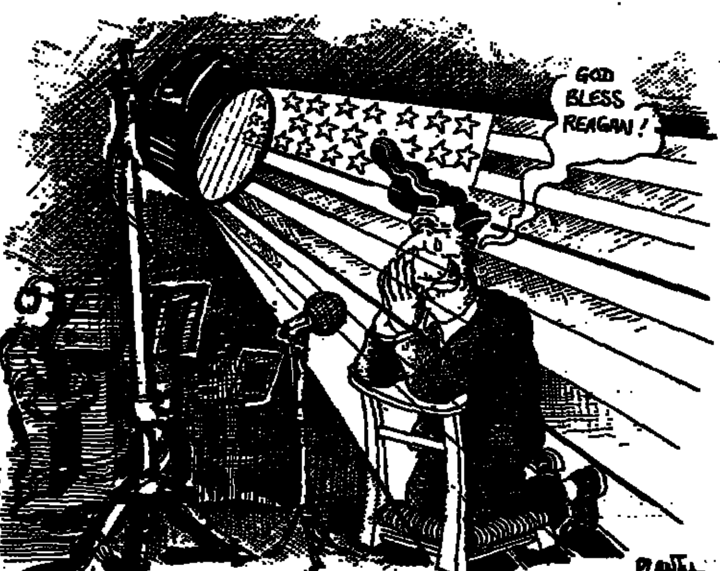
Premier problème pour les démocrates : mis à part les Noirs, dont la situation est encore loin de s'être véritablement améliorée et qui sont restés fidèles, les couches sociales et les minorités ethniques dont le parti de Roosevelt s'était fait l'avocat ont aujourd'hui suffisamment progressé dans l'échelle sociale pour se sentir plus proches des plus riches que des plus pauvres qu'elles. Ce changement sociologique, qui est largement l'œuvre des démocrates, joue aujourd'hui contre eux et, sauf à se porter nettement au centre, ils ne peuvent pas grand-chose contre cette réalité, sauf si les républicains, eux, allaient vraiment trop à droite.

Deuxième problème : la politique de l'Etat providence mise en place par Roosevelt, développée par Lyndon Johnson et qui est pour ainsi dire la carte de visite des démocrates, est désormais victime d'un rejet massif que M. Reagan a su exploiter à son profit.

Le poids du vote noir

Cela ne veut pas dire que les Américains soient partisans de supprimer toutes les formes d'aide sociale, mais ils sont favorables à leur réduction ainsi qu'à celle des programmes favorisant, au détriment de la majorité, la promotion des minorités raciales. On touche là au troisième problème majeur pour les amis de M. Mondale : les Noirs.

Sans eux, les démocrates ne peuvent rien, car ils constituent leur plus solide base électorale. Avec eux, ils traînent un très lourd boulet, car la minorité noire – la candidature de M. Jackson l'a montré – est de moins en moins disposée à leur accorder ses voix sans garanties que le jeu vaille la peine. Ces garanties portant principalement sur le maintien d'une politique active de promotion rejetée par la plus grande masse des électeurs, la boucle est bouclée. La bataille va être maintenant rude chez les démocrates entre les prétendants à l'investiture pour 1988 et les groupes sociopolitiques qu'ils incarnent.



Dessin de PLANTU.

Pour ne parler que des trois principaux, M. Hart, dont les ambitions sont les moins cachées, voudrait s'appuyer sur les cadres moyens nés après guerre, en prêchant une politique de modernisation industrielle et de réalisme économique et en prenant ses distances vis-à-vis du monde syndical et aussi, bien qu'il le dise moins, des Noirs. Le sénatteur Kennedy incarne, lui, mais avec plus de fougue et d'aura que M. Mondale, la tradition libérale du parti, et ce n'est pas par hasard qu'il s'est beaucoup employé ces derniers mois à tenter de rapprocher les communautés noires et juives, entre lesquelles le soutien de M. Jackson à l'OLP a suscité de sévères tensions. M. Cuomo, enfin, le gouverneur de l'Etat de New-York, œuvre, lui, et avec talent, à redonner un éclat aux valeurs humanistes du parti dans l'espoir d'arriver, face à la dérive à droite des républicains, à rassembler autour de la classe moyenne les débris de la coalition du New deal.

Rechange

Encore confus, ces efforts demandent à être articulés autour d'un programme constituant une solution de rechange cohérente au Parti républicain, car, comme les gauches européennes, les démocrates souffrent avant tout de ne plus très bien savoir qui et ce qu'il sont. Si toutefois M. Reagan parvenait sous son second mandat à définir un *modus vivendi* avec l'URSS et à progresser significativement dans la relance du processus de contrôle des armements, son parti tiendrait alors une chance, elle aussi historique, de remplacer le Parti démocrate comme formation dominante de la scène politique américaine.

Le président en est si conscient que sa première déclaration, au soir du scrutin, a été pour dire qu'il ferait « *tous les efforts pour parvenir à une réduction des armements nucléaires* » et que le moment « *était venu* » pour une rencontre au sommet entre M. Tchernenko et lui-même. « *Les Soviétiques savent que nous sommes intéressés et prêts à dialoguer* », a-t-il encore dit, en ajoutant toutefois : « *Attendons de voir s'ils seront plus précis maintenant que la campagne présidentielle a pris fin* ». Cela revenait à dire que rien n'est encore joué dans ce domaine tant les obstacles subjectifs et objectifs sont grands.

La dette envers la Majorité morale

L'autre dossier que M. Reagan va devoir traiter avec doigté pour que son parti puisse prétendre à éclipser durablement les démocrates est celui des « valeurs traditionnelles ». M. Reagan, aujourd'hui plus encore qu'en 1980, a une dette vis-à-vis du pasteur Falwell et de son lobby de la Majorité morale, qui ont mobilisé en sa faveur un très grand nombre de nouveaux inscrits.

Dès mardi soir, le pasteur Falwell rappelait en termes choisis cette dette sur les écrans de télévision et disait n'avoir pas besoin de faire pression sur M. Reagan pour obtenir de lui le rétablissement de la prière à l'école et l'interdiction de l'avortement, puisque le président, disait-il, y est lui-même très favorable. Si M. Reagan allait réellement de l'avant en ce domaine, il s'aliénerait alors bon nombre de ses électeurs dont le conservatisme ne va pas – les sondages le montrent – jusque-là.

De plus en plus brûlantes aux Etats-Unis, ces questions ne seront qu'une des nombreuses pommes de discorde entre républicains – représentants des courants libéral, centriste et ultra-conservateur, – qui sont aussi légion à se préparer à la candidature pour 1988. Pour deux ans au moins, l'autorité de M. Reagan devrait sévèrement limiter les batailles internes, mais elles seront, à l'approche de la prochaine élection présidentielle, au moins aussi âpres que chez les démocrates.

Le mouvement à droite de l'électorat américain est pour la deuxième fois en quatre ans si ample qu'il n'est pas besoin d'insister sur son importance. Il tient cependant à des facteurs conjoncturels si forts (le mauvais souvenir laissé par M. Carter, l'absolu manque de charisme de M. Mondale et la personnalité de M. Reagan) qu'il serait faux d'y voir un mouvement homogène. Il y a dans le Parti et l'électorat républicains des courants aussi divers qu'il y en avait du temps de sa splendeur dans le Parti démocrate. Républicain ou démocrate, l'homme qui saura le mieux incarner le centre en 1988 sera le candidat le mieux placé. Il est vrai que ses chances, considérées aujourd'hui, et à condition qu'un dérapage économique ne se produise pas sous le second mandat de M. Reagan, seront certainement supérieures s'il incarne la relève du reaganisme.

Aussi follement acclamé par ses partisans que s'il avait gagné, M. Mondale a appelé, mardi soir, les plus jeunes d'entre eux à ne pas « *désespérer* ». « *Vous n'avez encore rien vu* », a promis, quant à lui, le président, en expliquant que son « message » parti de Californie comme « *un feu de prairie* » il y a vingt ans était, « *ici, en Amérique, ce sont les gens qui décident.* » Sous-entendu pas l'État, car l'Amérique est une « *société aux possibilités illimitées* ».

L'optimisme, toujours cet optimisme qui avait tant déserté, mardi soir, les rangs du Parti démocrate, mais qui n'empêchait pas son président, M. Manatt, de dire : « *Nous sommes vivants et nous reviendrons.* »

BERNARD GUETTA.

Dessin de NICOLAS VIAL.

UNE DÉCLARATION DU PRÉSIDENT :

« Vous n'avez encore rien vu ! »

Los Angeles (*AFP*). – M. Reagan, rayonnant, a proclamé sa victoire tard mardi 6 novembre devant ses partisans survoltés réunis dans un hôtel de Los Angeles où il était venu attendre les résultats des élections.

« *Cela vient d'être réglé* », a-t-il simplement lancé lorsque ses admirateurs l'ont accueilli aux cris de « *Quatre ans de plus ! Quatre ans de plus !* ». Les confettis ont commencé à s'abattre sur quelque trois mille invités massés dans les salons de l'hôtel, qui agitaient une multitude de petits drapeaux américains.

« *Notre travail n'est pas fini. Il reste encore beaucoup à faire* », a-t-il ajouté, en assurant les téléspectateurs que « *le mérite* [de cette victoire] *appartient au peuple américain, à chacun de vous* ». « *Cette victoire électorale vous appartient* », a-t-il dit à ses admirateurs enthousiastes.

M. Reagan, qui devait tenir une conférence de presse mercredi avant de quitter Los Angeles pour aller se reposer dans son ranch de Santa-Barbara, a assuré que son second mandat serait destiné à faire en sorte que la reprise économique soit « *totale pour tout le monde* ». « *En reconstruisant notre puissance, nous pouvons nous rapprocher du jour où toutes les nations pourront commencer à réduire le nombre des armes nucléaires et, un jour, les éliminer totalement de la surface de la terre* », a-t-il ajouté.

M. Reagan a brièvement mentionné son adversaire démocrate, M. Mondale, pour indiquer sous les huées de l'auditoire que le candidat démocrate l'avait appelé au téléphone pour le féliciter et l'assurer qu'il fallait que les Américains « *aillent ensemble de l'avant* ».

Avec à ses côtés son épouse, Nancy, visiblement fatiguée par la campagne électorale, et ses enfants, Maureen, Patty et Ron, le président a rappelé avec nostalgie que c'est il y a juste vingt ans qu'il a entamé son aventure politique en Californie. Il l'a présentée comme « *un feu de prairie* » propageant l'espoir et l'« *amour de la liberté* » à travers les Etats-Unis.

« *Vous n'avez encore rien vu !* », a-t-il conclu dans l'euphorie en reprenant le slogan utilisé tout au long de sa campagne électorale, et les invités se sont mis à danser jusque tard dans la nuit.

M. MONDALE : continuons à vouloir une Amérique juste et équitable

North-Oaks (*AP, Reuter*). – « *Nous n'avons pas gagné, mais nous avons fait l'histoire, et le combat vient juste de commencer* », a déclaré, dans la soirée du mardi 6 novembre, M. Walter Mondale, s'adressant à des électeurs démocrates dans sa petite ville natale de North-Oaks, dans le Minnesota. Le candidat démocrate venait de téléphoner au président Reagan à Los Angeles pour le féliciter de sa victoire.

Après s'être dit « *très fier* » de sa colistière, Mme Geraldine Ferraro, M. Mondale, qui était entouré de sa femme et de ses trois enfants, a déclaré : « *Nous acceptons le verdict du peuple. J'aurais préféré gagner, mais ce soir nous devons nous féliciter de notre démocratie. Nous nous félicitons de la liberté d'un peuple merveilleux.* »

Comme certains de ses partisans huaient le nom de M. Reagan, M. Mondale les a fait taire et a dit : « *Nous sommes tous des Américains. C'est notre président et nous l'honorons ce soir.* » Puis il a poursuivi, d'une voix un peu tremblante : « *Ma défaite ne diminue en rien la valeur de notre lutte. Je sais ce que vous ressentez, parce que je suis passé par là. Ne désespérez pas. Je suis un vieux routier et j'ai remarqué que dans chaque victoire on trouve les semences de la défaite, et dans chaque défaite les semences de la victoire. Continuons à vouloir une Amérique juste et équitable. Je suis certain que l'histoire nous jugera de manière honorable. Je suis en paix, car je sais que j'ai donné tout ce que je pouvais. Dieu bénisse les Etats-Unis.* »

Depuis 1900...

La plupart des présidents sortants qui se sont représentés aux suffrages des électeurs depuis le début du siècle ont été réélus. Les seules exceptions sont celles, en 1912, de William Taft, en 1932, de Herbert Hoover, en 1976, de M. Gerald Ford, tous trois républicains, et, en 1980, de M. Jimmy Carter, démocrate de Georgie. Encore faut-il préciser que M. Ford avait accédé à la magistrature suprême sans être élu. Choisi par M. Nixon en 1973 pour remplacer M. Spiro Agnew à la vice-présidence, il était devenu président à la suite de l'affaire du Watergate et de la démission de M. Nixon. Depuis Franklin Roosevelt, élu en 1933, puis réélu jusqu'à sa mort en 1945, aucun démocrate n'a été élu à la Maison Blanche qui n'ait été sudiste ou qui n'ait choisi un vice-président sudiste. Cette année, les deux candidats du « ticket » démocrate, M. Mondale, originaire du Minnesota, et Mme Ferraro, de New-York, représentaient les Etats du Nord et du Nord-Est.

Voici la liste des présidents américains élus depuis le début du siècle : William McKinley (rép., élu en 1900), Theodore Roosevelt (rép., 1904), William Taft (rép., 1908), Woodrow Wilson (dém., 1912, réélu en 1916), Warren Harding (rép., 1920), Calvin Coolidge (rép., 1924), Herbert Hoover (rép., 1928), Franklin D. Roosevelt (dém., 1932, réélu en 1936, 1940, 1944), Harry Truman (dém., 1948), Dwight Eisenhower (rép., 1952, réélu en 1956), John Kennedy (dém., 1960), Lyndon Johnson (dém., 1964), Richard Nixon (rép., 1968, réélu en 1972), Jimmy Carter (dém., 1976), Ronald Reagan (rép., 1980, réélu en 1984).

L'évolution des scrutins présidentiels

Année	Candidats	Grands électeurs	Suffrages populaires (en milliers)	Pourcentage des suffrages exprimés
1948	M. Truman (démocrate) M. Dewey (républicain) M. Thurmond (sudiste)	303 189 39	24 179 21 991 1 169	49,6 45,1 5,3
1952	M. Eisenhower (R) M. Stevenson (D)	442 89	33 936 27 315	55,1 44,4
1956	M. Eisenhower (R) M. Stevenson (D)	457 73	35 590 26 023	57,4 42
1960	M. Kennedy (D) M. Nixon (R)	303 219	34 227 34 108	49,7 49,5
1964	M. Johnson (D) M. Goldwater (R)	486 52	43 130 27 178	61,1 38,5
1968	M. Nixon (R) M. Humphrey (D) M. Wallace (indép.)	301 191 46	31 785 31 275 9 906	43,4 42,7 13,5
1972	M. Nixon (R) M. McGovern (D)	521 17	45 861 28 402	61 38
1976	M. Carter (D) M. Ford (R)	297 240	40 830 39 147	51 48
1980	M. Reagan (R) M. Carter (D) M. Anderson (indép.)	489 49 0	43 900 35 484 6 050	51,7 41 7
1984	M. Reagan (R) M. Mondale (D)	525 13	47 100(*) 32 610	59 41

(*) Résultats portant sur 87 % des bureaux de vote.

Scrutin pour le Sénat (33 sièges à pourvoir)

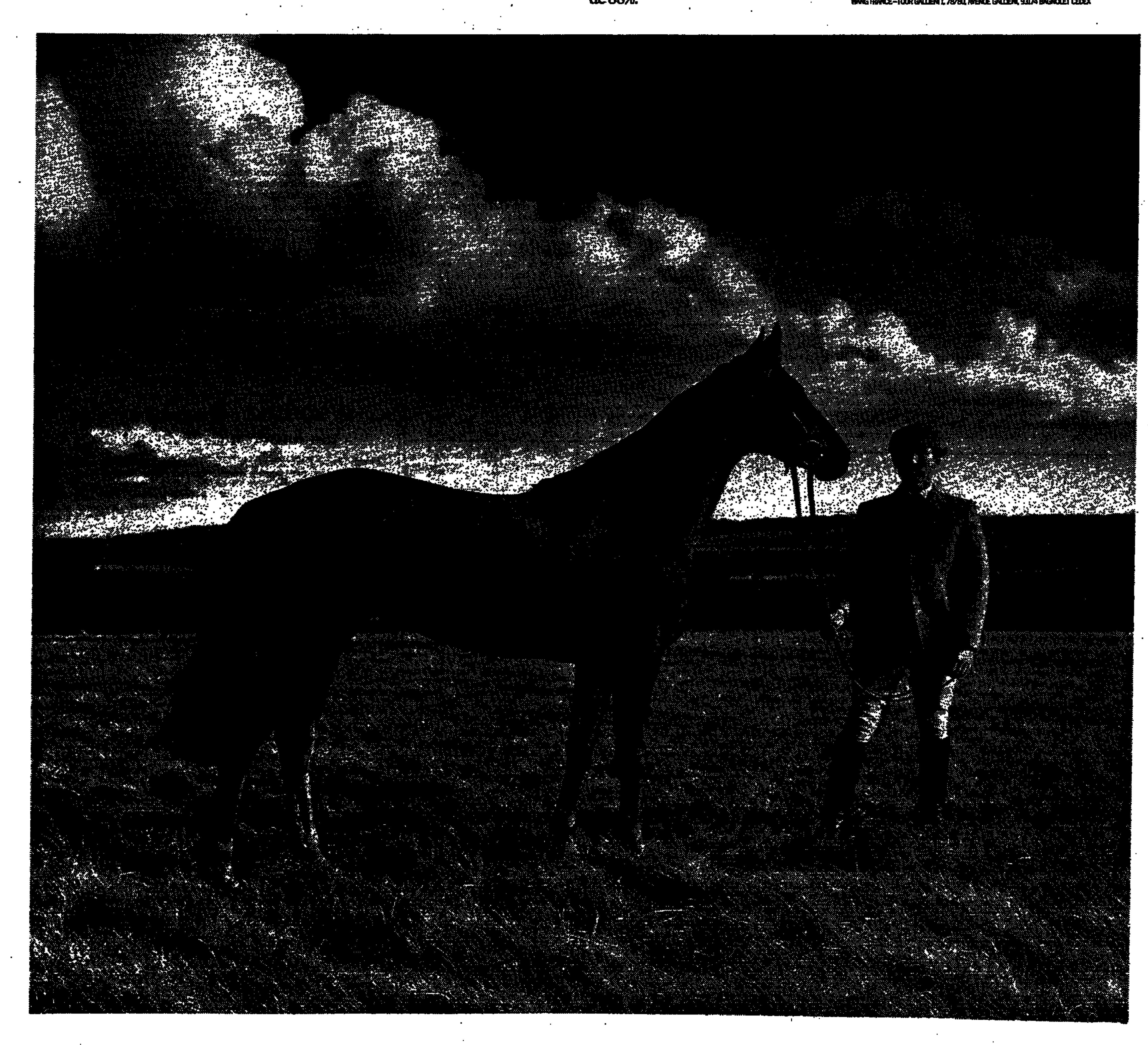
Démocrates	16 (+ 2)
Républicains	17 (– 2)

Sur les 33 sièges soumis à réélection, 19 étaient détenus par des républicains et 14 par des démocrates.

A la Chambre des représentants

	1984	1980*
Démocrates	252	266
Républicains	183	167

(*) Deux sièges étaient vacants dans la Chambre sortante.



LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

La relance des négociations sur le contrôle des armements figure parmi les dossiers prioritaires

Avant même de connaître les résultats définitifs de l'élection, M. Reagan a déclaré, dans la soirée de mardi, qu'il *« était temps »* qu'il rencontre le chef de l'Etat soviétique, M. Tchernenko. Peu importe le lieu, a-t-il ajouté, mais une rencontre permettrait d'*« assainir l'atmosphère et de dissiper la méfiance entre nous. Ainsi nous pourrions nous atteler à la tâche de réduire les armements nucléaires »*.

Washington. – Des nombreux dossiers que M. Reagan va retrouver sur sa table de travail, les deux plus importants pour l'Amérique, aussi bien que pour le reste du monde, sont ceux du déficit budgétaire et des négociations avec l'URSS sur le contrôle des armements.

Lourd de 175 milliards de dollars au dernier exercice fiscal, le déficit du budget américain pourrait atteindre, au rythme actuel, les 200 milliards d'ici à la fin de cette décennie. Sa stabilisation, puis sa réduction, sont impératives, car, sans parler de la dette publique qui s'accumule, ce déficit maintient à un niveau élevé (de 12 % aujourd'hui pour le taux de base) les taux d'intérêt américains.

Pesant sur le développement de l'investissement et de la consommation, ce niveau élevé du loyer de l'argent attire surtout vers les Etats-Unis les capitaux étrangers et contribue, de cette manière, à la surévaluation du dollar, qui a elle-même deux conséquences néfastes : elle freine gravement les capacités exportatrices des Etats-Unis, dont le déficit commercial s'élèvera cette année à quelque 130 milliards de dollars; elle alourdit le poids de la dette du tiers-monde (800 milliards de dollars) et menace par là le système financier international et, notamment, plusieurs grandes banques américaines.

Durant la campagne électorale, M. Mondale avait cru pouvoir mettre M. Reagan en difficulté en déclarant qu'une augmentation des impôts était inévitable, et quelle serait décidée quel que soit le président élu. M. Reagan n'a, *lui*, cessé de répéter haut et fort qu'il était opposé à un alourdissement de la pression fiscale, car elle réduirait la croissance, dont la poursuite devrait, à ses yeux, suffisamment augmenter les rentrées de l'Etat pour permettre – couplée avec de nouvelles coupes dans les dépenses civiles – de diminuer le déficit.

Peu d'économistes partagent cet optimisme officiel, et il est vraisemblable que la « simplification » du système fiscal à l'étude depuis plusieurs mois conduira directement ou indirectement à un relèvement des impôts. L'habillage politique de cette mesure sera *toutefois* délicat, alors que des décisions rapides sont nécessaires.

Pour ce qui est de la relance des négociations sur le contrôle des armements, l'incertitude est encore plus grande. Quelle que soit l'intransigeance qu'ils affichent dans leurs déclarations, les dirigeants soviétiques ont intérêt à permettre la reprise des conversations, car c'est le seul moyen pour eux d'espérer freiner le développement par les Etats-Unis d'armes antisatellites et, à plus long terme, d'armes antimissiles. Une telle évolution représenterait en effet pour le Kremlin un redoutable défi technologique et, avant tout, financier, alors que les sacrifices imposés à sa population soviétique et à celle des démocraties populaires semblent avoir atteint une limite.

Eviter l'immobilisme

M. Reagan, de son *côté*, se devrait de faire des pas, car l'opinion américaine, extrêmement sensibilisée à ce sujet, ne lui pardonnerait pas l'immobilisme. Or, si l'âge comme la Constitution interdisent au président de briguer un troisième mandat, il a néanmoins à prendre en compte les intérêts de son parti dans l'élection présidentielle de 1988 et dans les législatives de 1986, dont les résultats pèseront sur sa propre marge de manœuvre dans les deux dernières années de sa présidence.

C'est cet intérêt commun du Kremlin et de la Maison Blanche à reprendre contact qui avait permis, en septembre, l'organisation de la rencontre entre MM. Reagan et Gromyko. Si ces entretiens, qui constituaient un progrès en eux-mêmes, n'avaient débouché sur aucune décision permettant de prévoir à coup sûr une éclaircie, ce n'est cependant pas seulement parce que les Soviétiques n'avaient aucune raison de faire la campagne électorale de M. Reagan à sa place.

A Moscou, l'interminable et obscure période de transition ouverte

De notre correspondant

dès les dernières années de Brejnev ne facilite pas la définition d'une ligne politique claire, et moins encore les prises de décision. Pour pouvoir négocier avec les Américains sur les armements spatiaux, les Soviétiques devraient accepter de reprendre sous une forme ou une autre la double négociation de Genève sur les armes stratégiques et sur les armes à moyenne portée qu'ils avaient quittée il y a un an.

Officiellement, les Russes répètent qu'ils ne sont pas disposés à le faire tant que l'OTAN n'aura pas retiré les fusées qu'elle a commencé de déployer en Europe à la fin de l'année dernière. Les Américains, eux, ont imaginé des formules permettant au Kremlin de se dédire sans perdre la face. Elles ont été présentées à M. Gromyko, qui avait pris grand soin, durant son séjour aux Etats-Unis, de ne pas fermer de porte, mais aucun signal indiscutablement positif n'est encore venu de Moscou, et un long chemin reste à faire.

La route est d'autant plus escarpée que l'harmonie n'est pas non plus entière à Washington. Les départements d'Etat et de la défense plaident l'un la souplesse, l'autre la fermeté dans une bataille d'influence qui oppose M. Shultz et Weinberger, et surtout leurs deux plus célèbres adjoints respectifs, MM. Richard Burt et Richard Perle,appelés naturellement *« les deux Richard »*. C'est aussi le département d'Etat qui avait, en septembre, fortement mais sans victoire décisive, poussé M. Reagan à faire preuve de conciliation dans la question du moratoire sur les essais d'armes antisatellites, dont les Soviétiques font un préalable à l'ouverture de pourparlers.

La Maison Blanche et M. Bush, dimanche dernier encore, affirmaient que M. Reagan veut *« profondément rester dans l'histoire comme un président de paix »*. La véracité de cette affirmation est assez généralement admise à Washington, et la récente relance des rumeurs sur la future nomination d'un responsable unique de la conduite des négociations sur le contrôle des armements lui donne crédit.

Un « tsar » pour les négociations stratégiques

Cette fonction de « tsar » (c'est l'expression employée) serait confiée à M. Brent Scowcroft, ancien conseiller du président Ford pour les affaires de sécurité nationale. M. Reagan avait déjà chargé M. Scowcroft, il y a deux ans, de trouver, à propos du missile MX, une solution de compromis acceptable pour le Congrès. Sa nomination constituerait une victoire indéniable des modérés, et l'influent secrétaire général de la Maison Blanche, M. Baker, lui-même considéré comme « pragmatique », y serait favorable. Reste que rien ne dit encore – au contraire – que M. Reagan se soit résigné à ralentir au moins le développement des armes spatiales offensives et surtout défensives. Le Pentagone et le lobby de la « guerre des étoiles » n'auraient, en ce sens, aucune raison d'abandonner la lutte, et M. Reagan ne compte en tout cas pas ralentir la progression du budget militaire.

Deux autres hypothèques pèsent encore sur la relance des négociations à propos du contrôle des armements. Les pourparlers s'étaient développés au début des années 60, parallèlement à la détente, et, si leur veine s'est épuisée en même temps qu'elle, c'est qu'il est difficile d'imaginer de réels progrès en la matière sans un cadre politique dans lequel s'inscrivent et se définissent l'ensemble des relations entre les deux superpuissances. Ce cadre n'existe plus, et il est loin d'être prouvé qu'il soit possible en ce domaine de mettre la charrue avant les bœufs.

La seconde de ces deux difficultés de fond est que, pour être signé ou à tout le moins appliqué, tout accord sur le contrôle des armements doit reposer sur la certitude, pour les deux parties, de pouvoir en vérifier le respect. Or ces possibilités de vérification, aléatoires aujourd'hui déjà, seront demain encore amoindries par les progrès technologiques.

Les pressions sur le Nicaragua

En Amérique centrale, quoi qu'en aient dit les démocrates durant la campagne et malgré l'ardent désir qu'en ont les ultraconservateurs du Parti républicain, il serait très étonnant que M. Reagan engage directement l'armée américaine au Nicaragua pour y renverser le régime sandiniste. Les GI's n'y seraient, en effet, pas aussi bien accueillis qu'à la Grenade, et une guerre prolongée serait très difficilement acceptable pour l'opinion américaine. Il est, en revanche, certain que le président cherchera à obtenir de nouveaux crédits – actuellement suspendus par le Congrès – pour la guérilla contre-révolutionnaire et que Washington continuera de tout faire pour asphyxier un régime d'extrêmegauche regardé comme le second pion soviétique dans la région.

Là aussi, pourtant, M. Shultz (qui n'était pas donné partant à la veille de l'élection) plaide pour la souplesse et voudrait, contrairement à d'autres personnalités de l'administration, tenter de négocier un accord politique avec les sandinistes. Pour vraiment faire accepter cette idée à la Maison Blanche, il lui faudra – c'est tout le problème – mettre la barre si haut vis-à-vis de Managua, que, malgré l'éclaircie au Salvador, la crise centraméricaine est destinée à durer.

Pour ce qui est du Proche-Orient, enfin, où la diplomatie de M. Reagan avait sous le premier mandat connu son plus grand fiasco, quelques fragiles perspectives nouvelles se sont ouvertes ces deux derniers mois. L'arrivée de M. Pérès à la tête du gouvernement israélien, le rapprochement entre l'Egypte et la Jordanie, la crise économique de l'Etat juif surtout, qui donne à Washington des moyens de pression sur Jérusalem, ont en effet redonné une marge de manœuvre aux Etats-Unis.

M. Reagan – il l'a récemment répété en recevant M. Pérès à Washington – compte toujours essayer de relancer son plan de paix de septembre 1982, qui prévoit la création, dans les territoires occupés, d'une entité palestinienne en association avec la Jordanie. Ce plan, dont les qualités sont certaines, n'est officiellement accepté par personne dans la région, mais si, dans un premier temps, les Etats-Unis parvenaient, comme ils s'y emploient discrètement, à faciliter un accord israélo-syrien sur le retrait du Sud du Liban, ce succès constituerait une base de départ.

Trois autres problèmes plus circonscrits, mais en des points « chauds » pourraient encore se poser rapidement à M. Reagan : aux Philippines et au Chili, où des dictateurs, amis encombrants, mais à courte vue rassurants, des Etats-Unis, sont aux prises avec des oppositions chaque jour plus larges ; enfin, la question du protectionnisme, en faveur duquel la pression de l'industrie lourde américaine va croître. Il y a potentiellement là une sérieuse pomme de discorde entre les Etats-Unis et leurs alliés, qui, par ailleurs, ne voient pas d'un bon œil les projets de missiles antimissiles, dont ils craignent l'effet déstabilisateur.

B. G.

Un grand-père de rêve

Washington. – Le président que les Américains viennent de réélire est un homme sympathique. De Gaulle ou Churchill en imposaient. Einsenhower avait le prestige d'un grand soldat. Kennedy séduisait (ou horripilait), mais par une grâce qui n'est pas celle de chacun. M. Ronald Reagan, lui, a tout simplement la sympathie de ses concitoyens.

Tel jour, où il tient une conférence de presse à la Maison Blanche, il donne la parole à une journaliste noire. Surprise, elle est d'autant plus émue qu'elle bout de colère contenue. Sa question est un réquisitoire contre la politique du président, qui pourrait sèchement tirer profit de cette maladresse. Visage incliné, il regarde, au contraire, son accusatrice avec une affection si intense, puis un étonnement si douloureux, qu'il pourrait presque se dispenser de répondre. Pour des millions de téléspectateurs – pour tous ceux au moins qui ne connaissent pas dans leur quotidien ce dont parlait la journaliste – tous les traits du président crient à eux seuls qu'il ne fait que le bien et sa gentillesse en est la preuve.

Pure habileté d'acteur ? Peut-être. Peut-être pas. Personne ne le sait, sauf lui-même, et le fait est que cette gentillesse, composée ou pas, imprègne chaque regard, chaque geste de Ronald Reagan.

Qu'il apparaisse sur l'écran de télévision, reçoive dans le bureau ovale, serre des mains dans une soirée de deux mille personnes, il semble s'adresser à chacun directement, et personne n'y est totalement insensible. Quand on le voit sur la piste d'envol, partir, petite valise à la main, en week-end à Camp David, et régler ses pas sur ceux de Nancy, menue dans son ombre, on voit un mari fort et tendre, aimant et aimé. Certains peuvent trouver l'image par trop sucrée ou bien trop belle pour être vraie – elle plaît à l'immense majorité.

Et puis, il y a les grands jours. Lorsque M. Reagan vient parler à l'Amérique horrifiée de l'affaire du Boeing sud-coréen, il est, dans l'émotion, l'indignation à peine retenue, l'expression même de

De notre correspondant

chaque Américain – et de toute personne normalement constituée. Lorsqu'il prononce en janvier dernier, à la veille d'annoncer sa candidature, l'annuel discours sur l'état de l'Union, il est (à n'en pas douter) heureux d'être là, dans les ors du Congrès, à dire que l'Amérique est *« de retour dressée de toute sa taille »*.

On peut, là encore, trouver cette grandiloquence creuse, mais on ne peut sous-estimer ce bonheur de M. Reagan dans la fonction présidentielle, car c'est à cette aune – plus rassurante que le visage défait de M. Carter – que les Américains jugent de l'état de leur pays. Evidemment, lorsque si peu de temps après avoir proclamé ce *« retour de l'Amérique »*, M. Reagan retire piteusement, sous la pression de la petite Syrie, les marines de Beyrouth où ils défendaient, disait-il, les *« intérêts vitaux »* des démocraties occidentales, le contraste est saisissant. Cela ne choque pourtant aucun Américain ou presque, car tout l'électorat, et celui de M. Reagan en tête, souhaitait ce retrait. Sympathique, M. Reagan sait aussi faire passer ses intérêts politiques avant toute chose, et son intérêt est de continuer à être aimé.

Une vieillesse réussie

L'Amérique aime le mélange de ses rides et de sa taille alerte, car il y a une réussite dans cette vieillesse là. Elle aime que son président soit aussi à l'aise dans l'apparat le plus lourd que torse nu, en train de faire du sport, car M. Reagan est à la fois *« présidentiel, et comme vous et moi »*. Elle aime qu'il n'ait aucun complexe à se reprendre, à brusquement dire le contraire de ce qu'il veut dire ou à confondre deux capitales latino-américaines, car cela authentifie sa bonhomie. Elle aime enfin qu'il ait toujours le mot pour rire, car qui ne préfère les gais lurons aux rabat-joie ?

L'Amérique aime tellement M. Reagan, qu'elle lui pardonne tout. Il peut, dans l'évident souci d'éviter des questions auxquelles il ne saurait pas répondre, n'avoir tenu que vingt-sept conférences de presse sous son premier mandat, soit infiniment moins que sous ses pédécesseurs. Il peut, dans le même temps, prêcher avec fougue les *« valeurs familiales traditionnelles »*, être le premier président divorcé et remarié aux Etats-Unis, et ne guère voir ses enfants. Il peut avoir tonné avant 1980 contre les déficits budgétaires et en avoir accumulé un d'une taille sans précédent. Il peut affirmer, sans être cru, qu'il n'augmentera pas les impôts, et être applaudi de nier l'évidence. Il peut faire toute une campagne électorale en se contentant de se montrer, d'être lui-même, et être réélu.

Il a pu, en bref, si bien échapper en quatre ans à toutes les difficultés, qu'il a été surnommé le président « Téflon » car, sur lui non plus, rien n'attache jamais. Au début de son premier mandat, quand l'économie était au plus bas, et que sa présidence démarrait mal, un attentat providentiel lui donne la sympathie de chacun et l'aura des miraculés. Quand deux cent cinquante marines sont tués dans un attentat à Beyrouth, un semblant de coup d'Etat à la Grenade lui donne l'occasion d'aller faire applaudir l'armée américaine dans les Caraïbes et de profondément flatter l'orgueil national.

Après dix années de crise, l'inflation a été jugulée, l'économie a redémarré, et que le chômage ne soit jamais que retombé à son niveau de 1980 ne change rien à l'euphorie (presque) générale : le chômage recule au lieu de croître.

M. Reagan a de la chance, du talent, et une image – celle d'un grand-père de rêve – peut-être passéiste, aux manières sans doute surannées et à la mémoire certainement défaillante, mais qui sait, quand tout soudain va trop vite, offrir le repos d'une maison dont l'ordre est une permanence. Tout pour l'Amérique avait été trop vite depuis l'élection de John Kennedy. Et M. Reagan – comme premier prix de camaraderie, ou comme président (la réponse en sera donnée par le second mandat) – a été réélu.

B. G.

LES ÉLECTIONS



La mobilisation des électeurs

De notre correspondant

Washington. — Les démocrates avaient placé, cette année, de très grands espoirs dans la mobilisation des électeurs, en pourcentage constamment moins nombreux depuis 1960 à prendre part à l'élection présidentielle. Alors qu'il y a vingt-quatre ans, 62,8 % des citoyens en âge de voter s'étaient rendus aux urnes pour donner à John Kennedy sa courte victoire sur M. Nixon, seuls 52,6 % d'entre eux avaient, en 1980, jugé digne d'un bulletin la bataille opposant M. Carter et M. Reagan.

Il y avait donc là un immense réservoir de voix inexprimées dans lequel les démocrates pensaient pouvoir puiser à leur bénéfice, puisque les abstentionnistes appartiennent souvent aux minorités ou aux couches sociales défavorisées. Facilités par l'enthousiasme que la candidature de M. Jackson avait, avant l'été, suscité dans la communauté noire, les efforts des partisans de M. Mondale avaient cependant été contrebalancés par une efficace riposte des républicains. Dans cinq des Etats du Sud, notamment (Louisiane, Caroline du Nord, Floride, Kentucky et Caroline du Sud), l'inscription sur les listes de près d'un million et demi de nouveaux électeurs blancs avait répondu à celle de quelque 420 000 nouveaux électeurs noirs. Compte tenu de la très forte polarisation raciale de cette région, c'est pour les républicains que le solde avait, au bout du compte, été bénéficiaire.

3 % d'inscrits en plus

Dans le Nord-Est et le Centre-Ouest, les électeurs démocrates potentiels étaient, en revanche, plus nombreux que les républicains parmi les nouveaux inscrits, mais cet avantage était largement annulé par les Etats de l'Ouest, où la situation était inverse.

Au total, concourant ensemble et à grands frais au développement de l'esprit civique, démocrates et républicains avaient, estimait-on avant le scrutin de mardi, fait passer le pourcentage des inscrits à 73 % contre 69,8 % en 1980. Si cela avait donné, (en fin de compte, des atouts supplémentaires à M. Reagan, c'est qu'aux campagnes du pasteur Jackson avaient répondu celles des fondamentalistes protestants et que les nouvelles générations penchaient massivement du côté républicain.

B. G.

Même des sans-abri...

New-York *(AFP)*. — Un banc public, les marches de la poste, la gare, Central Park : ce sont quelques-unes des adresses communiquées au bureau des élections de New-York par des sans-abri qui devaient ainsi pouvoir voter, pour la première fois.

Le bureau des élections de la ville a annoncé que quatre cent dix personnes sans abri ont pu s'inscrire sur les listes électorales de la ville avant la date limite du vendredi 26 octobre.

Au début du mois dernier, un juge fédéral avait estimé que, comme n'importe quel citoyen, les personnes sans domicile avaient le droit constitutionnel de voter, les seules conditions requises étant qu'elles puissent fournir ce qui pourrait passer pour une adresse permanente ainsi qu'une adresse postale.

Sur les quelque vingt-cinq mille sans-logis new-yorkais, quatre cent dix ont donc rempli les formulaires officiels, utilisant notamment comme adresse postale la Coalition des sans-abri (Coalition of the Homeless) et étaient donc en mesure, eux aussi, de choisir entre MM. Reagan et Mondale...

L'« effet Ferraro » n'a pas joué

Mme Geraldine Ferraro ne sera pas la première femme vice-président (e) des États-Unis. Détendue et souriante, la colistière de M. Mondale a accueilli sa défaite sans tristesse ni rancœur. Très *fair play*, elle a même tiré son chapeau à M. Reagan et au vice-président Bush, qui pourtant ne l'avait pas ménagée. « *Ils ont mené une campagne habile* », a-t-elle dit.

La présence de la représentante du district de Queens, l'un des cinq « *boroughs* » de New-York, sur le « ticket » démocrate aura-t-elle fait avancer la cause des femmes ? Mme Ferraro le pense. « *Même si nous n'avons pas gagné cette lutte pour la présidence, nous avons lancé une nouvelle bataille, celle pour l'égalité des sexes. Et cette bataille, nous l'avons gagnée* », a-t-elle déclaré en rendant hommage à M. Mondale pour avoir fait ce choix. « *Cette porte*, a-t-elle ajouté, *ne sera jamais refermée.* »

Voire. A l'intérieur même du Parti démocrate, la désignation de Mme Ferraro sur le « ticket » présidentiel n'avait pas fait l'unanimité.

Dans la compétition entre les différents *lobbies*, certains pensaient que les féministes, bien organisées, accrocheuses et préparées depuis de longs mois à cette bataille, avaient exercé sur le candidat démocrate un chantage trop insistant. C'est, en particulier, ce que n'étaient pas loin de penser les dirigeants noirs, y compris d'organisation féminines, groupés autour du révérend Jackson, adversaire malheureux de MM. Mondale et Hart dans la course à l'investiture démocrate.

D'autres, se référant à l'histoire, observaient que c'était une erreur de la part du candidat Mondale de ne pas se donner un colistier sudiste. Le fait que, de surcroît, une femme figure sur le « ticket », faisaient-ils valoir, contribuerait encore davantage à détourner les électeurs démocrates des Etats du Sud vers M. Reagan.

M. Bert Lance, ancien collaborateur de M. Jimmy Carter, qui avait été écarté de l'entourage de M. Mondale, en raison de démêlés financiers déjà anciens, n'a pas été long à s'exprimer en ce sens, rompant le premier l'unanimité de façade des démocrates.

Porter le chapeau

Mieux intentionnés, d'autres, enfin, avaient cependant accueilli la désignation de Mme Ferraro avec quelque crainte. Vous verrez, disaient-ils, si nous perdons, on fera porter le chapeau à Gerry (Ferraro) et la cause des femmes en prendra un coup.

L'« effet Ferraro », sur lequel comptait M. Mondale, ne semble pas, en tout cas, avoir joué comme il l'espérait. Les femmes ont donné leur voix en plus grand nombre à M. Reagan qu'à M. Mondale, même si leur enthousiasme pour le président sortant n'a pas égalé celui des hommes.

Selon un sondage effectué à la sortie des bureaux de vote par la chaîne de télévision NBC et portant sur huit mille personnes, 16 % des électeurs interrogés ont déclaré qu'ils avaient eu plus tendance à voter démocrate en raison de la présence de Mme Ferraro, mais 26 % ont exprimé un avis contraire. 55 % ont indiqué que le choix d'une femme ne faisait pour eux aucune différence.

Si sa décontraction naturelle lui avait valu de démarrer la campagne avec entrain, Mme Ferraro avait montré sur la fin des signes de découragement. Malgré les foules qu'elle drainait sur son passage, elle était éprouvée par les questions qu'elle avait dû affronter concernant sa situation financière et celle de son mari et dont elle s'était pourtant bien sortie.

Fin octobre, des allégations d'un quotidien new-yorkais impliquant ses parents dans une affaire de jeu illégal à la fin de la guerre l'avaient fait fondre en larmes.

Elle avait alors confessé que, si elle avait su à l'avance les attaques dont elle serait l'objet, elle n'aurait peut-être pas accepté de se lancer dans cette bagarre, où elle a, assurément, pris beaucoup de coups, faisant front le plus souvent avec punch et beaucoup de classe.

MANUEL LUCBERT.

Reaganiens contre libéraux à la Cour suprême

De notre correspondant

Washington. — Nommés à vie, les neuf membres de la Cour suprême des États-Unis n'en sont pas moins mortels, et cette banale réalité pourrait bien avoir autant d'importance que les chiffres sortis des urnes.

Le 21 janvier prochain, date officielle du début du second mandat de M. Reagan, cinq d'entre eux seront vieux de plus de soixante-seize ans. Il se peut que tous restent parfaitement alertes au-delà de 1988 et écartent la tentation de la retraite, mais si M. Reagan avait à nommer des successeurs à trois seulement d'entre eux, le reaganisme pourrait alors se perpétuer longtemps après lui.

Dernière instance du système américain, la Cour suprême joue en effet un rôle primordial dans l'évolution du droit, et, donc, de la société américaine. Ses arrêts de 1954 déclarant contraire à la Constitution la ségrégation raciale dans les établissements scolaires ont ainsi non seulement ouvert la voie à la disparition de la ségrégation tout court, mais favorisé aussi le développement, au début des années 60, du mouvement des droits civils. Sans ces arrêts, les Etats-Unis n'auraient pas aujourd'hui — trente ans plus tard — le même visage.

Des reculs

Plus récemment, c'est également la Cour suprême qui a reconnu (en 1973) le droit d'une femme à interrompre sa grossesse ou interdit (en 1962) l'organisation de prières dans les écoles publiques ou encore décidé (en 1966) qu'avant d'interroger un suspect la police doit l'informer qu'il a le droit de ne pas répondre et de demander un avocat. Comme bien d'autres encore jugées trop libérales, ces décisions sont contestées par le parti de M. Reagan qui entend bien revenir sur elles.

Au cours de son premier mandat, le président n'a eu l'occasion de nommer qu'un seul membre de la Cour suprême, Mme Sandra O'Connor, première femme à en faire partie. Succès du féminisme, cette innovation n'en a pas été un pour le libéralisme car, aussi talentueuse que conservatrice, Mme O'Connor (cinquante-quatre ans) a déjà su — aidée il est vrai par l'air du temps — modifier beaucoup l'état d'esprit de la Cour. Formant tandem avec M. Rehnquist (soixante ans), l'un des trois juges désignés par M. Nixon, elle a souvent convaincu le « centre » de la Cour, constitué de M. Burger (soixante-dix-sept ans), qui la préside, et MM. White (soixante-sept ans) et Powel (soixante-dix-sept ans).

L'année dernière, les droits des suspects et des accusés ont, en conséquence, légèrement reculé au profit de ceux de la police, tandis qu'était érodé le strict respect de la séparation Eglise-État et qu'étaient retardés les programmes favorisant l'embauche des Noirs. Grâce à deux centristes plus modérés, MM. Blackman (soixante-quinze ans) Stevens (soixante-quatre ans), les deux libéraux, MM. Brennan (soixante-dix-huit ans) et Marshall (soixante-seize ans) ont cependant pu contenir jusqu'à maintenant l'influence de Mme O'Connor.

Equilibre menacé

Que M. Reagan puisse lui donner un nouvel allié, et c'en serait fini de ce précaire équilibre. Qu'il lui en donne, après, deux de plus, et il y aura une majorité reaganienne à la Cour, qui pourrait se maintenir jusqu'au tournant du millénaire et laisser à l'Amérique une empreinte plus profonde encore.

« *Nous réaffirmons,* dit la plate-forme républicaine, *notre soutien à la nomination à tous les niveaux de l'appareil judiciaire, de magistrats qui respectent les valeurs familiales traditionnelles et le caractère sacré de la vie humaine innocente.* » Il est précisé « *innocente* », car, si les républicains veulent, entre autres, faire interdire à nouveau l'avortement, ils souhaitent aussi que soient réduites les possibilités de recours procéduriers permettant de retarder l'exécution des condamnés à mort.

B. G.







AUX ÉTATS-UNIS

NUITS AMÉRICAINES

SUR LES ANTENNES FRANÇAISES

Les deux Amériques

Fière Amérique ! Puissante Amérique ! On les aura entendus, ces qualificatifs, la nuit dernière, sur nos antennes. On en était gêné pour les médias français.

Ceci dit, ce fut une nuit riche en informations. On n'avait que l'embarras du choix, surtout entre TF 1 et France-Inter, qui nous ont proposé de vivre, en continu, la dernière phase des élections. Une nouvelle station sur la bande FM parisienne, *89 FM*, en a fait autant, à sa manière : elle a diffusé tous ses reportages et commentaires en langue anglaise (avec coupures en français pour les auditeurs parisiens), à l'intention des Américains vivant à Paris. Quatre reporters ont sillonné toute la nuit la capitale à la rencontreq des citoyens de la grande Amérique, les interrogeant sur l'événement. Dans les jours à venir, *le Monde*, sollicité par *89 FM* (qui vient aussi de signer un accord avec Europe 1), lui apportera sa participation en émissions spécifiques.

Américanisé, le studio de TF 1. Dès 20 heures, on était dans le bain, il suffisait de regarder le sigle de la chaîne, habillé de l'emblème de la bannière américaine, mais aussi de le découvrir sur un panneau lumineux au sommet d'un gratte-ciel de Time Square, à New-York. L'accord conclu entre TF 1 et ABC pour cette soirée exceptionnelle a bien porté ses fruits.

Yves Mourousi, Dominique Bromberger et Simon Serfaty dirigeaient les opérations dans ce cadre typique d'outre-Atlantique : ballons, carte géante des États-Unis, drapeaux, grands portraits des deux candidats aux côtés de leurs « seconds » respectifs et mur d'images où s'inscrivaient, à la vitesse d'un éclair, les résultats locaux.

Quatre personnalités (1), entourant les animateurs de Cognacq-Jay, ont commenté les résultats, au fur et à mesure qu'*ils « tombaient »*, ainsi que les reportages réalisés par les correspondants de TF1. Passionnant, entre autres, celui qui nous a fait découvrir Charleston, au cœur du *« vieux »* Sud. On savait que c'était la ville de Scarlett, l'héroïne d'*Autant en emporte le vent*. On savait aussi que dans cette région du pays, se perpétuait, aujourd'hui encore, une forme de ségrégation. Mais on a eu un choc en voyant le phénomène se concrétiser sous nos yeux et en constatant par exemple que dans la *« moderne et puissante »* Amérique de la fin du vingtième siècle, les petits enfants blancs se réservent les écoles privées tandis que leurs petits camarades noirs sont relégués dans les établissements publics. Et on a été plus saisi encore lorsqu'on a vu des églises pour noirs et d'autres pour blancs...

Du coup, on est redescendu sur terre. On a écouté d'une tout autre oreille les apologistes de l'Amérique justifier devant nous le raz-de-marée reaganien. Et on a poussé un soupir de soulagement, quand, enfin, un correspondant de l'*International Herald Tribune*, à Paris, a rompu ce concert d'éloges en soulignant que le nouveau succès de Reagan *« allait tout de même poser un problème à l'Europe et que le défi déjà lancé par les États-Unis à notre continent irait en s'accentuant dans les quatre ans à venir »*.

Une nuit bien remplie pour les couche-tard — ils ne devaient pas être nombreux, — qui se prolongeait, ce mercredi matin (pour les lève-tôt), puisque TF1 installait son antenne, dès 7 heures, à l'ambassade des États-Unis à Paris.

ANITA RIND.

(1) MM. John Maresca, ministre conseiller de l'ambassade des États-Unis, William Schoenfeld, doyen de l'université de Californie à Irvine, Michel Freyche, président de la Banque française du commerce extérieur, et Pierre Lellouche, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales.

DE PARIS A MARSEILLE

Bourbon et grosses caisses

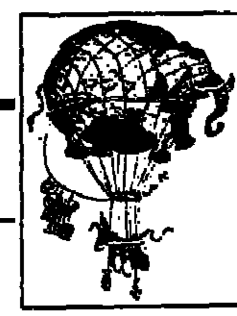
Tradition respectée et honneur sauf : une fois encore, comme cela s'est toujours produit tous les quatre ans depuis 1924 — exception faite pour les années de guerre et pour 1976, où Gerald Ford avait été donné vainqueur de Jimmy Carter, — les clients du Harris Bar de la rue Daunou, le plus célèbre lieu de rendez-vous américain de Paris, ont « voté » juste. Une bonne douzaine d'heures — décalage horaire exige — avant que soient proclamés, de l'autre côté de l'Atlantique, les résultats officiels, six cent un clients du Harris avaient mis leur bulletin dans l'urne du *« straw vote »*, ce « vote de paille » dont le dépouillement devait donner trois cent soixante-sept voix à Ronald Reagan et deux cent trente-quatre seulement à son adversaire. Comme à l'accoutumée, on s'est bousculé, piétiné, congratulé entre deux tournées de bière ou de bourbon du Kentucky.

Au Royal Monceau, avenue Hoche, l'ambiance était tout autre. Les sept cents invités de l'ambassade des Etats-Unis, de la chambre de commerce américaine et de l'American Express, triés sur le volet, regardaient d'un œil distrait les écrans de télévision mis en batterie ici et là. Rue Pierre-Charron, le club de l'American Legion, d'ordinaire plus animé en pareille circonstance, vivait une soirée *« comme les autres »*, au dire du portier, tandis que les restaurants américains de la capitale n'avaient à faire face qu'à une affluence à peine supérieure à celle des soirées ordinaires.

Le « clou » de la nuit, c'est *Paris-Match* qui l'avait planté, en offrant à ses invités, de Michèle Morgan à Alain Delon, en passant par Georges Fillioud, Gérard Depardieu ou Yannick Noah, rien de moins que l'Opéra de Paris. Quatre-vingt-cinq récepteurs de télévision dans le foyer du palais Garnier, Dionne Warwick chantant sur la scène désertée par le corps de ballet, beaucoup de champagne, de foie gras et de beau monde, tous les ingrédients d'une soirée de gala réussie étaient là, le « mondain » l'emportant nettement sur le « politique ».

A 7 heures du matin, l'ambassadeur des États-Unis reprenait le relais en offrant un petit déjeuner dans les locaux récemment restaurés de l'hôtel de Talleyrand, rue Saint-Florentin, où se trouve le service des visas. Ce n'étaient pourtant que micros et caméras recueillant les impressions, nécessairement convergentes, de l'ambassadeur et de ses invités.

La province n'était pas en reste. A Marseille, pour la première fois, une nuit des élections américaines rassemblait au Centre méditerranéen du commerce international un millier de personnes, dont une large majorité de jeunes. A Lyon, enfin, un grand hôtel de la banlieue accueillait une foule estimée à quatre mille personnes.



A WASHINGTON

« Quatre ans de plus ! »

Correspondance

Washington. — Les uns riaient aux larmes, les autres pleuraient de vraies larmes... Mais tous arboraient fièrement la bannière étoilée dans les deux grands hôtels de la capitale, où ils s'étaient rassemblés dans l'attente des résultats.

Les républicains, anticipant sur la victoire, avaient invité le Tout-Washington et les diplomates étrangers. Organisation parfaite, buffet abondant, généreusement arrosé. Tout concourait à une atmosphère d'euphorie. Une foule dense, mais relativement distinguée, saluait par des murmures chaque succès du président Reagan dans les divers Etats qui apparaissaient l'un après l'autre sur une grande carte des Etats-Unis. Mais la fièvre montait...

Une immense clameur couvrit la voix des journalistes de la télévision annonçant que M. Reagan avait franchi la barre fatidique des deux cent soixante-dix mandats de grands électeurs, lui assurant la victoire. Tout le monde s'en alla agitant des drapeaux et scandant le mot d'ordre de la campagne : *« Four more years, Four more years »*... (quatre ans de plus). Partout, on se congratulait, on s'embrassait. Les plus jeunes commencèrent à danser au rythme d'un orchestre bruyant.

Quelques rues plus bas, les démocrates écoutaient en silence les chiffres inexorables de leur défaite. Ils s'y attendaient, mais beaucoup croyaient encore à un miracle... La foule hétéroclite, à l'image du parti, réunissait des Noirs, des Portoricains, de très jeunes et de plus vieux, se réjouissait bruyamment du succès de M. Walter Mondale dans le district de Columbia. Bref, c'était la déprime mais pas l'abattement. Lorsque, groupés autour des récepteurs de télévision, ils entendirent leur candidat annoncer sa défaite, beaucoup ne purent maîtriser leur émotion. Les hommes avaient les larmes aux yeux, de jeunes femmes pleuraient. Puis l'orchestre se remit à jouer, des couples s'engagèrent dans une *breakdance* désespérée. D'autres allèrent chercher la consolation dans le whisky, mais à leurs frais... Le Parti démocrate n'est pas pour rien le parti des sous-privilégiés...

HENRI PIERRE.

A NICE

Médecin – Reagan, même combat

De notre correspondant régional

Nice. — Flonflons, majorettes, vidéo-clips, badges et canotiers : dans une « ambiance de convention », Nice, l'espace d'une nuit, a vécu à l'unisson de l'élection présidentielle américaine. La Côte d'Azur est, il est vrai, la région de France où les citoyens américains sont les plus nombreux (environ trois mille).

Nice avait aussi une raison supplémentaire de fêter l'événement, puisque son maire (RPR), M. Jacques Médecin, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, est marié depuis 1979 à une Californienne, Mme Ilene Joy Graham, petite-nièce du créateur des produits Max Factor. L'épouse de M. Médecin étant la présidente du comité Reagan sur la Côte d'Azur, et le maire de Nice avouant lui-même un *« respect profond et amical »* pour le président sortant américain, la politique et les sentiments se rejoignaient en la circonstance.

Les Niçois se sont bousculés aux portes du nouveau palais des congrès de la ville, qui servait de cadre à la manifestation. Une affluence estimée par les organisateurs (1) à près de six mille personnes, et dont les premiers étonnés ont été les invités américains eux-mêmes, au nombre d'une centaine seulement, passés presque inaperçus. *« Une soirée comme celle-là, dans un pays socialiste, c'est incroyable ! »*, s'extasiait la secrétaire de l'Amecican Legion de la Côte d'Azur.

La puissante association des Amis du maire avait su mobiliser ses adhérents, et Nice n'est guère socialiste... *« On est venu pour notre maire, il est pour Reagan, nous aussi »*, expliquaient sans ambages plusieurs participants.

Pour Ilene Médecin, M. Reagan est *« un homme qui tient ses promesses »*, alors que Mondale, lui, a commis la *« stupidité »*, du temps de M. Carter, de fermer, en mai 1980, le vénérable consulat général des Etats-Unis à Nice (2). C'est elle qui a *« suggéré »* à son époux d'offrir aux Niçois cette fête des élections américaines.

Paradoxe : le maire de Nice était, lui, à Washington. On attend longtemps ses commentaires d'*« élu et d'ancien journaliste »*, à l'occasion d'un des cinq duplex établis pendant la soirée avec la capitale fédérale. Vers 2 heures, enfin, M. Médecin parle : *« On a assisté aujourd'hui à une révolution... »*

GUY PORTE.

(1) La ville de Nice, conjointement avec l'hebdomadaire *Magazine Hebdo* et la radio locale médeciniste, Radio-Baie des Anges.

(2) Ouvert en 1860, le consulat des Etats-Unis à Nice est l'une des plus anciennes représentations diplomatiques américaines en France. Il a été rouvert en septembre 1983, après une série d'interventions de Mme Médecin et du maire de Nice auprès du Congrès américain.





LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

Parmi les réactions

La réélection du président Reagan n'a constitué de surprise pour personne, mais elle a été annoncée et commentée de façon très diverse dans les capitales étrangères.

● A MOSCOU, elle n'a pas donné lieu à commentaire, et la première déclaration du chef de l'exécutif américain réélu sur l'opportunité d'une rencontre rapide avec la direction soviétique n'a pas été annoncée. Tass et la radio soviétique ont rendu compte pendant la nuit de l'évolution du scrutin.

● A PÉKIN, l'agence Chine nouvelle explique le triomphe du président Reagan : *« L'économie se redressant, l'inflation et le chômage régressant à l'intérieur, à l'extérieur la position américaine face à l'Union soviétique s'étant relativement améliorée, le sentiment général, parmi les électeurs, était qu'il valait mieux garder le cap que de faire tanguer le bateau pour le moment... »*

● A MANAGUA, nous indique notre envoyé spécial Marcel Niedergang, les dirigeants sandinistes, conscients que cette réélection représente pour eux des difficultés accrues, estiment que *« tout indique que Washington veut se débarrasser du sandinisme »*. Ils sont convaincus que leur meilleure défense est *« la volonté du peuple nicaraguayen de se défendre contre une éventuelle agression extérieure »* et soulignent que, depuis les élections du 4 novembre, leur légimité *« ne saurait plus être discutée »*.

● AU PROCHE-ORIENT, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour protéger les ambassades américaines dans certaines capitales, notamment à Amman et à Beyrouth. Le Jihad islamique, organisation qui a revendiqué les principaux attentats anti-américains au Liban, avait déclaré, le 15 septembre, qu'un *« coup douloureux »* serait porté au président Reagan avant les élections. Il a réitéré ses menaces contre les cibles américaines au Liban, mercredi.

● EN ÉGYPTE, le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Maguid, a salué la victoire du président américain et exprimé l'espoir que, *« désormais, la situation au Proche-Orient recevra toute son attention »*. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Gali, a dit s'attendre, pour sa part, à ce que M. Reagan relance son plan de 1982 prévoyant l'autonomie interne pour les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, en association avec la Jordanie.

● AU JAPON, le premier ministre, M. Nakasone, a été, mercredi, le premier dirigeant d'un Etat industrialisé à adresser ses *« chaleureuses félicitations »* au président Reagan. Mme Thatcher n'avait pas encore commenté, mercredi, les résultats des élections américaines, mais elle avait déclaré, mardi, que *« des tâches en suspens »* devraient reprendre au lendemain de ce scrutin, *« en particulier celle qui concerne la réduction des tensions entre l'Est et l'Ouest »*. Elle avait annoncé devant la Chambres des communes la venue, à Londres, avant Noël de MM. Gorbachev et Gromyko.

● EN ESPAGNE, nous indique notre correspondant, la nouvelle de la réélection de M. Reagan a été accueillie sans déplaisir particulier dans les milieux officiels. L'orientation atlantiste prise par le gouvernement de M. Gonzalez, qui s'est clairement prononcé pour le maintien de son pays dans l'OTAN, est cependant mal reçue par de larges secteurs du Parti socialiste et de l'opinion.

M. BARRE : une manifestation profonde de confiance

« Le succès du président Reagan est total », nous a déclaré M. Raymond Barre, mercredi matin 7 novembre. Pour l'ancien premier ministre, *« il s'agit d'une manifestation profonde de confiance de l'opinion publique américaine en son président, dont le rôle essentiel aura été de rendre aux Etats-Unis la confiance et l'optimisme qu'ils avaient perdus dans la dernière décennie »*. *« Cette victoire,* a estimé M. Barre, *donne au président des Etats-Unis l'autorité nécessaire pour conduire sa politique, même s'il ne dispose pas d'une majorité à la Chambre des représentants. Le poids de l'opinion publique est suffisant pour que le président puisse rallier, à la Chambre des représentants et au Sénat, les voix nécessaires pour conduire son action. »*

M. Barre a ajouté : *« J'espère qu'au cours de son deuxième mandat le président Reagan parviendra à assurer à l'économie américaine une croissance satisfaisante dans la stabilité des prix, qu'il réussira à réduire le déficit budgétaire, dont les conséquences peuvent être sérieuses pour l'économie américaine comme pour l'économie internationale. J'espère que le dollar, qui est indiscutablement à l'heure actuelle la monnaie internationale, bénéficiera de la plus grande stabilité, indispensable au développement harmonieux des échanges internationaux. »*

Mme CRESSON : la « montée alarmante » du protectionnisme américain

Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, qui commentait, mercredi matin 7 novembre sur Europe 1, les résultats des élections américaines, a exprimé son inquiétude devant la *« montée alarmante »* du protectionnisme américain, et dit son espoir de voir le président Reagan faire baisser les taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Mme Cresson a souligné qu'entre la France et les Etats-Unis, *« sur le plan politique, sur le plan de l'analyse stratégique, tout est clair, il n'y a pas de problème, et les relations sont plutôt meilleures que sous l'ancien septennat »*. Mais elle a ajouté : *« Cela ne suffit pas. Le commerce international, ces dernières années, a pris une allure qui est loin d'être toujours satisfaisante. Sous un discours libéral, constamment entendu, se cachent – à peine d'ailleurs – des visées qui ne vont pas dans le même sens. »*

Mme Cresson a souhaité que face à la montée *« alarmante »* du protectionnisme américain, l'Europe se montre très ferme. Elle a expliqué d'autre part que si le dollar baisse, *« cela pénalisera un peu nos exportations, mais cela nous permettra d'investir plus facilement pour acquérir les réseaux de distribution dont nous avons besoin »*...

A LA VEILLE DU SCRUTIN

M. Gromyko avait dressé un bilan négatif des relations entre Moscou et Washington

De notre correspondant

Moscou. – En raison du décalage horaire et sans doute aussi pour éviter de donner une trop grande importance à un événement jugé à la fois déplorable et inévitable, la presse soviétique ne publie, ce mercredi 7 novembre au matin, aucun commentaire sur la réélection triomphale de M. Ronald Reagan. Les journaux consacrent tous leur première page aux cérémonies du soixante-septième anniversaire de la révolution d'Octobre. L'agence Tass s'est contentée d'une brève dépêche indiquant que *« le dépouillement du vote se poursuivait aux Etats-Unis »* et que, *« selon des données partielles, 58 % des votants avaient accordé leur suffrage à Ronald Reagan, et 41 % à Walter Mondale »*. Ce dernier *« a dit reconnaître sa défaite »*, ajoute l'agence soviétique.

Le Kremlin avait largement anticipé la réélection de M. Reagan en lui déléguant, fin septembre, M. Andrei Gromyko, le ministre des affaires étrangères, qui rencontrait pour la première fois le président américain. Tandis que la presse de Moscou avait cessé de présenter M. Mondale de façon plus favorable que M. Reagan, préférant insister sur les inégalités sociales aux Etats-Unis, le caractère de « show » revêtu par la campagne et le nombre élevé prévisible des abstentionnistes.

C'est d'ailleurs M. Gromyko qui a été chargé mardi de prononcer le discours d'usage au cours de la cérémonie qui se tient traditionnellement au Kremlin à la veille du défilé sur la place Rouge, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution. On peut voir dans ce choix un souci de donner à la direction soviétique une image de compétence et de détermination, à l'heure du triomphe du président Reagan.

M. Gromyko, a été comme à son ordinaire, froid et exhaustif. Dans un discours consacré pour moitié à la politique étrangère (ce qui tranche un peu avec l'habitude, la commémoration de la révolution d'Octobre étant surtout un rituel d'autosatisfaction sur les succès intérieurs du *« socialisme réel »*), M. Gromyko a une nouvelle fois accusé les Etats-Unis de menacer la paix par leur recherche de la *« suprématie militaire »*. Il a dressé un bilan très négatif des relations soviéto-américaines depuis le début de l'administration Reagan. *« A présent, ces relations sont désorganisées. Washington a eu recours pour cela à une grosse matraque (...). La confiance a été perdue ces dernières années »*, a-t-il affirmé. L'avenir pourrait-il être plus prometteur ? *« L'URSS,* a ajouté M. Gromyko, *n'a aucune intention hostile vis-à-vis des Etats-Unis* (...). *Elle est prête à négocier sérieusement et franchement pour atteindre des accords de limitation des armements* (...). *Il n'y a pas d'autre choix que la coexistence pacifique. »* Les avertissements habituels ne manquent pas. Moscou, en particulier, continuera à soulever la question des *« nombreuses bases militaires créées par les Etats-Unis dans diverses régions du monde et visant l'URSS et les autres pays socialistes. Tôt ou tard, il faudra mettre fin à cela »*.

Le chef de la diplomatie soviétique a énuméré les diverses propositions du Kremlin en matière de désarmement : gel des arsenaux nucléaires, engagement à ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire, accord sur le non-recours à la force entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie, rejet de la militarisation de l'espace. Il y a ajouté, comme M. Tchernenko l'avait fait dans son interview au *Washington Post*, le 16 octobre, l'appel à la ratification par les Etats-Unis des accords sur la limitation des essais nucléaires souterrains signés au milieu des années 70.

Ambivalence

Dans la première partie de son discours, consacrée à la politique intérieure, M. Gromyko n'a guère innové. La commémoration de la révolution d'Octobre obéit d'ailleurs à des règles strictes et contradictoires : il s'agit à la fois d'affirmer que la *« première révolution socialiste »* du monde a apporté d'un coup le bonheur au peuple soviétique, mais que, d'autre part, il faut perfectionner sans cesse ce qui a été accompli. La même subtilité dialectique (ou l'ambivalence fondamentale de la langue de bois) permet de déclarer qu'il faut *« renforcer la direction de la planification centralisée »* de l'économie, tout en *« étendant les droits et les responsabilités des entreprises et des soviets locaux »*. Décidément centriste en politique intérieure, un domaine qui n'est pas le sien, M. Gromyko a tenu une balance parfaitement égale entre le conservatisme économique hérité de Brejnev, qui semble caractériser M. Tchernenko, et le prudent « réformiste » quelque peu « décentralisateur » dont on crédite le numéro deux, M. Gorbatchev.

La position de ce dernier semble toujours aussi assurée. Son portrait se trouvait immédiatement à côté de celui du secrétaire général sur la façade de la poste centrale, rue Gorki, le seul endroit à Moscou où les visages de tous les membres du bureau politique sont alignés dans un ordre autre qu'alphabétique (M. Tchernenko venant cependant, bien sûr, toujours en premier). On a remarqué, d'autre part, que M. Gorbatchev était entré aussitôt après M. Tchernenko, lors de la cérémonie au Kremlin, et qu'il devisait avec lui en sortant, lui tenant légèrement le bras.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Prochaine visite de M. Gorbatchev en Grande-Bretagne.* – M. Mikhail Gorbatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, se rendra en visite en Grande-Bretagne au mois de décembre, à la tête d'une délégation parlementaire, a-t-on annoncé mardi 6 novembre à Londres. M. Gorbatchev rencontrera à cette occasion Mme Margaret Thatcher et le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffroy Howe. Il sera le plus important dignitaire soviétique à se rendre à Londres depuis Alexei Kossyguine, alors premier ministre, en 1967, et M. Gromyko en 1976. M. Gorbatchev était allé au Canada l'an dernier et en Italie au début de cette année.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Graves incidents sur la côte Est

De graves incidents ont eu lieu la semaine dernière sur la côte atlantique du Nicaragua, à Hanlover, une petite bourgade miskito, nous indique notre envoyé spécial Marcel Niedergang. Ils ont eu lieu peu de temps après le passage dans la région de M. Brooklin Rivera, chef indien, venu négocier avec les autorités de Managua. Dix-neuf policiers armés, membres d'unités spéciales du ministère de l'intérieur, ont disparu. Ils ont très vraisemblablement été enlevés, et peut-être tués, par un groupe de *contras* miskitos de Steadman Fagoth, rival de Brooklin Rivera. Le village a été totalement évacué par sa population. Des renforts gouvernementaux, envoyés le lendemain, ont été sévèrement accrochés par un groupe de contre-révolutionnaires restés sur place.

On compte au moins huit soldats tués et un certain nombre de blessés graves. Les pertes de la Contra ne sont pas connues. Ces informations ont été recueillies sur place par le cinéaste allemand Werner Herzog et son assistant Denis Reichle. Tous deux préparent un film documentaire sur ces Indiens, avec l'accord de Managua – un signe supplémentaire des nouvelles dispositions d'esprit des sandinistes sur cette question.

Du matériel « volant »

Selon des résultats encore partiels des élections du 4 novembre, les sandinistes ont obtenu 68 % des voix, le Parti conservateur démocrate 13,5 % et le Parti libéral indépendant environ 10 %. L'observateur officiel démocrate chrétien du Parlement européen pour ce scrutin, le Belge M. Pol Marck, a déclaré que la consultation avait été *« techniquement correcte »*. Le *New York Times*, en revanche, estime, dans un éditorial, que les élections ont été truquées. Il n'en met pas moins en garde le président Reagan contre la tentation d'une intervention armée américaine au Nicaragua, et plaide plutôt en faveur de pressions diplomatiques et économiques pour éviter la « cubanisation » du régime. Cependant, M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a rapporté, ce mercredi, qu'un navire soviétique transportant du matériel militaire « volant », venait de toucher un port nicaraguayen. Quelques heures plus tôt, un haut fonctionnaire de la présidence avait déclaré que les Etats-Unis soupçonnaient fortement l'Union soviétique d'être sur le point de livrer des avions de combat Mig-21 à Managua. Selon M. Speakes, si le navire soviétique transporte effectivement de tels appareils, Washington considérerait *« certainement cela comme une escalade de la situation »*. L'ambassade du Nicaragua à Washington a démenti la livraison de Mig-21.

Chili

Retour à l'état de siège

(Suite de la première page.)

En fait, l'instauration de l'état de siège a surtout un effet psychologique. Les habitants de Santiago devront rentrer chez eux à minuit au lieu de 2 heures du matin – et ce durant toute la semaine (le couvre-feu était jusqu'à présent levé les vendredis et samedis). Qu'il s'agisse de relégations, d'arrestations à domicile, d'incarcérations dans des établissements autres que des prisons, d'expulsions, de restrictions à la liberté de réunion et d'association, de censure de la presse et de la correspondance, tous ces pouvoirs étaient déjà conférés au chef de l'État par l'article 24 de la partie transitoire de la Constitution de 1980.

L'état de siège prévu dans ce document permet des mesures répressives à la discrétion des généraux commandant des zones. La présence militaire avait été renforcée à Santiago et à Valparaiso ce mercredi matin.

Le général Pinochet a donc les moyens de réduire au silence les partis politiques et les organisations syndicales. En usera-t-il pleinement ? Se trouve-t-on en présence d'un « nouveau 11 septembre » (1973) ? Ou s'agit-t-il avant tout d'une démonstration de force ? On le saura dans les prochains jours. Nul doute cependant que la chasse aux communistes va s'intensifier.

Ce qui a, en revanche, surpris, c'est le maintien de M. Onofre Jarpa à la tête du ministère de l'intérieur. Comment un homme devenu chef du gouvernement pour accélérer le retour à la démocratie peut-t-il ainsi accepter d'être le fossoyeur des maigres libertés conquises il y a un peu plus d'un an, se demandait-on, mardi soir, dans les milieux d'opposition.

Pour les uns, sa démission spectaculaire n'aurait été qu'une mise en scène montée en accord avec le chef de l'Etat pour justifier l'état de siège. M. Jarpa ne s'était-il pas déclaré, lundi, *« impuissant face à la montée du terrorisme et à la collusion entre chrétiens et marxistes »* ? Pour les autres, le ministre aurait réellement songé à quitter le gouvernement et n'aurait accepté de rester à son poste qu'à condition de voir ses pouvoirs élargis.

Quoi qu'il en soit, le général Pinochet, à court terme au moins, gagne sur deux tableaux : il a tourné le dos à la « libéralisation » d'août 1983 tout en conservant un homme politique au poste-clé de l'intérieur. La nomination d'un militaire aurait en effet démontré son isolement dans la société chilienne. Cette manœuvre ne peut cependant pas faire illusion. Le rétablissement de l'état de siège, levé en mars 1978, signifie que onze ans après le coup d'état militaire du 11 septembre 1973, le Chili n'a pas progressé vers le rétablissement d'une vie politique normale.

JACQUES DESPRÉS.



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN AUSTRALIE

Quand un pays s'éprend de son premier ministre

De notre envoyé spécial

Sydney. – C'est un coup de foudre, un vrai... L'Australie opulente et somnolente est tombée amoureuse de son premier ministre, M. Bob Hawke. La campagne électorale en vue du renouvellement, *le* 1er décembre, *de* la Chambre basse et de la moitié des sièges du Sénat lui donne l'occasion d'exprimer ses sentiments.

Est-ce pour tromper son ennui de paradis des classes moyennes ? Le pays tout entier a pour son premier ministre travailliste les yeux de Chimène. Soir après soir, les chaînes de télévision retransmettent les mêmes images touchantes. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, M. Hawke avale des milliers de kilomètres pour tomber dans les bras des mineurs de Perth, de rudes *stockmen* (cow-boys) du désert, ou des collégiennes de Brisbane, venues par classes entières.

« Hello ! Bob, comment va cet œil ? » M. Hawke a reçu il y a quelques jours une balle de cricket en pleine figure, lors d'un match l'opposant à des journalistes.

« Maintenant, ça va, mais tu aurais dû le voir la semaine dernière ! » Et d'éclater de rire, tandis qu'on se bouscule pour toucher son costume ou l'embrasser, comme un koala en peluche. Et déjà il est reparti vers un banquet avec des syndicalistes ou des patrons.

« Plus que de l'admiration, cela confine à l'adoration. A ma connaissance, ce culte de la personnalité est un phénomène unique dans la politique australienne », écrit l'éditorialiste du très sérieux quotidien *The Age.* Alors que le Parti travailliste, selon les derniers sondages, ne rencontre les faveurs que de 50 % des Australiens (contre 40 % à la coalition d'opposition), la cote personnelle du premier ministre caracole autour de 70 %.

Toute l'Australie s'est entichée de cet ancien président du conseil des syndicats, fin négociateur des conflits indénouables. A l'heure où l'ancienne colonie britannique, forte de ses succès sportifs et culturels, découvre une certaine forme de fierté nationale, on aime son accent qui fleure la mine ou le *bush* (buisson) et tourne le dos à Oxford – dont il est pourtant issu. On admire l'ancien et grand buveur de bière – qui a eu, à ce titre, les honneurs du livre Guiness des records – d'avoir su modifier ses joints quand il décida de devenir premier ministre. On est surtout reconnaissant à l'homme du consensus qui, dès son arrivée aux affaires en 1983, convoqua un sommet syndicats-patronat.

Le contraste est cruel avec les applaudissements polis qui accueillent le leader de l'opposition, le libéral Andrew Peacock. Politicien aguerri, orateur honorable, M. Peacock a fort à faire pour ne pas avoir l'air de tenir la chandelle. Sa marge de manœuvre est des plus réduites.

Le climat social...

Il lui est difficile d'attaquer M. Hawke sur sa politique économique. L'inflation, en un an, est passée de 11 % à 7 %, le chômage régresse lentement mais sûrement, et, grâce aux exportations minières, le commerce extérieur est florissant. De ces brillants résultats, le gouvernement est, certes, un peu redevable... aux conditions climatiques : la terrible sécheresse qui affectait le pays depuis quatre ans a brusquement cessé quinze jours après l'arrivée de M. Hawke, permettant une vigoureuse reprise de la production agricole. En cela, les bons indices sont peut-être éphémères. Mais c'est bien grâce au charisme de M. Hawke que le climat social s'est détendu. Les accords de modération des salaires conclus sous son égide par les partenaires sociaux n'ont pas peu contribué à la baisse de l'inflation.

La politique étrangère ? L'Australien moyen s'en moque comme de son premier ice-cream. Libéraux et travaillistes s'accordent en outre sur les principales questions, comme la condamnation en bloc des essais nucléaires français dans le Pacifique. Opposé à la présence des bases américaines sur le sol australien avant son arrivée au pouvoir, M. Hawke a dû mettre sur ce point ses convictions dans sa poche et ne semble nullement tenté de suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande toute proche, qui vient d'interdire aux navires nucléaires américains l'accès à ses eaux territoriales.

Comme il faut tout de même parler de quelque chose dans cette campagne, on parle impôts. Mais, chacun des deux camps observant la plus grande discrétion sur ses propres projets, cela donne un dialogue curieusement biaisé où chacun tire à boulets rouges sur des plans censément draconiens que l'autre se garde bien de dévoiler.

M. Hawke ayant ainsi laissé prévoir, en cas de reconduction, un impôt sur la plus-value, son adversaire s'est empressé de chatouiller une fibre sensible : celle du pavillon individuel, plus haute expression du rêve australien. Et d'insinuer que le « home » chéri par les millions de banlieusards serait lourdement taxé. Le détail est d'importance : en 1980, les travaillistes, donnés gagnants au début de la campagne, avaient perdu *in extremis* les élections après avoir été accusés de vouloir taxer les plus-values immobilières. Précipitamment, M. Hawke a dû préciser que les pavillons ne seraient en aucun cas concernés par son projet.

... et le crime organisé

Il y a bien un sujet qui brûle les lèvres de M. Peacock. Mais il vient d'apprendre à ses dépens que ce terrain est miné. Début septembre, en plein Parlement, M. Peacock traitait brutalement M. Hawke de *« petit escroc, associé à des criminels et qui prend ses ordres de ceux qui dirigent les criminels »,* accusant le premier ministre d'avoir entravé les travaux d'une commission chargée d'enquêter sur le trafic de drogue *(le Monde* du 29 septembre 1984).

Quelques jours plus tard, M. Hawke éclatait en sanglots au cours d'une conférence de presse. Sa femme, lors d'une dramatique apparition à la télévision, révélait alors que sa fille aînée et son gendre étaient tous deux des héroïnomanes. Pour expliquer que son mari ait « craqué », elle précisait que les médecins ne laissaient à sa fille que quelques années à vivre.

Loin de tenir rigueur au premier ministre de s'être ainsi laissé aller, l'Australie, la rude Australie qui regarde comme *whishy-washy* (maniéré) quiconque préfère le panaché à la bière, l'Australie prenait des mines de lady offensée. Dans les jours suivants, la cote de popularité de M. Peacock, incapable d'étayer ses accusations mais se refusant à les rétracter, s'effondrait jusqu'à 20 %. Elle n'a pas remonté depuis.

En matière d' « affaires », les Australiens ont de quoi être immunisés. L'Australie est terre de scandale. Depuis dix ans, presque pas un mois n'a passé sans apporter son lot de détails croustillants sur la collusion avec le « milieu » de policiers, de magistrats ou de politiciens.

Les commissions d'enquête ont succédé aux commissions d'enquête. Toutes ont mis en évidence les relations qu'entretient le crime organisé avec des membres du Parti travailliste de la Nouvelle-Galles-du-Sud, Etat où se trouve Sydney, considéré comme « le Marseille australien ». Le premier ministre de l'Etat, M. Neville Wran, s'est vu reprocher de bien mal choisir ses collaborateurs. Rien n'y a fait. M. Wran a toujours « couvert » tout le monde, à l'exception d'un ministre des prisons récemment limogé pour avoir vendu des permissions de sortie à des trafiquants de drogue.

On imagine la frustration des policiers honnêtes – il y en a. L'Australie vient d'apprendre que certains d'entre eux, à l'initiative du chef de la police de la Nouvelle-Galles-du-Sud, ont procédé de 1976 à 1981 à des écoutes téléphoniques sans autorisation judiciaire. Menaces de meurtre, jeux illégaux, corruption d'autres policiers, trafic de drogue, courses truquées : 3 980 conversations entre de petits ou grands malfrats, jusqu'au ministre limogé, ont été écoutées. Le tout s'est retrouvé entre les mains de journalistes de *The Age* qui, après en avoir publié une partie, en ont remis copie aux autorités judiciaires.

Les conclusions recouperaient partiellement celles d'une très officielle commission royale d'enquête sur le crime organisé : la *« commission Costigan »* qui siège depuis trois ans et vient de remettre au premier ministre un rapport de mille pages. Une bonne partie de celui-ci – qui n'a pas été publié – serait consacrée aux activités d'un homme d'affaires prospère, M. Kerry Packer, désigné dans le rapport sous le sobriquet de « Goanna » (petit lézard australien). Ironie de l'histoire, M. Packer est notamment propriétaire de l'hebdomadaire *The Bulletin,* lié par des accords au magazine *Newsweek.* Or ce sont des révélations du *Bulletin* qui avaient été à l'origine de la création de la commission Costigan il y a trois ans.

M. Hawke ne semble pas porter M. Costigan dans son cœur. Il ne manifeste pas un grand désir de faire le ménage de l'administration travailliste de la Nouvelle-Galles-du-Sud, au pouvoir presque sans interruption depuis près de quarante ans. Il a reproché à la commission de coûter cher et de s'être éloignée de ses objectifs initiaux. Son gouvernement s'est opposé à la création d'une commission criminelle permanente aux pouvoirs trop étendus, préférant créer, en juillet dernier, un organisme dépendant plus étroitement des gouvernements des Etats.

Il ne devrait pas être directement mis en cause par le rapport Costigan. En tout état de cause, il faudrait un coup de théâtre pour renverser le cours de la campagne. Et son adversaire libéral, échaudé, vient de faire savoir, un peu tard, que les « affaires » ne sauraient en aucun cas constituer un enjeu du scrutin.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AFRIQUE

République sud-africaine

La grève au Transvaal a démontré que les townships parvenaient désormais à se mobiliser contre le pouvoir

Johannesburg. — Tembisa, immense township à mi-distance entre Johannesburg et Pretoria, a payé un lourd tribut à la violence qui a marqué les deux journées de grève générale dans la province du Transvaal : sept des seize victimes actuellement recensées par les forces de l'ordre. Mardi 6 novembre, la cité noire, à laquelle on ne peut accéder que par une seule route, était pratiquement coupée du monde. Après avoir franchi le barrage de police, où des hommes en tenue camouflée nous mettent en garde contre les risques pris à poursuivre notre chemin, il faut bien se rendre à l'évidence. Tembisa est sur le pied de guerre. L'entrée est fermée par des barricades. La population, elle aussi, nous conseille de ne pas tenter l'aventure. Des groupes de résidents déambulent le long des ruelles de terre rouge, contemplant les décombres de magasins incendiés et pillés. A l'apparition de véhicules blindés de la police, tous cherchent à la hâte un abri. Les « hippos », c'est ainsi que s'appellent ces engins tout terrain, tournent sans cesse au milieu des petites maisons basses pour disperser le moindre attroupement. Des hommes casqués, le lance-grenade ou le fusil à la main, sont prêts à parer à toute éventualité.

Après Sharpeville et Sebokeng, Tembisa fait figure de porte-drapeau de la révolte noire. La gare paraît être le refuge de ceux qui ont vécu les scènes d'émeute. Dans l'attente d'un train à Tembisa, c'est simplement pour s'approvisionner dans le seul magasin ouvert de toute la cité. La police, là aussi, veille au bon déroulement des opérations, la matraque en caoutchouc bien en main. Les trains circulent. En revanche, les autobus sont rares et la plupart sont soit escortés, soit protégés par un policier armé. Plus au sud, à proximité de Germiston, une autre cité noire, Katlehong, paraît plus calme. Bien sûr, la police est présente et les soldats également, qui veillent, l'arme au pied, devant la poste et les magasins. Un peu partout, des traces de violence. Spectacle maintes fois répété d'une folie soudaine, dont les commerçants sont les premières victimes. Lourd bilan, qui se solde à Katlehong par la mort de cinq personnes. Des morts qui, le plus souvent, ont succombé dans des conditions mal connues. Certains tués par la police, qui n'hésite pas à faire usage de balles en caoutchouc et de petits plombs. D'autres mortellement blessés lors de circonstances

De notre correspondant

qui ne seront vraisemblablement pas éclaircies.

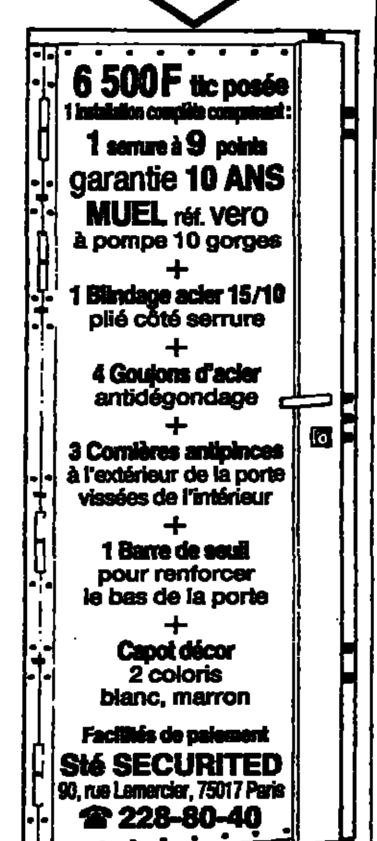
Cette nouvelle flambée de violence ne fait d'ailleurs pas la une des bulletins radio et des journaux télévisés. Le violent orage qui s'est abattu lundi sur la région de Vereeniging, causant la mort de six persones et provoquant d'énormes dégâts, a retenu la priorité. Un peu comme si l'agitation dans les townships faisait maintenant partie des nouvelles ordinaires. Il est impossible d'avoir une idée exacte du nombre des blessés de ces deux journées. Nombre d'entre eux refusent, le plus souvent, d'être dirigés vers les hôpitaux, de peur d'y être arrêtés par la police. Quant aux personnes appréhendées, le chiffre est actuellement d'une quarantaine.

Voilà maintenant deux mois que les cités noires du Transvaal et, plus récemment, celles de la région de Port-Elizabeth sont en proie à la violence larvée, avec de temps à autre quelques éruptions. Le volcan va-t-il à nouveau s'endormir comme l'espère le pouvoir, qui compte sur un pourrissement de la situation, notamment à l'approche de l'été austral ? « *Je suis persuadé que cela va se calmer progressivement* », affirmait le 3 novembre le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange. C'était deux jours avant le mouvement de grève générale qui a, incontestablement, apporté une nouvelle dimension à ces troubles. Tout d'abord parce que certaines fédérations de syndicats, notamment la FOSATU (Fédération of South Africa Trade Unions), qui regroupe cent trente mille adhérents, ont appuyé le mouvement, ce qui constitue une étape importante dans la lutte de la majorité noire. Ensuite parce que cette dernière a prouvé qu'elle pouvait dans une certaine mesure paralyser la machine économique. Ce qui ne va d'ailleurs pas sans conséquence pour certains travailleurs, notamment les six mille cinq cents employés des usines Sasol 2 et 3 à Secunda, société de liquéfaction du charbon, à qui la direction a annoncé que, s'ils ne reprenaient pas le travail, ils seraient automatiquement licenciés pour avoir rompu unilatéralement leur contrat. Malgré l'intervention du syndicat, la plupart d'entre eux ont refusé de reprendre leur travail. Enfin parce que ces deux journées ont, contre toute attente, prouvé que les habitants des townships pouvaient se mobiliser contre le pouvoir.

Une leçon que le gouvernement va devoir méditer, alors que la plupart des revendications n'ont toujours pas été satisfaites. Quelle pourra être l'issue ? « *La vraie question*, a déclaré le révérend Frank Chikane, vice-président du Front démocratique uni (UDF) du Transvaal, *est que le peuple n'est plus disposé à être gouverné par d'autres que lui-même.* » Cela vise aussi bien le pouvoir blanc que les élus noirs dont l'autorité n'est pas reconnue par leur communauté.

Il ne faut pas oublier en effet que le point de départ des émeutes a pour origine les augmentations des loyers et du prix de l'électricité décidées par les conseils municipaux noirs. C'est d'ailleurs dans ce domaine pratique, c'est-à-dire la vie quotidienne et matérielle de la population noire, que l'UDF — qui apparaît de plus en plus comme une force avec laquelle le pouvoir doit compter — a décidé de porter son effort. De sérieuses menaces pèsent sur cette organisation, qui regroupe près de sept cents mouvements anti-apartheid et que les autorités accusent de créer « *un climat révolutionnaire* » et d'avoir les mêmes objectifs que le Congrès national africain (ANC).

MICHEL BOLE-RICHARD.



PROCHE-ORIENT

Selon une chaîne de télévision britannique

LE TERRORISTE PALESTINIEN ABOU NIDAL SERAIT MORT A BAGDAD D'UNE « CRISE CARDIAQUE »

Londres *(AFP)*. — Abou Nidal, chef d'un groupe terroriste palestinien, en rupture avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), est mort, a affirmé mardi soir 6 novembre la chaîne de télévision britannique Channel 4. Il est décédé d'une crise cardiaque à Bagdad, croit savoir cette chaîne de télévision.

Abou Nidal, qui avait été condamné à mort en 1974 par le Fath, principale composante de l'OLP, a revendiqué plusieurs attentats ces dernières années, notamment la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres, M. Shlomo Argov, en juin 1982. Cet attentat avait été le prétexte officiel donné par Israël pour envahir le Liban.

La responsabilité d'Abou Nidal avait été également évoquée dans l'assassinat de M. Issam Sartaoui, conseiller diplomatique de M. Yasser Arafat, lors de la conférence de l'Internationale socialiste l'an passé au Portugal.

Ni les autorités irakiennes ni les milieux proches de l'OLP n'avaient confirmé, en fin de matinée ce mercredi 7 novembre, la mort du terroriste palestinien.

Cependant, un homme qui s'est présenté comme étant un porte-parole d'Abou Nidal a déclaré à l'AFP — au cours d'une communication téléphonique — que « *les rumeurs sur la maladie puis le décès d'Abou Nidal reflètent le souhait des impérialistes, des sionistes, des réactionnaires arabes et de la direction de M. Yasser Arafat* ».

ASIE

Inde

Neuf partis de l'opposition accusent la police d'« avoir assisté en silence à l'orgie de violence »

New-Delhi *(AFP)*. — Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a de nouveau appelé, mardi 6 novembre, la population à ne pas rejeter sur l'entière communauté sikh la responsabilité de ce qu'il a appelé la « *folie* » des deux gardes qui ont abattu sa mère, Indira Gandhi, à bout portant, il y a une semaine.

Dans le même temps, un groupe d'opposition formé de neuf partis a accusé le parti du Congrès (I) au pouvoir, d'avoir organisé, et la police d'avoir laissé se développer les attaques meurtrières contre les sikhs qui ont suivi l'assassinat de l'ancien chef de gouvernement. Les formations accusent notamment la police d'« *avoir assisté en silence à l'orgie de pillage, d'incendie, de boucherie et d'autres formes de violence* », qui a éclaté après l'attentat. D'autre part, un juge de la Cour suprême a été désigné pour présider la commission d'enquête sur l'assassinat d'Indira Gandhi ; les journaux indiens penchent de plus en plus, à cet égard, pour la thèse du complot, sans néanmoins avancer de preuves.

Des scènes de fraternisation entre membres des communautés hindoue et sikh, qui se sont violemment affrontées après le meurtre de l'ancien premier ministre, ont eu lieu, mardi, à Delhi. L'immense majorité des quelque sept à huit cent mille sikhs de la capitale attendent cependant un peu pour reprendre leurs activités. Un premier groupe de sikhs est arrivé, mardi, au Pendjab, pour y chercher refuge. Le plus haut responsable religieux du Temple d'or d'Amritsar, la ville sainte sikh, a déclaré qu'il revenait au « *gouvernement indien à décider si les sikhs pourraient continuer à vivre en sécurité en Inde, ou si nous devrons les appeler à venir s'installer au Pendjab* ».

A New-Delhi, la police indienne a perquisitionné dans le studio provisoire que l'équipe de la deuxième chaîne de télévision française a installé dans un hôtel. Les membres de la police, qui n'étaient pas munis de mandats de perquisition, ont déclaré « *ne pas avoir besoin d'ordre pour agir* » et ont procédé à un interrogatoire approfondi des journalistes et tenté de visionner leurs films.

Burkina

Le nouveau réalisme qui prévaut à Ouagadougou favorise le rapprochement avec Paris

Ouagadougou. — « *Si Lénine vivait encore, il nous aurait dépêché des tracteurs dans le Sourou, en attendant de nous livrer des moisonneuses-batteuses, et il nous aurait envoyé des ingénieurs pour nos barrages de Bagré et de la Kompienga (...). Nous devons donc compter sur nos propres forces, car compter sur un « grand frère » ou des grands frères idéologiques ne constitue plus une garantie.* »

Outre une extrême naïveté, ce commentaire du quotidien gouvernemental *Sildwaya* traduit le climat de déception qui prévaut aujourd'hui dans la capitale du Burkina (ancienne Haute-Volta) devant les résultats concrets de l'« internationalisme prolétarien » professé par le « grand frère » soviétique. Les autorités burkinabés découvrent à leur tout que Moscou ne donne rien sans rien. La « lutte contre l'impérialisme » reste, bien sûr, le credo idéologique de la « révolution » burkinabé et l'alliance avec les pays « progressites » demeure une priorité. Mais ils sont désormais teintés de réalisme. Il n'y a guère que l'hebdomadaire *Carrefour africain* pour faire encore preuve d'un marxisme-léninisme béat en dispensant à ses lecteurs des cours d'idéologie qui n'intéressent d'ailleurs personne.

Car une clarification et un recentrage politique se sont opérés à Ouagadougou depuis l'éviction du gouvernement des éléments les plus durs de la LIPAD (Ligue patriotique pour le développement), de tendance marxiste, le 1er septembre dernier. « *C'est un combat que nous différions et qu'il fallait, à un moment ou à un autre, prendre à bras le còrps* », nous a indiqué le capitaine Thomas Sankara. La LIPAD est aujourd'hui sous surveillance. Ses chefs savent que le moindre mouvement de rébellion de leur part déclencherait une répression immédiate. Et puis les deux hommes, M. Adama Touré et M. Arba Diallo (1) — qui sont toujours sous les verrous, — peuvent constituer des otages commodes.

Cette épreuve de force n'a entraîné jusqu'à présent aucune réaction de la population, ce qui tend à confirmer la faible audience dont bénéficiaient les « lipadistes ». De même, le licenciement, sur décret présidentiel, de M. Souman Touré de son emploi de cadre d'assurances n'a pas provoqué une mobilisation de la Confédération des syndicats voltaïques, la centrale syndicale dont il est secrétaire général. Dans l'entourage du chef de l'Etat, nombreux sont les partisans d'un règlement définitif du problème de la LIPAD, ce qui fait craindre aux intéressés que les militaires ne « découvrent » demain un nouveau complot, c'est-à-dire un prétexte à une nouvelle purge.

De notre envoyé spécial

Sur le plan international, ce recentrage a plusieurs conséquences. Lors de la visite qu'a effectuée récemment le numéro deux du régime, le capitaine Blaise Compaoré, à Moscou, les Soviétiques ont fait part de leur désapprobation à propos de la mise à l'écart de la LIPAD et de leur agacement devant la volonté d'indépendance du capitaine Sankara. De leur côté, les Burkinabés sont déçus par leur coopération avec l'Union soviétique (bien que celle-ci reste importante). Avec la Libye, où séjournait il y a quelques jours le capitaine Henri Zongo, ministre de la promotion économique, les relations restent étroites mais, là aussi, marquées par un certain désenchantement. Les Burkinabés ont trop souvent l'impression qu'au-delà des grandes déclarations d'« *amitié fraternelle* » les Libyens cherchent surtout à diriger les orientations de l'expérience révolutionnaire de l'ex-Haute-Volta.

« Marxistes réalistes »

Bref, les « *marxistes réalistes* », qui sont aujourd'hui majoritaires au sein du Conseil national de la révolution (CNR), en viennent à faire le constat selon lequel l'aide occidentale est peut-être la plus désintéressée.

Du côté français, l'éviction des ministres de la LIPAD, dont la plupart étaient suspects de francophobie, a été accueillie avec une grande satisfaction. Le pouvoir, observe-t-on, s'est concentré dans les mains des partisans du capitaine Sankara, alliés avec l'ULC (Union des luttes communistes), qui compte cinq représentants au gouvernement. En outre, c'est le chef de file de ce cercle d'intellectuels, M. Basil Guissou, un francophile pragmatique, qui est devenu ministre des relations extérieures et de la coopération, et, officiellement, numéro trois du régime.

Le chef de l'Etat ne s'est pas livré, d'autre part, à une chasse aux sorcières systématique contre les partisans de la LIPAD. L'un d'eux, M. Tapsoba, est ministre de l'eau dans le nouveau gouvernement, et d'autres ont conservé les fonctions qu'ils occupaient dans l'administration et les cabinets ministériels. Dans cet esprit, M. Philippe Ouedraogo, ancien ministre « lipadiste » chargé de l'équipement et des télécommunications, a été désigné comme candidat du Burkina au poste d'ingénieur en chef des mines du Liptako Gourma (2).

L'objectif recherché est bien évidemment de donner des gages de bonne volonté à la base militante de la LIPAD et de la séparer de ses chefs historiques. A terme, les autorités burkinavés ont d'ailleurs l'intention de créer un vaste regroupement politique, dans lequel se fondraient tous les partis et groupuscules, pour soutenir la politique du CNR, c'est-à-dire celle du chef de l'Etat.

Les accords de coopération

Enfin, le pouvoir s'appuie de plus en plus sur les « CDR » (Comités de défense de la révolution), dont le secrétaire général, le capitaine Ouedraogo, a coordonné, au cours du dernier mois, de la campagne contre les « *contre-révolutionnaires* » de la LIPAD.

Il apparaît, en revanche, que l'activisme déployé par les CDR irrite une grande partie de la population. Dans les quartiers, l'enthousiasme en faveur de la « révolution » est aujourd'hui nettement retombé, et les CDR sont souvent perçus comme des structures contraignantes. Les 15 et 16 septembre, l'élection des délégués des secteurs s'est traduite par un fiasco, la population ayant systématiquement barré la route aux candidats se réclamant des CDR, dont aucun n'a été élu.

Le nouveau réalisme qui semble prévaloir à Ouagadougou paraît privilégier la coopération avec la France. Tout en regrettant que l'aide française ne soit pas plus importante et plus rapide, le capitaine Sankara déclare en effet : « *Je crois que les Français nous comprennent mieux aujourd'hui ; je pense même que certains responsables éprouvent quelque sympathie à l'égard de ce que nous faisons. Peut-être éprouvent-ils de la frustration parce que les réalités en France les empêchent de faire ce qu'ils voulaient faire. Au fond, nous le faisons à leur place* », nous dit-il ironiquement. « *Nous n'avons jamais été francophobes*, ajoute-t-il, *mais il y a eu trop d'intermédiaires entre la France et le Burkina qui, eux, l'étaient.* »

Ces déclarations, pour conciliantes qu'elles soient, ne doivent pas faire illusion : les relations entre la France et le Burkina peuvent se détériorer aussi rapidement qu'elles semblent aujourd'hui se normaliser, à la fois en raison du nationalisme empreint de susceptibilité des Burkinabés que de leur méfiance profonde envers l'ancienne puissance coloniale. D'autant que tout contentieux n'est pas aplani entre les deux capitales.

La renégociation des accords de coopération, qui devait être signée le 4 août dernier, butte encore sur trois dossiers. Si les deux premiers — questions judiciaires et circulation des personnes — ne posent pas de problème politique de fond, le troisième (l'accord domanial) est plus épineux. Les autorités burkinabés, qui ont nationalisé le sol et le sous-sol de leur territoire, remettent en cause l'ensemble des droits de propriété français pour y substituer un droit de jouissance des hypothèques ; elles souhaitent récupérer les locaux diplomatiques français, notamment les 12 696 mètres carrés de terrain qu'occupe la chancellerie à peu de distance de la présidence, c'est-à-dire à l'intérieur du « *périmètre de sécurité* ». Pour Paris, la remise en cause de ces droits de propriété est évidemment inacceptable. Pourtant, compte tenu du climat actuel, il n'est pas exclu qu'une solution puisse être trouvée.

Restent les deux projets que constituent le barrage de la Kompienga et l'opération Tambao (*le Monde* du 18 juillet), que Paris persiste à juger irréalistes et antiéconimiques. Parallèlement, le Burkina a présenté à la France une série de demandes : outre l'effacement pur et simple de sa dette bilatérale, une aide d'urgence (vivres et médicaments) et une aide militaire (une centaine de jeeps, une soixantaine de VLRA — véhicules légers de reconnaissance et d'appui, — des missiles Milan et du matériel de génie).

La visite que M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a effectuée le 2 novembre à Ouagadougou, à la demande du capitaine Sankara, a concrétisé le rapprochement entre les deux pays. Seule une aide française massive permet au Burkina de faire face à ses échéances à court terme. Il faudra, cependant, attendre quelques mois pour mesurer si l'actuel climat de confiance entre les deux capitales repose sur des bases solides et si le nouvel équilibre politique qui vient de s'instaurer à Ouagadougou résistera aux surenchères et aux pressions extérieures des « amis » de la révolution burkinabé.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le premier était ministre de l'information dans le gouvernement précédent, et le second — un homonyme — est secrétaire général du Syndicat des techniciens et ouvriers voltaïque (STOV). M. Arba Diallo était ministre des affaires étrangères.

(2) Le Liptako Gourma est une organisation commune au Burkina, au Mali et au Niger, dont le but est de promouvoir le développement des régions frontalières à ces trois pays.



EUROPE

LES SUITES DE L'AFFAIRE FLICK

A MADRID : M. Felipe Gonzalez est soupçonné d'avoir bénéficié des largesses du groupe industriel

De notre correspondant

Madrid. – L'affaire Flick aurait-elle une ramification espagnole ? Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a promis de répondre, dès la semaine prochaine, devant les députés aux accusations lancées par la presse et reprises par l'opposition, suivant lesquelles il aurait personnellement reçu une partie des fonds remis par le groupe Flick au SPD. Le porte-parole de la présidence, M. Eduardo Sotillos, a, par ailleurs, annoncé, le 6 novembre, que le gouvernement allait charger le procureur général du royaume d'enquêter sur cette affaire.

Tout a commencé avec la publication, par le quotidien *la Vanguardia* de Barcelone, d'un article de son correspondant à Bonn rapportant les propos tenus par un député social-démocrate, M. Peter Struck, qui dirige la représentation du SPD au sein de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'affaire Flick. M. Struck, d'après *la Vanguardia*, aurait affirmé qu'une partie des 4 millions de marks remis par le groupe Flick au SPD avait servi à appuyer la campagne électorale du PSOE. L'argent aurait été remis *« personnellement, dans une serviette, à M. Felipe Gonzalez par l'homme de confiance du chancelier Schmidt, M. Hans-Jürgen Wischnewski »*.

L'opposition a immédiatement réagi : le secrétaire général de l'Alliance populaire, M. Verstrynge, a réclamé un débat parlementaire sur cette question, tandis que la presse s'étonnait du silence des milieux officiels, aucun membre du gouvernement ne voulant se prononcer en l'absence de M. Gonzalez, qui se trouvait alors à New-Delhi. L'affaire apparaissait d'autant plus délicate que le soutien financier du SPD au PSOE ne constitue un secret pour personne.

Les premières dénégations sont venues de Bonn : M. Struck et M. Wischnewski ont démenti les assertions de *la Vanguardia*. Ils n'ont guère réussi pour autant à convaincre la presse espagnole, qui s'étonne que le même démenti n'ait pas été formulé au quotidien allemand *Frankfurter Rundschau*, qui a publié une version très semblable à celle de son collègue de Barcelone. M. Struck semble, par ailleurs, s'être contredit en reconnaissant par la suite, dans une interview à une radio allemande, que l'argent du groupe Flick avait pu être acheminé par l'intermédiaire de la Fondation Friedrich-Ebert, proche du SPD; et que les donateurs savaient parfaitement que les socialistes espagnols constituaient le destinataire final de ces fonds.

THIERRY MALINIAK.

A BONN : M. Helmut Kohl comparaît devant la commission d'enquête parlementaire

Correspondance

Bonn. – Le chancelier Helmut Kohl devait comparaître ce mercredi 7 novembre après-midi, en tant que président du Parti démocrate-chrétien, devant la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Flick. Il sera suivi, jeudi, de M. Hans-Dietrich Genscher, président du Parti libéral et ministre des affaires étrangères, puis, la semaine prochaine, de M. Franz-Josef Strauss, président du Parti chrétien-social de Bavière.

Prévues de longue date, ces auditions ont pris un tour plus dramatique à la suite de la démission du président du Bundestag, M. Rainer Barzel, il y a dix jours. M. Philipp Jeninger, un homme au-dessus de tout soupçon, a été élu lundi comme successeur de M. Barzel, mais la fièvre qui s'est emparée de l'opinion n'est pas retombée. Le chancelier doit répondre non seulement des 565000 deutschemarks qu'il aurait reçus en main propre du groupe Flick pour le compte de la CDU, entre 1974 et 1980, mais également des circonstances dans lesquelles M. Barzel lui a cédé la présidence du parti, en 1973. Les annotations de l'ancien fondé de pouvoir du groupe, M. Eberhard von Brauchitsch, laissent en effet supposer qu'un accord avait été conclu entre les responsables de Flick et l'ancien secrétaire général de l'époque, M. Kurt Biedenkopf, pour dédommager financièrement M. Barzel afin qu'il laisse sa place à la tête de la CDU à M. Helmut Kohl, alors ministre-président de Rhénanie-Palatinat. Le Parti social-démocrate et Me Otto Schily, représentant des Verts au sein de la commission parlementaire, ont fait savoir qu'ils entendaient aller jusqu'au bout pour faire toute la lumière sur les méthodes de financement des partis politiques avant l'adoption de la nouvelle loi de décembre 1983 et sur l'emprise des milieux d'affaires sur les décisions politiques par le biais des donations.

Après avoir vivement reproché au SPD de ne pas balayer devant sa porte, les dirigeants de la CDU, qui ont multiplié ces derniers jours les réunions au plus haut niveau, ont changé leur fusil d'épaule. Soucieux de dédramatiser l'affaire, ils souhaitent désormais associer le SDP à la formulation d'un nouveau code régissant les revenus annexes des députés. Reconnaissant que les questions de l'indépendance et de l'intégrité des formations politiques préoccupaient l'opinion publique, le nouveau président du Bundestag, M. Jenniger, avait affirmé lundi : *« Aucun de nous n'est sans faute dans cette discussion. Nous devons pour cette raison tous contribuer à ce que cette crise de confiance soit surmontée dès que possible. »*

HENRI DE BRESSON.

Un entretien avec M. Weiszäcker

(Suite de la première page.)

– N'y a-t-il pas une contradiction entre cette idée européenne et un sentiment national que l'on a vu se réveiller ces dernières années en Allemagne ?

– Ce n'est pas une renaissance d'un sentiment national ; c'est plutôt la conscience des liens humains entre les Allemands des deux côtés du mur qui ont toujours existé. Ne pas les oublier relève de notre responsabilité, qui résulte de notre liberté.

» Ce n'est pas dirigé contre la Communauté européenne, contre l'alliance atlantique ; ce n'est pas un retour à des structures politiques du dix-neuvième siècle. La RFA est ancrée irrévocablement à l'Ouest. C'est un choix en faveur des valeurs de liberté et des droits de l'homme. De cette liberté naît une responsabilité.

» Si des Français font des voyages en Pologne, ils trouvent de vieux amis qui se sentent tout à fait européens. Ce sentiment est évidemment beaucoup plus fort entre les Allemands de l'Ouest et de l'Est. Et cette question allemande a toujours été, à vrai dire, une question européenne. L'Allemagne se trouve au centre de l'Europe. C'est pourquoi la question allemande n'a jamais été une question réservée aux Allemands. Elle ne peut trouver de solution que dans un cadre européen.

– Pour renforcer ces liens humains entre les deux Etats allemands, vaut-il mieux négocier avec l'autre partie de l'Europe, en risquant de renforcer la division du continent – dont la division de l'Allemagne est une manifestation, – ou faut-il essayer d'effacer cette coupure?

– Quand vous vivez à Berlin, vous vous rendez compte que la chose la plus importante pour beaucoup de Berlinois, c'est d'avoir la chance de rencontrer leur famille, leurs amis, leurs compatriotes, de l'autre côté du mur. Pour faciliter ces rencontres, il faut parler avec Berlin-Est, négocier, arriver à des accords. Si vous demandez ce qu'il faut faire aux Allemands qui habitent en Allemagne de l'Est pour atteindre leur objectif qui est d'avoir de meilleures relations avec nous et une plus grande liberté de circulation, ils vous conseilleront toujours de parler avec les autorités de la RDA.

» En tout cas, on n'obtiendra aucun progrès sans parler avec elles. Ça leur coûte aussi de faire des « petits pas ». Ce n'est pas simple. On ne peut refuser le contact avec les autorités de l'autre côté et en même temps s'efforcer de resserrer les liens avec nos compatriotes de l'Est.

– Comment voyez-vous la possibilité d'une défense européenne, et estimez-vous que, quarante ans après la fin de la guerre, les alliés occidentaux devraient prendre position en faveur de la levée des dernières restrictions imposées à la République fédérale en matière d'armement, notamment nucléaire ?

– Non, je ne crois pas. Il y a des limitations qui resteront. Mais la coopération pratique en Europe, dans le domaine militaire, a fait de très grands progrès. L'initiative qui a été prise au sein de l'UEO va dans la bonne direction. Elle renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté et accroît la participation de l'Europe à la défense de l'OTAN. Il n'y a pas de politique de détente allemande isolée, et la coopération européenne contribue justement à la cohésion de l'alliance atlantique. »

Propos recueillis par CLAIRE TREAN et DANIEL VERNET.

Grande-Bretagne

Dans le discours du trône le gouvernement réaffirme les orientations de sa politique économique

De notre correspondant

Londres. – Dans le discours du trône prononcé le mardi 6 novembre par la reine Elizabeth II, le gouvernement de Mme Thatcher a pris soin de souligner avec une particulière insistance son *« inquiétude »* devant l'augmentation du chômage. Mais aucune mesure n'a été annoncée pour tenter d'enrayer ce phénomène – qui s'est encore aggravé cette année (3 100 000 personnes sont sans emploi). L'opposition n'a pas manqué de dénoncer cette lacune dans le traditionnel discours prononcé chaque année lors de la cérémonie solennelle d'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Les critiques de l'opposition ont été d'autant plus fortes que, dans ce même discours, le gouvernement réaffirme sa ferme volonté de poursuivre la politique économique mise en œuvre ces dernières années en laissant entendre qu'il n'est pas nécessaire d'y apporter de modifications. Mme Thatcher persiste à mettre avant tout l'accent sur le contrôle de l'inflation et des dépenses publiques.

Le « Belgrano », une affaire embarrassante

Etablissant, après cette introduction, le programme législatif des mois à venir, le texte, rédigé par le premier ministre et lu par la reine, manifeste un souci évident de continuité. Le gouvernement a rappelé qu'il soumettrait au Parlement le projet de loi définitif sur l'abolition du Conseil du Grand Londres (GLC) et des autres conseils métropolitains. Ces « supermunicipalités » sont toutes dominées par le Parti travailliste. Ce projet cher à Mme Thatcher est très controversé, jusque dans les rangs conservateurs.

Le gouvernement a, par ailleurs, montré qu'il reste plus que jamais déterminé à mener à bien sa campagne de dénationalisation en confirmant la privatisation prochaine de la compagnie nationale des autocars.

Tout indique que les débats sur la suppression des conseils métropolitains seront les plus longs et les plus difficiles, mais d'ores et déjà une tout autre affaire, celle du *Belgrano*, retient de nouveau l'attention des députés et relance des discussions fort embarrassantes pour le gouvernement. Il s'agit de savoir dans quelles circonstances le croiseur argentin *Belgrano* a été coulé par un sous-marin nucléaire d'attaque britannique, le *Conqueror*, au début de la guerre des Malouines, en 1982, alors qu'une médiation du gouvernement péruvien paraissait encore possible. Quelques heures avant l'audition du ministre de la défense, M. Michael Heseltine, devant une commission parlementaire à ce sujet, le *Daily Mirror* a révélé, le 7 novembre, que les principaux registres de bord du *Conqueror* auraient disparu et que l'on aurait cherché à dissimuler les indices concernant la décision d'attaquer le *Belgrano*.

A l'époque, le gouvernement avait fait savoir au Parlement que cette décision avait été prise parce que le navire argentin *« se rapprochait »* de la flotte britannique. Or, récemment, Mme Thatcher a reconnu avoir ignoré que, en réalité, le *Belgrano* s'éloignait lorsque, en conseil de cabinet, elle a donné l'ordre de le couler. Les chefs militaires ont-ils cherché à influencer l'attitude du gouvernement en ne lui fournissant pas toutes les informations nécessaires ? La question se pose plus que jamais, et les dernières révélations donnent des arguments à ceux qui, dans l'opposition, réclament depuis des mois la création d'une commission d'enquête sur la manière dont la Grande-Bretagne a répliqué au débarquement des Argentins aux îles Malouines.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

Pologne

Le général Jaruzelski prend en charge le contrôle du ministère de l'intérieur

Le bureau politique du Parti ouvrier polonais s'est réuni mardi pour analyser la situation créée à la suite de l'assassinat du Père Popieluszko. Il a, selon l'agence officielle PAP, *« recommandé »* que le général Jaruzelski — premier secrétaire du comité central, — *« assure personnellement la supervision du travail du parti au ministère de l'intérieur »*. Cette décision semble *a priori* porter atteinte aux prérogatives du général (de la milice) Miroslaw Milewski, membre du bureau politique et chargé de superviser l'activité des responsables gouvernementaux de l'intérieur, des cultes et de la santé. Elle ne prélude cependant pas forcément à une mise à l'écart formelle du général Milewski à l'occasion d'un prochain plénum du comité central. Selon des sources citées par l'AFP, les dirigeants auraient l'intention de *« serrer les rangs »* plutôt que de pratiquer des purges en leur propre sein.

Un ton très dur

Le communiqué du bureau politique adopte en tout cas un ton très dur à l'égard de ceux qui *« exploitent avec cynisme le drame de la mort d'un homme »* (le Père Popieluszko). Il affirme que *« se manifestent des tendances à la reprise d'activité, ouvertement antiétatiques »* et à l' *« agitation »*. *« Il arrive que ces tentatives soient le fait de certains ecclésiastiques,* (qui) *exploitent dans ce but des rassemblements sur les lieux de culte »*. Ce sont précisément les reproches qui étaient adressés au Père Popieluszko avant son assassinat par trois membres de la police politique.

A ce propos, le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, a donné des précisions sur les résultats de l'enquête. Sans apporter d'informations sur les traitements infligés au prêtre par ses ravisseurs, le général Kiszczak a expliqué que les policiers avaient jeté à l'eau le Père Popieluszko le jour même de son enlèvement, après l'avoir ligoté, et que, *« d'après les explications des ravisseurs, il ne donnait plus de signe de vie à ce moment »*. Les causes de la mort, a indiqué d'autre part un colonel chargé de l'enquête, sont *« probablement la strangulation, à l'aide des mains ou d'une corde, ou l'étouffement par un baillon »*.

La presse clandestine a diffusé de son côté une série de photographies du corps de la victime qui semblent confirmer que le prêtre a été battu avec une extrême brutalité, notamment au visage et au ventre. Selon des sources religieuses, l'autopsie a révélé la présence de sang dans les poumons, et le prêtre a été jeté à l'eau ligoté de manière telle qu'il ne puisse que s'étrangler en tentant de se débattre. — *(AFP, AP, UPI.)*

En URSS

UN ANCIEN COMPAGNON DE BREJNEV DÉGRADÉ

L'ancien ministre de l'intérieur Nikolaï Anisimovitch Chtchelokov a été *« privé de son grade »* de général d'armée *« pour abus de pouvoir et discréditation de son titre de général »*, a annoncé, mardi 6 novembre, une brève dépêche de l'agence soviétique Tass. M. Chtchelokov, qui a été toute sa vie un proche de Brejnev, rencontré en Moldavie, avait été limogé un mois après la mort de son protecteur. Il aurait fait l'objet d'une enquête pour corruption et, selon certaines rumeurs, aurait entravé des recherches concernant des scandales dans lesquels la famille Brejnev aurait été mêlée, notamment sa fille Galina. La femme de M. Chtchelokov se serait suicidée en mars 1983.

Lui-même avait été exclu du comité central du parti en juin 1983 pour *« fautes dans le travail »*.

DIPLOMATIE

DEUX BUDGETS

Relations extérieures : une nouvelle année de vaches maigres

Le projet de budget du Quai d'Orsay pour 1985, dont les députés entament l'examen jeudi matin 8 novembre, n'échappe pas à la rigueur générale, c'est même le moins que l'on puisse dire. Celui de l'Etat, dans son ensemble, progresse d'un exercice sur l'autre d'environ 5,94 %, tandis que les crédits du ministère des relations extérieures et des services parisiens de la coopération n'augmentent, eux, avec 9,3 milliards, que de 1,93 % en masse. Ce qui revient en réalité, en francs courants, à reconduire tout juste le budget précédent, cent treize emplois étant par ailleurs supprimés. L'érosion monétaire et les « effets de change » achèvent d'alimenter les inquiétudes de nombreux agents du département, et bien entendu des syndicats, devant les perspectives ainsi tracées pour 1985.

Ce n'est certes pas la première année de vaches maigres pour une administration qui a parfois, plus que d'autres, le sentiment que son « rendement » réel est très sous-estimé du grand public, et même des responsables politiques. Mais c'est justement la répétition de ces budgets de crise qui suscite cette année le plus d'alarmes. L'an dernier déjà, il avait été souligné (*le Monde* du 9 novembre 1983) que l'effort ainsi imposé au Quai par la Rue de Rivoli devrait être suivi d'une pause, faute de laquelle l'outil diplomatique risquait de se dégrader de façon grave et durable. Or ce budget 1985 ne fait que reconduire l'austérité.

Il y avait sans doute, ces dernières années, quelque exagération polémique dans le tableau catastrophique que certains diplomates dressaient de la « clochardisation » de leur fonction. Aujourd'hui, de nombreux autres, qui jugeaient jusqu'alors un peu excessives ces récriminations, en viennent à penser que la réalité budgétaire est en train de donner raison aux mécontents. La réduction de certains moyens, le tassement du nombre des agents, la perte de pouvoir d'achat parfois spectaculaire enregistrée dans certains postes (que d'aucuns estiment à 12, voire 15 %), ne peuvent que renforcer ce malaise.

On en est bien conscient dans l'entourage de M. Cheysson, et l'on reconnaît que la mise au point de ce projet de budget a imposé à plusieurs secteurs importants des sacrifices parfois douloureux. Plus grave encore : personne, cette fois-ci, ne se risquerait à jurer que *« cette année est bien la dernière... »*. Mais on a cherché, à défaut d'un arbitrage de Matignon, à gérer le moins mal possible cette pénurie croissante, plutôt que de tout réduire de façon égalitaire. M. Cheysson devait mettre l'accent, à l'Assemblée nationale, sur la modernisation du ministère, notamment en matière audiovisuelle et informatique. Un effort doit aussi être fait en faveur des Français de l'étranger. Le dispositif de sécurité des ambassades sera renforcé, comme le demandaient de nombreux agents devant la multiplication des coups de main terroristes contre le personnel et les locaux diplomatique.

Les fermetures de consulats, qui avaient fait grand bruit ces dernières années (seize ont été supprimés depuis 1981) devraient se ralentir en 1985. Seuls deux postes seraient touchés. Mais l'éventualité de la fermeture de celui de Lausanne soulève déjà une vive émotion en Suisse...

Les relations culturelles frappées

Les contributions volontaires de la France aux organisations internationales ont été à peu près préservées. Mais les relations culturelles, elles, enregistrent une baisse de trois points, malgré l'essor de certains programmes, comme celui qui consistera à apprendre le français aux téléspectateurs chinois en produisant l'émission « Entrée libre », comme les Britanniques l'avaient fait pour l'émission « Follow me », qui a eu un grand succès. Des économies vont en outre être réalisées sur l'« écolage » : la scolarité dans les établissements d'enseignement français à l'étranger ne sera plus systématiquement gratuite, étant entendu que les bourses seront plus nombreuses.

On peut en tout cas s'attendre que ce projet de budget avive la controverse entre ceux qui y voient la façon la moins maladroite possible pour *« limiter les dégâts »*, avec des moyens hélas restreints, et ceux pour qui, au contraire, le Quay d'Orsay est en train de subir des dommages graves, susceptibles de *« casser l'outil diplomatique »*, comme disent les plus pessimistes, ou du moins d'en restreindre dangereusement l'efficacité. C'est là un terrain, en particulier, sur lequel l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires issus de l'ENA, qui publie désormais son propre bulletin et multiplie les critiques à l'égard de la gestion actuelle du département, ne devrait pas rester inactive.

BERNARD BRIGOULEIX.

Coopération : une réduction de 3,8 %

Avec une enveloppe globale de 6,202 millions de francs, le projet de budget de la coopération, présenté à l'Assemblée nationale, jeudi 8 novembre, par M. Christian Nucci, ministre délégué, est en régression de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Cette réduction est cependant compensée par une progression assez forte des crédits mis à la disposition de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), qui dépend du Trésor.

La CCCE voit, en effet, les fonds mis à la disposition de son *« premier guichet »* (prêts à intérêt de 5 %, sur une période de quinze ans et avec cinq ans de grâce) portés à 2,293 millions de francs, soit en augmentation de 30 % par rapport à 1984. Ceux du *« deuxième guichet »* (intérêt de 1,5 %, sur trente ans, avec dix ans de grâce, donc assimilés à des dons) s'élèvent à 700 millions de francs, soit en augmentation de 15 %.

Mais si l'aide française au développement est ainsi globalement maintenue, le budget proprement dit de la coopération — celui de la « rue Monsieur » — est amputé, notamment dans deux domaines. D'abord, les effectifs de l'assistance technique sont réduits de 9 %. Cette mesure a deux explications. Des Etats comme la Côte-d'Ivoire, le Sénégal ou le Gabon, qui payaient une partie, souvent importante, des coûts de l'assistance technique, ne peuvent plus fournir cet effort. En outre, la rigueur en France impose des économies. En bref, mille huit cent douze postes (dont mille cinq cents d'enseignants) sont supprimés, le ministère en profitant pour faire prévaloir une coopération par projets au détriment d'une pratique de *« substitution »* dénoncée depuis le début du septennat.

En second lieu, les crédits affectés au FAC (Fonds d'aide et de coopération) sont en diminution importante (— 59,33 millions en 1985), même quand cette opération ne transparaît pas, puisque les fonds dépendant de Matignon sont reversés, pour la première fois, au FAC et qu'ils s'élèvent à 260 millions de francs.

La coopération technique militaire conserve son niveau (961 millions en 1985, contre 970 millions de francs en 1984), compte non tenu, bien entendu, de fonds suppplémentaires qui pourraient être débloqués en faveur de N'Djamena. En revanche, l'augmentation importante des fonds affectés aux ONG (organisations non gouvernementales), qui avait été l'un des aspects positifs du septennat, est bloquée, puisqu'ils sont amputés de 7 millions de francs (— 18 %). En outre, la dotation affectée aux Volontaires du progrès baisse également de quelque 5 millions de francs (67 millions en 1985 contre 72 millions en 1984).

Pour M. Alain Vivien, député (socialiste) de Seine-et-Marne, rapporteur de la commission des finances, ce budget *« n'est pas celui espéré »*. Il s'agit d'une *« pause »* dans l'effort de coopération et, pour que la France continue de contribuer au développement des pays du tiers-monde, il faut que *« 1986 marque une relance »*. Pour M. Christian Nucci, en dépit d'un *« effort de rigueur »*, *« les grands axes de la politique française de coopération et de développement sont maintenus »*. Il reste que le ministre délégué au développement et à la coopération ne s'attendait sans doute pas à une telle amputation de son budget quand il nous déclarait, voilà cinq mois (*le Monde* du 22 juin), qu'il faudrait *« faire mieux avec des moyens sensiblement égaux »*.

J.-C. POMONTI.

M. GILLES CURIEN EST NOMMÉ AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'OTAN

Le *Journal officiel* daté de ce mercredi 7 novembre annonce la nomination de M. Gilles Curien comme ambassadeur auprès de l'OTAN à Bruxelles, en remplacement de M. Jean-Marie Mérillon.

Né le 26 février 1922, licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Gilles Curien a notamment été en poste à Rome (1948-1955), à Bonn (1955-1959), à Washington (1959-1962), puis, après un passage à l'administration centrale (Europe) et dans différents cabinets ministériels, ambassadeur à Brazzaville (1968-1970). Revenu à Paris, M. Curien a été successivement chef du service des affaires scientifiques du Quai d'Orsay, directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques, et, enfin, de 1974 à 1979, directeur du personnel et de l'administration générale. Ambassadeur à Berne de 1979 à 1982, il a été nommé chef de la délégation française à la Conférence sur la sécurité et le désarmement en Europe (CSCE) à Madrid, en 1982, avant de devenir, en mai 1983, conseiller diplomatique du gouvernement.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

- **COMBATS A LA FRONTIÈRE THAILANDAISE.** — Les troupes thaïlandaises tentaient, mercredi 7 novembre, de déloger des soldats vietnamiens qui avaient pénétré lundi en territoire thaïlandais à partir du Cambodge. Trois soldats thaïlandais avaient été tués et trente et un autres blessés depuis le début des affrontements qui se déroulent dans la province de Surin, à 420 kilomètres au nord-est de la capitale, selon un porte-parole de l'armée. — *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

- **UN ÉMIGRÉ CONDAMNÉ A DIX ANS DE PRISON APRÈS SON RETOUR DE RFA.** — Un ingénieur tchécoslovaque, M. Petr Hauptman, émigré en RFA puis revenu dans son pays, a été condamné, en février dernier, à dix ans de prison pour émigration illégale et espionnage. M. Hauptman avait émigré le 4 octobre 1982, alors qu'il s'occupait de travaux au poste-frontière de Rozvadov. Mais, prévenu par son épouse que leur enfant était malade, il avait regagné son pays le 7 décembre suivant, a expliqué le comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS), dans un document parvenu lundi 5 novembre au bureau de l'AFP à Prague.

En dépit des assurances que lui aurait données le consulat de Tchécoslovaquie à Cologne avant son retour, il a été interrogé seize fois en deux mois par les services de sécurité, puis arrêté en septembre 1983 et condamné cinq mois plus tard à dix ans de prison. La presse officielle n'a pas évoqué l'affaire. — *(AFP.)*

- **UN MORT A LA FRONTIÈRE TCHÉCOSLOVAQUE.** — Un Tchécoslovaque de vingt-quatre ans, a été trouvé mort, tué d'une balle dans le dos, à quelques centaines de mètres de la frontière tchécoslovaque, a annoncé mardi 6 novembre la police autrichienne. Il a vraisemblablement été abattu par les garde-frontières tchécoslovaques. — *(AFP.)*

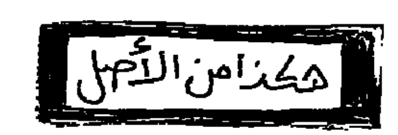
Tunisie

- **LA SANTE DU PRESIDENT BOURGUIBA.** — L'état du président tunisien s'est *« nettement amélioré »* après les deux jours *« de traitement et de surveillance »* dont il a été l'objet, a indiqué un bulletin de santé diffusé mardi 6 novembre en fin de journée. Toutefois, *« pour consolider cette amélioration »*, le chef de l'Etat — qui demeure hospitalisé — *« doit poursuivre le repos et les soins qui lui sont actuellement prodigués »*. *(Corresp.)*

Yougoslavie

- **NOUVEL AJOURNEMENT DU PROCÈS DES SIX CONTESTATAIRES.** — Le procès des six intellectuels accusés d'*« association hostile »* a été reporté à jeudi, après la deuxième journée d'audience qui a donné lieu, mardi 6 novembre, à une nouvelle bataille de procédure. La cour a rejeté la demande du principal prévenu, M. Vladimir Mijanovic, trente-huit ans, sociologue, d'annuler la demande du parquet, qui souhaite faire comparaître comme témoin de l'accusation son défenseur, Me Srdja Popovic, qui a déjà défendu de nombreux contestataires. M. Mijanovic a estimé que les *« manœuvres »* du parquet pour empêcher Me Popovic de plaider étaient *« une grossière atteinte aux droits de la défense »*.

M. Mijanovic a cependant dû nommer un nouveau défenseur, Me Rade Mikijelj, qui a demandé à la cour un délai pour étudier le dossier. — *(AFP.)*



Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Agriculture : M. Michel Rocard fait la leçon à l'opposition sur le rôle de l'Etat

L'Assemblée nationale devait adopter, mercredi 7 novembre, le budget de l'agriculture, au terme d'une discussion commencée le mardi 6. Les députés socialistes seront les seuls à le voter, les communistes ayant déjà indiqué qu'ils s'abstiendront et le RPR et l'UDF qu'ils s'y opposeront.

Les crédits du ministère de l'agriculture stricto-sensu s'élèvent à 32,378 milliards de francs, en progression de 4,3 % par rapport à 1984. Ils représentent 2,96 % du budget général de l'Etat. Mais l'ensemble des dépenses de l'Etat en faveur de l'agriculture (contribution communautaire, financement du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) et autres dépenses inscrites aux budgets d'autres ministères) atteint 105,8 milliards, soit une augmentation de 5,8 % par rapport à 1984 (*le Monde* du 22 septembre).

Une fois n'est pas coutume. Contrairement à ce qui s'était passé l'année dernière, aucun des principaux chefs de file de l'opposition n'est venu porter la contradiction à M. Michel Rocard. M. Raymond Barre n'était pas cette année le porte-parole du groupe UDF. Mais cela n'a pas empêché le ministre de l'agriculture de profiter de la discussion budgétaire, souvent très technique, pour attaquer de front le RPR et l'UDF sur le terrain politique.

L'Etat se désengage vis-à-vis du monde agricole, ont affirmé les orateurs de l'opposition. M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) n'hésitant pas à accuser, en même temps, le ministre de vouloir *« socialiser »* l'agriculture. L'occasion était trop belle pour que M. Rocard ne relève pas le manque de *« cohérence »* entre le *« discours libéral général de l'opposition et son application à l'économie agricole »*. *« C'est l'exception qui confirme la règle ! »*, s'est-on alors écrié sur les bancs de l'opposition.

« Je crains, a rétorqué M. Rocard, *que votre discours général, inspiré de modes mal analysées, comportant plus d'exceptions que d'applications, ne résiste mal à la confrontation avec la tradition française d'un Etat dont il faut certes rendre plus efficaces les interventions et peut être plus discrètes certaines manifestations, mais qui constitue un garant indispensable d'un jeu économique équilibré et d'une vie sociale solidaire. Je ne peux que vous imaginer jetant aux orties cet ultra- libéralisme dont on voit d'ailleurs qu'il commence dès à présent à gêner certains dirigeants de l'opposition. »*

Mettre les députés de droite face à leurs contradictions, cela n'a pas suffi à M. Rocard. Encore fallait-il leur opposer le discours de leurs leaders et porter par là même le débat hors du Palais Bourbon. Il a relevé que dans sa récente interview à *Libération* M. Jacques Chirac préconisait que l'Etat fasse des économies sur *« tout ce qui concerne »* le titre IV du budget (« interventions publiques »). *« Le budget de l'agriculture*, a expliqué M. Rocard, *est typiquement un budget d'interventions : le titre IV représente plus des trois quarts de ses dotations. Je suppose donc que la déclaration de M. Chirac s'applique tout particulièrment au budget de l'agriculture, à moins que là aussi l'exception confirme la règle. »*

Le ministre a ainsi maintenu une pression constante à l'encontre de l'opposition tout au long du débat, y compris sur les questions d'ordre technique, à propos des quotas laitiers et des négociations qu'il a menées à Bruxelles au printemps dernier sur ce problème, il souligné *« la responsabilité de ceux qui ont laissé le problème* (des excédents) *se poser dans les conditions les plus défavorables pour la France alors qu'une discipline raisonnable en temps utile aurait évité la contrainte brutale des quotas (...). Il y avait deux réponses possibles au problème (...) : soit décourager la production par une baisse importante et durable des prix, soit organiser une réduction maîtrisée de la production. Je vous laisse imaginer les effets qu'aurait eus sur le revenu de nos 430 000 exploitants laitiers la mise en œuvre de la première solution »*.

Si le débat a essentiellement opposé le ministre au RPR et à l'UDF, l'ensemble des députés, y compris les communistes et les socialistes, se sont retrouvés pour regretter que cette année encore les agriculteurs ne bénéficient pas de la retraite à soixante ans. Une mesure qui, si elle avait été inscrite au Budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) de 1985, aurait emporté le vote du groupe communiste sur l'ensemble des crédits de l'agriculture, a affirmé M. Michel Couillet (PC, Somme), rapporteur spécial de la commission des finances sur le BAPSA.

« Je défendrai avec acharnement ce dossier, a dit M. Rocard. *Mais, aujourd'hui, il serait irréaliste de penser que les cotisations et la solidarité nationale pourraient couvrir la dépense engagée sans dommage. »* Le coût d'une telle mesure est estimé à environ 3 milliards de francs.

Le ministre de l'agriculture a aussi confirmé que le gouvernement était finalement décidé à maintenir l'abaissement du seuil de chiffre d'affairespour le passage de l'imposition du forfait à celle du «réel simplifié». C'était là un point important de la réforme mise en place l'an dernier. M. Rocard a ajouté que les difficultés techniques, qui avaient fait envisager un report de cette décision, devraient être résolues et que le gouvernement était bien décidé à mettre en œuvre une simplification des méthodes de comptabilité des exploitations agricoles.

R. Se.

AU SÉNAT

Le droit des faillites

Le Sénat a, en deuxième lecture, mardi 6 novembre, examiné et adopté, après les avoir modifiés, les deux projets de loi qui constituent les deuxième et troisième volets de la réforme du droit des faillites entreprise par M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux. Ces deux textes, qui avaient fait l'objet d'une discussion commune devant la Haute Assemblée en juin dernier (*le Monde* des 7, 8, 10-11 et 14 juin), avaient été revus par l'Assemblée nationale le 15 octobre (*le Monde* du 17 octobre).

Sur le premier, relatif au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises, il ne restait plus qu'une centaine d'articles – sur les quelque deux cent cinquante que compte le texte – en discussion. Plus de la moitié ont été adoptés par le Sénat dans la rédaction approuvée par l'Assemblée nationale. Les points de divergence qui subsistent, notamment en matière de compétence des tribunaux de commerce et de location-gérance, n'ont semblé ni à M. Badinter ni au rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher), insurmontables.

Selon M. Thyraud, ses propositions visent à éliminer du projet les dispositions qui *« sont de nature à nuire à l'objectif même de la réforme, qui est d'instituer des procédures capables de traiter efficacement les difficultés des entreprises »*. De son côté, M. Badinter a expliqué que l'*« épreuve de la réalité »* pourra révéler les *« imperfections »* du dispositif qui, d'ici à deux ans, est susceptible d'être amélioré.

Pour le second, relatif aux administrateurs judiciaires, mandataires, liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise, le Sénat a entériné diverses modifications techniques retenues par les députés. Toutefois, suivant en cela M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, il est revenu aux dispositions qu'il avait votées en première lecture, sur la caisse de garantie et les dispositions transitoires.

● *Le RPR et l'IVG.* – M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a indiqué, après la réunion de celui-ci, le mardi 6 novembre, qu'une prochaine séance de discussion entre les députés RPR porterait sur les questions de société, comme l'IVG et la peine de mort. Au cours de la réunion de mardi, M. Labbé a fait remarquer que la réforme de l'IVG ne figurait pas dans les propositions contenues dans le projet du RPR publié sous le titre « Libres et responsables », et que M. Chirac l'avait *« évoquée de son propre chef »*. Les députés interrogés ont estimé que cette proposition ne devait pas figurer parmi les projets du RPR, pas plus qu'un rétablissement de la peine de mort pour les assassins d'enfants et de policiers, comme l'a suggéré M. Barre. Bien qu'une telle proposition de loi ait été déjà déposée naguère par les sénateurs RPR, les députés ont estimé que ces deux questions relevaient de la conscience pesonnelle de chacun et ne devaient pas figurer dans un programme.

● *Le Sénat et le trentième anniversaire du début des troubles en Algérie.* – A la demande de M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), le Sénat a suspendu quelques instants sa séance du mardi après-midi 6 novembre, en souvenir *« des Français assassinés »* le 1er novembre 1954. *« 28000 soldats morts pour la patrie en Algérie, des 2800 civils pris et des 2500 disparus »*, a précisé M. Dailly.

LES SÉNATEURS DEMANDENT LE REPORT DE LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT

M. Léon Eeckhoutte (PS, Haute-Garonne), président de la commission des affaires culturelles du Sénat, a adressé, mardi 6 novembre, une lettre à M. Laurent Fabius pour lui faire savoir que M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne) ne serait pas prêt pour rapporter la position de la commission sur le projet de loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983, et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »* à partir du 13 novembre, comme l'ordre du jour prévisionnel des travaux de la Haute Assemblée l'avait envisagé.

M. Eeckhoutte demande le report de l'examen de la partie non budgétaire du plan de M. Jean-Pierre Chevènement pour l'enseignement privé. Cette discussion d'un texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale dans la nuit du 9 au 10 octobre (*le Monde* des 10 et 11 octobre), ne pourrait pas commencer avant que le Sénat en ait terminé avec le projet de loi de finances pour 1985, c'est-à-dire pas avant le lundi 10 décembre.

M. Séramy justifie sa demande de retarder la venue en séance publique du projet de loi par le fait que, selon lui, les réponses aux questions que lui-même et M. Adolphe Chauvin, qui présidait alors un groupe de travail sur l'enseignement privé (*le Monde* du 13 octobre) avaient posées au ministre de l'éducation nationale, manquaient encore de *« précisions »* ; en outre, M. Séramy a procédé depuis qu'il a été chargé du rapport, à de nombreuses auditions de responsables de l'enseignement tant public que privé. *« Il ne s'agit pas de traîner les pieds »*, nous a-t-il expliqué mais *« de regarder le texte article par article sur le plan technique »*.

A. Ch.

POLITIQUE

La préparation de la convention nationale du PS sur la modernisation

M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, chargé des études, a parlé, le lundi 5 novembre, des travaux préparatoires de la convention nationale du PS sur le thème « modernisation et progrès social », prévue pour les 15 et 16 décembre prochain (*le Monde* du 5 novembre).

Selon M. Strauss-Kahn, les premiers éléments qui ressortent du dépouillement des questionnaires remplis par les sections font apparaître que, pour les socialistes, la modernisation de l'appareil productif n'est concevable que liée à une modernisation de la société qui pourrait signifier plus de participation des citoyens, plus de temps libre, etc., ce qui justifie les efforts d'adaptation aux mutations technologiques.

Dans le cadre de la préparation de cette convention — qui ne sera pas un « mini-congrès » puisqu'elle n'est pas destinée à dégager des orientations stratégiques, — la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a consacré une journée, lors d'une récente convention fédérale à Istres, à l'élaboration d'un texte sur la modernisation, rédigé par M. Patrick Mennucci, secrétaire fédéral, qui sera pésenté à la convention nationale.

De notre correspondant

Marseille. — Pour les socialistes des Bouches-du-Rhône, une modernisation qui ne mettrait pas en cause une conception *« fordiste »* de la production (c'est-à-dire fondée sur l'appropriation par le patron du savoir-faire de l'ouvrier grâce à la systématisation du meilleur geste de travail) ne peut que faire régresser les rapports sociaux. Dans ce cas, disent-ils, *« la modernisation ne pourrait que justifier l'asservissement de l'ouvrier en creusant encore plus le fossé entre conception et exécution »*. *« La robotisation*, ajoutent-ils, *peut alors constituer une déqualification des ouvriers spécialisés. »*

Cette forme de modernisation conduit, selon les socialistes des Bouches-du-Rhône, à une société de type « triale » que se partagent inégalement ceux qui conçoivent (ingénieurs, cadres, dirigeants), la classe ouvrière (soit hyperspécialisée, soit déqualifiée) et, enfin, le *« rebut »* vivant du chômage ou de l'assistanat.

Quelle modernisation proposent-ils ? Celle qui transforme le modèle de production et associe celui qui exécute à la conception. L'introduction des technologies nouvelles doit s'accompagner, selon eux, de discussions sur l'organisation du travail. Les gains de production doivent s'exprimer en termes financiers, certes, mais aussi en termes de considération. Leur position : rendre collective la participation au processus de production, depuis la conception jusqu'à l'exécution.

Il faut aussi, disent-ils encore, associer les travailleurs à la gestion des entreprises en les rendant propriétaires de leur mode de travail, le patron ou l'Etat restant propriétaire de l'outil.

Enfin, tout cela ne paraît possible que grâce à la formation. M. Gaston Defferre a souligné le danger de concevoir des usines nouvelles qu'on ne saurait faire fonctionner, faute d'une main-d'œuvre qualifiée. La première condition de la modernisation est donc la formation des travailleurs aux nouvelles technologies, si possible sur les lieux de travail.

Plusieurs intervenants ayant fait remarquer que la barrière à une modernisation telle que la conçoivent les socialistes se trouve dans les contraintes économiques internationales, les militants des Bouches-du-Rhône soulignent que l'Etat doit protéger l'économie française d'un certain nombre d'importations et favoriser l'émergence d'une production nationale. Ils demandent, en outre, à l'Etat de modifier l'orientation des aides et prestations afin de favoriser le redéploiement d'un secteur économique à forme coopérative et mutualiste, de façon à sortir de la spirale artisanat-travail noir.

Par exemple, la réparation des produits finis, qui, compte tenu de la crise, prend de l'importance et qui se fait aujourd'hui hors des circuits économiques, devrait y être réintégrée dans un secteur plus flexible prenant, par exemple, la forme de coopératives ou de mutuelles.

JEAN CONTRUCCI.

La relance de la revue *Politique aujourd'hui*

L'Association des amis de la revue *Politique aujourd'hui* a tenu, mardi 6 novembre à Paris, la première assemblée générale de ses fondateurs. Née d'une interrogation — *« Est-ce qu'on ne signe pas une histoire qu'on n'est pas en train de faire, mais qu'on enregistre simplement ? »* — selon une formule de M. Jean-Michel Belorgey, député socialiste de l'Allier (1), l'association entend proposer, autour de la revue dont elle regroupe des lecteurs et des collaborateurs, un lieu de débat ouvert à toutes les familles de la gauche non communiste.

« Ils ont les mains pures, mais ils n'ont pas de mains. » Anciens communistes, parlementairs socialistes, membres du PSU, ils pourraient sans doute reconnaître dans cette paraphrase de Charles Péguy la préoccupation qui les habite. Ils ont une commune ambition : proposer une *« revue plurielle »*, selon l'expression de M. Jean Rony, faite par et pour des gens de gauche animées du souci de *« battre la droite »*.

Pour cela, ils souhaitent, comme l'a dit M. Paul Noirot, obtenir *« que la nécessité de gérer la crise ne nous fasse pas oublier l'utopie (...) aider à construire une pensée socialiste de gauche moderne »*. Et ainsi, *« combler le vide entre la société civile et le pouvoir institutionnel que le PS ne peut pas combler tout seul »*.

C'est bien un tel constat unanime qui gêne M. Etienne Balibar. Méfiant à l'égard de tout *« unanimisme »*, le philosophe ne conçoit l'expérience à laquelle il veut s'associer qu'à condition de porter, chaque fois qu'il le faudra, *« le fer dans la plaie »*. Ainsi M. Balibar croit-il déceler, à propos de l'immigration, l'émergence d'un *« consensus de droite »*, dont le fait que M. Laurent Fabius puisse estimer que l'extrême droite pose de *« vraies questions »* lui semble être un indice.

Volontairement provocant, M. Balibar ne trouvera pas d'écho chez des gens qui sont là parce qu'ils semblent penser qu'il n'est plus temps de garder les *« mains pures »*. Et c'est un militant du PSU qui répondra à M. Balibar que, s'il faut éviter tout *« reniement »*, il convient aussi de se garder de l'*« intégrisme »*.

J.-L. A.

(1) La revue *Politique aujourd'hui* existe depuis 1969, avec des périodes de non-parution. Elle est animée par MM. Jean Rony, enseignant à Nanterre, et Paul Noirot, qui en est le rédacteur en chef. M. Jean-Michel Belorgey est vice-président de l'association, dont M. Franck Sérusclat, sénateur socialiste du Rhône, est le président. *Politique aujourd'hui* : 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris. Tél. : 523-48-40. L'association organise, le 11 décembre, un débat avec Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales.

« Je combats un pouvoir qui tient un peu de la monarchie absolue »
déclare M. Georges Marchais

M. Georges Marchais, qui était, mardi 6 novembre, l'invité du journal de 13 heures de TF 1, s'est employé à minimiser les divergences qui s'étaient exprimées à la tête du Parti communiste français lors des débats du comité central, à l'occasion notamment du vote du projet de résolution préparatoire au vingt-cinquième congrès, marqué par six abstentions, dont celles de MM. Pierre Juquin, membre du bureau politique, et Marcel Rigout, ancien ministre.

Le secrétaire général du PCF a déclaré : *« Il peut arriver que des camarades conservent leurs opinions sur une question ou une autre ; ils pourront la conserver, voire continuer de la défendre dans les organismes auxquels ils appartiennent, mais il faut respecter la volonté de la majorité, c'est cela la démocratie. »* M. Marchais a affirmé que les contestataires ne seront pas sanctionnés : *« Nous n'avons jamais voulu sanctionner personne. Chez nous, il n'y a pas de procès. Chez nous, nous n'avons pas besoin de dissoudre des fédérations, des sections, des cellules et nous n'avons besoin de faire de procès à personne (...). Juquin n'est pas sanctionné, il ne sera pas sanctionné. Il il n'y a pas de procès et il n'y aura pas de procès de qui que ce soit. »*

Comme on lui demandait qui serait désormais, après la prise de position de M. Juquin, le porte-parole du PCF, M. Marchais a répondu : *« Je suis porte-parole aujourd'hui. Demain ou après-demain, il y aura peut-être quelqu'un d'autre. Maintenant nous sommes dans la phase de préparation du congrès, ce qui compte, c'est que chaque membre du parti donne son point de vue sur le document proposé* [le projet de résolution]. *Les porte-parole, ce sont les communistes. »*

Invité à commenter le trophée décerné par l'hebdomadaire *Paris-Match* à M. Laurent Fabius, considéré comme « l'homme politique de l'année » en France, le secrétaire général du PCF a vivement critiqué le fonctionnement des institutions en disant : *« L'homme de l'année, c'est de la fantaisie. D'abord, ça n'existe pas. C'est surtout une équipe qui peut résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Je ne crois absolument pas au culte de la personnalité, à l'homme providentiel, et je combats un pouvoir qui tient un peu de la monarchie absolue. »*

« Y a-t-il une différence entre la monarchie absolue et le centralisme démocratique en vigueur au PCF ? »

En réponse à cette question, M. Marchais ajoute : *« Il y a une différence fondamentale. La monarchie absolue, c'est un homme seul qui décide. On faisait observer à la télévision qu'à l'Assemblée nationale, pendant la discussion du budget du ministère de l'intérieur, il n'y avait en séance que cinq ou six députés. Ça ne me surprend pas parce que cette assemblée n'a aucun rôle, c'est zéro. Comment voulez-vous que les députés soient préoccupés avec ce qui s'y passe ? Ils ne peuvent rien changer. Alors, plutôt que d'aller à l'Assemblée nationale pour faire des discours qui seront publiés au* Journal officiel, *ils préfèrent aller dans leurs circonscriptions. Je crois que cet exemple illustre bien le caractère personnel, pernicieux, de cette Constitution votée en 1958, et surtout de l'interprétation qui en est faite aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est un homme seul qui décide pour tout le monde, c'est le président de la République. C'est tout à fait à l'opposé de notre conception. Dans notre parti, chacun compte pour un. »*

M. Marchais a estimé d'autre part que les propos tenus la veille sur Antenne 2, par M. Raymond Barre relevaient d'*« d'une comédie politicienne, dangereuse parce qu'elle est de nature à détourner les hommes et les femmes des problèmes réels »*.

● *M. Mermaz : « Ils n'ont pas encore gagné ! »* — Le président de l'Assemblée nationale a mis en cause, au cours d'un entretien avec les journalistes le mardi 6 novembre, les trois têtes de file de l'opposition : *« MM. Giscard d'Estaing, Barre, Chirac, n'ont pas tellement réussi avant 1981 ! Voilà maintenant qu'ils nous font la leçon. On n'a pas la mémoire si courte en France. »* Parlant des prises de position sur l'IVG et les dénationalisations, M. Louis Mermaz a ajouté : *« Ils inquiètent beaucoup de gens. Ils n'ont pas encore gagné comme dit M. Chirac. »*

Des monarques

« Un homme seul décide pour tout le monde », et le pouvoir actuel tient un peu *« de la monarchie absolue »*. Ainsi parle M. Georges Marchais.

Le secrétaire général du Parti communiste manifeste à cette occasion une vertueuse constance. La direction du PCF tient ce langage depuis le début de la Ve République. Elle n'était pas seule : M. François Mitterrand discourait de même à propos du général de Gaulle. Plus récemment le responsable communiste avait repris cette analyse dans nos colonnes (*le Monde* du 15 juin), aux dépens, cette fois, de l'actuel chef de l'Etat.

M. Marchais n'est certes pas obligé de croire M. Mitterrand sur parole : le chef de l'Etat professe en effet aujourd'hui que les institutions de la Ve République étaient dangereuses avant lui et qu'elles le seront après lui. Avec lui, l'inoffensif serait donc garanti. On n'attend pas non plus de M. Marchais qu'il modère son analyse sous prétexte que M. Mitterrand confesse à Catherine Nay : *« avec soixante amis bien placés, on peut tenir un pays ; on peut tenir la France »*.

Non seulement, selon le secrétaire général du PC, le président de la République est un monarque, mais l'Assemblée nationale, *« c'est zéro »*. On ne voit guère, dans ces conditions, quel autre choix s'offre à M. Marchais que de faire la révolution.

S'il ne s'y résout pas, c'est sans doute que l'analyse qu'il développe de la situation institutionnelle l'arrange plutôt. M. Marchais ne considérerait certainement pas comme nulle l'Assemblée nationale si les députés communistes étaient de quelque utilité à la formation d'une majorité arithmétique. Le secrétaire général du PCF ne qualifiait pas M. Mitterrand de « monarque » lorsque les ministres communistes avaient encore le sentiment d'influer sur la politique de la gauche, de participer à une entreprise historique.

La *« monarchie »* lui convient parce qu'elle lui permet de justifier la rupture, et parce que le *« monarque »* — seul responsable d'une politique impopulaire — est en difficulté. Le président de la République est donc désormais la cible de la direction du PCF. C'est logique, et cela rappellera à M. Mitterrand que M. Valéry Giscard d'Estaing a été lui aussi (dans des conditions de rapports de force différentes) la cible de M. Chirac.

Outre le débat de fond sur l'exercice du pouvoir sous la Ve République, il est savoureux d'entendre M. Marchais traiter quelqu'un de « monarque ». Homme de pouvoir qui le détient et s'y maintient par la grâce d'un appareil, c'est bien M. Marchais qui a pris son parti par surprise en annonçant l'abandon de la notion de dictature du prolétariat et le ralliement du PCF à la force de frappe, par exemple. Que dirait-il, s'il était qualifié, lui aussi, de « monarque » qui tiendrait le Parlement de son parti, le comité central, pour « zéro » ?

J.-Y. L.

RÉUNI EN ASSEMBLÉE NATIONALE A MONTPELLIER

Le CODENE souhaite que la France donne l'exemple de la désescalade nucléaire

De notre correspondant

Montpellier. — L'assemblée générale nationale du CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe), qui rassemble vingt-huit organisations, a examiné pendant trois jours à Montpellier la situation nouvelle créée par le redéploiement des missiles américains et soviétiques qui, pour les participants, représente l'aspect visible de la *« deuxième guerre froide »*. Dans une analyse à la fois militaire et économique, l'assemblée a estimé que le resserrement des deux grandes puissances sur l'Europe impliquait une certaine *« complicité »* entre les deux Grands.

« Nous somme contre les deux blocs », a affirmé M. Guy Guyot de Montpellier, membre du conseil national du CODENE.

Les délégués ont reconnu à la France, *par rapport aux Etats-Unis*, une relative indépendance qui se situe néanmoins dans le cadre de l'OTAN.

Pour eux, le pouvoir mène une politique qui, objectivement, encourage la nucléarisation de l'Europe en créant des éléments offensifs comme la force d'intervention rapide et la relance du l'union européenne occidentale.

« Le PS n'a pas respecté ses engagements de 1981 », a déclaré M. Claude Belon du CODENE catalan, secrétaire fédéral du Parti socialiste dans les Pyrénées-Orientales. Les participants ont souhaité que la France donne l'exemple d'une désescalade qu'ils ne confondent pas avec un désarmement unilatéral.

Ils admettent *« sereinement »* de ne pas posséder les moyens de pression voulus. Pour mieux diffuser les idées et les orientations de l'assemblée, le CODENE agira en 1985 dans trois directions. Tout d'abord, mieux connaître la sensibilité et les préoccupations des Français, *« humus sur lequel le mouvement peut se développer »*, à l'aide notamment d'un questionnaire qui a été mis au point au cours des travaux. En second lieu, mettre en cause le développement nucléaire français, *« qui va au-delà des nécessités de défense que nous estimons légitimes »*, dit M. Bernard Ravenel, du bureau exécutif, en visant plus spécialement la fabrication de la bombe à neutrons, puisque le gouvernement français n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Cette action prendrait la forme d'une manifestation dont les modalités seront discutées à Pâques. Enfin, des rencontres seront organisées après les moissons sur le Larzac.

Des messages de soutien ont été envoyés au Comité nicaraguayen pour la paix, aux mouvements de la paix indépendants flamand, wallon et néerlandais, et à la direction clandestine de Solidarité en Pologne.

ROGER BÉCRIAUX.

« LETTRES, NOTES ET CARNETS », DE CHARLES DE GAULLE

Tribun et chef de parti

Diverses cérémonies vont marquer le quatorzième anniversaire de la mort du général de Gaulle, survenue le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Eglises, à l'âge de quatre-vingts ans. Il était né à Lille le 22 novembre 1890.

Le sixième volume des *Lettres, notes et carnets* de Charles de Gaulle que les Editions Plon viennent de publier est particulièrement utile pour l'historien et pour le politologue, mais il est également très précieux pour la connaissance intime de l'auteur de ces écrits, qui approche alors de la soixantaine.

La période couverte, de mai 1945 à juin 1951, est riche en événements : la capitulation allemande le 8 mai 1945, le gouvernement provisoire à Paris, la démission en janvier 1946, la fondation du RPF en avril 1947 et l'échec du premier mouvement gaulliste aux élections législatives de juin 1951. C'est alors seulement que commencera la vraie « traversée du désert » de de Gaulle, qui ne s'achèvera qu'en mai 1958.

Les documents ici rassemblés couvrent ainsi ce que l'on pourrait appeler « l'époque noire du gaullisme ». L'euphorie de la Libération est en effet de courte durée, puisque, au bout de huit mois à peine, de Gaulle se retire. La volonté de revenir aux affaires se heurta à bien des difficultés, et, malgré la création du RPF, c'est l'échec électoral de 1951. Comment le général a-t-il traversé ces épreuves ? Il nous le révèle lui-même parfois par de simples allusions, mieux que ne pourraient le faire de longues analyses.

Entre deux interventions à l'Assemblée consultative, où se prépare la future Constitution, le chef du gouvernement provisoire organise le corps expéditionnaire en Indochine, allant jusqu'à désigner lui-même les bateaux qui devaient transporter les troupes. A la même époque (14 mai 1945), une lettre très « Grand Siècle » à Georges Bidault, ministre des affaires étrangères, pour qu'il fasse en sorte que Mgr Feltin ne soit pas fait cardinal : *« Nous répugnerions à voir octroyer le chapeau »* à l'archevêque de Bordeaux. Il prend moins de formes pour enjoindre au ministre de l'intérieur de sanctionner les préfets qui ne font pas assez campagne en faveur du référendum de 1945 : *« Notre devoir est de les liquider. »* A Malraux, ministre de l'information, il assigne : *« Ou bien pendant son quart d'heure la CGT renoncera à appeler à la grève des fonctionnaires ou bien la Radiodiffusion ne sera pas mise à sa disposition. »*

De gaulle multiplie les consignes diplomatiques et les notes secrètes, intervient parfois dans le détail et prononce un discours à l'Assemblée constituante sur la nationalisation du crédit, justifiée par *« la reconstruction et la rénovation »* de la nation. Ses instructions touchent à tous les domaines. Dans une lettre à son directeur de cabinet, Gaston Palewski, le général laisse percer son agacement *« En voilà assez des dérobades de tous et de chacun. »* Quelques jours plus tard, le 20 janvier 1946, il quitte le pouvoir et écrit aussitôt à Vincent Auriol, ministre d'Etat : *« Soyez tranquille pour la radio. Je ne parlerai pas au pays ». (...) J'entends me retirer en pleine et entière sérénité »*.

Le général pensait-il être rapidement rappelé aux affaires ? Il semble le laisser croire en écrivant le 17 février à M. de Charbonnières, ministre de France à Copenhague : *« Mon départ est une péripétie ; nous verrons la suite »* ; le 21 à son fils Philippe : *« Il faut choisir, et l'on ne peut être à la fois l'homme des grandes tempêtes et celui des basses combinaisons ; »* et un peu plus tard : *« La vague de bassesse continue à déferler. »* Est-il totalement désabusé ? A-t-il définitivement renoncé ? Dans une lettre à Jacques Bardoux, membre de l'Institut, le 28 avril 1946, il parle déjà de lui-même comme d'un éventuel *« recours »*. Il tient aussi à montrer qu'il suit *« les péripéties lamentables de la foire des partis »*, ainsi qu'il le dit à une de ses nièces en laissant éclater son amertume. Et c'est le 17 avril 1947 qu'il lance à Strasbourg le Rassemblement du Peuple Français.

Dès lors se multiplient les « notes », les communiqués, les appels que lance ce chef de parti néophyte qui pousse ses candidats dans la campagne municipale, où en octobre ils triomphent en recueillant plus de 39 % des voix et en gagnant quatorze grandes villes, dont Paris. Son bulletin de victoire se trouve dans une lettre à son fils : *« Le succès du Rassemblement est triomphal. Les grenouilles coassent désespérément. »* Tout fier de sa trouvaille méprisante il la répète à sa fille : *« l'avenir n'est pas aux grenouilles malgré leurs bruyants coassements »*. Il donne de nouvelles instructions fort détaillées pour l'organisation, le financement et le développement du RPF, écrit à des secrétaires départementaux et aussi à Louise Weiss et à Paul Claudel, qu'il a nommé membre du conseil national de ce mouvement.

De meeting en meeting, il prononce de nombreux discours où il pourfend les partisans de la *« France molle »*. Le succès des élections sénatoriales de novembre 1948 le réjouit : *« L'opinion est maintenant ébranlée dans ses profondeurs. »*. Au même moment il se dit *« convaincu de la nécessité de construire l'Europe (...), seul moyen d'aboutir à un règlement du problème allemand »*, ajoutant : *« J'ai toujours pensé que la France était destinée, par la géographie même, à promouvoir l'union européenne. »*

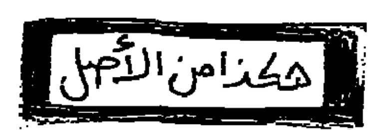
Il précise sa conception de l'association capital-travail dirigée à la fois contre *« le capitalisme enivré par ses réalisations »* et contre *« les champions de la lutte des classes »*. Il propose donc *« l'association des hommes à la place de l'opposition des intérêts »*. A plusieurs reprises, faisant allusion aux communistes, il parle des *« séparatistes »* et explique tout crûment dans son allocution de Marault, le 28 janvier 1950, pourquoi il n'a pas instauré une *« dictature »* à la Libération. Encore confiant, il affirme à Saint-Maurice : *« Le RPF n'est pas là pour sauver le régime mais pour le remplacer »*, et à Saint-Mandé il se prononce pour le scrutin majoritaire. Puis, en juillet, *première fissure, une* partie des députés RPF votent la confiance au gouvernement Queuille. Néanmoins au début de 1951, il dit d'une formule curieuse sa confiance dans *« l'élasticité et la solidité profonde de la France »* et ne doute pas que les élections législatives à venir seront bonnes. *« J'en suis sûr »*, écrit-il même à son fils, qui apparaît tout au long de cette période comme un confident épisodique mais intime.

Pourtant la loi électorale des apparentements aidant, le RPF n'obtient le 17 juin 1951 qu'un succès limité en ne recueillant que 21,7 % des suffrages. C'est l'amorce du déclin du parti fondé par de Gaulle, et dont bien des membres seront sensibles aux sirènes du système. Ainsi, à peine sorti de la guerre, de Gaulle apparaît dans ce volume tout à tour comme un chef de gouvernement méticuleux et autoritaire, comme un orateur parlementaire, comme un tribun populaire et comme un organisateur de mouvement politique. Toutes choses qu'il n'avait jamais faites et qu'il devra attendre encore sept ans avant de les recommencer.

ANDRÉ PASSERON.

★ Charles de Gaulle : *Lettres, notes et carnets 8 mai 1945-18 juin 1951.* Plon, 553 p., 120 F.

● *France, terre d'asile.* — M. Françoς Mitterrand a reçu, le mardi 6 novembre à l'Elysée, M. Georges Hourdin, président de l'association France, terre d'asile. Au terme d'un entretien d'une heure, M. Hourdin s'est félicité d'avoir reçu du président de la République *« l'assurance que la France restait toujours une terre d'asile largement ouverte aux réfugiés politiques »*. M. Hourdin a demandé au chef de l'Etat des informations sur le cas des trois militants basques espagnols récemment extradés.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

RÉTROSPECTIVE DU PHOTOGRAPHE ANGLAIS CECIL BEATON

Simplement sublime

LES photos que Cecil Beaton, durant sa vie, a prises de lui-même, fait prendre ou laissé prendre, sont innombrables. On dirait que, tout jeune, il ne s'est mis à la photographie que pour se tirer le portrait et se trouver en contact de situations et de personnes qui favoriseraient cette manie (appelée hâtivement narcissisme). C'est ainsi qu'a commencé cette longue fréquentation de l'image, et qu'on trouve maintenant dans chaque album rétrospectif de Cecil Beaton une ouverture inépuisable de portraits, ou un retour à lui-même étonné, en vis-à-vis des modèles étrangers, comme si l'œuvre du visage — son vieillissement amusé ou triste, ses grimaces et ses déguisements — devait doubler l'œuvre en cours, en être l'origine et l'écho, la signer, l'expliquer, la relancer, la singer.

Cecil Beaton devient le modèle de sa biographie d'homme du monde et de photographe : l'appareil est un instrument de mondanités, monnaie de séductions et d'échanges. Cecil Beaton demandera à ses modèles d'être lui-même, et il se prendra pour ses modèles, il deviendra neige, chien ou femme. Il se transformera successivement en collégien, en marquis, en spleen, en zinzin, et même en nature morte ou en nudité. Il mimera les caractères et les postures photographiques. Voilà une attitude bien moderne : de prendre la photo comme son propre sujet aussi bien que d'en faire son serviteur autobiographique (Cindy Sherman, Sophie Calle), son espion, son ombre surprenante.

Gommer les disgrâces

Voyons un peu à qui nous avons affaire. Au milieu de toutes ces facéties, laissons le portrait-modèle se dessiner : plutôt mou, plutôt poudreux, mais avec une grâce d'Arlequin, des doigts de prestidigitateur, des mœurs abracadabrantes. Il est né à Londres, d'une famille plus qu'aisée, en 1904. Il est touchant, comme chez Lartigue, ce démarrage enfantin de la photographie : se prendre d'amour à l'âge de trois ans pour les cartes postales d'une cocotte, miss Lily Elsie (et cela, jusqu'à la mort, suffira toujours : reproduire cette pose, photographier une belle femme dans un beau costume) ; puis, dès onze ans, tenir son premier appareil et s'amuser à prendre des photos floues, idiotes et affectueuses (ses deux sœurs presque jumelles, Nancy et Baba, resteront ses modèles adorés) ; à treize ans, déjà, dans la très conservatrice Harrow School, déshabiller entièrement un camarade de classe dans le cabanon du jardinier, et lui faire prendre des attitudes romaines sous l'œil contrit de la femme du jardinier ; la photographie devient un jouet interdit, réservé aux vacances ; c'est à ce moment que, plus sagement, il se prend lui-même comme modèle, « le sang glacé » mais déjà captivé par les mouvances de lumière sur sa face.

Sa rencontre avec le baron de Meyer sera fatale : comme son aîné, il n'hésitera devant aucun effet vaporeux, trucage, embellissement, il ajoutera des pieds aux culs-de-jatte et des rangées de faux-cils sur les paupières des nonnes. Mais, surtout, il bricole des espèces de machines pour emprisonner la lumière du studio et y faire baigner les visages : tables de miroirs, réflecteurs argentés comme au cinéma. Si Irving Penn coince ses modèles dans des angles, Cecil Beaton fera carrément surgir les têtes de ses mannequins de boîtes à chapeau ou de cloches à fromage.

Les photos de mode qu'il réalisera, à partir des années 30 pour le *Vogue* de Condé-Nast, puis à partir des années 50 pour *Harper's Bazaar*, auront une ampleur théâtrale : le cadre de la photo est celui d'une scène, d'une vitrine de magasin ou d'un tableau de musée de cire ; les mannequins doivent y inscrire des gestes irréels, dessinant des formes noires sur le fond blanc du studio, agrémenté parfois d'un semblant de décor (on pourrait dire aujourd'hui que l'élégance scénique de Bob Wilson découle de Cecil Beaton). Avec Meyer, Horst, Hurrel, Platt-Lyne, Beaton fait partie de cette caste de fadas aristocratiques, obnubilés par la féminité, qu'ils travaillent au corps et au masque jusqu'à ce que la blanche émulsion les teinte du plâtre des statues. Toujours prêts aussi, au détour d'un voyage, de glisser entre deux photos académiques de vénération et d'identification féminine un aveu d'attrait plus cru pour de jeunes corps masculins.

Au moment du tirage, Beaton place des petites plaques de verre entre le négatif et le papier, pour gommer toute précision disgrâcieuse ; il dira que son souci principal est de rendre les personnes les plus belles possible. Cette moindre des délicatesses fera commerce. En sortant de Cambridge, sans une



Marlon Brando 1947

seule mention, sans aucune disposition pour les chiffres et avec l'écriture de bébé qui ornait la jolie carte postale de miss Elsie, le voilà propulsé par son père dans un bureau de commerce. Le père vient de perdre une grande partie de sa fortune dans des transactions américaines, il souhaite que son fils ait un métier ; Cecil Beaton, en prenant congé de son employeur, apprendra que le salaire qu'il lui donnait pour ne rien faire était, en fait, fourni par son père par l'intermédiaire du patron. Il ouvre un studio de portrait dans sa chambre de Sussex Garden, et comme tout le monde installe le laboratoire dans sa salle de bains : aux sœurs succèdent les amis, et aux amis des amis les célébrités : Daphné du Maurier, W.H. Auden. Les recommandations londonniennes l'amènent successivement à New-York, à Hollywood, à la célébrité, à son déclin, puis à la tardive inévitable redécouverte.

Examinons un peu ses photos, puisque parmi elles on trouve tant de chefs-d'œuvre. Ses portraits de la famille royale anglaise sont altiers, comme il se doit, mais surtout ont une énormité mythique qui les dispose comme des représentations d'eux-mêmes un peu fantomatiques. Comme si la majesté du sujet, à ce moment, menaçait de l'ennuyer, il s'en éloigne pour indiquer le gigantisme d'un décor et les réduire à l'état de figurines déguisées. Ce n'est pas ironique. Les photos de Beaton ont peu de distance à l'égard de leurs modèles ; il doit les aimer pour les montrer, il ne se permettra jamais de faire la critique de ce qui s'offre à son regard et l'emploie. Mais c'est au cours d'une de ces séances de pose protocolaire, par exemple, qu'il fabrique, par hasard, un chef-d'œuvre : le tableau de groupe est en place, écrasant les deux enfants de part et d'autre de la reine mère, dont la traîne d'hermine infinie se brise sur les marches du trône ; tout à coup, la petite fille se lève et semble se servir de cette traîne comme d'un tapis de jeu, une piste de Sioux, elle s'éloigne en la foulant jusqu'à ce que le cadre qui l'isole maintenant la montre comme en péril tout au bord de la chute de la traîne, la simple dénivellation de la fourrure sous le petit pied étant devenue un gouffre.

Pour sa série hollywoodienne, Beaton semble avoir compris que le visage suffit au portrait et que, si un signe doit l'accompagner, il doit se faire rare. Ses photos de Buster Keaton, de Gary Cooper, sont simplement posées devant les cases des échelles et des passerelles de coulisses. Carol Reed surgit d'une fausse mer de brume qui va lui faire écraser, d'un moment à l'autre, la maquette d'un décor. Marlon Brando lit sagement sous un filet de lumière. Greta Garbo sort complètement de ses mythes pour se prendre les genoux dans les bras, poser ses souliers d'institutrice sur une chaise d'hôtel, et rire : elle avait demandé à Beaton une photo d'identité pour son nouveau passeport. Parfois, Beaton assujettit une face à un masque (Katharine Hepburn) ou fait ricocher sur un miroir (le reflet, une de ses marottes) un jeu de mains - jeu de vilain (Orson Welles).

Ses photos de voyage ne sont pas moins étonnantes : à Bangkok, un nuage de farine dans lequel s'évanouissent les ouvriers d'une boulangerie ; au Maroc, un babouin en laisse qui jette à l'objectif un message de détresse. Les portraits de pilotes de chasse et d'officiers pris par Beaton pendant la guerre pour le compte du ministère de l'information ont une intensité érotique qui met à bas, *a posteriori*, le faux naturel des compositions de Bruce Weber.

Une science de l'éclairage

Mais peut-on être soi-même en étant chaque fois le meilleur des autres ? Les photos d'enfance de Beaton ont le charme des Lartigue ; ses photos de mode, l'invraisemblance des Meyer ; ses photos de guerre, l'émotion terrible des Eugène Smith ; ses photos de reportage, l'acuité géométrique des Cartier-Bresson ; ses photos d'errance, l'intimité anecdotique des Herbert List. Dans toutes ces imitations inconscientes, fraternelles, Cecil Beaton n'a jamais été que lui-même : un photographe immense, dont le brouillage des genres n'a jamais atténué sa force, mais l'a au contraire réalimentée, revivifiée. Quand il s'est trouvé au-dessus d'enfants nus évacués la nuit de leur maison, lors des bombardements à Londres, il les a photographiés gravement, mais avec une science de l'éclairage improvisé qui les transformait en stars : un faisceau de lampadaire valait tout à coup tous les spots des plateaux d'Hollywood. Après la guerre, Beaton n'a plus photographié la mode de la même façon : il n'en a pas fait une tragédie, mais a mieux maîtrisé ses effets d'irréalité.

Cecil Beaton a eu de la chance de rencontrer, au moment où il se croyait démodé, un charmant jeune homme, James Danziger, ancien étudiant à l'université Yale et critique de photo pour le *Sunday Times*, qui a pressenti l'importance de l'œuvre et s'est mis à confectionner avec lui un album rétrospectif (*Beaton - A Studio Book*, Viking Press, New-York), qui n'a été prêt malheureusement qu'après la mort de Beaton, en 1980. C'est un des livre de photos le plus beau et le plus intelligent qui soit.

L'actuelle exposition présentée à Paris à l'Espace Pierre- Cardin, dans le cadre du Mois de la photo, est la première consacrée en France à Beaton, mais elle ne rend pas un juste hommage au grand maître : sous-sol un peu mégoteux, pas repeint depuis longtemps, odeurs de cuisine, regroupements trop évidents. La plupart des photos, de plus, ne sont pas celles choisies par Beaton et Danziger pour constituer l'œuvre, mais des doublons un peu plus faibles. Il est vrai que Beaton a vendu la totalité de ses tirages et de ses négatifs à Sotheby's en 1977, les sacrifiant à la spéculation et rendant ainsi difficile leur circulation. Les photos de l'exposition sont regroupées dans un livre-catalogue édité par Le Chêne - Paris Audiovisuel, qui, dans sa succession, tient un propos du genre : Beaton, photographe mondain, s'est senti tellement étouffé par son propre monde et son propre narcissisme qu'il a trouvé son salut dans la photo de reportage. Un contre-sens bien bêta quand on peut percevoir ailleurs toute la subtilité d'adversités de cette vie et de cette œuvre.

HERVÉ GUIBERT.

★ Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, 75008 Paris. Jusqu'au 20 novembre. Catalogue relié : 185 F.

Les évasions d'Henri Michaux

LE hasard de la programmation a fait que, au Théâtre national de Marseille, l'acteur Alexis Nitzer a présenté un spectacle appelé *Un certain Plume*, adaptation de textes d'Henri Michaux, dans les jours de la fin d'octobre qui ont juste suivi la mort du poète.

Alexis Nitzer, d'origine russe, est un comédien très singulier et attachant, dont la présence, à la fois réconfortante et anxieuse, irradie un mystère, une ferveur sans poids, une illusion terrienne, une sorte de fatigue surmontée de juif errant, des élancements d'une névralgie aiguë tout de suite effacés par des brises d'ironie, avec quelque chose de l'élégance clownesque de Chaplin.

Le masque facilement tragique, les mains aussi voyageuses et précises que celles d'une danseuse hindoue, la voix d'église ou de grand air, d'Alexis Nitzer, sont à eux seuls tout un théâtre, toute une compagnie d'artistes, si bien que Nitzer fait merveille dans les spectacles qu'il joue seul et nous avons, ici même, signalé en leurs temps les remarquables spectacles qu'il avait donnés, en jouant seul, à la Cité internationale, un abrégé du *Roi Lear*, ou, à Aubervilliers, un très curieux journal intime tenu, à l'époque du Front populaire, par un magistrat colonial.

Pour jouer les textes d'Henri Michaux à Marseille, Alexis Nitzer s'est installé un décor un peu immatériel, fait surtout d'un grand et vieux miroir, terni, brouillé, dans quoi des lampes invisibles jetaient des fragments d'éclats. Les paroles de Michaux semblaient apparaître et disparaître, comme à l'appel d'un médium, et traverser des apparences. Il y a aussi, sur la vaste scène vide, quelques vieux livres, en désordre, ce qui est bien venu puisque Michaux estimait que les livres sont les seuls objets au monde qui soient fraternellement magiques, qui ne soient pas fermés, ni un jour ou l'autre hostiles. Il y a aussi un vieux phonographe à manivelle, avec de vieux 78 tours, et cela personnellement me rappelle un télégramme que Michaux, quelques mois après la Libération, m'avait envoyé du Pays basque : *« Un phono sans aiguilles est sombre salut. »* Manière de demander que lui soient envoyées des aiguilles. Michaux ne se séparait pas, dans ses pérégrinations, d'un phonographe portatif, sur lequel il écoutait des musiques d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, les seules qu'il aimait parce qu'elles ne lui semblaient pas vouloir lui bourrer le crâne ou lui imposer des images, des sentiments incongrus.

Il y avait en Henri Michaux une solitude foncière, et une lutte contre une asphyxie. Il se sentait enfermé dans son corps et dans l'espace. Il avait commencé, enfant, par refuser de manger et refuser de parler, cela très longtemps. Puis des parents l'obligèrent à céder, car il allait mourir. Ensuite ce furent les voyages, en dehors, dans les parties du monde, et en dedans, avec le peyotl et la mescaline, entre autres. Et Michaux décrivait, par des paroles on ne peut plus transparentes et simples, les réactions des cellules de l'organisme.

Il avait de grands yeux d'animal de la brousse, et le plus frappant était chez lui une alliance de calme, de douceur, et de violence contenue. Cet ensemble particulier figura une fois, presque tel quel, dans un film que Michaux tint absolument à me faire voir, qui était projeté au cinéma du musée de l'Homme — le seul musée de Paris que Michaux fréquentât avec le musée Guimet.

Ce film montrait, peut-être au Laos, j'ai oublié, en tout cas en Asie, un couple formé d'un enfant et d'un buffle, dans un petit village. L'enfant, d'une dizaine d'années, était très maigre, avec des yeux immenses, il ressemblait à Michaux. Il semblait ne peser rien. Et il ne quittait pas un immense buffle, qui restait la plupart du temps allongé par terre, dans l'eau ou la boue, comme endormi. L'enfant et l'animal passaient leurs nuits enlacés si l'on peut dire.

Et, une nuit, un tigre s'approchait du village, s'approchait de l'enfant qui, pour une fois, s'était endormi à 4 ou 5 mètres du buffle, dans une herbe maigre.

Alors, le film montrait l'énorme, molle, passive, forme du buffle qui très lentement se réveillait, se soulevait, se hissait sur ses pattes, calmement, doucement, et voici que, d'un coup, cette masse s'ébranlait, et fonçait. Fonçait comme une flèche, comme un tank-ouragan, à une vitesse folle, à la poursuite du tigre, qui, à longs sauts, volait comme par-dessus terre. Le buffle fonçait, et finissait par rejoindre le tigre dont il faisait, en moins de vingt secondes, une bouillie de sang.

Après quoi, calmement, doucement, le buffle revenait se coucher le long de l'enfant, qui s'était rendormi, ou plutôt qui n'avait cessé de dormir, ignorant la présence du tigre, dans son rêve. Henri Michaux était entièrement comblé par ce film, qui répondait chez lui à un instinct de paix entière et de défense par à-coups.

Les douleurs d'étouffement, l'obsession de liberté, de « sortie », de Michaux, sont admirablement dites dans le spectacle d'Alexis Nitzer, et il serait souhaitable que cet acteur puisse jouer ce *Plume* dans les provinces, quand il aura fini d'interpréter, de fin novembre à fin décembre, dans le même Théâtre de Marseille, la pièce de Nella Bielski et John Berger, *Question de géographie*, dont l'action est située en 1952 dans le camp de Magaden, à l'extrême Est de la Sibérie.

En 1952, Michaux m'envoya une carte postale de Corée, qui représente cinq jeunes musiciennes jouant du tambour. Il avait écrit, au dos : *« Le fond de l'œil n'a pas révélé le fond de l'affaire. Le mouvement des planètes me demeure proche et familier. Cependant je sors. L'immobilité soit sur vous, et la paix. »*

MICHEL COURNOT.

THÉÂTRE ENSEIGNÉ

L'école des trois coups

Le théâtre à l'école, ce n'est plus simplement des lectures à haute voix ou de timides dialogues entre élèves suivis ou précédés d'explications de textes généralement incomprises. Depuis quelques années, l'enseignement du théâtre à l'école est devenu plus vivant, plus concret. Jeux pour certains ou simple divertissement, pour d'autres le théâtre à l'école est un réel outil pédagogique. C'est pourquoi de nombreuses compagnies, qu'elles soient ou non spécialisées dans les spectacles pour enfants, encadrent des expériences théâtrales au sein même des établissements scolaires. Des animateurs, des professeurs de lettres, mais aussi d'autres matières, se lancent dans cette nouvelle aventure, qui mériterait d'être largement étudiée.

PENDANT des années, le théâtre a dégagé une odeur de soufre inquiétante pour des professeurs cartésiens de formation et de tradition. Tout ce qui n'était pas culture livresque ou écrite était mal vu. Le théâtre demeurait un amusement, un divertissement, mais en aucun cas une discipline pédagogique comme en Grande-Bretagne, en Allemagne ou au Canada. Ils étaient rares ceux qui introduisaient la pratique théâtrale dans leurs classes. Il était exceptionnel de voir un professeur, comme M. Pierre Roudy, aujourd'hui directeur de l'ENSATT (1), présenter Jean Vilar à ses élèves au grand effroi du proviseur du lycée Louis-le-Grand. Mais, depuis une quinzaine d'années, Molière se frotte les mains, car il assiste à une sorte de révolution qui tend à repousser les murs de l'école et à transformer les tables et les bancs en scènes et en gradins. Les ateliers et les clubs théâtre, les spectacles de fin d'année, les expériences avec les compagnies professionnelles ou les initiatives plus ponctuelles se multiplient. Professeurs, metteurs en scène, élèves acteurs, sont de plus en plus nombreux. L'école est un univers de textes. La vie un univers d'images. Le théâtre et, au sens plus large, l'expression dramatique, c'est-à-dire tout travail d'improvisation, de recherche autour d'un thème, de mouvements dans l'espace, rencontrent les projets de l'enseignement ; les aspirations d'un professeur par rapport à sa classe.

Le théâtre à l'école, c'est avant tout pour les élèves un moyen de s'exprimer. Essentiellement pour les bafouilleurs chroniques, ceux qui grelottent de timidité dans leur vie de chaque jour. C'est aussi une occasion d'exercer sa mémoire, d'étendre son imagination, d'apprendre à travailler en groupe. Théâtre-thérapie. Théâtre-travail-en-grandeur-nature, murmure Molière ravi. Et il ne faut pas croire que cette énergie consacrée au théâtre se fait aux dépens des autres matières. Les bons élèves ne deviennent pas des cancres et les mauvais ont tendance à progresser, affirment de nombreux professeurs. Associer le plaisir et le travail pour aboutir à de meilleurs résultats.

La majorité des enseignants voient dans le théâtre un formidable outil pédagogique. Ils découvrent l'imaginaire des enfants qu'ils côtoient chaque jour et s'offrent avec eux des moments d'émotion dans un lieu où il convient généralement d'être grave. Ils mettent au jour des sensibilités et des aptitudes qui leur permettent de mieux faire passer leur enseignement, car personne n'oublie que la fonction de professeur est de communiquer un savoir à partir d'une expérience, d'une culture, de connaissances. Le théâtre à l'école, c'est aussi une voix gagnée sur le brouhaha de la classe, la passion de dire des choses simples avec conviction et, comme un comédien, une présence qui monopolise l'attention du public-élève.

Théâtre-pédagogie. Molière tire sur les boucles de sa perruque. Il n'avait pas pensé à cet aspect de son art.

Elèves et professeurs; des deux côtés, il semble que le théâtre soit bénéfique. Mais de quelle manière est-il pratiqué ? Les expériences sont aussi diverses que nombreuses. Tout au bas de l'échelle, pour les professeurs qui n'osent pas briser la gangue de l'enseignement traditionnel, il y a des lectures à haute voix. Les textes ne prennent ici que peu de relief, et les élèves avouent qu'ils les ânonnent sans rien y comprendre. Les sorties théâtrales représentent un stade supérieur, mais elles n'atteignent pas toujours leur but. Sébastien, élève de troisième, ricane. *« Pour moi,* dit-il, *Molière, c'est Louis de Funès et Michel Galabru ! Jusqu'à présent, personne ne m'a montré autre chose. »*

Mais ce genre de témoignage est de plus en plus rare. M. Napp, inspecteur général de lettres, est enthousiasmé par ce qu'il voit dans les établissements qu'il visite : *« Cela va de l'armoire magique pleine d'oripeaux collectés dans les greniers et dont s'affublent les élèves jusqu'aux spectacles plus élaborés qui sont représentés en fin d'année. »*

A la demande générale

Un professeur de Caen monte cinq pièces régulièrement afin de satisfaire la demande de ses enfants. Spectacles aussi variés qu'*Antigone, Bérénice, les Parents terribles, Lorsque l'enfant paraît.* En dehors de la joie qu'elle ressent à entendre dire par ses élèves des textes admirables, elle pense que leur sens littéraire s'est singulièrement accru : *« Grâce aux remarques faites par les élèves qui jouent Alceste ou Mithridate ou tout autre personnage, grâce à la façon dont ils corrigent eux-mêmes le ton d'une tirade, ils ont compris que la tragédie et la comédie peuvent être les deux visages d'une même dramaturgie. »*

Dans certains établissements, le microbe théâtre a contaminé d'autres matières que le français. Il n'est pas rare par exemple de voir des professeurs de mathématiques donner des leçons de perspective afin d'aider à la réalisation d'un décor. Les professeurs de langues vivantes ont également compris le parti qu'ils pouvaient tirer du théâtre à l'école. Mme de Oliveira, au lycée Molière (2), à Paris, fait venir chaque année des élèves de Cambridge pour qu'ils interprètent dans leur langue une pièce de Shakespeare. En retour, ses élèves donnent une représentation en anglais.

Les professeurs ne sont pas toujours de simples spectateurs. Nombreux sont ceux qui se joignent à leurs enfants. Ainsi, dans le dernier spectacle monté par l'atelier-théâtre du lycée Molière, c'est un professeur de mathématiques qui joue Eurydice dans *Orphée aux enfers,* d'Offenbach. A ses côtés, Pluton est interprété par un professeur de littérature et Mars par celui d'éducation physique. Elèves et enseignants, à la fin de la représentation, ont le même sourire de satisfaction. Théâtre-bonne humeur. Théâtre-complicité-et-amitié.

La qualité des représentations n'entre pas ici en ligne de compte. En aucun cas il ne s'agit de théâtraliser l'école ni de scolariser le théâtre, mais de permettre à tous de vivre en harmonie. C'est ainsi que se sont créés de nombreux ateliers-théâtre dans les établissements scolaires. Des professionnels — compagnies ou animateurs — encadrent professeurs et élèves. Ouverts quelques heures par semaine, ces ateliers ne correspondent pas à un réel enseignement, puisque le travail qui y est réalisé se fait en dehors des heures d'études traditionnelles. C'est le ministère de la culture qui finance généralement ces ateliers, sauf quand ceux-ci sont présentés à l'éducation nationale sous forme de projets d'action éducative (PAE). Quelque mille projets sont ainsi étudiés chaque année, et le ministère finance cent soixante troupes théâtrales pour le travail qu'elles réalisent au sein des établissements. Travail avec les enfants mais aussi pour l'organisation de stages destinés aux enseignants.

Ces stages directement liés à l'action pédagogique des professeurs concernent aussi bien les textes que l'écriture théâtrale, des séances d'improvisation mais aussi un regard différent et plus perspicace sur les spectacles en général.

L'éducation nationale accorde un budget de 4 millions de francs aux établissements scolaires pour la pratique du théâtre dans les écoles, mais dans une optique bien précise : le théâtre n'est en aucun cas un but ; il n'est qu'un moyen qui doit permettre aux élèves de mieux vivre leur scolarité et aux professeurs de mener à bien leur enseignement.

La dernière étape de cet enseignement du théâtre à l'école a été réalisée il y a deux ans par la création d'une option d'« expression dramatique ». Financée conjointement par le ministère de la culture et par celui de l'éducation nationale, cette option, encore marginale et expérimentale, a été choisie par quinze établissements qui proposent à leurs élèves, à partir de la seconde, un enseignement hebdomadaire de trois heures uniquement réservé au théâtre. Cette option est conduite par des comédiens professionnels et est organisée selon le même schéma que les matières optionnelles du même niveau.

M. Steinmetz, qui dirige l'option d'expression dramatique du lycée Molière à Paris, précise qu'il ne s'agit nullement de recréer un mini-conservatoire, mais d'un réel échange entre les élèves et les comédiens d'Antoine Vitez du Théâtre de Chaillot.

A l'école, chacun joue un rôle. Du cancre au bon élève, le troupeau rabâche des textes choisis par le professeur, metteur en scène de ce qu'on appelle l'enseignement. Théâtre en costumes ou théâtre en haillons, théâtre pris en charge ou non par les ministères concernés, mimes, pantomimes, marionnettes, le théâtre sous toutes ses formes plaît aux enfants. A tel point que de nouvelles questions se posent. Et si le théâtre devenait une matière à part entière comme le sport ? Et si l'on institutionnalisait l'enseignement dramatique à l'école ? Les élèves, ceux qui sont le plus directement intéressés, semblent favorables à une telle réforme. Pour tous, le théâtre c'est *« leur travail »,* les ateliers-théâtre, *« un lieu où ils se sentent bien à l'intérieur de l'établissement scolaire », « où le professeur est un ami, un complice ».* Pierre, la bête noire de tout un lycée, déclare : *« J'ignorais que le théâtre était un art. Maintenant, je le sais. J'aurai au moins appris quelque chose ! »* Et si certains parents restent parfois sur la défensive, si d'autres ne voient l'avenir de leurs enfants qu'à travers les ordinateurs et jugent toutes autres pratiques désuètes voire inutiles, beaucoup applaudissent et approuvent Molière qui peut enfin dire à haute et intelligible voix : *« Les comédies ne sont faites que pour être jouées. »*

CAROLINE DE BARONCELLI.

(1) Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre.

(2) Le lycée Molière peut être considéré comme un exemple pour l'enseignement du théâtre à l'école.

LUCA RONCONI A ROME



La scène

A l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Giorgio Strehler présente *l'Illusion* de Corneille, nouveau titre pour *l'Illusion comique,* — aujourd'hui on dirait « théâtrale », on dirait « réalité théâtrale ». Il fallait bien qu'un brechtien s'y attelle à ce jeu réalité/illusion qui obsède tout metteur en scène.

Giorgio Strehler est un enfant de Brecht, et même si en lui se réunissent des origines et des cultures diversement européennes, il est italien. Il est du pays des fastes et de la violence, terre du baroque, des représentations tortueuses et torturées de la vie, opéra, théâtre, architectures impossibles de pierres et de lumière, patrie des miracles et des trompe-l'œil.

En même temps, pendant le mois de novembre, Luca Ronconi présente à Rome *les Deux Comédies en comédie* d'Andreini, auteur du dix-septième siècle, dont en 1972 déjà il avait monté avec ses élèves du conservatoire *la Centaura.* La pièce, cette fois, est un point extrême des manies baroques. Elle pourrait s'appeler « la double illusion comique » — ou la double réalité théâtrale... Jouée intégralement, elle durerait cinq heures.

L'intrigue est d'une complication invraisemblable, avec d'incessants rebondissements. Non seulement les personnages changent d'identité, à cause d'amours contrariées ou parce qu'ils sont censés être morts, mais ils changent d'âge, parce qu'ils se donnent la comédie. Ils font jouer leur passé par deux troupes de comédiens — les « Academici » et les « Comici » — et participent aux représentations, comme acteurs ou specta-

Giorgio Strehler : Le théâtre

« C'est la première fois que vous abordez un classique français comme Corneille...

— Il est vrai qu'on joue peu Racine ou Corneille en Italie. En revanche, il y aurait tout un roman à écrire sur le théâtre italien en France. Avant Corneille, il y avait déjà eu, grâce à Marie de Médicis puis à Louis XIII, les Gelosi, avec Francesco et Isabella Andreini, les Fedeli... Quel a pu être exactement l'effet de la langue italienne sur le public français ? Et au dix-huitième siècle, avec Gherardi, et les Italiens du temps de Marivaux, dont on voit qu'ils ont appris le français et le parlent de mieux en mieux ; et Goldoni qui fuit Venise pour aller travailler et mourir en France.

» Pour en venir à Corneille, à propos de Goldoni, c'est pour dire que pour lui, comme pour l'auteur de *la Veuve rusée,* et c'est clair dans la scène finale de l'*Illusion* où le poète fait voir les comédiens en train de se partager les recettes, presque avec cynisme — l'argent lié au métier de comédien signifie pour celui-ci une reconnaissance bourgeoise. L'aristocrate Carlo Gozzi verra avec raison en Goldoni un révolutionnaire pour avoir d'une certaine façon anobli l'homme de théâtre en voulant lui faire gagner sa vie de façon honorable, selon le concept de dignité humaine qui sera celui de la révolution bourgeoise. Non sans humour, Corneille nous assure que : *« Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes. »*

— Pourquoi avoir choisi de Corneille l'Illusion comique *ou plutôt* l'Illusion ?

— Chaque créateur de théâtre possède une petite armoire portative, de quelque deux cents volumes qui sont autant de projets pour lui. Soyons humble : on ne sort de cette armoire que quelques textes. J'ai monté une douzaine de Shakespeare, mais j'ai laissé de côté bien des pièces essentielles de l'Anglais.

Un chef-d'œuvre fuyant

» Jusqu'ici, je n'ai guère abordé le grand théâtre classique français, pas même Molière, qui pourtant vient pour moi tout de suite après Shakespeare, et avant Goldoni. Je rêve de monter *Bérénice* une fois, avant de mourir, pour sa profondeur déchirante qui en fait un sommet de l'art du théâtre.

» La difficulté de bien traduire de tels textes est évidente, surtout si l'on se rappelle que cette dramaturgie française est avant tout une dramaturgie de la parole, une dramaturgie dont la langue est devenue le noyau exclusif. Il existe pourtant quelques belles traductions, celle de Mongaletti pour *Phèdre* par exemple, mais je n'aurais jamais mis en scène cette *Phèdre* italienne pour avoir trop le goût, hélas ! de cette belle langue française qui est, à cause d'une de mes grands-mères, l'une de mes langues maternelles.

» Peut-être, pourtant, faut-il aussi traduire et trahir pour se connaître soi-même ? Pourquoi *l'Illusion* de Corneille ? Jouvet qui l'avait montée en 1937, Jouvet dont je me considère un élève, de la même façon que de Copeau, m'avait souvent parlé de cette pièce avec un mélange d'enthousiasme et de déception, comme d'une pièce très mystérieuse et hantée, et, dès cette époque, elle était devenue une de mes obsessions. En 1976, un de mes assistants au Piccolo l'a montée dans la traduction de Vittorio Sereni, et c'est en suivant les répétitions que je me suis aperçu qu'il y avait dans cette pièce bien autre chose que ce « théâtre dans le théâtre » dont on m'avait tant parlé. Après mon travail pour *la Tempête, l'Illusion* s'est emparée de moi avec force : il y a des moments où un texte exige d'être monté, de la même façon que les *Six Comédiens* de Pirandello exigent un auteur, et c'est tout aussi théâtral et fantomatique. Et je me suis jeté à l'eau avec toute la peur, tout le doute que suscite l'abîme. Avec un courage désespéré aussi tant la pièce était pour moi une énigme, une sorte de blague immense. Quand on a aussi l'impression que les copains vont se frotter les mains pour me regarder faire cette *Illusion,* à la fois soulagés et déçus. De toute façon, *l'Illusion* reste ouverte. C'est un chef-d'œuvre fuyant : c'est sans doute pour cela qu'elle n'a jamais eu tout le succès qu'elle mérite.

— L'Illusion, *c'est tout de même, d'abord, une célébration du théâtre...*

— Si l'on veut. *L'Illusion* est aussi l'illusion comique, c'est-à-dire l'illusion de la comédie, du théâtre. La grotte d'Alcandre est bien cet étang magique de la salle de spectacle. Il y a bien à l'acte V un véritable plaidoyer pour le théâtre, mais d'abord ce plaidoyer

«L'ILLUSION» AU THÉATRE DE L'EUROPE

des labyrinthes italiens



teurs d'eux-mêmes. Ils tentent de faire intervenir l'illusion théâtrale sur les mensonges de la vie pour saisir leur vérité...

C'est ce thème qui a séduit Luca Ronconi, et aussi la construction en tiroirs de la pièce, succession de séquences qui s'emboîtent, dont chacune cerne un fragment, un éclat possible de l'insaisissable vérité... La pièce se passe à Venise, ville-mirage, et y a été créée, clôturant la 32e Biennale du théâtre, que dirige Franco Quadri. Le spectacle s'est donné au Malibran, qui est tout couturé, vieilli, avec un plafond décoré de fresques noircies, des loges à colonnettes, un mur de scène lépreux. La scène était, pour le spectacle, recouverte d'un beau plancher de marqueteries brunes en avancée, et qui recouvrait une partie des fauteuils d'orchestre.

L'espace est partagé par de hauts murs clairs et lisses, qui se rejoignent ou s'en vont en coulisses, qui pivotent et présentent une face creusée d'ouvertures-balcons ou loges de théâtre. L'espace est en perpétuelle métamorphose. De gigantesques métiers à tisser de bois ciré, sur lesquels apparaissent des toiles de décor à demi roulées, se disposent pour délimiter des aires de jeu. Des praticables glissent – vaisseaux abordant au port, carrioles, estrades des comédiens fonçant sur les acteurs qui jouent le public...

Impossible de ne pas penser à *Orlando furioso*, spectacle-légende de Luca Ronconi, c'était en 1971, aux Halles Baltard. Les chevaliers empanachés de Charlemagne, juchés sur des montures d'acier fixées sur des planches à roues, cavalcadaient au milieu des spectateurs debout, ou bien chevauchaient un hippogriffe attaché à une grue et survolaient la foule.

Il ne s'agit pas d'une autocitation en clin d'œil. Le poème de l'Arioste demeure chez Ronconi un point de repère. C'est la même construction en tiroirs, en séquences qui s'emboîtent, mais ici, au lieu de les désarticuler, de les disperser, de les présenter simultanément, d'y mêler physiquement le public, Ronconi les montre dans leur enchaînement, offertes au regard comme dans un miroir infidèle. Nous y voyons notre reflet sous la forme des acteurs qui jouent les spectateurs du spectacle que leurs donnent les comédiens de la pièce, lui-même reflet transformé des mensonges que les personnages ont été amenés à vivre... Folies baroques !

Un labyrinthe se fait et se défait sous nos yeux, prolongement immatériel, comme un souvenir de celui où, à la fin d'*Orlando furioso*, se perdaient les acteurs, et derrière eux les spectateurs, en même temps que l'esprit d'Orlando sombrait dans les méandres de la folie, et que disparaissaient ses chimères.

Pour Luca Ronconi, l'espace théâtral est la projection d'un espace mental sans frontières, où la pensée trace des chemins qui ne sont jamais linéaires. Les enchevêtrements en spirale infinie de l'art baroque s'adaptent à sa logique perverse, à sa manière d'éclairer les rebords du grand gouffre insondable. La mise en scène trace une géométrie aux lignes nettes qui détermine les zones d'ombre du labyrinthe. Elle souligne les charnières de l'écriture, les moments où les intrigues s'emboîtent, où les identités basculent, où les langages se décalent, et le jeu se tend jusqu'à crever l'écran du « normal ».

Le ton général est l'ironie et l'exagération, en plus naïf que pour *Orlando furioso*, grand classique des théâtres de marionnettes siciliennes et dont les acteurs de Ronconi avaient adopté le style saccadé, grandiloquent. Ici, le jeu n'est pas stylisé, il est simplement poussé, amplifié pour traduire l'outrance des situations. Ce n'est plus de folie qu'il s'agit, mais d'illusion, de masques.. On passe sans transition du comique direct à la cruauté. Le rire déchire le désarroi, la tristesse gèle le rire. Les voix s'éraillent, les yeux se ternissent, la fougue vitale se transforme en fuite sous l'effet d'une angoisse soudaine. La présence de la mort invisible pèse, image finale des comédiens sans visage, mannequins anonymes dans leurs oripeaux de théâtre, masse rassemblée, entassée sur le praticable immobile au centre du plancher de bois lourd, image arrêtée qui va disparaître.

Illusion. L'histoire se passe à Venise – est-ce que Venise existe ? Le spectacle est splendide, beau comme cette ville inquiétante qui se laisse piétiner le jour, ville-vampire qui emplit la nuit de sa respiration silencieuse, labyrinthe noir de ponts, de canaux d'ombres trompeuses, hors du temps. Théâtre italien.

COLETTE GODARD.

est la plus belle tentation offerte à la mobilité de l'âme

est double. Lorsque Corneille dit que le théâtre *« est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits, L'entretien de Paris, le souhait des provinces... Les délices du peuple et le plaisir des grands... »*, il fait un plaidoyer de circonstance en pensant à tout, et même à la décentralisation. Mais le vrai plaidoyer pour le théâtre va plus loin. Il s'agit des acteurs : *« Leurs vers font leurs combats, leur mort suit leurs paroles. Et sans prendre intérêt ou pas un de leurs rôles... »* Là, nous nous trouvons face à une conscience toute moderne du théâtre et au moins déjà au niveau de Diderot, dans *le Paradoxe du comédien*, avec cette certitude que la fiction se situe très au-delà de la réalité. En même temps, Corneille rejoint Shakespeare même si *la Tempête* est davantage un drame cosmique, même si chez l'Anglais, c'est Prospero, le magicien lui-même, qui fait le tour de la connaissance, au lieu de le faire faire par autrui comme Alcandre. *L'Illusion* a ses bornes, ses frontières, sans être pour autant plus « petite » que *la Tempête*. D'ailleurs elle la dépasse par la profondeur des sentiments, qui, malgré l'ampleur des questions soulevées, restent assez primitifs chez Shakespeare.

» Mais Corneille après 1660, à la réflexion, a changé le titre de sa pièce, en supprimant l'adjectif de l'édition de 1637. Et par ce changement-là, il a tout à fait raison (il a tort par exemple de vouloir alors supprimer cette scène superbe où Rosine, d'amour flamboyante, folle comme une héroïne strindbergienne, vient crier sa passion inouïe : *« Dieux ! Jusque où l'amour ne me fait point descendre ! »*

La loi de l'éphémère

» C'est la suite de l'histoire du théâtre qui nous dit qu'il a tort, ce n'est pas moi. Mais en 1660, il a trouvé sa scène trop hardie. Cela, c'est son histoire. C'est d'ailleurs très émouvant chez lui, ce mélange de tendresse et de peur à l'égard de cette pièce dont il a su qu'elle était extraordinaire : *« Il faut que ce poème ait quelque mérite puisqu'il a surmonté l'injure du temps. »* Il doit se rappeler alors le temps où il était un génie fou, un autre Kleist, un autre Büchner. *« Mais qu'est-ce que j'ai donc écrit là ! »*

» Pour le titre, Corneille a eu raison de le changer et de ramener *l'Illusion comique* à *l'Illusion* tout court. Sa pièce est bien autre chose que cette *Commedia nella commedia* écrite par Andreini et que Ronconi vient de monter à Venise, une comédie à quatre degrés, éblouissante de virtuosité et de complication baroque. Des pièces de ce genre, il y en avait déjà eu plusieurs avant Corneille...

» *L'Illusion* de Corneille est d'abord et surtout une extraordinaire pièce d'amour. Il n'y a même que de l'amour dans cette pièce-là, une chaîne d'amours impossibles : Adraste, qui aime Isabelle, qui aime Clindor qui aime tantôt Lyse, tantôt Isabelle... Et ce père qui cherche son fils après l'avoir chassé et qui ne le retrouvera peut-être jamais, car sans doute un père qui a son fils comédien ne le retrouve plus, du moins avec le réel de son passé, de ses sentiments, de sa famille. Pridamant va courir à Marseille, et son fils et ses frères comédiens seront déjà à Grenoble. Et peut-être au Ve acte, lorsque dans la tragédie jouée, un certain Eraste tue Clindor, cet Eraste n'est-il pas le double vengeur d'Adraste que Clindor a tué au IIIe acte : l'irruption du fatum ?

» Au-delà de toutes ces histoires de magie, d'identification, etc., *l'Illusion* est la tragédie de l'amour comme incertitude absolue, où le théâtre n'est pris que comme métaphore. Les rôles se reflètent et s'enchaînent à la fois, où est le vrai ? où est le faux ? Seule triomphe la loi de l'éphémère qui règle le temps.

– *L'Illusion, selon Corneille est un étrange monstre (1639), un « caprice » (1660). Est-ce vrai selon vous ?*

– La profondeur de *l'Illusion* se lit aussi dans ses structures : d'une part le magicien, de l'autre le spectateur et tout le langage dont le premier enveloppe le second. D'un acte à l'autre, de la farce à la tragédie, la discontinuité n'est qu'apparente (ici encore : l'illusion). Corneille le laisse entendre lui-même dans l'examen de sa pièce : *« Clindor et Isabelle étant devenus comédiens sans qu'on le sache, y représentent* [dans la tragédie du Ve acte] *une histoire qui a du rapport avec la leur et semble en être la suite. »* Il est clair que Corneille joue de ce décalage.

» Sur la scène de l'Odéon, quatorze personnages sont interprétés par sept comédiens. Gérard Desarthe est à la fois Alcandre et Matamore, et cela, ce n'est pas une trouvaille, c'est inscrit dans le texte – ou plutôt, c'est le texte qui le demande.

» Qui sont au juste les personnages ? Si Alcandre est le créateur, le poète dont le nom et l'image, venus de la pastorale, sont ici pour apaiser l'angoisse dans des temps riches en violence et en incertitude, le cas de Matamore, lui, est beaucoup plus complexe. Il est l'acteur absolu, à la recherche d'un texte, d'une action. Il est la solitude de l'acteur qui joue pour lui-même ; il n'est pas seulement comique, il est aussi la folie, l'ivresse du théâtre, un être à travers lequel les mots se déchaînent en liberté. Il y a même un aspect politique du personnage dont nous avons perdu le sens, mais qui a existé – celui du soldat espagnol, – alors terreur de l'Europe, comme ont pu l'être les SS et qui est ici dévalué par un ricanement qui est celui de l'exorciste.

» Un certain théâtre cornélien : à venir, celui du héros, est aussi en germe en lui, et le frisson vient de penser qu'il suffit au fond de peu de chose pour distinguer la lâcheté de l'héroïsme. Un simple geste suffit. Matamore est le héros sans geste et sans action. Il est aussi poète quand il invente les monstres et les nuits. Quand il dit : *« De deux mille ans et plus, je ne tremblais si fort... »*, il prend soudain une grandeur émouvante. Le comédien en lui se souvient. Deux mille ans, c'est ce qui le sépare des soldats fanfarons d'Aristophane ou des Latins, et qui continuent de parler à travers lui.

» On ne dira jamais assez toute la richesse de ce personnage. Ses rapports avec Clindor sont proprement merveilleux. Clindor est une sorte d'« être de fuite ». L'être le plus fuyant du monde, avec des incertitudes, des manques, une plasticité presque ignoble de l'âme qui le conduiraient à sa perte s'il ne devenait pas acteur. Alors il trouvera face à la mort, – même fictive, – un courage qu'il n'a pas eu dans son existence antérieure. Clindor est un caractère naturel porté comme fatalement sur le chemin du théâtre et que le théâtre fera devenir un être humain. Mais d'abord il est l'élève et le complice, en même temps que le serviteur d'un capitaine espagnol, la voix qui donne la réplique à l'acteur idéal qu'est Matamore et dont il apprend le métier. De son côté, Matamore ne peut exister sans Clindor, son interlocuteur et son public. Quand Clindor a acquis son autonomie, Matamore qui a peu à peu appris à s'effacer, se retire tout à fait. A l'Odéon, l'acteur se découvre et se démasque devant le public.

Dire adieu à son passé

» Le théâtre est la plus belle tentation offerte à la mobilité de l'âme : tel est le secret de Clindor, et son sens. Devenir un être flottant, c'est bien là le drame du comédien. Comment faire coexister en lui tous ces personnages qu'il peut être et la différence essentielle qui le constitue ?

» Mobilité vertigineuse et dangereuse, comme l'avaient compris certains Pères de l'Eglise et comme le comprendront les jansénistes ou Bossuet. Les comédiens sont dangereux, qui pratiquent avec les fantômes et les monstres. Le jeu de l'être et de paraître ne finit-il pas par se résoudre pour eux dans le seul paraître ? Mais on ne savait pas, comme Corneille l'a su, sans doute, que l'essentiel est de ne pas être pris, au fond, de garder malgré tout la liberté d'être soi-même, de se reconnaître. Clindor, finalement, sait choisir.

– *Peut-on dire de Corneille ce que Jan Kott dit de Shakespeare, qu'il est notre « contemporain » ?*

– On rencontre dans *l'Illusion* des sentiments profonds de l'époque de Corneille, que la vie est un songe, par exemple, selon le mot de Calderon de la Barca. Mais aussi une inquiétude propre à Corneille, qui pourrait se traduire par un « Et après ? ». *« Je vole vers Paris »* (rejoindre mon fils), s'exclame à la fin Pridamant converti au théâtre. Mais encore une fois, retrouvera-t-il jamais Clindor ? L'imaginaire peut rencontre le réel, mais le réel est aussi un acteur. A la dernière scène, je montre Pridamant, assis face au public, sur ce no man's land de l'avant-scène, presque confondu avec les spectateurs. Il se retourne soudain et c'est pour voir les acteurs saluer. Il va alors embrasser Clindor, et là, c'est le père qui retrouve son fils, mais aussitôt après, il salue avec les autres acteurs, puis le père sort côté cour et le fils côté jardin. Suprême raffinement de l'illusion au moment du congé pris d'avec le public.

» Il y a aussi dans cette *Illusion* la profondeur d'une dramaturgie en train de s'inventer, par exemple à travers le personnage de Lyse, certaines des obsessions à venir de Corneille : la punition, le conflit du devoir et du vouloir, l'ivresse de l'appropriation désespérée du type : « C'est moi qui te possède au moment où je te donne à l'autre. »

» Mais *l'Illusion*, c'est surtout, sans que Corneille s'en soit peut-être tout à fait rendu compte, une façon de dire adieu à son passé, à un certain théâtre, à une certaine culture : le tragique qu'il va choisir n'est qu'une façon fulgurante de vouloir voir clair au-delà des contradictions et des incertitudes de l'homme. Bientôt, avec lui et après lui, le théâtre français se souciera surtout de donner à tout des frontières claires, et ce sera sans doute aux dépens d'une certaine liberté, dont témoigne *l'Illusion*, qui n'est peut-être pas une pièce élisabéthaine mais qui se situe à cette température.

» Il y a dans cette pièce, outre un certain Shakespeare, déjà un certain Marivaux – à certains moments, la tentation de jouer Marivaux est forte dans *l'Illusion*– un certain Pirandello, un certain Strindberg, et même le théâtre du reflet de Genet.

» Je me suis borné à être attentif à un texte dont les silences, les accents et jusqu'à la ponctuation concourent à donner l'impression d'une partition musicale. Corneille est là qui nous surveille : on ne peut rien changer à son texte, rien oublier de lui. J'ai rencontré un homme dans *l'Illusion*. Je me suis contenté d'essayer de comprendre et de transmettre. Il reste encore beaucoup d'autres points à mettre en lumière dans cette œuvre. Un metteur en scène n'est après tout qu'un comédien qui s'est détaché à un moment du groupe pour aider ses camarades.

» Bien interpréter Mozart, c'est une chose. Ecrire *Don Giovanni* en est une autre.

» Quant à Corneille, il aurait pu s'arrêter d'écrire, se suicider après *l'Illusion*. Nous n'aurions de lui que cet étrange chef-d'œuvre d'un certain jeune poète, Pierre Corneille, qui serait mort fou, en Suisse par exemple. »

Propos recueillis par
BERNARD RAFFALLI.

NOTES

Un forum sur les monuments historiques

Un monument historique ne peut plus vivre dans son splendide isolement. « *Il affirme un rôle indispensable dans la formation des jeunes au travers de chantiers-écoles, par la relance des matériaux traditionnels ou dans la contribution des secteurs de métiers aux chantiers de restauration. Il ne doit pas être enfermé dans une approche frileuse, mais considéré comme une part entière du développement régional* », déclarait notamment Mme Françoise Sabatier, directrice de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, au forum organisé près de Perpignan par les Monuments historiques et l'Office culturel du Languedoc-Roussillon, région-pilote où seront expérimentées des actions concertées.

Si l'on ne veut pas rester dans le seul régime de sauvegarde, il faut bien accepter de glisser vers une dynamique commerciale, même si la rentabilité est difficile à atteindre. Le monument historique n'a pas été conçu pour des usages contemporains, pour être, par exemple, un centre de tourisme dans une abbaye, une HLM, dans un hôtel du dix-huitième siècle, ou un fast-food dans la Loge, cœur de l'âme catalane à Perpignan. « *Des pierres tombées dans le sandwich,* s'exclama M. Pierre Ponsich, un des plus passionnés défenseurs du patrimoine catalan. *Faut-il ainsi traverser l'histoire ?* »

Dans l'ensemble, les participants du forum, sachant que les crédits d'Etat ou autres ne peuvent pas parer à tout, ont admis qu'un monument historique « *doit se gagner la vie* » entre le bruyant fast-food et le musée silencieux, il faut sans doute réanimer ou réutiliser ce patrimoine bâti, mais créer des opérations en raison des exigences du public. Mais mieux vaut une occupation qui respecte un certain nombre de données qu'un abandon stérile. Des occupations insolites ont sauvé de nombreux édifices, tels le Palais des papes d'Avignon, longtemps prison, les arènes de Nîmes transformées en castrum ou la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon en quartier d'habitation. Aujourd'hui, la chapelle gothique du lycée Saint-Cernin à Toulouse est sauvée en devenant gymnase, comme un hôtel particulier à Beaucaire passé aux HLM, ou le centre d'accueil socio-culturel au sein de l'hôpital militaire de Villefranche-de-Conflent dans les Pyrénées-Orientales.

ROGER BÉCRIAUX.

Jesse Garon le rocker qui monte

Depuis quelques semaines, une nouvelle voix est apparue sur les ondes, celle de Jesse Garon, qui était l'invité de Gérard Depardieu et de Michel Denizot pour la première tranche horaire de Canal Plus, dimanche 4 novembre.

Au premier coup d'œil, Jesse Garon apparaît comme un retour nostalgique au rock n'roll des années 50 et 60. Tout y est : la voix voisine, par certaines vibrations, de celle d'Elvis Presley, la simplicité dans l'écriture, le « look » enfin, jusqu'aux cheveux coiffés un peu comme ceux de Gene Vincent.

Jesse Garon bénéficie d'une vague rétro. Pourtant ce natif de La Rochelle qui a découvert le boogie-woogie à quatorze ans avec Jimmy Jancey, et le rock n'roll à quinze ans avec les vieux titres d'Elvis Presley composés par Arthur « Big Boy » Cruduf (*« Je mettais le pick-up, j'écoutais, j'enlevais, je remettais, j'apprenais et je faisais mon cinéma dans ma chambre »*), n'est pas du tout un imitateur. Il porte en lui la vérité du coup de cœur pour une musique chantée avant lui en France par Johnny Hallyday et Eddy Mitchell. Il chante superbement des textes clairs mais non débiles, il danse avec humour et renouvelle avec luminosité une tradition que l'on croyait figée.

Jesse Garon chante le rock qu'il aime. Avant la sortie en octobre dernier chez Polydor de son premier album (*Jesse Garon et l'Age d'or*) il a fait des « galères », comme on dit. Il a chanté dans les camps américains d'Allemagne fédérale, il s'est produit dans des beuglants de La Rochelle et sa banlieue en commençant par jouer au piano Beethoven avant d'attaquer le rock n'roll.

A présent, Jesse Garon a autour de lui une petite formation composée de deux guitares, une basse, un saxophone et une batterie et il « tourne » les fins de semaine dans les salles de fête et les disco-mobiles. Sa sincérité et le plaisir qu'il communique sur scène sont ses garanties d'avenir.

CLAUDE FLEOUTER.

Mémoires de l'Olympia

Auteur-compositeur (*Clopin-Clopant*), imprésario (Jacques Pills, Edith Piaf), Bruno Coquatrix fut d'abord l'animateur de l'Olympia, dont l'histoire, dans les années 50, 60 et 70, se confondit avec l'histoire de la chanson française. Bruno Coquatrix a disparu il y a cinq ans. Paulette Coquatrix, sa femme, a repris, avec Patricia Coquatrix et Jean-Michel Boris, la barre du music-hall confronté aujourd'hui à la vogue des grandes salles.

Dans un livre sensible, au ton vif, amusé, souriant, Paulette Coquatrix raconte les « coulisses de sa mémoire », l'aventure d'un homme du show-business passionné de spectacle, toujours à l'écoute des musiques, des chansons et des modes, grand découvreur de stars, faisant d'un ancien cinéma le music-hall le plus prestigieux du monde.

Rien de tout ce qui se passa dans la musique populaire pendant trente ans n'échappa à l'Olympia de Bruno Coquatrix. Gilbert Bécaud et Jacques Brel y firent leurs débuts, Edith Piaf y chanta de sa voix folle de douleur et de gaieté, Johnny Hallyday commença dans cette salle son épopée, les Beatles apparurent flanqués de Sylvie Vartan et de Trini Lopez. Bob Dylan, les Rolling Stones, les Who, Liza Minelli et tout ce qui a compté dans le gotha des variétés et du rock sont passés par la salle du boulevard des Capucines.

Les Coulisses de ma mémoire ne met pas seulement en images la chanson de geste d'un entrepreneur de spectacles. Il décrit les vibrations d'un homme qui n'était pas dupe d'un show-business misant trop souvent sur les apparences.

C. F.

★ *Les Coulisses de ma mémoire,* un livre de Paulette Coquatrix, 208 pages, Grasset.

La première pièce de Nina Companeez

Nina Companeez, qui a écrit des scénarios de cinéma, comme celui de *Benjamin* pour Michel Deville, puis a écrit et dirigé plusieurs séries télévisées, comme *les Dames de la côte*, devient aujourd'hui l'auteur et le metteur en scène d'une pièce de théâtre, *le Sablier*.

Plutôt qu'une pièce, c'est trois levers de rideau, mais très longs. Et plutôt que des « actions », ce sont des variations dialoguées sur les thèmes de l'amour, du mariage, de l'amitié. Variations faites surtout de phrases d'auteur, de formules psychologiques senties. Le traitement de chaque scène est très cinématographique, avec une forte charge sentimentale dans les silences.

Les acteurs, parmi lesquels Francis Huster, Martine Chevallier, Patrice Alexandre, sont obligés de dire le texte à bride abattue s'ils veulent que la pièce ne se termine pas à 3 heures du matin, et, d'autre part, ils ne sont pas trop à leur aise, car cette œuvre manque de construction, d'enchaînement, et d'une vraie raison d'être qui ferait tenir debout le projet. Le talent des comédiens apparaît néanmoins.

Le Sablier, décourage le compte rendu. Les trois piécettes sont situées dans des époques différentes, et il semble qu'ainsi l'intention était de préparer des rôles amusants et variés pour des acteurs sympathiques, entre autres pour Francis Huster qui, depuis qu'il a quitté le Français, gâche un peu sa vie. Mais cette tentative confirme qu'il existe un abîme entre le dialogue de cinéma et celui du théâtre. Le cinéma et la télé visent à mettre des paroles, scène par scène, à des fantômes, en y « mettant le paquet », alors que l'auteur de théâtre s'engage dans un projet d'ensemble, plus proche du domaine de l'esprit, plus réfléchi et plus libre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Antoine, 20 h 30.

SELECTION

CINÉMA

« Les yeux la bouche » de Marco Bellocchio

Retour chez Bellocchio du comédien Lou Castel (*les Poings dans les poches*). 1965-1982 : l'auteur, la quarantaine passée, fait ses comptes, tire un trait. Voici venu le temps de la réconciliation.

Films sur le jazz

Signés par Frank Cassenti, trois documents très sensibles et musicalement forts : émouvante *Lettre à Michel Petrucciani*, énigmatique et rassurant portrait du mage free Mystery Mister Ra. Quant à *Je suis jazz... c'est la vie*, Archie Shepp s'y révèle extraordinairement cabot, comédien et musicien jusqu'au bout des doigts (Studio Bertrand à Paris).

ET AUSSI : *Amadeus*, de Milos Forman (un grand spectacle baroque). *L'Amour par terre*, de Jacques Rivette (la maison enchantée). *Greystoke*, de Hugh Hudson (l'émouvant Tarzan). *Broadway Danny Rose*, de Woody Allen (la vie d'artiste).

THÉATRE

« Ednom » par l'International Visual Theater

La joie du langage gestuel. En échange de bons et mauvais procédés, mais en riant, des acteurs sourds font la leçon aux spectateurs entendants (Tour du château à Vincennes).

ET AUSSI — *Kean* à la Porte St-Martin (le génie de l'histrionisme). *L'Ouest le vrai* à l'Athénée (les frères ennemis de Sam Shepard). *La Surprise de l'amour* au Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie (Marivaux était en blanc). *La Danse de mort* à l'Atelier (Michel Bouquet).

MUSIQUE

Le Forum des percussions

Au Centre Georges-Pompidou débutera le 14 novembre un grand festival des percussions du monde, qui aura lieu dans un théâtre construit sur le forum. Des ateliers, des concerts, à des heures variées, pendant huit semaines. Au programme : Varèse, Cage, Messiaen, Xenakis, Boulez, Kagel, Donatoni, Steve Reich, des musiciens de jazz, un gamelan balinais, des percussions d'Afrique, du Japon, d'Inde, d'Iran, etc. (du 14 novembre au 8 janvier, tous les jours sauf le mardi).

Deux grands chefs à Paris, ces temps-ci : le Tchèque Vaclav Neumann qui dirigera Dvorak et la *1re Symphonie* de Mahler, à l'Orchestre national (Champs-Elysées, le 13), et le Hollandais Bernard Haitink dans Debussy, Bizet et Franck, avec l'Orchestre de Paris (Pleyel, les 14, 15 et 16), et aussi un grand soliste, trop modeste et trop rare à Paris, le violoniste Arthur Grumiaux, dans des œuvres de Lekeu, Mozart et Fauré (Radio-France, le 12).

Tandis que le palais Garnier reprend *le Chevalier à la rose*, de Strauss avec Elisabeth Söderström (à partir du 12), l'œuvre théâtrale d'Hoffmannstahl sera à l'affiche du Théâtre de la Ville (à partir du 15), belle occasion de comparer et de méditer sur les rapports du théâtre et de l'opéra. Au TMP/Châtelet, *la Fille de Madame Angot*, de Lecocq, fait son entrée, toujours aussi explosive (trente-huit représentations du 14 novembre au 2 février).

ET AUSSI : M.-J. Pirès avec l'Orchestre Pasdeloup (Champs-Elysées, le 11, à 18 h 30) ; J. Norman (Champs-Elysées, le 12) ; M. Caballe avec l'Orchestre Colonne, dir. D.-R. Davies (Pleyel, le 12) ; Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös : œuvres de Boucourechliev, Lachenmann, Janacek, Ives (Th. du Rond-Point, le 12.

JAZZ

Un drame musical instantané

Un drame musical instantané (trio Birgé-Vitet-Gorgé) présente « La bourse et la vie », une fiction musicale en cinq parties, musique narrative pour orchestre, bande magnétique, synthétiseur numérique, trompette et guitare électrique. *Un drame musical instantané* sera accompagné par l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par Yves Prin. Au même programme seront interprétées des œuvres de François Vercken, Renault François et Charles Ives. La démarche du trio Birgé-Vitet-Gorgé se poursuit, imperturbable et originale (10 novembre à 17 h 30 au studio 104 de la Maison de Radio-France. Entrée libre).

EXPOSITIONS

Watteau au Grand Palais

Un ensemble extraordinaire d'œuvres sur papier, dessins ou sanguines introduit à un très complet parcours à travers l'œuvre du peintre de *l'Embarquement pour Cythère*. *L'Embarquement*, qui est un des quatre chefs-d'œuvre, point d'orgue et point final de cette exposition qui, curieusement, semble ne pas encore attirer autant de monde que le Douanier Rousseau, l'autre grand hôte du Grand Palais.

ET AUSSI : Kandinsky, au Centre Pompidou ; « Symboles et Réalités » (la peinture allemande 1848-1905), au Petit Palais ; Dessins français du dix-septième siècle, au Louvre ; « Diderot et l'art de Boucher à David », à l'hôtel de la Monnaie ; Lucien Clergue, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; l'Affiche d'opéra, au musée de la SEITA ; Degas, au centre culturel du Marais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

UN APERÇU DES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES du Musée national d'art moderne. Jusqu'au 11 novembre.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

UN MONDE DISPARU. Photographies de Roman Vishniac. Jusqu'au 19 novembre.

ACCROCHAGE : vingt contemporains vus par M. Franck. Jusqu'au 3 décembre.

IMAGES ET SONS. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 17 décembre.

∴

INITIATIVES CULTURELLES DE FEMMES. Jusqu'au 30 novembre.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Du 10 novembre au 4 février.

SALON D'AUTOMNE : Kisling, 1891-1953. Grand Palais, porte H (359-46-07). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 novembre.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVII[e] siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. État actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier 1985.

HOMMAGE A JEAN GRENIER. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 décembre).

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 janvier.

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

JACQUELINE DAURIAC - ROBERT FILLIOU - MERET OPPENHEIM. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 décembre.

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

PHOTOGRAPHIE SUISSE DES ORIGINES A NOS JOURS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 novembre.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGIKUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

HENRI CARTIER-BRESSON. Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

DESSINE-MOI LA CHINE – LA FRANCE QUE JE CONNAIS. Musée de l'homme (voir ci-dessus).

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE TOULOUSE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (257-84-15). Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

LES PTT DANS LA RÉSISTANCE. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (320-15-30), sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 24 novembre.

Centres culturels

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier 1985.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 9 novembre au 10 février 1985.

AUTOUR DE MICHEL RAGON. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 novembre.

ARMANDO. Tableaux et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

DEGAS. Le modèle et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

LES MAITRES DE L'ABSTRACTIONNISME BRÉSILIEN. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 20 novembre.

CORPO ET ALMA. Photographie contemporaine au Brésil. Espace latino-américain, 4, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

CULTURE ET CIVILISATION CORÉENNES. Mairie, 78, rue Bonaparte. T.l.j. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

MARIUSZ LUKASIK. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h ; ven., de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 23 novembre.

PEINTURE CONTEMPORAINE. Espace Belleville, 4, bd de La Villette. Sauf sam. et dim., de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

JANISZEWSKI, NAKAMURA, RUNYON, VENIER. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 9 au 19 novembre.

STARS... STARS... STARS. Les trésors baroques de « Ciné-Revue », 1945-1960. Tour Maine-Montparnasse (56[e] étage), 33, avenue du Maine. T.l.j. de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 15 janvier.

KIRSTEN LOCKENWITZ. Ligne d'azur. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

EN QUÊTE : Photographies. ENSAD, 31, rue d'Ulm (329-86-79). De 14 h à 20 h ; sam. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 16 novembre.

NACHO LOPEZ. Photographies. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Jusqu'au 8 décembre.

Galeries

ENGLISH CONTRASTS. Peintres et sculpteurs anglais 1945-1960. – UMBERTO MASTROIANNI. Sculptures 1956-1984. Jusqu'au 24 novembre. – **ARMAN. Les bijoux-violons.** Jusqu'au 1[er] décembre. – **MEURICE. Suite Walid, lithographies originales, 1984.** Jusqu'au 1[er] décembre. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

A UN ŒIL ET DEMI. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 5 décembre.

LA FORME. Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 décembre.

RETROSPORT 1850-1940. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 1[er] décembre.

LA PHOTOGRAPHIE DE MODE. Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine (633-47-84). Jusqu'au 14 novembre.

LA NOUVELLE MODE. Avec la clef à molette dans le petit salon. Shop photo Montparnasse, 33, rue du Commandant-R.-Mouchotte (320-15-35). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

VENISE, VERDI, WAGNER. Images d'opéra. Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 30 novembre.

HOMMAGE AUX GRANDS CRÉATEURS. Galerie Pamic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 24 novembre.

DAN FLAVIN. Monuments à Tatlin, 1964-1984. JULES OLITSKI. Peintures récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 novembre.

PHOTOLANGAGES. LECTURES PHOTOGRAPHIQUES. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 1[er] décembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 15 décembre.

ATTERSEE. Stürebst. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 6 décembre.

BARBATRE. Pastels et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 1[er] décembre.

BAZILEBUSTAMANTE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 6 décembre.

MARTINE BOILEAU. Les Chanteloup, sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 décembre.

ALEX BURKE. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 20 novembre.

ARISTIDE CAILLAUD. 26 œuvres récentes. Galerie Vamzem, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-72-18). Jusqu'au 8 décembre.

A. COJAN. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 décembre.

DESBOUIGES. Losanges-peintures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 24 novembre.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

FAUTRIER. Sculptures, œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 novembre.

NICOLAS FEDORENKO. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 24 novembre.

LEON GOLUB. Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 24 novembre.

JANE GRAVEROL. Pour mon chez-moi. Atelier 10, rue Pernety (539-49-96). Jusqu'au 24 novembre.

ADELIN GUYOT. Peintures. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 1[er] décembre.

ABRAHAM HADAD. Peintures. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 30 novembre.

FRANÇOISE HUGUIER. Un an de mode à Libération. Galerie Libération-la Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 15 décembre.

IONESCO. Œuvre peint récent. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Novembre.

CHRISTIAN JACCARD. Pièces - blanches - brûlées. Galerie G. Brownstone, 17, rue Saint-Gilles. Jusqu'au 15 décembre.

JACQUES DE LAJOUE (1686-1761) et l'art rocaille en France. Galerie Cailleux, 136, Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 17 novembre.

MICHELLE DE LAUNAY. Métaphore et mouvements. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 24 novembre.

MATHIGOT. Peintures. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

PAUL MAURER. Photographies. Galerie C. Sablon, 21, avenue du Maine (548-10-48). Jusqu'au 24 novembre.

MERET OPPENHEIM. Galerie F. Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 24 novembre.

SAVARY. Peintures et gouaches. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 24 novembre.

MAURICE TABARD. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 25 décembre.

GÉRARD THALMANN. Peintures 1980-1984. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 novembre.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 1[er] décembre.

ELZBIETA VIOLET. Dessins récents. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1[er] décembre.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

ZAO WOU-KI. Peinture. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 24 novembre.

En région parisienne

GALLO-ROMAINS EN ILE-DE-FRANCE : BIEVRES. La recherche archéologique par la photo aérienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-03-60). Jusqu'au 28 janvier. – **DOURDAN. Céramique et potiers.** Musée municipal du château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Jusqu'au 27 janvier. – **FRESNES. Domaines et paysans.** Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (666-08-10). Du 10 novembre au 26 janvier. – **GUIRY-EN-VEXIN. Croyances et lieux de culte.** Musée archéologique départemental, place du Château (467-45-07). Du 9 novembre au 28 janvier. – **MEAUX. L'art de bâtir.** Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Du 10 novembre au 28 janvier. – **MELUN. Echanges, commerce et transports.** Musée municipal, 5, rue du Franc-Mûrier (439-17-91). Jusqu'au 28 janvier. – **MEUDON. Les arts du métal.** Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au 27 janvier. – **NEMOURS. Des Gaulois aux Gallo-Romains.** Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (428-40-37). Du 10 novembre au 28 janvier. – **SAINT-DENIS. Scènes de la vie quotidienne.** Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue G.-Péri (243-05-10). Du 9 novembre au 28 janvier. – **VERSAILLES. Espaces et rites de la mort.** Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). Jusqu'au 30 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les 92 du 92. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). T.l.j., de 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 16 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Ré-création - Louise Bentin. Féroailles, débâcles, micromabules. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre.

ÉPINAY-SUR-SEINE. Images de l'industrie du rêve. Centre culturel, 18, rue du Général-Julien (821-41-07). Jusqu'au 2 janvier.

LA DÉFENSE. L'Albanie, au réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.

NEUILLY-SUR-SEINE. Artmosphère : peintures, dessins, sculptures. Salons de l'Hôtel-de-Ville, place A.-Peretti. Jusqu'au 28 novembre.

ROSNY-SOUS-BOIS. Sculpture en ville. Renseignements : 528-27-40. Jusqu'au 18 novembre.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. Sept photographes pour une ville : Naples. C.C. Elsa Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 30 novembre.

VILLEPARISIS. Tchine Ya-Yeung. Peintures. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

En province

ALENÇON. Peintures sur la dentelle. Musée des beaux-arts et de la dentelle, rue Charles-Aveline (26-61-25). Jusqu'au 16 décembre.

ANGERS. Quilts contemporains américains. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 25 novembre.

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

AUBUSSON. Histoire d'une tapisserie (ou de la rencontre du cannibale et des cartonniers). Musée départemental de la Tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 2 décembre.

AUTUN. Le 20[e] siècle au musée Rolin. Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-09-76). Jusqu'au 25 novembre.

AVIGNON. Jean Vilar et les peintres. Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons (86-59-64). Novembre.

BAR-LE-DUC. Traces et empreintes. Musée, esplanade du château (76-14-67). Novembre.

BEAUVAIS. Jacques Gruber maître verrier, 1870-1936. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (484-37-57). Jusqu'au 2 décembre. – **Francis Wilson. Travaux récents.** Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BORDEAUX. Alexandre Delay. Peintures 1981-1984. California Sculpture Show. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 18 novembre.

CHOLET. Navigation et émigration des Vikings. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 2 décembre.

CLERMONT-FERRAND. Greuze et Diderot : vie familiale et éducation dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 6 janvier.

DIEPPE. Dorny : Itinéraires. Château-musée, rue des Chastes (84-19-76). Jusqu'au 31 décembre.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. **Dijon vu par Victor-Hugo.** Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

DOLE. Philippe Lagrange : Savoir faire sans panique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 23 décembre.

DUNKERQUE. Bernard Turiot. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 19 novembre.

GRENOBLE. Tadeusz Kantor. Dessins, Peintures. Objets. Maria Stangret. Peintures. Maison de la Culture. Jusqu'au 20 décembre.

LAVAL. De face et de profil : hommage à M. Hernandez. Musée, place de la Trémoille (53-39-89). Jusqu'au 22 novembre.

LE HAVRE. Art contemporain : Bartolini, Briggs, Cragg, Croiset, Friedmann, etc. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 3 décembre.

LILLE. 700 000 ans de Préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. Octobre des arts : Terry Allen. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 2 décembre. – **Carole Barriquand-Treuille, Keston Hallé, Sophie Ristelhueber.** Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 6 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Jean Cocteau, poète du spectacle. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 décembre.

MARSEILLE. Les peintures italiennes du musée. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en janvier.

NICE. Déjà jadis : autour de Georges Ribemont-Dessaignes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'en janvier.

LE PUY-EN-VELAY. La tapisserie en France. Musée Crozatier, jardin Henri Vinay (09-38-90). Jusqu'au 15 décembre.

RENNES. Jean Deyrolle. Œuvres sur papier. - Robert Jacobsen. Parcours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, (79-44-16). Jusqu'au 31 décembre. **Ars + machina : Flavin, Karavan, Kowalski, Merz, Morellet, Paik, Takis, Vostell.** Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (31-55-33). Jusqu'au 2 décembre.

ROUEN. Des cartes pour jouer. Bibliothèque municipale, 3, rue Jacques-Villon. Jusqu'au 29 décembre.

STRASBOURG. Art espagnol actuel. Jusqu'au 18 novembre. – **La figure humaine et sa mise en scène.** Jusqu'au 4 janvier 1985. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07).

TOULON. Louis Pons. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 2 décembre.

TROYES. Julio Gonzales, 1876-1942. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 2 décembre.

VILLENEUVE D'ASCQ. Joe Colombo, designer. 1930-1971. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 décembre.

VILLEURBANNE. Jenny Holzer. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 16 décembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA TOUR D'AMOUR : Théâtre Essaïon (278-46-42), 18 h 30 (7).

LE BOURREAU D'ANTIGONE : Théâtre Noir (346-91-93), (7).

PARLONS FRANÇAIS II : Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (7).

LA BERLUE : Marigny-Salle Gabriel (225-20-74), 21 h (8), Sam. 18 h 30 et 21 h 30.

LE RETOUR DE LA VILLÉGIATURE : Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 (8), Dim. 15 h 30.

LE BLUFFEUR : Michodière (742-95-22), 20 h 30 (9), Sam. 18 h 30 et 21 h 30.

AMOUR ET COLERE : Tristan Bernard (522-08-40), 21 h (9), Sam., Dim. 16 h.

MELI-MELOMAN II : Théâtre des Mathurins (265-90-00), 20 h 45 (10).

CHAMBRES CALMES, VUE SUR LA MER : Théâtre de la Plaine (842-32-25), (10).

LE BOUT DU VOYAGE : Théâtre Dunois (584-72-00), 15 h (11).

COMMEDIA DELL'ARTE : Lucernaire I (544-57-34), 18 h 30 (12).

HORS PARIS

L'OPERA DE QUAT'SOUS : Théâtre du 8e Lyon (828-28-49) (7).

LE MARTEAU DES SORCIERES : Théâtre du Plateau Rosny (877-76-43), 21 h (8).

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR : Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes (374-81-16), 21 h (12).

PALUDES : Théâtre 71, Malakoff (655-43-45), 20 h 30 (13).

LES BONNES : Les Ateliers de Lyon (837-46-30) (13).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50), mer., 19 h 30 : Ballets (Premier orage, le Sacre du printemps, Icare) ; lun., : le Chevalier à la rose.

SALLE FAVART (296-06-11), mer., 19 h 30 : l'Etoile ; jeu., 20 h ; Concert Beethoven (Orchestre national de l'Opéra) ; sam., lun., 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., 14 h 30, jeu., sam., dim., 20 h 30 : le Misanthrope ; mer., lun., 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes/l'Ecole des femmes ; ven., mar., 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, mer., 14 h30, sam., 15 h : Polichinelle (spectacles de marionnettes pour enfants de 6 à 12 ans).

ODEON Théâtre de l'Europe (325-70-32) (D. soir, L.), dim., 20 h 30 : L'Illusion.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (L) : 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80), Théâtre (D. soir, L.), 20 h 30 et Dim. 15 h : Othello. – Cinéma : Sam., 14 h 30 et dim. 20 h : la Vie est belle, de F. Capra/A nos amours, de M. Pialat.

BEAUBOURG (277-12-33) (mardi). – Débats : le 7 à 18 h : Georges Pencreac'h (architecture et construction) ; le 8 à 18 h 30 : la littérature catalane. – Concerts/Animations : le 10 à 18 h : nouvelle musique improvisée ; le 12 à 20 h 30 : concert Peter Eötvös (Ch. Ives, A. Boucourechliev, H. Lachenmann, L. Janacek). – Cinéma/Vidéo : les 7, 8, 9, 10, 11, 12 : nouveaux films Bpi. 13 h : Hors texte, de M. Pierret ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma J.-Becker, de C.-J. Philippe ; les 7, 8, 9, 10, 11, 12 de 14 h à 22 h : Télévision 84. – Les 7, 8, 9, 10, 11 à 15 h : le cinéma du musée. – Théâtre/Danse : les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 et 11 à 16 h : Uccellacci, Uccellini.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : lundi, 18 h 30 : G. Chauvet, ténor/Margoni, soprano (Puccini, Wagner, Saint-Saëns, Mozart, etc.) ; à 20 h 30 : Edda Moser, soprano/Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : Relâche jusqu'au 14 novembre.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim., lun.), 18 h 30 : Oreste : (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 7, 9, 10 à 21 h, le 11 à 15 h : Oncle Vania, le 7 à 15 h : le Mariage de Figaro ; le 10 à 15 h : la Parisienne/29e à l'ombre ; le 12 à 21 h, le 13 à 15 h : Moi ; le 8 à 21 h : le Cœur innombrable ; le 13 à 21 h : le Pain de ménage/M. Vernet.

ATALANTE (606-11-90) (D.), 20 h 30 : Sang d'encre.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27) salle L.-Jouvet, mer., mar., 19 h ; jeu., ven., sam. : 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, mer., mar., 18 h 30 ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.) 19 h 45, sam. 17 h : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Salle à manger.

BOURVIL (373-47-84) (D) 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.) 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : jeu., mar., 20 h ; Agamemnon, mer., ven., 20 h ; les Choéphores et les Euménides, sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. II., (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : la Surprise de l'amour. – Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar. 20 h ; Paradoxe sur le comédien, jeu., ven., sam., 20 h ; sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, (D., L., mar.) 20 h 30 : Corneille. Galerie, (D., L.) 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, (D., L.) 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. (D. soir, L.), 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DIX HEURES (606-07-48), (D.) 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. (D.) 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Morpion!'s Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin (dern. le 10).

ESPACE MARAIS (584-09-31), (L.), 18 h : Pâques ; (dim., lun.), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.) 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary (dern. le 10) : 20 h 45 : la Couronne de fer.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.) 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), (D.) 20 h 15 : les Trois Jeanne ; (dim.), 22 h, sam. 17 h 30 : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), (D., L.) 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D.) 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), (D., L.) 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 18 h 30 : Loin du grenier (dern. le 10) : 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas : 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), (J., D. soir) 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; (J., D.) 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), (D., L.) 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), mar., ven., 20 h 30 ; mer., jeu., sam. : 22 h : Savage/Love ; mar., ven., 22 h ; mer., jeu., sam. 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (265-90-00), (J.). Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02) (D., L.) 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 14 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, (D., L.), 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), (le 7, D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres, le 12 à 20 h 30, le 13 à 14 h 30 : Nos amours d'opérette.

POCHE (548-92-97), (D. soir, L.) 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Talca, Paris et Broadway.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Phœnix Park.

SAINT-GEORGES (878-63-47), (D., L.) 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), (D. soir, L.); 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos. III. mer. 20 h 30, jeu., ven., sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE 13 (588-16-30), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), petite salle, le 13 à 21 h : Letters home.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 6, 7 à 20 h 30 : Oh les beaux jours ! ; les 8, 9 à 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; les 10, 13 à 20 h 30, le 11 à 15 h : Savannah Bay.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

VARIÉTÉS (233-09-92), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby : 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU mer., jeu., ven., 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16) (D.), 22 h 30 : Ça.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Tania, P. Favre.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), le 7 à 20 h 30 : le Paradis du catastrophe.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 7 à 20 h 30 : M. Barthélémy, P. Womba ; le 8 à 20 h 30 : M. Barthélémy ; le 9 à 20 h 30 : H. Bouzzine ; le 10 à 20 h 30 : G. Oryema.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS, le 10 à 21 h : O. Torres.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Peppe de Cordoba.

EGLISE SAINT-MERRI (271-93-93), le 10 à 21 h : Ensemble Contratiempo.

FORUM DES HALLES (297-53-47), le 13 à 21 h : les Etoiles.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), le 10 à 21 h : Groupe Brasil 3000.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 7, 10, 11 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : E. Mitchell (dern. le 11).

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), les 7, 8, 9, 10, 11 à 20 h 15 : le Quatuor ; 22 h : TSF ; le 13 à 20 h 15 : Slilip ; 22 h : X. Lacouture.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel (à partir du 13).

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), (mar.) 21 h 30 : G. Servat.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : J. Hallyday.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Conlon (Verdi, Singleton, Debussy...).

Musée Guimet, 20 h 30 : N. et A. Banerjee, R. Mukherjee.

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Magin (Chopin, Zaremisky, Paderewski...).

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. G. Chmura (Mozart, Poulenc, Saint-Saëns...) ; Salle X, 20 h 30 : J. Henriquez (Sanz, de la Maza, Albeniz...).

JEUDI 8

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 7. **Salle Chopin-Pleyel**, 15 h : B. Gardey, J.-L. Capezzali.

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Gahnassia (Beethoven, Schubert, Balakirev...).

A Déjazet, 21 h : le Concert du Marais (Monteverdi, Grandi, Lambert...)

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal Contrepoint, dir. O. Schneebeli, Ensemble Dardanus (Bonzignac, Bach).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : B. Griffin, S. Berfect (gospels et negro spirituals).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Chœur et Orchestre Musique-Espérance, dir. H. Reiner, I. Gitlis (Mozart, Vivaldi).

Musée de la Marine, 20 h 30 : F. Clidat (Liszt, Debussy, Ravel).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio à cordes Carmina (Beethoven, Dolmazi, Mozart).

VENDREDI 9

A Déjazet, 21 h : voir le 8.

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : A. Gorog (Bach, Liszt, Brahms).

Th. du musée Grévin, 20 h 45 : E. Granbin, T. Paraskivesco (Schumann, Debussy, Prokofiev...).

Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : M. Gonet (Mozart, Beethoven, Schubert...).

SAMEDI 10

A Déjazet, 21 h : voir le 8.

Radio-France, Auditorium 106, à partir de 11 h 5 : Dédicaces et commandes : Planes, Heisser, Levinas, quatuor Suk (Schubert, De Falla, Messiaen...). **Grand Auditorium**, 17 h : Trio Birge-Gorge-Vitet, A. Meunier, Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Prin (Vercken, François, Ives...).

Eglise suédoise, 18 h : N. Lindeblad, E. Hehr (Scarlatti, Mozart, Telemann).

Eglise américaine, 19 h : A. Volodos, H. du Plessis.

Eglise anglicane Saint-Georges, 18 h 30 : R. Passelande, J. Kozielska (Boisvallée, Bach, Saint-Saëns...).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : M. Mario Ratko-Delorko (Beethoven, Bach, Chopin).

DIMANCHE 11

Radio-France, Studios 103 et 104, à partir de 14 h 30 : Dédicaces et commandes, Ensemble l'Itinéraire, dir. A. Louvier (Levinas, Murail, Fouillaud...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble d'instruments anciens Loïshdans (musique des XIIIe et XIVe siècles).

Centre Bösendorfer, 17 h : A. Gorog (Beethoven).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Muir (Mendelssohn, Beethoven).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Bach, Beethoven, Haydn).

Conciergerie, 17 h 30 : Académie royale de musique de Paris (Vivaldi).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : S. Estelles, Ph. Sauvage (Telemann, Buxtehude, Haendel...).

Eglise des Billettes, 10 h : B. Basset (Bach, Langlais, Guillou).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 16 h 30 : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Berlioz, Beethoven).

Fondation des Etats-Unis, 15 h : E. Alecian, M. Simon (Beethoven).

LUNDI 12

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : J. Norman.

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Grumiaux, D. Varsi (Lekeu, Mozart, Fauré).

Lucernaire, 20 h 30 : J. Lavallée-Lagardère, J.-L. Bousquet (Platti, Tomasi, Chopin...).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos (Ives, Boucourechliev, Lachenmann).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Simon (Bach, Mendelssohn, Chopin...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. D. Russel-Davies, M. Caballé (Spontini, Bellini, Donizetti).

Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : Quatuor Werner Egk (Beethoven, Egk, Brahms).

MARDI 13

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Opéra de chambre de Paris (Duparc, Lekeu, Bréville) ; 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. V. Neumann (Dvorak, Mahler).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : A. Gorog (Chopin).

Eglise Saint-Ambroise, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, Orchestre B. Thomas, dir. M. Piquemal (Mozart, Scarlatti).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Tacchino (Beethoven, Prokofiev, Schubert...).

Ecole alsacienne, 18 h 45 : J. Koenig, L. Tsan (Jolivet, Schubert, Borne).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental Andolì (Vivaldi, Haendel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : K. et M. Labèque (Ravel, Gerschwin).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : G. Raphanel, J. Nironet.

Eglise de la Madeleine, 21 h : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J. Mercier, Chorale E. Brasseur (Dvorak).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Bach).

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), (S., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir), 21 h, dim., 15 h : la Serva padrona - la Querelle des Bouffons (dern. le 11).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (S., D. soir, L., Mar.), 20 h 30, sam. 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30 : mer. sam. 14 h 30, dim. 15 h h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven. et sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : United Break Force ; 22 h 30 : Nefertiti ; jeu., 20 h 30 : L. C. Ewande ; ven., 20 h 30 : G. Cheny ; 22 h 30 : Tsos ; sam., 22 h 30 : Tokoto Ashanty ; lun., 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Sacp.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 7, 8 : Cl. Luter ; les 9, 10 : Royal Tencopators ; les 11, 12 : R. Guérin ; les 13 : D. Doritz et J. Petters.

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), les 7, 8, 10, 12, 13 à 20 h 30 : D. Dufresne.

CITHEA (357-99-26), 22 h : Plurielle (dern. le 10).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), mer., jeu., ven., sam., à 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), les 9, 10, 11 à 20 h 30 : Fred van Hove.

ECUME (542-71-16), les 11, 12 à 21 h : Parioca.

ELDORADO (208-23-50), le 12 à 21 h : Uzeb.

ESPACE BALTARD (548-18-35), les 10, 11 à 20 h 30 : Marillion.

FORUM (297-53-47), le 10 à 21 h : Ganga-Azikmen-Roots of exile.

MJC BELLEVILLE (364-68-13), le 8 à 20 h 30 Passacaille.

MONTANA (548-93-08) (D), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 7 : Jan Garbarek ; le 10 : A. Rodriguez ; le 13 : Voix du Cim ; le 8 à 21 h, le 9 à 20 h et 23 h : A. Gilberto.

OLYMPIA (742-25-49), le 12 à 20 h 30 : R. Petite.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Cl. Tissendier Septet ; ven. : Quintet de Paris ; sam. : JCJB Old Finest Stompers ; lun. : J. Toupance-F. Parisi ; mar. : Cl. Bolling.

PHIL'ONE (776-44-26), les 8, 9, 10 à 22 h : Kantaja.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : J. Milliet (dern. le 10) ; à partir du 13 : Cl. Luter Sextet.

LA SPHÈRE (806-77-96), les 9, 10 à 20 h 30 : A. Silva Septet.

SUNSET (261-46-60), 22 h : les 7, 8, 9, 10 : F. Joly, P. Gouin, F. Laiseau, B. Linck, G. Polve ; les 12, 13 : J.-M. Padovani, Cl. Barthelemy, J.-L. Ponthieu, M. Denizet.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : N. Simone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30, le 11 à 16 h : Uccellacci, Uccellini.

Théâtre de Paris (280-09-30), le 13 à 20 h 30 : I. Maggio.

Théâtre de la Bastille (357-42-14) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Spinoza.

5e Festival de jazz de Paris

(273-06-66)

Th.-Ecole M.-Marceau (238-33-77), le 7 à 21 h : Big Band du Conservatoire du Xe.

CIM (258-03-40), le 13 à 22 h 30 : Les voix du CIM.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Neuilly-sur-Marne, Eglise Sainte-Baudile (300-88-88), le 9 à 20 h 30 : Ensemble A Sei Voci (Willaert, Merulo, Croce...).

Fontainebleau, Th. Municipal (422-26-91), le 9 à 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

Le Vésinet, CAL (976-32-75), le 9 à 21 h : I Solisti Veneti (Rossini, Wolf-Ferrari, Verdi).

Festival théâtral de la vallée de Montmorency

Montmorency, Eden (964-44-31), le 8 à 21 h : Orlamonde.

Franconville, CC Saint-Exupéry (413-54-96), le 9 à 21 h : le Partage du roi. Sous chapiteau, le 10 à 21 h : Soirée chorégraphique.

Saint-Gratien, Forum (989-24-42), le 9 à 21 h : les Amours de Don Perlimplin.

Taverny, Salle des fêtes (995-57-83), le 9 à 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué.

Enghien, Hall Garnier (412-85-89), le 10 à 21 h : Imitjaca ; le 11 à 16 h : Pourquoi ne pas se serrer la main sous la table qui nous sépare ?

Ermont, MJC (415-73-31), le 10 à 21 h : le Journal d'un fou.

Gonesse, Cinéma-théâtre J.-Prévert (985-21-92), le 10 à 21 h : Un homme du monde ; les Compères tremblants.

Sannois, Centre Cyrano-de-Bergerac (981-80-55), le 10 à 21 h : le Soleil de la grécité.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), les 8, 9, 10 à 21 h : Cie Bramachon.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), XXIIe Festival international de danse de Paris, les 7, 8, 9 à 13 h 30 : Epreuves publiques ; le 10 à 20 h 30 : Soirée de gala.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86) le 9 à 20 h 30, le 10 à 15 h et 20 h 30, le 11 à 15 h : Ensemble Abraserie.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 ; le 11 à 17 h : D. Bagouet.

THÉATRE 18 (226-47-47), les 13, 14 à 20 h 30 : Boule à look.

TEMPLIERS (278-91-15), le 12 à 14 h 30 : A. Michemin.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 NOVEMBRE

15 h : le Crime de Lord Arthur Saville, de R. Hervil ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : la Main de la momie, de C. Cabanne ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Espions, de F. Lang.

JEUDI 8 NOVEMBRE

15 h : Piedalu fait des miracles, de J. Loubignac ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Mon petit poussin chéri, de E.-F. Cline ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : la Femme sur la lune ; de F. Lang.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

15 h : Casablanca, de G. Peclet ; Hommage à Fritz Lang : 19 h : le Testament du docteur Mabuse (V.O.) ; 21 h : le Testament du docteur Mabuse (V.F.), de F. Lang.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

15 h : le Fantôme du Moulin rouge, de R. Clair ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : la Maison des sept péchés, de T. Garnett ; 19 h : Sur la piste des vigilants, de A. Dwan ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Liliom, de F. Lang.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

15 h : Rapide de nuit, de M. Blistène ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : When the Daltons rode, de G. Marshall ; 19 h : la Belle Ensorceleuse, de R. Clair ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Furie, de F. Lang.

LUNDI 12 NOVEMBRE

Séance réservée aux abonnés.

MARDI 13 NOVEMBRE

15 h : Une femme au volant, de K. Gerron et P. Billon ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : le Mirage de la vie, de J. Stahl ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : J'ai le droit de vivre, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 NOVEMBRE

15 h : la Petite Annie, de W. Beaudine ; 17 h : les Gangsters, de S. Hayers ; 19 h : Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : l'Ecole du sexe, de R. Kinoshita.

JEUDI 8 NOVEMBRE

15 h : Femmes et soldats, de L. Malerba et A. Marchi ; 17 h : Rome-Paris-Rome, de L. Zampa ; 19 h : Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : Un gars dans la bourrasque, de Y. Masumura.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

15 h : Gengis Khan, de L. Salvador ; 17 h : Dites 33..., de C. Mastrocinque ; 19 h : Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : les Hommes du Nord, de K. Ichikawa.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

15 h : The Blackbird, de T. Browning ; 17 h : les Histoires extraordinaires de Somerset Maugham, de K. Annakin et H. French. Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : 19 h : la Ballade de Narayama, de K. Kinoshita ; 21 h : la Ballade de Narayama, de S. Imamura.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

15 h : Chinatown Nights, de W. Wellman ; 17 h : Une femme diabolique, de R. Mac Dougall ; Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : 19 h : la Rivière Fuefuki, de K. Kinoshita ; 21 h : l'Idiot, d'A. Kurosawa.

LUNDI 12 NOVEMBRE

15 h : la Fin du monde, d'A. Gance ; 17 h : la Corne de chèvre, de M. Andonov ; 19 h : Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : les Bas-fonds, de A. Kurosawa.

MARDI 6 NOVEMBRE

Relâche

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AMOUREUX VOLONTAIRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

AVE MARIA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EUSKADI HORS D'ETAT (Fr.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES FILMS NOUVEAUX

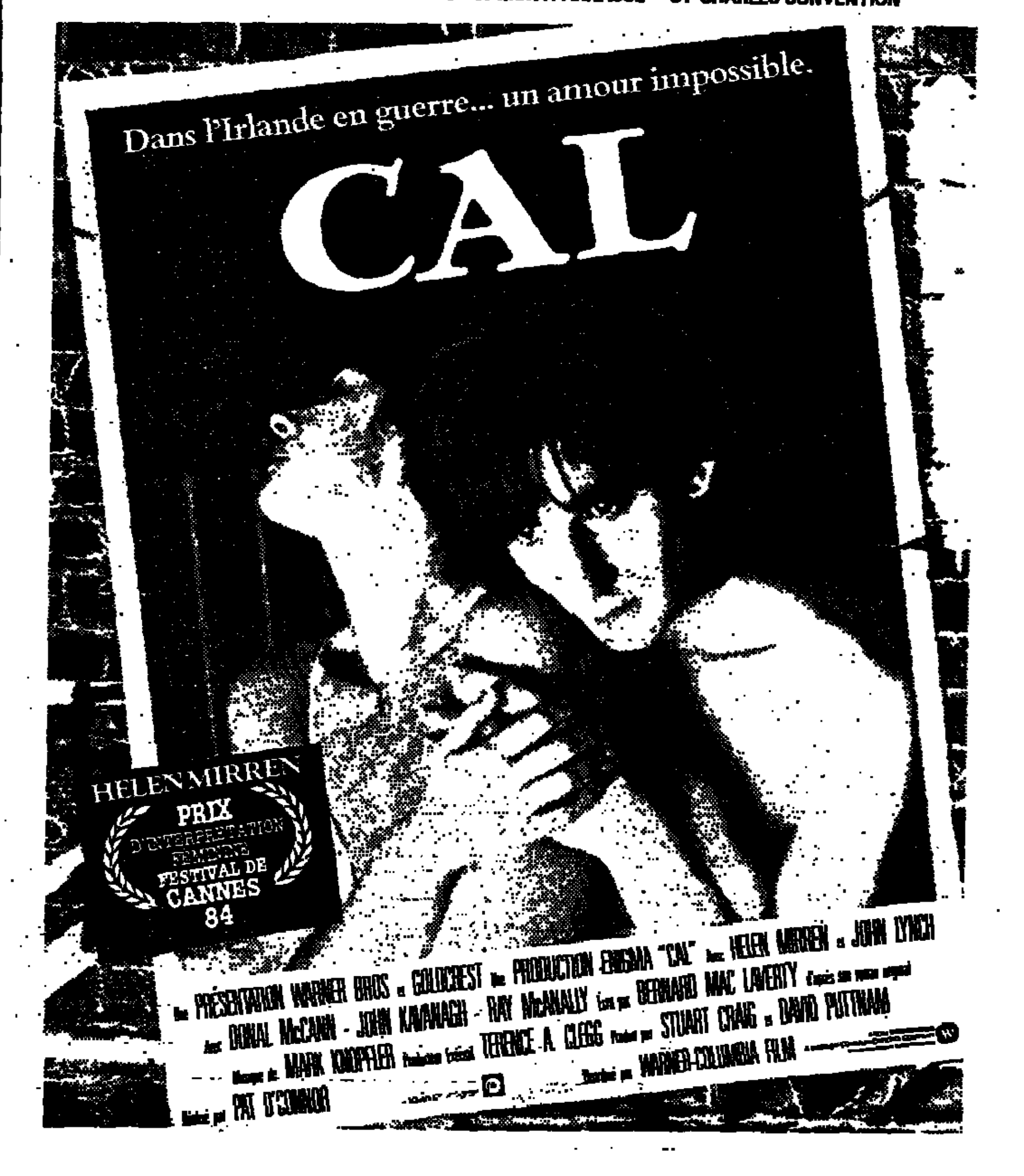
CAL, film irlandais de Pat O'Connor. v.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS, film français de Jean-Paul Feuillebois. George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, ensemble de quatre moyens métrages de Frank Cassenti (*Lettres à Michel Petrucciani, Mystery Mister RA, Archie Shepp.*) et de Patrick Chamming (*Uzeste Bleu*). Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES YEUX, LA BOUCHE, film italien de Marco Bellochio. v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).





CINEMA

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f., Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Danton, 6e (225-10-30 ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). – V.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

ADÈLE H. (v.f.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'ASCENSEUR (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

CELA S'APPELLE L'AURORE (F-I) : Logos-I, 5e (354-42-34).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-25-97) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marylin, 14e (544-43-14).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : *République Cinémas*, 11e (805-51-33).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RAGTIME (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Balzac, 8e (561-10-60).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

TAKING OFF (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim), 18e (259-62-75).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOM JONES (Angl., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.), Le Latina (ex-Marais), 4e (278-47-86), merc. : 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : la Madriguera ; jeu. : 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Anna et les loups ; ven. : 12 h 15, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 : Cousine Angélique ; sam. : 12 h, 15 h, 18 h, 21 h : Elisa Vida mia ; dim. : 12 h 15, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 : les Yeux bandés ; lun. : 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Maman a cent ans ; mar. : 12 h 15, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 : Doux moments du passé.

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h : Pendez-moi haut et court ; 14 h et 20 h : l'Arnaqueur (v.o.) ; 16 30 et 22 h 30 : Soupçons (v.o.) ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith ; 12 h et 24 h : Cul-de-sac (v.o.) ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : This is a Army (v.o.) ; 12 h et 24 h : A bout de souffle made in USA (v.o.) : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Journal intime (v.o.) ; Olympic St-Germain, (222-87-23) : 12 h : le Testament du docteur Mabuse (v.o.) ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : J'ai le droit de vivre (v.o.) ; Paramount Odéon (325-59-83) : 12 h sf sam., dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, F + 25 mn, + sam. 24 h : la Tête dans le sac ; 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 18 h 45, 22 h, F + 25 mn + sam. 24 h 10 : Rive droite, rive gauche ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Sept ans de réflexion (v.o.).

LAUREL ET HARDY, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : merc. : Les montagnards sont là ; jeu. : C'est donc ton frère ; ven. : Laurel et Hardy au Far-West ; sam. : les Conscrits ; dim. : les As d'Oxford ; lun. : Têtes de pioche ; mar. : la Bohémienne.

NUIT DES DÉTECTIVES (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : Tony Rome détective ; Tony Rome est dangereux ; la Femme en ciment ; ven. 0 h 45 : Star War la Saga (v.o.) dolby ; la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Perceval le Gallois ; jeu. : le Soleil en face ; ven. : la Femme d'à côté ; sam. : Stress ; dim., mar. : Correspondant 17.

ÉLOGE A LA RIGUEUR, ERIC ROHMER, Denfert, 14e (321-41-01) : dim. 18 h, lun. 20 h : Ma nuit chez Maud ; mar. 20 h : le Genou de Claire ; jeu. 18 h, mar. 22 h : la Marquise d'O ; jeu., dim. 20 h, vend., mar. 18 h : la Femme de l'aviateur ; ven., lun. 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; mer., sam., dim. 13 h 40 : Perceval le Gallois ; mer., ven., sam. 20 lun. 18 h : l'Amour l'après-midi.

ROBERTO ROSSELLINI : LE CINÉMA RÉVÉLÉ, Studio 43, 9e (770-63-40), sam. 20 h : Voyage en Italie ; lun. 22 h : Paisa ; dim. 22 h : Masculin féminin ; mer. 18 h, ven. 20 h 30, dim. 18 h : Stromboli ; mer. 20 h, dim. 14 h : la Peur ; mer. 22 h : Nous ne vieillirons pas ensemble ; jeu. 18 h, dim. 20 h : Vanina Vanini ; jeu. 20 h, sam. 14 h : Rome ville ouverte ; jeu. 22 h, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 20 h : le Mépris ; ven. 18 h, sam. 16 h : le Messie ; ven. 22 h 15, sam. 18 h 30 : la Collectionneuse ; lund. 18 h : Leçon d'histoire.

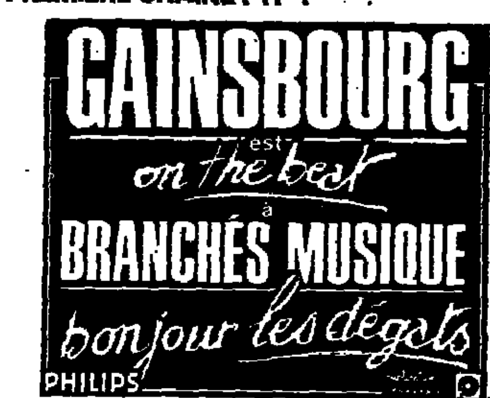
PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS Studio 43, 9e (770-63-40) : mar. 20 h 30 Destino crudele (Roy-Lekus) - Un amour plein d'arêtes (J.-L. Philippon) - Visa Manhattan (Paul Young) - la Politesse des autruches (Danny Greese).

TRUFFAUT Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : mer. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, F + 20 mn : les Quatre Cents Coups ; jeu. 14 h, 16 h 5, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20, F + 20 mn : Domicile conjugal ; ven. 14 h, 16 h 5, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20, F + 20 mn : Jules et Jim ; sam. 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35, F + 20 mn : la Peau douce ; dim. 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15, F + 20 mn : la Femme d'à côté ; lun. 13 h 45, 16 h 25, 19 h 5, 21 h 45, F + 20 mn : le Dernier métro ; mar. 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30, F + 20 mn : Vivement dimanche.

COMMUNICATION

Mercredi 7 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : Dallas.

21 h 25 Document : la Vieille Dame du Népal.
Un voyage en compagnie de Freya Stark, réal. Colin Luke et S. Haycock.
Portrait d'une infatigable dame âgée de quatre-vingt-huit ans, qui voyage à dos de poney à 4000 mètres d'altitude par – 30 degrés dans les montagnes du Népal.

22 h 20 Branchés musique.
Un spécial Serge Gainsbourg, interviewé par F. Hardy, avec J. Dutronc, A. Bashung, J. Birkin et I. Adjani.

23 h 5 Journal.
23 h 25 C'est à lire.
23 h 30 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 30 Football : Metz-Dynamo de Dresde.
En direct de Metz.

22 h 20 Magazine : Cinéma, cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Un hommage à François Truffaut ; le cinéma des avocats ; le maquilleur Frank Vestmore et le chef-opérateur Henri Alekan, filmés par Raul Ruiz ; un extrait du dialogue entre Fritz Lang et Jean-Luc Godard...

23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Leila Milcic.
Avec Julien Clerc entouré d'Hervé Vilard, Christophe, Francis Cabrel...

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : Dis, dis-moi que tu m'aimes.
D'Yves Barbara, avec Caroline Appère, Marion Game...
Qu'est-ce qui peut bien faire courir Caroline ? De petites annonces en petites annonces, de cabines téléphoniques en terrasses de brasserie, Caroline, jeune fille de quinze ans, a peut-être des rendez-vous mystérieux. C'est ce que pense Michel, un garçon de son âge.

23 h 10 Vidéo à la chaîne : Vidéo musée.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôles d'histoires ; 17 h 10, La fabuloserie ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 55, Les molécules (chaleur nucléaire) ; 18 h, Les ados : cours et vole ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC : Bernard Krief.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les enfants de minuit ; par Mildred Clary. Entretien avec l'écrivain, textes lus par René Farabet.
21 h 30 Musique : Pulsations, IV[e] Festival d'art sacré de Charleville-Mézières.
22 h 30 Nuits magnétiques : Qui c'est, Fanon ? Les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Night Fantasies*, de Carter ; *Images pour piano, livre 1*, de Debussy ; *Davidsbündlertänze*, de Schumann ; *Lyon, les Cloches de Genève, Nuages gris, Méphisto-valse n° 1*, de Liszt, par Ursula Oppens, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Verveine-scotch ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 8 novembre

A la suite du préavis de grève de vingt-quatre heures déposé par les syndicats CFDT, FO et CGT de TDF, pour la journée du 8, les programmes de TF1, A2, FR3 et Canal Plus pourraient être perturbés, ainsi que ceux du réseau FM de Radio-France. Un programme minimum serait assuré.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Gorri le diable.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h La chance aux chansons.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny, avec P. Mondy, D. Boccardo...
Dernier épisode : le dénouement est proche. La police se voit contrainte d'admettre l'existence du billet... Jennifer débarque à Roissy. Philippe et Florence foncent vers Paris où le vrai meurtrier s'agite dans l'ombre. Heureusement la liberté et le bonheur sont au bout.

21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Un portrait du maire de Nîmes, Jean Bousquet, alias Jean Cacharel ; l'automobile en crise ; un reportage sur la Finlande, qui réussit mieux que la plupart des pays industrialisés à surmonter la crise ; les hôpitaux clés en main : un marché pour la France ; les caricatures : Trez et Wolinski illustrent un sujet d'actualité du mois.

22 h 45 Journal.
23 h 5 C'est à lire.

23 h 10 Etoiles à la une.
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : La vie continue.
Film français de M. Mizrahi (1981), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, P. Dux, P. Dubost, M. Aumont.
A cinquante ans, une femme appartenant à un milieu modeste et sans profession se retrouve brusquement veuve avec trois enfants. Lutte contre le chagrin et les difficultés ; film vrai, émouvant, grâce à la sensibilité d'Annie Girardot et malgré un dérapage romanesque dans la deuxième partie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.

14 h 50 Téléfilm : Meurtre au 43[e] étage.
D'une fenêtre voisine d'un appartement, un puissant télescope examine une femme. Commence pour elle un cauchemar.

16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
Pour un peu d'accordéon, avec Yvette Horner, André Verchuren, Aimable...

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
Force ouvrière ; CNPF.
20 h Journal.

20 h 35 Série : la Mafia.
Réal. D. Damiani, avec M. Placido, N. Jamet.
Avant-dernier épisode. Le drame s'enfle démesurément. Les kidnappeurs imposent à l'inspecteur de police le silence total, sous peine de perdre sa fille. Corrado accepte sous le chantage mais sous certaines conditions de la Mafia. Corrado, compromis, perd sa charge. Drogue, haute criminalité, sentiments, un roman-feuilleton de choc.

21 h 45 Musiques au cœur : Montserrat Caballe.
D'E. Ruggieri, réal. A. Adriani. (Redif.).
Des sons, des aigus pianissimi, la cantatrice Montserrat Caballe sur les scènes mondiales, grande interprète de Vivaldi (Bajazet), *Verdi* (le Trouvère), *Puccini* (Turandot). *Des extraits des spectacles d'Orange en 1972 et 1982, d'Aix en 1980...*

23 h 5 Journal.
23 h 15 Sport : basket-ball.
SKA Moscou-Limoges.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Retour à la bien-aimée.
Film français de J.-F. Adam (1978), avec I. Huppert, J. Dutronc, B. Ganz, C. Rist, J.-F. Adam, R. Schacher.
Pour reconquérir son ex-femme, son fils et son bonheur perdu, un pianiste organise une machination commençant par un crime. A travers une mise en scène hiératique, Jean-François Adam, cinéaste très singulier, a exprimé, une dernière fois, la hantise de la passion romantique et le désir d'absolu.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Document : Evariste Galois, révolutionnaire et géomètre.
Réal. D. Baudrier.
Tourné à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort du mathématicien, ce film présente la figure singulière d'un très jeune savant – il est le « père » des maths modernes – tué au cours d'un duel à l'âge de vingt ans après avoir eu le temps de manifester ses opinions républicaines et d'être plusieurs fois emprisonné.

23 h 5 Vidéo à la chaîne : Visiophone.
23 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôles d'histoires : 17 h 10, Strasbourg sur Manche ; 17 h 40, Chronique de la France en guerre ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC : Bernard Krief.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour : semaine chinoise.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire (et à 10 h 50 : cherchez la voix).
9 h 5 Les Matinées, une vie, une œuvre : Gérard de Nerval.
10 h 30 Musique : miroirs.
11 h 10 Répétez, dit le maître : une classe de première en plongée.
11 h 30 Feuilleton : la San-Felice.
12 h Panorama.
13 h 40 Peintres et ateliers : l'atelier de Ta Lewandowski.
14 h Un livre, des voix : « L'été 36 », de Bertrand Poirot-Delpech.
14 h 30 Radio Canada présente : « Silicon Valley-USA ».
15 h La montée des tentations : le nazisme pendant les années 1936-1940.
15 h 30 Musique : Musicomania.
17 h Le pays d'ici.
18 h Subjectif.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la sclérose en plaque.
20 h Musique, mode d'emploi.
20 h 30 « Le Faucon », d'Ermanno Maccario, d'après le Décaméron, de Boccace. Avec B. Devoldere, B. Agenin.
21 h 30 Musique : Vocalyse. Libre parcours voix.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Max Reger.
7 h 10 Actualité du disque : à 8 h 45, En fanfare.
9 h 8 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens : « Capriccio » : Shakespeare et la musique ; œuvres de Purcell, Mendelssohn.
12 h 5 Concert : (musique de chambre) : œuvres de Franck par François Houbart, orgue.
13 h 32 Opérette-Magazine.
14 h 2 Repères contemporains.
15 h Musiciens et musiques du Nord.
18 h Concert : Jacinta et son Trio tango.
19 h 15 L'imprévu.
20 h Le temps du jazz : les inédits de l'âge classique.
20 h 30 Concert : *la Ballade de la colline de Blanik*, de Janacek ; *Symphonie en trois mouvements*, de Stravinski ; *Khamma*, de Debussy ; *Nuits d'été*, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. James Conlon, Jessye Norman, soprano.
23 h Les soirées de France-Musique – Concert : musiques et danses traditionnelles des Indiens Quechuas.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 NOVEMBRE

– *M. Henry Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, en duplex de Washington, et *M. Jacques Delors*, ancien ministre français de l'économie et des finances, en duplex de Bruxelles, sont invités au journal de 20 heures sur Antenne 2.

– *M. François Léotard*, député UDF du Var, secrétaire général du Parti républicain, et *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, participent à l'émission « Découvertes » sur Europe 1 à 18 h 20.

AU FESTIVAL DE SARLAT

Sortir la création audiovisuelle régionale de son sous-développement

Sarlat-la-Canéda (Dordogne). – Vidéo-clips de fortune, fictions tournées avec les moyens du bord, courts métrages d'animation filmés à même la moquette, reportages ou documentaires d'occasion : comment imaginer, hors des sentiers battus des médias, un tel foisonnement de créations ? Des quatre coins de France, le Festival de Sarlat a reçu quatre-vingts de ces œuvres sans attaches, produites en dehors de tout réseau de diffusion ou de commandes institutionnelles, pour le seul plaisir de la création. Sans gros budget, certes, mais pas sans talent.

A ses débuts, il y a cinq ans, le Festival de Sarlat se voulait surtout celui des productions d'amateurs et de l'audiovisuel scolaire. Aujourd'hui, les frontières entre professionnels et amateurs se sont brouillées, et la compétition accueille des créateurs de tout poil, dont le seul point commun est d'avoir pu réaliser leurs œuvres à l'écart des circuits de financement de la capitale, en s'appuyant sur des ateliers régionaux, des maisons de la culture, des associations ou parfois des sociétés privées.

L'existence d'un tel tissu de centres de ressources ou d'équipements audiovisuels est sans doute pour beaucoup dans la qualité technique des documents présentés à Sarlat. Du coup, avec des sons et des images convenables, la production régionale tient la comparaison avec la télévision. Quiconque se donnerait la peine de visionner le palmarès découvrirait des réalisateurs, des scénaristes et des interprètes qui n'ont rien à envier à ceux qui ont les honneurs de l'antenne.

Etrange paradoxe. Dans les états-majors de la communication, on s'inquiète de la pénurie de programmes, on s'efforce de stimuler la création pour nourrir tous les nouveaux réseaux. Pendant ce temps, dans une petite ville de Dordogne, on projette des œuvres sans public, dont la plupart mériteraient mieux qu'une médaille. En Aquitaine, où la communication est tenue pour une des priorités du développement régional (*le Monde* daté 26-27 août), on est prompt à résoudre

De notre envoyé spécial

cette apparente contradiction, à jeter un pont entre la création spontanée et les réseaux de diffusion.

Le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (1), organisateur du festival, produit sur FR 3 Aquitaine « Caméra pour le plaisir », une émission qui accueille régulièrement quelques-unes de ces œuvres. Lors du festival, le CREPAC a même annoncé la constitution d'une régie de distribution, en liaison avec la mission « TV Câble ». De son côté, l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) veut créer à Bordeaux une vidéothèque assurant l'archivage et la diffusion des réalisations régionales dans les établissements culturels. D'autres proposent d'utiliser les salles de cinéma indépendantes de la région ou les heures d'antenne disponibles sur les chaînes dans le cadre de la Régie française des espaces. D'autres encore voient un débouché dans les futures chaînes locales du réseau de Biarritz.

L'action du conseil régional

Mais, mises bout à bout, toutes ces initiatives ne suffisent pas à créer un marché. Avant de trouver son public, la production régionale doit régler un double problème de sous-développement. Elle souffre d'abord d'un manque de professionnalisme, moins sur la qualité des produits que sur leur conception, leur adaptation aux normes du marché. Il y avait à Sarlat des fictions de trente-cinq minutes qui pouvaient fournir la matière de séries aux épisodes multiples ou, à l'inverse, de trop longues digressions, qui, ramenées au format d'un clip, auraient retrouvé toute leur originalité. Il manque à l'évidence des producteurs professionnels pour assurer ce lien indispensable entre la création artisanale et l'économie industrielle que supposent les médias modernes. Victime de ce premier handicap, la production régionale n'a pas accès aux principales sources de financement : commanditaires, publicité ou fonds de soutien publics, qui préfèrent dialoguer avec un milieu professionnel organisé plutôt qu'avec des créateurs isolés.

Lors des débats du Festival de Sarlat, les représentants du conseil régional d'Aquitaine ont souligné les dangers de la situation. « *Pourquoi*, demande M[me] Volcy Lesca, responsable de la communication au conseil régional, *privilégier la diffusion si nos catalogues de programmes restent pauvres et mal adaptés à la demande ? On risque ainsi de creuser l'écart entre le sous-développement régional et le démarrage des industries de programmes au niveau national. Il paraît plus urgent d'intervenir sur la production, de l'aider à se professionnaliser, à trouver une identité.* »

Sollicité pour financer la programmation du réseau de Biarritz, la vidéothèque de Bordeaux, la régie de distribution ou le cinéma rural, le conseil régional refuse le saupoudrage des subventions. Avec un certain courage politique – si l'on songe aux difficiles échéances des élections cantonales en mars prochain, – il plaide pour la cohérence et mise sur le long terme. La constitution d'une agence technique permettra de rassembler les projets des créateurs, de leur donner leur véritable dimension et de mieux négocier avec les organismes publics chargés d'aider la création.

Parallèlement, le conseil régional organise un séminaire qui réunira, face aux entreprises de communication, les industriels, les banquiers et les publicitaires capables de les financer. Enfin, il négocie avec FR 3-Aquitaine une meilleure exploitation des ressources techniques de la station et des créneaux horaires disponibles sur ses antennes. Une politique peu spectaculaire, mais sans doute indispensable si la production régionale veut trouver sa place dans le grand concert des industries de programmes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) CREPAC d'Aquitaine, BP 36, 33036 Bordeaux CEDEX. Tél. : (56) 81-78-40.

Canal Plus : encore des problèmes techniques

Les standardistes du siège de Canal plus redoublent d'habileté verbale pour tenter d'endiguer le flot des réclamations : des abonnés mécontents se plaignent en effet – bien qu'étant techniquement équipés – de ne pas pouvoir capter les émissions de la quatrième chaîne.

Outre le cas de l'adaptateur (destiné à remplacer la prise Péritel sur les récepteurs construits avant 1981) qui sera mis en vente, affirme-t-on, le 15 novembre, c'est le non-fonctionnement de la prise branchée sur le récepteur qui fait parfois problème. Ce qui tendrait à mettre en cause les fabricants de postes, tels Grundig, Hitachi ou Sony.

La firme Grunding vient de réagir. « *Ces difficultés sont générales*, précise-t-elle, *mais ceux qui possèdent un téléviseur de notre marque n'ont pas de souci particulier à se faire en la matière.* » Cependant, admet la firme, « *c'est au moment de la mise en activité du décodeur que les problèmes peuvent surgir* ». Conseil pratique : « *Après vérification du bon fonctionnement du décodeur et de l'antenne, il est nécessaire de régler la réception de Canal Plus sur la touche « A.V. » du téléviseur et rechercher l'émetteur correspondant.* » « *Ce réglage*, indique-t-elle, *résoud la quasi-totalité des problèmes rencontrés aujourd'hui.* » En cas de persistance des problèmes, Grunding recommande au téléspectateur de s'adresser à son revendeur « *qui est parfaitement informé des problèmes de réglage et de leurs solutions* ».

Publicité

LA RATP SE LANCE DANS LES GRAFFITIS

La RATP a toujours poursuivi impitoyablement les « bombeurs », auteurs de graffitis qui « détournent » les affiches publicitaires dans le métro parisien, Mais voilà que le graffiti est devenu à la mode, qu'il réflète par sa spontanéité, ses couleurs et son humour, une bonne partie des jeunes d'aujourd'hui. Les auteurs de graffitis signent désormais leurs œuvres, à Paris maintenant comme à New-York hier, et trouvent une respectabilité inattendue dans les galeries d'art les plus prestigieuses.

Toujours sensible aux mouvements de mode, la RATP a donc décidé « *de récupérer le graffiti et, à l'instar des bombeurs, de marquer son territoire, d'imprimer son empreinte sur la ville qu'elle irrigue* ». Pour cela, une nouvelle campagne d'affichage a été lancée le 6 novembre à Paris et en banlieue intitulée Graffiticket.

Sur huit cents emplacements sont apparues des affiches « détournées » de campagnes récentes des sociétés Ricard, Lois, Le Printemps et Kindy, qui ont accepté de se prêter au jeu. Futura 2000, graffiteur new-yorkais consacré, a modifié les images et les textes de ces campagnes pour vanter les mérites de la « deuxième voiture ». Ainsi, « *sur sa peau était marquée Lois* », remarquable slogan d'une marque de jean américain, est-il devenu « *sur sa peau était marqué ticket* ».

Coût de cette campagne concoctée par Sei Sekijuchi, directeur artistique, et Arnaud Laffilé, rédacteur de l'agence Ecom-Univas, qui a réalisé ce nouvel épisode de la « saga du ticket-choc » : un million de francs. Mais gare ! Les graffitis anonymes continueront d'être poursuivis. Ou remarqués ?

O. S.

Le déséquilibre dans l'information

M[me] COTTA DONNE RAISON A M. POHER

M[me] Michèle Cotta, président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a adressé, le 22 octobre, à M. Alain Poher une lettre, qui n'a été rendue publique que le 6 novembre. Elle donne raison au président du Sénat, qui, le 9 octobre, lui avait fait part des « *inquiétudes* » des présidents des groupes de la majorité sénatoriale – en l'occurrence l'opposition nationale – suscitées par le « *déséquilibre* » dans « *l'information sur les chaînes de radiodiffusion et de télévision du service public* ».

M[me] Cotta indique : « *Les membres de la Haute Autorité, en examinant les chiffres relevés par le service d'observation des programmes pendant le premier semestre 1984, ont constaté ce déséquilibre et ont adressé, le 10 octobre, aux présidents des sociétés de télévision une recommandation sous forme de lettre leur rappelant la règle applicable et leur demandant de veiller à ce que « l'équilibre entre » les représentants des pouvoirs » publics, ceux qui les soutiennent » et ceux qui les critiquent » soit obtenu à l'avenir à chaque relevé périodique.* »

Après le succès de la souscription

LANCEMENT DE « L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI »

L'Evénement du jeudi, nouvel hebdomadaire créé par M. Jean-François Kahn, sera mis en vente le jeudi 8 novembre. Tiré à 300 000 exemplaires, comportant 132 pages format *Nouvel Observateur*, il sera vendu 20 F. « *Le prix qui garantit sa liberté* », déclare J.-F. Kahn, qui tient aussi à préciser son choix délibéré d'un « *papier mat, pour faire plus journal que simple produit à feuilleter* ».

Quant au financement de *l'Evénement*, 75 % des 23 000 actions émises, de 500 F chacune, ont été souscrites. Jean-François Kahn est le directeur de la publication, en même temps que le coordinateur de la rédaction, en compagnie de Jean-Francis Held. Parmi les membres de la rédaction, on relève les noms de M[mes] Odile Grand, Liliane Sichler et Sylvie Milhaud, MM. Bernard Veillet-Lavallée, Pierre Péan, Daniel Grandclément, Patrice de Nussac, Jean-Paul Kauffmann, Nicolas Domenach, Jérôme Garcin, Patrick Séry.

Au sommaire du numéro un de *l'Evénement du jeudi* : le commentaire de Gary Hart sur les élections américaines ; une interview de M. Lionel Jospin ; un « contre-Prix Goncourt » auquel participent dix critiques ; un extrait des *Mémoires* de M[me] Gandhi. Reportage : la culture de plantes hallucinogènes en France.

C.D.

● *Une nouvelle formule du « Courrier picard ».* – *Le Courrier picard*, quotidien édité à Amiens et tiré à 87 000 exemplaires, modifie sa présentation à partir du lundi 12 novembre. Passant de cinq à six colonnes, le journal s'ouvrira désormais sur les pages locales. Mais le nouveau « look » du *Courrier picard* se manifestera surtout, comme l'explique M. Alain Ganassi, rédacteur en chef, par « *la création d'un caractère propre à augmenter la lisibilité typographique mais aussi la lisibilité rédactionnelle* ». *Le Courrier picard* est aussi au centre d'un groupe multimédias qui réalise un journal télématique, participe à des radios locales privées, édite des hebdomadaires et des livres.

Le Monde

société

LES « ROULEURS DE L'ÉGALITÉ »

L'antiracisme ne fait plus recette à Montélimar

De notre envoyé spécial

Montélimar. — Elu PSU de Montélimar, M. Descusse avait été le seul conseiller municipal à accueillir, l'année dernière, les marcheurs contre le racisme. Rien d'ailleurs qui n'ait été de nature à surprendre l'intéressé puisque, explique-t-il, *« quand il y a des grèves, des manifestations un peu marginales ou d'extrême gauche, on m'envoie toujours, ce qui ne me déplaît pas »*. La « marche des Beurs » eut en 1983 le succès que l'on sait, et cette année, dans l'obscur foyer de Pracomptal, dans le quartier HLM de la ville, ils étaient quatre élus de gauche, dont M. Blanc, maire adjoint (PS), pour recevoir, à leur quatrième étape, les mobylettes antiracistes de l'opération Convergence 1984, parties samedi de Marseille (*le Monde* du 6 novembre).

« A l'ouest, il n'y a jamais rien de nouveau », avait annoncé Pierre, salarié du Secours catholique. Et effectivement, dans ce quartier ouest de la ville, le dialogue fut largement impossible et vain entre ces notables de gauche et les rouleurs venus sur leurs drôles de machines sous une pluie battante. Dialogue d'autant plus pathétique que les élus avaient été, avec une poignée de militants de terrain, les seuls à se déplacer. L'antiracisme ne fait plus recette à Montélimar.

Les mots d'ordre d'égalité et d'ouverture, pour être salués par les élus, n'avaient pas le même sens, à l'évidence, pour les jeunes Français, Maghrébins, Espagnols ou Portugais. Il y a désormais mille lieues entre les prudences électorales des uns et les impatiences des autres. Les jeunes parlent déjà de la nécessité d'un droit de vote pour les immigrés. *« L'opinion publique résiste*, répond un élu. *Il y a des réactions qui s'expliquent en période de chômage. » « Il faut mettre l'opinion publique au pied du mur »*, lui répondent les rouleurs. *« On l'a bien fait pour la peine de mort. »*

Si les marcheurs de 1983 ménageaient les partis politiques, les jeunes de Convergence 1984 n'ont pas ces scrupules. Entre-temps, le Front national a réussi sa percée et il y a, à leurs yeux, la *« surenchère électorale »* de la gauche. *« On ne s'adresse plus au gouvernement*, affirme Faride aux élus socialistes et communistes, un peu interloqués, *nous n'attendons plus rien de lui. Nous nous adressons à la société civile afin de créer un rapport de forces favorable. »* Il cite à l'appui de ce réquisitoire contre la gauche la non-distribution aux élections municipales de 1983 de la brochure sur l'immigration *Vivre ensemble*, ou les déclarations de M. Pierre Mauroy sur les manipulations par des religieux des grévistes immigrés de l'automobile.

Egalité de sexe

« Mais nous approuvons votre mouvement », tente un élu socialiste. *« Notre présence le prouve »*, renchérit un élu communiste. Et pourtant la cassure est apparue totale lorsque les conseillers municipaux présentèrent les îlotiers comme une des réponses aux difficultés des cités. Simple prévention pour eux, répression et provocation pour les jeunes. Aucun trait d'union n'est apparu possible, et le dialogue s'est vite interrompu devant de mauvais verres d'Orangina.

Face à trente jeunes immigrés des cités de Montélimar, les rouleurs de Convergence 1984 ont expliqué aux grands frères l'intérêt de fonder une association de quartier. Rude tâche : les mêmes jeunes qui se disaient prêts à s'organiser et à lancer, par exemple, une soirée se sont indignés à la seule idée que leur propre sœur puisse y être conviée. *« Cela*, a affirmé Kader, *il n'en est pas question. Je ne peux pas l'accepter. Ma sœur doit rester à la baraque. Il faut être réaliste. »* Du réalisme de Kader à celui des élus, la route sera longue jusqu'à Paris, le 1er décembre, pour ces militants de toutes les égalités, de race comme de sexe...

NICOLAS BEAU.

L'ESCROQUERIE DE 400 000 FRANCS PAR L'INFORMATIQUE

Cols blancs et cartes bleues

L'affaire était *« géniale »*, mais elle a mal tourné. Par manque de rigueur, mais peut-être aussi de professionnalisme. Bref, parce qu'elle était trop artisanale. Aujourd'hui, pour avoir escroqué 400 000 francs à la carte bleue, ils sont sept sous les verrous, sept personnes — dont deux femmes — que les enquêteurs de l'Office central pour la répression du faux monnayage ont appréhendé à la fin de la semaine dernière. Pourtant, ces malfaiteurs en « cols blancs », que la police surveillait depuis six semaines, avaient bien monté leur opération.

Sous la conduite de Bruno Volta, vingt-quatre ans, chômeur, mais ingénieur des travaux publics et électronicien de son métier, ils avaient mis en place un « atelier » de fabrication de fausses cartes bleues. Non pas de ces cartes « grossières » dont seules les parties en relief — nom du titulaire et numéro d'identification — ont été reproduites (*le Monde* du 27 juillet) pour abuser les commerçants, mais des cartes plus sophistiquées dont les pistes magnétiques ont été imitées pour les rendre utilisables dans les billetteries.

C'est là que réside tout le « génie » de la bande qui, au moyen d'une centaine de ces cartes, put effectuer quelque deux cents opérations bancaires et tirer, au cours d'un week-end du mois de septembre, plusieurs centaines de milliers de francs d'argent liquide dans les distributeurs de billets de la région parisienne. La somme détournée peut paraître considérable, mais, au regard de l'ensemble des retraits annuels (25 milliards de francs) effectués dans les billetteries françaises, elle reste cependant modeste (1) et sans commune mesure avec celles qui ont été escroquées aux Etats-Unis. Il n'empêche. Mener à bien une pareille fraude n'est pas simple, et contrefaire une carte bleue réclame *« du matériel et une tête bien faite »*.

De la matière grise, ils en avaient et des équipements sophistiqués *« qu'on ne trouve pas dans tous les super marchés »* aussi, comme l'a fait remarquer M. Jean-Paul Coffre chef de l'Office central pour la répression du faux-monnayage. Au domicile de l'un des malfaiteurs, les enquêteurs ont en effet saisi des bandes magnétiques, un micro-ordinateur et, surtout, un appareil spécialement conçu pour la lecture des pistes magnétiques des cartes de crédit.

En effet, la carte bleue porte, noyées dans le plastique, quatre pistes magnétiques. Deux d'entre elles sont réservées aux transactions internationales et deux autres servent, l'une, à l'identification du client et, l'autre, à l'actualisation des retraits qu'il effectue. Sans une reproduction fidèle de ces pistes, il est impossible d'utiliser ces cartes dans les distributeurs. Cela, les malfaiteurs l'ont réussi en « dupliquant » vraisemblablement une carte authentique dont ils ont dû, en outre, se procurer — ce qui n'est pas inscrit sur la carte (2) — le numéro de code secret nécessaire à tout retrait. Ainsi pouvaient-ils tirer autant d'argent liquide (1 800 F par carte et par semaine) que leur permettait leurs nombreuses « copies ».

Imagination

Tout aurait pu continuer longtemps et se reproduire au cours du week-end de la Toussaint, s'il n'existait dans les distributeurs de billets un système de contrôle. Ainsi, tout client qui, dans une même journée, fait deux ou trois retraits anormaux déclenche en principe une procédure d'opposition dans l'ensemble du réseau français et voit sa carte avalée par la machine. De telles mésaventures sont, dans certaines agences, arrivées aux faussaires qui ont, malgré tout, bénéficié au moment de leur fraude des imperfections de liaisons entre les différentes banques. Ce défaut est aujourd'hui supprimé. Mieux, on s'apprête à interconnecter tous les distributeurs de billets et à les relier à un ordinateur, ce qui rendra encore plus difficile une opération de ce genre.

La lutte anti fraude ne s'arrête pas là et les promoteurs de la carte bleue essaient de faire preuve de plus d'imagination que les malfaiteurs en cols blancs, tant il est vrai que *« l'informatique ouvre des voies nouvelles à l'escroquerie bancaire »*. C'est l'éternel problème de la mesure et de la contre-mesure chère aux militaires qui donne lieu pour la carte bleue à tout un arsenal de parades. Celles-ci vont de l'écriture à encre visible uniquement sous lumière ultra violette à l'hologramme gravé dans la carte en passant par la puce électronique, actuellement en cours d'expérimentation à Blois. Cette dernière, la carte à mémoire, devrait être pratiquement inviolable, tant elle sera difficile à imiter et à fabriquer... du moins pendant quelques années, le temps pour des fraudeurs astucieux de trouver une faille au système.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU,
ELISABETH GORDON.

(1) Les fraudes dans les distributeurs sont plutôt rares. En revanche, elles sont nombreuses chez les commerçants et représentent 0,16 %, contre 0,30 %, il y a peu encore du montant total des transactions (40 milliards de francs) effectuées par carte bleue.

(2) Un procédé informatique (algorithme) permet au distributeur de billets, à partir du numéro de compte du titulaire de la carte, de vérifier que le numéro de code secret tapé sur le clavier est correct.

« MISSIONS TRÈS SPÉCIALES » DU CAPITAINE BARRIL

Le plaidoyer d'un indiscipliné

« J'aime les histoires d'hommes. » Tout le personnage est dans cette confidence naïve, à la page 114 de *Missions très spéciales*. Le capitaine Paul Barril — car il s'agit de ce gendarme d'élite qui défraye la chronique politico-policière depuis 1982 — se raconte dans un ouvrage rédigé avec l'aide de journalistes. De ce livre, dont la promotion médiatique s'apparente à une campagne de réhabilitation, il ne faut attendre aucune révélation sur les diverses affaires qui ont entouré la courte, mais mouvementée histoire de la cellule antiterroriste élyséenne. Il n'y a rien là qui n'ait déjà été écrit ou suggéré ailleurs, si ce n'est la preuve et la confirmation que le capitaine, malgré les démentis de l'Elysée, multiplia, avec l'aval présidentiel, les initiatives de franc-tireur de l'antiterrorisme.

L'essentiel est ailleurs, dans une clarté nouvelle sur l'homme Barril. De ce point de vue, le récit mérite le détour et attire la sympathie — ce qui est évidemment son but — autour d'un homme si adroit au tir et au combat mais si malhabile, au point de se faire « piéger » dans des « coups tordus » dès que la vie ne s'apparente plus à un duel « à la loyale ». Ce capitaine-là n'est pas un stratège, mais un boy-scout, pas un de ces militaires habitués des cabinets politiques, mais un casse-cou qui se voudrait aventurier de la loi, un homme d'ordre certes, mais aussi un militaire rétif à la discipline formelle, plus fasciné par un grand voyou que par un grand commis d'Etat.

Un monde simple

De cette succession de scènes d'action à la première personne, plus détaillée sur les missions anciennes du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) que sur les imbroglios récents, on retiendra donc les confidences et les coups de cœur. Ainsi cette filiation « gendarmique » — père et grand-père gendarmes — *« chez les Barril, on épouse la gendarmerie comme d'autres lignées se vouent à l'Ecole nationale d'administration »* ; cet amour des armes présenté comme un long apprivoisement de leur *« pouvoir psychologique »* ; ce désir, dès la sortie de l'école d'officiers en 1975, des enquêtes à *« compte personnel »*, dans les contacts d'homme à homme, les réseaux d'amitié, la fraternité virile — et quelque peu dérisoire vue de l'extérieur — de ceux qui *« s'affrontent au danger, à la peur, au regard des hommes »*, par-delà leurs étiquettes et leurs engagements.

« J'aime les anciens « paras », écrit ainsi le capitaine, *parce qu'ils ont franchi une porte, un seuil, invisible de l'extérieur. »* Il a des phrases sensibles pour Jacques Mesrine, truand devenu légende, que le GIGN dut plusieurs fois convoyer. *« Avec toute mon amitié au lieutenant Barril, un para »*, lui avait d'ailleurs écrit l'ancien sous-officier parachutiste Mesrine en dédicace de son livre, *l'Instinct de mort*. *« Jacques Mesrine a été assassiné »*, affirme le capitaine, qui ajoute : *« Je me retrouve inculpé, banni, pour avoir essayé d'obtenir des résultats dans la lutte contre le terrorisme, d'autres ont été récompensés pour avoir tué Mesrine. Certains sont même devenus des préfets »*, allusion au commissaire Robert Broussard, aujourd'hui préfet de police en Corse et qualifié d'*« usurpateur »*, anecdotes à l'appui.

Le monde du capitaine Barril est simple. Contrairement aux apparences, la violence y est assumée, appréciée, pour mieux, assure-t-il, être maîtrisée. Le capitaine est ainsi paradoxalement *« favorable au retrait maximum des armes aux gendarmes et aux policiers (...). Il faut limiter cette sorte de droit de vie ou de mort »*.

On comprend alors combien les arcanes de la politique, fréquentés à partir de 1982, n'étaient pas faits pour cet homme d'action. Les passages sur le terrorisme, où le capitaine expose ses conceptions à l'aide... d'un rapport sénatorial et de documents des services... policiers de renseignements, paraissent ainsi les plus faibles d'un livre par bien des aspects sincère.

Le capitaine Barril en veut aux policiers. Ils l'ont *« piégé »*, assure-t-il, sans éclaircir les aspects les plus troubles de sa mésaventure à Vincennes, lors de l'arrestation de militants irlandais. Nourrissant d'anecdotes vraies la description de la guerre larvée que se livrent gendarmes et policiers, il voit la police nationale comme un univers machiavélique. Mais, dans le même mouvement, il s'en prend à la hiérarchie « gendarmique » dont il montre, à partir de détails croustillants, la petitesse et la grisaille fréquentes.

Tel est le paradoxe : ce militaire, qui a choisi le camp de l'ordre, est fondamentalement un indiscipliné.

EDWY PLENEL.

★ *Missions très spéciales*, Presses de la Cité, 256 pages, 80 F.

LA QUERELLE DE LA « MULTIPOSTULATION »

Les avocats de Créteil, de Bobigny et de Nanterre sont en grève

Comme prévu, les conseils de l'ordre des barreaux de Bobigny, de Nanterre et de Créteil ont démissionné lundi 5 novembre. Les avocats de ces tribunaux périphériques se sont également mis en grève pour protester contre un projet de loi qui pérennise, en faveur du barreau de Paris, le système de la « multipostulation » (*le Monde* du 6 novembre). Ce projet de loi devait être adopté par le conseil des ministres de ce mercredi 7 novembre.

Lorsqu'un avocat parisien prend en charge une affaire en province, il doit se faire assister, pour la procédure, par un confrère du barreau local qui, selon le jargon de la profession, « postule » à sa place. En revanche, à Bobigny, à Créteil et à Nanterre, l'avocat parisien bénéficie de la multipostulation. Cela signifie qu'il peut mener l'affaire à bien sans faire appel à un correspondant local.

Ce privilège remonte à l'époque où le tribunal de la Seine a « éclaté » pour donner naissance aux trois juridictions périphériques. En 1971, une loi a maintenu ce système pour sept ans. Il a été ensuite prolongé à deux reprises, la date ultime ayant été fixée au 31 décembre 1984. Il y a quelques mois, la question s'est posée de savoir si le système de la multipostulation devait être pérennisé ou si les rapports entre les avocats de Paris et ceux de la périphérie devaient relever du droit commun.

A la suite de négociations menées sous la houlette de la chancellerie, un compromis semblait avoir été trouvé. Les avocats parisiens plaidant devant un tribunal périphérique auraient, comme aujourd'hui, été obligés de passer par un confrère local mais le coût aurait été moindre. L'émolument que le « parisien » aurait versé au « périphérique » aurait été de l'ordre de 500 francs contre 1 100 francs aujourd'hui pour les affaires les plus courantes.

Devant l'intransigeance de certains avocats de la banlieue, ceux de Nanterre en particulier, qui sommaient le gouvernement de choisir entre le droit commun et la multipostulation, M. Laurent Fabius a choisi la multipostulation. Ainsi, les avocats parisiens pourront-ils continuer à « chasser » sur les terres de leurs confrères banlieusards sans être obligés d'acquitter un « droit de péage ».

Les quelque quatre cent cinquante avocats, au total, des tribunaux périphériques crient à l'injustice et redoutent l'asphyxie. Il est vrai que la concurrence des avocats parisiens n'est pas un vain mot. Le ressort géographique de chacun de ces tribunaux périphériques est à peu près le même que celui de Marseille, et on y compte quatre fois moins d'avocats.

La colère des « périphériques » se manifeste par des grèves, une forme de protestation inhabituelle dans cette profession encline à des formes de revendication plus feutrées. A Nanterre, la grève est prévue pour trois jours, de mardi à jeudi. Les avocats de ce barreau refusant d'être présents aux audiences. A Bobigny et à Créteil, c'est plus grave encore puisque le barreau a décidé de ne plus assurer sa mission de service public : défense des délinquants qui comparaissent en flagrant délit, assistance devant le juge d'instruction, etc.

A la chancellerie, on déclare que la prolongation de ce mouvement serait *« insupportable »*. On y est prêt toutefois à reprendre la discussion sur la base du compromis initial, même après l'adoption du projet de loi favorable à la multipostulation par le conseil des ministres. On explique, en effet, place Vendôme, que ce projet pourrait être facilement amendé au cours de la discussion parlementaire pour peu que les « périphériques » y mettent du leur.

B.L. G.

DÉFENSE

Clarifier la doctrine

(Suite de la première page.)

Contrairement à une toute première déclaration, en septembre 1981, de M. Piere Mauroy, alors permier ministre, selon laquelle il y avait au moins un point — les impératifs de la défense — sur lequel la permanence de l'action gouvernementale devait s'imposer.

Cette réorganisation, en cours, des forces armées françaises peut, du reste, donner lieu à des interprétations divergentes tant elle apparaît parfois dissimulée derrière des propos contradictoires ou ambigus des divers responsables.

Contradiction

De cette évolution, justifiée dès lors que le contexte international et technique change, on prendra deux exemples.

Un premier exemple a trait à cette décision de forger un « fer de lance » de professionnels au sein d'une armée qui demeure attachée à la conscription. La mesure peut surprendre les adeptes d'un « socialisme jauressien ». Mais c'est aussi une initiative qui renforce la disponibilité opérationnelle à l'heure où le monde peut soudainement passer, sans crier gare, de la paix à l'état de crise, et de la crise à l'affrontement.

Le deuxième exemple se rapporte à la difficulté de concilier, dans la doctrine d'emploi, le regroupement de tous les moyens nucléaires, stratégiques et tactiques, sur le sol national aux ordres du chef de l'Etat, avec cette capacité de « projeter » — au besoin, bien au-delà des frontières nationales — des forces classiques, blindées et héliportées, solidaires des alliés en Europe. Ce débat fort complexe doit être explicité.

Même les partisans d'une défense communautaire de l'Europe — il en existe dans la majorité comme dans l'opposition — se disent désappointés par ce qui leur paraît être une contradiction dans l'exposé public des thèses françaises.

En les repliant en deçà d'une ligne de défense qui commencerait devant le Rhin, au bénéfice de son seul sanctuaire national et de ses stricts intérêts vitaux, la France donne l'impression de dissocier ses armes nucléaires tactiques d'une possibilité de manœuvre commune, sur le terrain, avec les forces classiques, au profit de la sécurité européenne, comme c'était précédemment le cas lorsque ces armes nucléaires tactiques accompagnaient la Ire armée dans ses déplacements. Au contraire, la France les couple davantage encore avec les armes stratégiques de la riposte ultime, qui symbolisent la protection de ce que d'aucuns appellent le « donjon » national.

A mi-chemin

Comment, dans ces conditions d'un repli sur soi, la France peut-elle offrir « le cadeau du sang » de ses professionnels de la force d'action rapide en les avançant sur le sol allié au contact de l'adversaire ? Au RPR comme à l'UDF, on s'interroge aujourd'hui, non sans arguments, sur la signification politique de cette réorganisation militaire. On lui reprocherait de s'être arrêtée à mi-chemin sur la voie d'une solidarité, qui devrait être plus manifeste encore, avec les Européens. Au PCF, on s'inquiéterait plutôt de cette « dérive » de la défense française vers une « européanisation » accrue et la professionnalisation de ses missions.

S'il est bon qu'une doctrine de défense s'entoure de quelques mystères, voire d'un « flou » certain, il est non moins urgent que, dans le même temps, le gouvernement s'efforce, par ses précisions, d'éliminer les risques de contre-sens d'autant plus graves qu'ils seraient commis par l'adversaire potentiel.

Une fois dissipées les inévitables et stériles querelles sur le point de savoir si, oui ou non, l'effort financier reste suffisant dans une conjoncture économique qui ne permet peut-être pas de faire mieux, c'est au Parlement d'obtenir du gouvernement la nécessaire clarification publique de sa doctrine de défense. Au nom de l'excellent principe, avancé en d'autres occasions, selon lequel il ne peut y avoir de défense efficace sans l'adhésion profonde de toute une nation.

Ce travail d'explication doctrinale et d'adaptation à la menace, s'il n'était pas fait aujourd'hui à tête reposée, des considérations ultérieures l'imposeront, notamment lorsqu'il faudra bien ajuster les ambitions de défense de la France à ses ressources financières prévisibles à la fin de ce siècle.

JACQUES ISNARD.

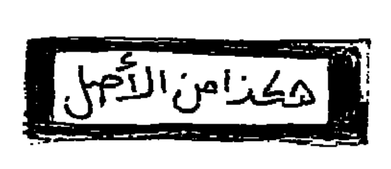
150,2 milliards de francs en 1985

Le projet de budget militaire pour 1985 se répartit comme suit en crédits de paiement : 78,5 milliards de francs pour les dépenses de fonctionnement et 71,7 milliards de francs pour les crédits d'équipement, soit un total de 150,2 milliards de francs.

Pour l'essentiel, les dépenses de fonctionnement vont, à raison de 22,9 milliards de francs, à l'armée de terre ; 13,9 milliards à l'armée de l'air ; 12,6 milliards à la gendarmerie et 12,5 milliards à la marine. Le reste va à la section dite commune, qui couvre tous les organismes — y compris les centres nucléaires — qui œuvrent au service des trois armées et de la gendarmerie (personnels civils, armement, santé, etc.).

Quant aux crédits d'équipement, ils se répartissent de la façon suivante : 23,4 milliards de francs pour les forces nationales stratégiques (Mirage IV, missiles du plateau d'Albion et des sous-marins) et pour l'armement nucléaire tactique ; 17,7 milliards de francs pour l'armée de l'air ; 17,2 milliards de francs pour l'armée de terre ; 15,2 milliards de francs pour la marine ; 1,3 milliard de francs pour la gendarmerie. Le reste est alloué à la section dite commune (environ 4,8 milliards de francs pour tout ce qui touche au non-nucléaire).

Les effectifs civils et militaires seront de l'ordre de 703791 personnes en 1985, en diminution de 8865 environ.



Faits divers

APRÈS L'INCULPATION DE BERNARD LAROCHE

Les murmures de l'incrédulité

De notre envoyé spécial

Bruyères. – Après le soulagement, l'incrédulité. Presque honteuse de s'être si vite laissée aller à pousser un grand « *ouf !* », la petite vallée vosgienne a repris ses esprits, vingt-quatre heures après l'inculpation de Bernard Laroche pour l'assassinat de Grégory Villemin. « *Même si on me pose les preuves, là, sur la table, je ne croirais pas qu'un garçon si serviable puisse être l'assassin* », persiste un de ses voisins. L'opinion est largement partagée par ses camarades de la filature Ancel, où les gendarmes, la veille, sont venus lui passer les menottes sans lui laisser le temps d'ôter son bleu de travail.

Bernard, le brave Bernard, qui allait couper du bois pour les vieux ; Bernard, que l'on voyait passer placide sur son tracteur ; Bernard, qui faisait honneur à la choucroute avec une telle santé, lors des fêtes communales de son village d'Aumontzey. « *Pour nous, après la mort de Grégory, cette inculpation a été le second grand chagrin* », explique un habitant.

A mots couverts, les hommes de la vallée avancent bien d'autres explications. Et si Bernard de taisait pour « couvrir » le vrai coupable ? Evidemment, la vallée ne donne pas de nom. La suite de l'hypothèse se perd dans un murmure. Mais, tous, ici, sont prêts à comprendre, à admettre ce silence. Si Bernard estime devoir « couvrir », il continue donc à « couvrir ». Jusqu'aux assises ?

A vrai dire, la vallée n'est pas unanime dans cette incrédulité. Le clan Villemin-Jacob, à l'inverse, n'a pas de mots assez durs pour le parent, le proche d'hier. D'une seule voix, Jean-Marie, son cousin, père de la petite victime, et son frère Michel, ami intime de l'inculpé, réclament la peine de mort. Michel se répand dans les micros en sanglots rageurs. Jean-Marie, qui souhaite à présent vendre sa belle villa des hauteurs de Lépanges, conserve une dignité de marbre. Quant à Jacques Villemin, demi-frère de Jean-Marie et brouillé avec lui depuis de longues années, il résume : « *Ce mec-là est peut-être bien en apparence, mais à l'intérieur il est tout pourri.* »

Colère glacée

Glacée ou brûlante, leur colère à tous a le même goût. La famille, sa mémoire éventrée, son intimité violée, va désormais tenter de vivre avec cette plaie à jamais ouverte. Elle va, à présent, s'efforcer aussi de préserver ses secrets encore intacts. Dans l'immédiat, deux femmes, deux sœurs, portent encore une lourde part de mystère.

D'abord Marie-Ange Laroche, femme de l'inculpé. Elle avait été gardée à vue en même temps que son mari lors de leur première interpellation. Mise ensuite hors de cause, elle continue de soutenir Bernard dans la tempête : « *On n'a pas deux visages* », répète-t-elle entre ses larmes.

Et puis, il y a surtout le mystère Muriel. Muriel, quinze ans et demi, sœur cadette de Marie-Ange. Muriel, dont le faux témoignage a contraint les enquêteurs à interrompre la garde à vue de son beau-frère et qui, brusquement, l'accable trois semaines après le début de l'enquête. « *Elle avait peur* », estime le juge Jean-Michel Lambert, pour expliquer son long silence. Peur, cette petite bonne femme franche et bourrue ? Fille d'une famille de dix enfants, « *elle sait se prendre en charge et se défendre* », estime un de ses professeurs. Peur de ce brave garçon qui « *n'aurait pas su tuer un lapin* », selon Marie-Ange ?

L'instruction devra aussi, entre autres, déterminer pourquoi Bernard, ayant décidé de tuer le fils de son « rival » Jean-Marie, s'encombre d'une adolescente, s'exposant ainsi délibérément à la trahison qui l'a finalement perdu. Décidément, cette instruction risque d'apporter encore bien des surprises.

D. SCHNEIDERMANN.

SCIENCES

Les Dix précisent leurs programmes communs de recherche

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Accroître l'effort collectif entrepris en matière de recherche et de développement, mais cependant ne pas se montrer prodigue, ainsi pourrait-on résumer les objectifs contrastés des Dix, dont les ministres chargés de la recherche scientifique se sont réunis mardi 6 novembre à Bruxelles. Une telle ligne de conduite suppose qu'on s'accorde le temps de la réflexion. C'est donc au cours de leur prochaine réunion, le 19 décembre, qu'ils décideront le montant des crédits à affecter à chacun des huit programmes qu'ils sont d'accord pour mettre en œuvre au cours des années à venir (1).

Ces huit programmes, auxquels il faut en ajouter deux autres, déjà adoptés avec leur budget (le programme ESPRIT de recherche sur les techniques de l'information et le programme de travail du centre commun de recherches), constituent les éléments d'un programme cadre proposé il y a plus d'un an par la Commission pour la période 1984-1987. La Commission a évalué à 3,75 milliards d'ECU, soit environ 26 milliards de francs, l'enveloppe nécessaire pour financer ces projets.

M. Etienne Davignon, le vice-président de la Commission, chargé de la recherche, a expliqué, mardi 6 septembre, qu'une réduction linéaire, c'est-à-dire aveugle, des crédits serait absurde. On peut déduire des décisions de procédure prises par le conseil qu'il a été entendu. Mais ces arbitrages seront d'autant plus difficiles que les préférences de chacun des Etats membres sont souvent différentes.

A la demande des Danois et des Italiens, le conseil a eu un échange de vues sur le site et le financement du futur synchrotron européen (*le Monde* du 19 octobre).

L'Allemagne et la France, qui sont appuyées par le Royaume-Uni, ont proposé que ce laboratoire soit construit à Grenoble (au grand dam de Strasbourg, qui est également candidat). Cette offre, émanant des trois principaux pays constructeurs, a de fortes chances d'être retenue. Cependant l'Italie et le Danemark proposent chacun un site, respectivement Trieste et Risoe. Le comité intergouvernemental qui préside ces travaux doit rendre ses conclusions le 5 décembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) En voici la liste : 1) radioprotection ; 2) Brite (il s'agit de l'application des nouvelles technologies dans les industries traditionnelles) : 3) stimulation du potentiel scientifique de la CEE en favorisant par exemple la mobilité des chercheurs ou le jumelage des laboratoires ; 4) biotechnologie ; 5) énergies nouvelles non nucléaires ; 6) sécurité des réacteurs ; 7) fusion thermonucléaire ; 8) traitement des déchets radioactifs.

● *M. Fabius et le dossier du synchrotron.* – M. Laurent Fabius a reçu, mardi 6 novembre, MM. Marcel Rudloff, maire de Strasbourg, président du conseil régional d'Alsace, Daniel Hoeffel, président du conseil général du Bas-Rhin, et Henri Goetschy, président du conseil général du Haut-Rhin, tous trois sénateurs centristes, qui protestent contre la décision d'implanter l'anneau de rayonnement synchrotron européen à Grenoble (Isère) plutôt qu'à Strasbourg (*le Monde* des 27 septembre, 19 et 21-22 octobre, et 3 novembre). Le premier ministre a affirmé à ses interlocuteurs que la décision prise quant au choix du site est « *irrévocable* ».

SPORTS

ATHLÉTISME

La direction technique remaniée

L'organigramme des entraîneurs nationaux d'athlétisme proposé par Alain Godard, le nouveau directeur technique national (DTN), a été profondément modifié mardi 6 novembre, au cours d'une entrevue au ministère de la jeunesse et des sports. Daniel Lamare, qui devait être l'adjoint du DTN, n'apparaît plus. Quatre entraîneurs nationaux coordinateurs ont été acceptés : Michel Dach (sprint), Hubert Steinmetz (demi-fond), Maurice Houvion (sauts), Guy Guérin (lancers).

C'est au niveau des entraîneurs nationaux chargés de missions auprès de l'élite senior que les changements sont les plus importants avec la nomination de cadres qui avaient été proposés pour des tâches de moindre importance, ou qui avaient été «oubliés». C'est le cas de Jean-Claude Perrin (perche), Bernard Lamitié (longueur et triple saut) et Antoine Cherubin (relais). Les autres entraîneurs nationaux chargés de missions auprès de l'élite sont Jacques Darras (fond), Jacky Desprez (haies) et William Fourreau (lancers).

● *Coupes d'Europe de basket-ball.* – Villeurbanne s'est qualifié, mardi 6 novembre, pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes de basket-ball. Vainqueurs au match aller 91 à 77, les Villeurbannais se sont inclinés de trois points (77-74), à Stockholm, au retour.

● *Match nul pour l'équipe de France de hockey sur glace.* – Les équipes de France et des Pays-Bas ont fait match nul 6 à 6, mardi 6 novembre à Tours, à l'occasion d'une rencontre amicale.

● *Tournoi de tennis de Wembley.* – Le Français Guy Forget a passé le premier tour du tournoi de Wembley, doté de 250000 dollars, en battant le Suédois Anders Jarryd (sixième au classement de l'Association des tennismen professionnels) 6-4, 6-2. En revanche, Pascal Portes a été éliminé par le Suédois Gunnarsson 6-4, 6-4.

● *Planche à voile.* – Le Français Robert Nagy de l'équipe CRIT a remporté le championnat du monde open en catégorie légers qui s'est déroulé au Kenya du 26 octobre au 3 novembre. C'est le troisième titre mondial du Cannois sur le type de planche qui pourrait être choisi pour les Jeux olympiques de 1988 après l'abandon de la série Winglider utilisée à Los Angeles.

Cinq Français se classent en tête de la catégorie légers. Les Françaises prennent aussi les trois premières places chez les dames, le titre revenant à Manuelle Graveline. Le titre dans la catégorie lourds a été remporté par le Suédois Anders Bringdal.

EN BREF

La greffière du tribunal d'instance de Marseille inculpée de vol

Marseille. – Mme Michèle David, greffière en chef du tribunal d'instance de Marseille, a été inculpée de vol aggravé et de corruption par M. Vigne, juge d'instruction, après la découverte d'un trafic consistant à piller les appartements destinés à être placés sous scellés à la suite d'une saisie, du décès sans succession d'un propriétaire ou lorsque se posent des problèmes de succession. Mme David a été écrouée.

Des malfaiteurs, bien renseignés opéraient avant la pose des scellés et vidaient les lieux des objets et meubles de valeur. Une douzaine de personnes ont été entendues par le magistrat instructeur et sept d'entre elles ont été inculpées. En même temps que la greffière en chef, deux fonctionnaires M. Pierre Gau, chef de poste du service d'hygiène de Marseille, et M. Jacques Garbe, inspecteur principal dans ce même service, ont été inculpés.

Enfin, le propriétaire d'un bar proche du palais de justice de Marseille, qui servait en quelque sorte de « quartier général », M. Christian Peyrard, a été inculpé et son établissement fermé. – *(Corresp.)*

Le porte-parole du Vatican nommé prononce en Afrique

Cité du Vatican *(AFP)*. – Le Père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Vatican depuis juin 1976, a été nommé, le 6 novembre, prononce apostolique en Afrique et archevêque titulaire.

Le Père Panciroli représentera le Saint-Siège au Libéria et en Gambie. Il sera également délégué apostolique en Sierra-Leone et en Guinée.

● *Le barrage du Clou abandonné dans la Vanoise.* – Le projet de barrage EDF du Clou (Savoie), dans le parc national de la Vanoise, a été officiellement « *suspendu* », a-t-on annoncé le 6 novembre au ministère de l'environnement. Ce projet, qui prévoyait trois barrages et deux usines entre 900 mètres et 2 300 mètres, avait provoqué la colère des écologistes car l'un des barrages (La Raie) aurait amputé le parc national de 10 hectares. L'été dernier, le gouvernement avait annulé la procédure de déclaration d'utilité publique (*le Monde* du 6 juillet), annulation qualifiée de « *sage décision* » par Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement. Quelque 100 millions de francs ont déjà été dépensés sur les sites pour des travaux préliminaires.

Mme Julie Dassin est relaxée

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a relaxé, mardi 6 novembre, Mme Julie Dassin, sœur du chanteur Joe Dassin, décédé le 20 août 1980, et qui était poursuivie pour subornation de témoins (*le Monde* du 20 octobre). Impliqués dans la même affaire, MM. Raymond Thiry, Christian Le Bricquer, Stéphane Boulot et Hervé Rousse ont été, eux aussi, relaxés en ce qui concerne l'escroquerie envers Mme Dassin qui leur était reprochée.

En revanche, ils sont condamnés pour avoir établi de fausses attestations contre Mme Christiane Delvaux, ancienne épouse de Joe Dassin, dans lesquelles ils affirmaient avoir vu celle-ci acheter de la drogue dans un bar parisien, Le Fouquet's, où elle avait été attirée par eux. Les peines prononcées sont les suivantes : deux ans de prison avec sursis et 8 000 F d'amende à M. Thiry, dix-huit mois de la même peine et 8 000 F d'amende à M. Le Bricquer, un an, toujours avec sursis, et 5 000 F d'amende à MM. Boulot et Rousse.

Courrier macabre à Pau

Sept personnes âgées de la région paloise (Pyrénées-Atlantiques) ont reçu récemment une lettre leur enjoignant de « *se présenter prochainement au crématoire pour en finir* », car, « *vu leur âge, ils ont maintenant fini de servir. Ils doivent donc, avec l'accord du député-maire, rejoindre le cimetière.* » M. André Labarrère, député, maire de Pau et ministre des relations avec le Parlement, a porté plainte contre X... M. Bernard Landouzy, commissaire de la République, a qualifié cet envoi de courrier d'acte « *scandaleux, insultant et ignoble* ».

● *Un lycéen blessé d'un coup de feu par l'un de ses camarades.* – Un adolescent de quinze ans a été grièvement blessé par balle, le 6 novembre, dans la cour de son lycée d'enseignement professionnel à Bellegarde (Ain). Il a été atteint à la mâchoire par une balle de 22 long rifle, tirée, involontairement, par l'un de ses camarades qui manipulait l'arme. Les jours du blessé ne sont pas en danger. L'auteur du coup de feu devait être présenté, le 7 novembre, au parquet de Bourg-en-Bresse.



	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE DE CONSTRUCTION - EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES - PARIS
recherche

Pour son Bureau d'Etudes

Ingénieur logiciel

Grandes Ecoles - Ayant 3 à 5 ans d'expérience en électronique numérique et plus précisément en réalisations de logiciels ou calculateurs embarqués à micro-processeur.
Le candidat devra avoir une connaissance pratique de micro-processeurs 16 BITS et des langages «haut niveau» (PASCAL - LANGAGE C).

Pour son Service des Méthodes

Adjoint au chef de services

Ingénieur type «Arts et Métiers» ayant quelques années d'expérience en ateliers. Il sera chargé de choisir les méthodes de fabrication (gammes, outillages et moyens d'essais), d'industrialiser des produits et d'organiser la fabrication pour promouvoir des gains de productivité.

Chef de groupe méthodes et électroniques

De formation DUT ou BTS Electronique ou électromécanique, ayant une expérience de quelques années en fabrication et une très bonne connaissance des techniques de cablage et des technologies de fabrication. Une expérience pratique de l'électronique de puissance, serait très appréciée ainsi qu'une aptitude à l'encadrement d'un petit groupe.

Pour ces postes, adresser CV et prétentions sous réf. 1489 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE
dans le secteur enseignement-formation

recrute

VENDEUR (SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES

- Tempérament accrocheur indispensable.
- Première expérience de la vente par téléphone appréciée.
- Fixe + intéressement (temps partiel possible).

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25 6, rue d'Ecosse, 75005 PARIS.

CHEF DE PUBLICITE HF
Junior

Cette société, filiale d'un puissant groupe français de communication est spécialisée dans l'un des domaines de la publicité.
Diplômé d'une école de commerce ou équivalent, vous aurez pour mission de gérer les dossiers de nos clients : ils attendent de vous assistance, conseil, efficacité et sens du contact pour définir avec eux les opérations à mettre en place, les messages à délivrer, les supports à choisir.
Intégré au sein d'une petite équipe, nous attendons de vous intelligence, rigueur, organisation et chaleur humaine.
Vous assurerez la mise en route et le suivi des dossiers depuis la conception jusqu'à la remise des éléments aux journaux.
Tout va très vite dans l'univers de la publicité, plus vite encore dans une agence qui est devenue l'une des premières agences spécialisées dans son domaine.
Pour ce poste évolutif, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11220 AM, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO
egor MONTREAL

média-system

IMPORTANTE SOCIETE DE RENOMMEE INTERNATIONALE
(région parisienne) recherche pour ses laboratoires

3 agents techniques

titulaires d'un BTS ou d'un DUT **option électronique ou électrotechnique** pour l'étude et la mise au point de matériel électronique de puissance et de contrôle. Débutants acceptés.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Les candidats (tes) devront être disponibles rapidement.

Envoyer lettre, C.V. et prét. s/réf. 11721 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société leader dans le dessin technique et les produits graphiques
recherche

CADRE COMMERCIAL
pour sa Direction EXPORT

Mission confiée :
Promouvoir la politique commerciale de la Société auprès des agents étrangers et développer la vente de ses produits au niveau mondial.

Caractéristiques requises :
- Formation supérieure commerciale (HEC, ESC, ESSEC).
- Trilingue (apte à négocier en Anglais et en Espagnol).
- Débutant accepté. Première expérience export souhaitée.
- Prêt à voyager au moins 50% du temps.
- Apte à analyser rapidement une situation et à prendre des décisions sur le terrain.

Poste à pourvoir rapidement

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 81708 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

capitaux propositions commerciales

Placement : rendement élevé intérêts : 11,69 %, net d'impôts Note d'information : VISA COB N° 84-206/BALO N° 93 Renseignement par téléphone : (16-70) 28-22-44, pte 4, sf lundi.

secrétaires

Important groupement associatif national recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Destiné à assumer dans l'avenir la Direction du bureau parisien. Personne ayant un diplôme d'études polyvalent. Compétences en matière d'administration, de gestion et de droit. Sténodactylo ayant si possible notion d'informatique. Expér. pratique souhaitée. Transmettre c.v., prétentions et photo à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.993 M 7, rue de Montessuy, 75007 Paris.

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**

Programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois et demi

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros système IBM + gamme micros. Format : + INTERVENANTS internationaux Tél. 723-56-18. 38, rue de Bassano — 75008 PARIS Métro : Étoile — George-V.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS

travail à domicile

FRAPPE DE VOS THÈSES, CV, VOS TRAVAUX RAPIDE. TÉLÉPHONE : 750-95-00.

traduction demande

TRADUCTIONS TECHNIQUES
Vers l'ALLEMAND sur Traitement de texte. Toutes techniques modernes. CONTACT DIRECT H. SCHWARZ, M.A. 272-30-64.

CABINET EXPERT CHARGÉ EN PARTICULIER D'ASSISTER LES COMITÉS D'ENTREPRISE DANS LE CADRE DES NOUVELLES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR LES LOIS AUROUX

recherche

PLUSIEURS COLLABORATEURS

(formation grandes écoles de gestion, université, expertise comptable) :
- Maîtrise des techniques modernes d'analyses financières ;
- Solides bases en comptabilité ;
- Formation souhaitée dans le domaine de l'économie industrielle et des problèmes de stratégie d'entreprise ;
- Expérience ou formation dans le domaine de l'audit ou de l'organisation.

Poste à pourvoir à Paris et en Province

Adresser C.V. et prétentions sous n° T 068-969 M, REGIE-PRESSE, 7, rue de Montessuy, PARIS-7e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(2 500 salariés)
recrute

JEUNE JURISTE
niveau maîtrise (+ 2 à 3 ans d'expérience)

Assistant du Secrétaire Général, il assure :
- Le secrétariat des sociétés ;
- Le suivi et la gestion des assurances ;
- La suspension et l'assistance à la négociation des contrats commerciaux.

Il doit par ailleurs s'intéresser à la fiscalité des affaires.

Envoyer c.v., lettre et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.944 M 7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

---

emplois régionaux

Importante société expertise comptable à vocation nationale recherche

RÉVISEURS

pour VANNES ET MACON. Expérience cabinet indispens. D.E.C.S. ou équivalence. Ecrire avec c.v. à I.F.F.A. 5, rue de Téhéran, Paris (8e).

Labo de Recherche du CNRS en Sciences des Matériaux (Bordeaux)

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Physico-chimiste et/ou métallurgiste ayant un DEA ou équivalence pour 3 ans de recherche sur l'élaboration de matériaux composites à matrice métallique. Rémunération sur contrat. Préparation d'un Doctorat d'Université.

Téléphone : (56) 80-76-64.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire sous le n° T 068.854 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

Ville banlieue sud (+ 40 000 habitants) RECHERCHE
- un surveillant de travaux (voirie, circulation, transport, salaire annuel brut : 82 800 F
- un adjoint technique (voirie, circulation, transport. Salaire annuel brut : 90 000 F

Horaire : 38 heures hebdomad. Env. candidature s/n° 8 578 *le Monde* — SERVICE ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens — 75009

LA VILLE D'ÉTAMPES (Sud de l'Essonne) Recrute d'urgence : — sur titres (inscript. sur liste d'aptitude) — par mutation.

UN (UNE) ATTACHÉ (E)

pour la coordination administrative de ses Services techniques (avec la responsabilité de la préparation des documents budgétaires et le suivi administratif et financier). (Connais. en gestion informatique appréciée. Expérience communale souhaitée). Ad. candidature et CV avant le 1er décembre à Monsieur le Maire Hôt. de Ville. 91152 Étampes Cedex.

LA VILLE D'ÉTAMPES (Sud de l'Essonne) Recrute d'urgence :

UN COMMIS

(ou un agent apte à préparer le concours) pr la réception et le secrétariat du service Urba. (qualif. en sténo-dactylog. et expér. d'urbanisme et de gestion droit des sols). Ad. candidature et CV avant le 1er décembre à Monsieur le Maire Hôt. de Ville. 91152 Étampes Cedex.

Ecole privée hors contrat rech. PROFESSEUR D'ALLEMAND temps partiel. 281 26-30.

Etablissements sous contrat recherche

PROFESSEUR

SUPPLÉANT EN MÉTALLURGIE Adresser C.V. à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.978 M, 7, r. de Montessuy, 75007 Paris.

ÉDIRÉGIE

LE CARAVANIER, LE VAN ET LE CAMPING-CAR... recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Expér. magazines souhaitée Affinités spécialités appréciées

Env. C.V. et prét. (impératif) à : ÉDIRÉGIE, B.P. 379 75869 Paris Cedex 18.

LA MAIRIE DE SAINT-LEU-LA-FORET 12.000 HABITANTS recherche

REDACTEUR(TRICE) MI-TEMPS

Pour son service INFORMATION :
- Réalisation des supports d'informations municipales (rédaction, photos, prémaquette, suivi chez l'imprimeur...) ;
- Relations avec les médias locaux ;
- Gestion de la documentation municipale ;
- Animation de la politique de communication de la commune...

Contrat de durée déterminée du 1-1-1985 au 31-6-1985 (perspective de titularisation). Envoyer lettre manuscrite, CV, à Mairie de Saint-Leu-la-Forêt (95320).

DEMANDES D'EMPLOIS

Commis de cuisine, DOM-CAP. Cherche 1er emploi. Téléphone : (15) 86-15-06.

J.H. 28 ans. Docteur 3e cycle Eco (Eco international et dévelop. Mention très bien, étud. ttes propos. Rech. : formation enseignement etc. Ecr. M. Bendahou, 2, r. de Rouen, B. 105. 92000 Nanterre.

MARIN DE COMMERCE 39 ans Notions angl. désirant se reconvertir de n'importe quel domaine. Cherche emploi bien rémunéré. Tél. : 328-71-23.

Homme 42 ans, sociologue habitué à l'analyse ergonomique, à la politique information-formation-communication, propose ses services à dirigeant conscient du rôle stratégique tenu aujourd'hui par le relationnel. Pour contact : 226-28-64 matin.

J. Fme 33 ans, trilingue angl., all., français, diplôme université exp. USA, ch. poste affaires exigeant et responsable. Si intéressé par intelligence, dévouement, dynamisme, plus que par longue exp. affaires, appelez 503-04-65.

J.H. 23 ans, très sérieux et disp. immédiatement, rech. emploi secrétaire, liseur, h. de compagnie en France ou à l'étranger. Ecrire M. JOSS, poste rest., 84000 Avignon.

J.F. cherche travail à domicile, nomb. séj. aux USA et GB (prof.) lic. trad., BTS trad. com. dipl., ch. de commerce brit., expér. secrétariat, possède machine élect. Almeras Christine, 55 bis, rue Edouard-Vaillant, 93140 Bondy.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION, bilingue anglais, 49 ans, BTS chambre de commerce britannique, 12 ans expérience, sens de l'organisation, habitude des contacts, facilité d'adaptation, connaissance traitement de textes, très bonne dactylo, sténo française et anglaise, notions espagnol.
RECHERCHE : poste Paris ou proche banlieue Ouest (section BCO/GR 574).

CADRE COMMERCIAL EXPORT GESTION, 43 ans, ESSCA, anglais courant, allemand, 18 ans expérience opérationnelle commerciale et gestion dans importante société de distribution produits grande consommation dont 3 ans direction de filiale à l'étranger, organisation service gestion informatisée.
PROPOSE : son expérience à toute société désirant développer ses activités sur marchés France ou étranger, disponibilité immédiate, grande mobilité, toutes missions étranger acceptées (section BCO/GR 575).

TRADUCTRICE INTERPRÈTE technique, 34 ans, diplômée de l'ESIT, espagnol (langue maternelle), anglais et français, 6 ans expérience dans traduction des textes relatifs aux techniques de pointe. Domaines : informatique agro-alimentaire, import-export, chimie, énergies, télécommunications, transports et travaux publics.
RECHERCHE : poste de traductrice dans une entreprise dans domaines en rapport avec expérience, disponible rapidement, Paris ou R.P. (section BCO/GR 576).

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT, 37 ans, études économie, licence en droit, anglais, 12 ans expérience publicité, relations publiques, presse.
RECHERCHE : poste à responsabilité dans société de presse, publicité édition, conseil marketing, disponibilité immédiate Paris ou R.P. (section BCO/GR 577).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vd R5 GTL, fin 1982, 5 portes, excellent état, options. 45 000 km. Px 32.000 F. Tél. : 745-59-43, ap. 18 h.

plus de 16 C.V.

Vd Mercédès 280 SE, bleu marine, modèle 85, équipt de la 500 SE. 80 000 km. Px intér. Téléphoner D. VERBAERE H.B. : (20) 77-20-13. Le soir : (20) 35-99-10.

l'agenda du Monde

Artisans

ENTREPRISE ARTISANALE PEINTURE - SOLS Devis rapides gratuits MATECA - Tél. 523-35-50.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE HORLOGERIE, LETTRES et **TIMBRES-POSTE**
TÉL. 227-40-54 +
14, bd Courcelles. Mo Villiers.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO Joailliers-orfèvres à Opéra 4, Chaussée-d'Antin Etoile 37, av. Victor-Hugo Ventes Occasions Échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT. BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier. Paris 11e.

Cours

MATHÉMATIQUE. PHYSIQUE. Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE. Prof. expérimenté. 558-11-71.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...

En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents. Toutes possib. existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles (sommiers à lattes).

Par exemple : un croissant canapé 2 places tissu à partir de 3.650 F, un cosu 3 places en cuir véritable à 6.920 F, en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP vous verrez, c'est direct.
CAP, 37, rue de Cîteaux 75012 Paris. Tél. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon Tél. (7) 860-02-54.

Écriture

Brèche sur l'imaginaire et la création « Elle tourne la page » vous convie à ses Ateliers d'écriture et techniques du Livre. 3 h par sem. ou stage du w.-e. Renseign. 806-72-86, 16 heures-18 heures.

Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13, rue de Buci-6e. 326-68-28 Catalogue en distribution.

Matériel de bureau

A céder, prix intér. : 1 IBM 29, 1 IBM 34 et 1 micro-ordinateur PDP 11. Téléph. 052-92-00 (poste 331) P. BELLON.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m² Tous types et coloris Prix entrepôt Pose assurée. 757-19-19 BINEAU MOKET'S

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
- 12 coloris.
- Prix posée : 65 F/m².

MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark Prix posée : 99 F/m² Téléphone : 658-81-12.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES, FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. TÉL. 359-76-98.

Vends au plus offrant timbres français « P.A. nos 3 et 4 » oblitérés. Tél. : 842-37-44.

Particuliers (offres)

A VENDRE
Armoire en noyer XIXe s. haut. 2,04 m, larg. 1,48 m, prof. 0,64 m. Très bon état. prix demandé : 9.500 F. Téléph. au 280-23-90 le soir après 20 h.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate, Kent, Angleterre Tél. 843.591212. Telex 96454 ou Mme Boulton, 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tel (1) 959 26 33 (Soirée) pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE peint à la main, gros 1/2 gros, détail. Exposition permanente. 85, rue M.-Ange 75016. Téléphone : 651-61-67.

Troisième âge

10 mn de l'Etoile Ouest, banlieue résidentielle Résidence hôtelière de haut standing dans un cadre de verdure reçoit pour séjour temporaire ou définitif personnes 3e âge en chbre, seule ou pour couple Entourage médical, 24 h sur 24. Activité et animation assurées Téléphone : 969-56-55.

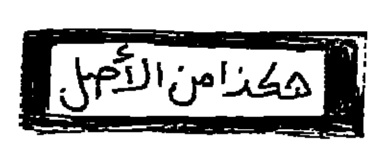
Vacances Tourisme Loisirs

CANNES
LOCATIONS MEUBLÉES SAISONNIÈRES du studio au 4 pièces et villas. S.O.L.E.I.L. 96, RUE D'ANTIBES 06400 CANNES. TÉL. (93) 39-17-01.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-41-75.

SKI DE FOND HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir. Prix : de 1.750 F à 2.000 F selon période LE CRÊT DE L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT 16 (81) 38-12-51.

SKI DE FOND EN QUEYRAS et raid, la sem., tt cft 1.300 F et 1.400 F. Sauna. GITE PEYREBELLE 05390 Pierregrosse Molines (92) 45-81-28.



LE CARNET DU Monde

Réceptions

– A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur haut représentant de la République algérienne démocratique et populaire et Mme Abdelhamid Mehri ont donné, mardi 6 novembre, une réception.

– L'ambassadeur d'URSS a donné une réception, mardi 6 novembre, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution d'Octobre.

Naissances

– Marie-Claire et Hervé HUNTZINGER,

Cécile et Emmanuel,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Chloé

74, rue Curial,
75019 Paris.

– M. Yves Kernevez et Mme, née Catherine Zeitoun,

laissent à Capucine la joie d'annoncer la naissance de

Julia

le 29 octobre 1984.
166, avenue de Versailles,
75016 Paris.

Décès

– Mme Yvon Autard,
née Marianne Casabianca,
M. Henri Autard,
M. et Mme Jean-Marc Sibboni
et leurs enfants,

Les familles Autard, Casabianca, Casalta, Traverson, Grégoire, Lagier, Sibboni, Poncet, Reynaud,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Yvon AUTARD,

leur époux, fils, père, grand-père, parent ou allié,

survenu le 6 novembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 7 novembre 1984, à Maubec (Vaucluse).

10, rue Albert-de-Lapparent,
75007 Paris.
Clos de l'Appie,
84660 Maubec.

– Mme Louis-André Cazenave,
M. Philippe Cazenave,
M. et Mme Michel Cazenave
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Le Page,
Les familles Cazenave, Randier, Lacan et Arcens,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis-André CAZENAVE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre avec palmes 1939-1945,

survenu le 3 novembre 1984.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Saurat, le 4 novembre.

20, Grand-Rue,
09400 Saurat.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Annick DROGOU,

survenu le dimanche 28 octobre 1984, à Porspoder (Finistère).
De la part de son époux, le contre-amiral Yves Drogou, et de ses enfants.

– M. et Mme Manuel Poulet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Schwab,
et leur enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jane EVRARD,
née Chevallier,
chef d'orchestre.

Les obsèques religieuses et musicales seront célébrées le vendredi 9 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Liliane Barthel,
sa sœur,
Hélène Andreeva,
sa nièce.
Toute la famille, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de

Marie-Anne HAMEAU,
née Batoleva,

des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-cinq ans, le 6 novembre 1984.

Ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y aura pas d'obsèques.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Barye,
75017 Paris.

– M. André Jannin,
M. et Mme Nicole Lantz,
Mme Elisabeth Jannin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michèle JANNIN,

survenu le 15 octobre.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Lyon, en l'église d'Ecully.

– M. André Georges Pruniaux,
M. André Emile Pruniaux et Mme, née Hélène Martin,
leurs enfants, Brigitte et Patrick,
M. Bernard Pruniaux et Mme,
née Monique Meiffret,
leurs enfants, Pascale et Carole,
M. Claude Pruniaux et Mme,
née Mireille de Bérail,
leurs enfants Valérie, Anne-Sophie et Benjamin,
M. Roger Bonnet,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne PRUNIAUX,
née Bonnet,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,

leur épouse, mère, grand-mère et sœur, survenu le 29 octobre 1984, à Marseille.
Les obsèques ont été célébrées à Carqueiranne, le 31 octobre 1984.

« La Salamandre »,
19, avenue Bizet,
83320 Carqueiranne.

– Le colonel (CR) Raymond Gillier et Mme, née Nicole Robert,
M. et Mme Jean Robert,
ses enfants,
Jean-Pierre et Catherine Hurel,
Jean-François Gillier,
Nicolas Gillier et Corinne Souchay,
Illya et Joelle Rapal,
Jean-Claude et Christine Robert,
Jean-Philippe Robert,
ses petits-enfants,
Pascale et Yan Rapal, Sophie Hurel, Rémi Robert,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Georges Germa,
sa sœur,
Les familles Mathis, Chippaux, Amilhat, Robert, Germa, Chauvet, Milon, Julian, Pomarès, Hullot, Fabre, Caralp, Rivière, Durette, Gillier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin-général inspecteur
André ROBERT (CR),
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Le service religieux aura lieu le mardi 13 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Priez pour lui.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Ville-d'Avray.

14, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Danièle Hayes-Steir,
sa femme,
Amie Steir,
sa fille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

MERLE L. STEIR,
sculpteur, photographe,

survenu le 25 août 1984, à Montreuil-sur-Mer.

Memorial Saint-Mark's Church, Bowery, New-York City, le 11 novembre, de 15 à 17 heures.

Remerciements

– Mme Pierre Passy,
ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre PASSY,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire de la disparition du

Dr Stanislas BORNSTEIN,

une pensée fidèle est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée pour l'anniversaire du décès du

Professeur François LE ROY,

le vendredi 9 novembre 1984, à 18 h 30, dans la chapelle du couvent des Carmes, 5, villa de la Réunion (entrée : 47, rue Chardon-Lagache), 75016 Paris.

Communications diverses

ACADÉMIE DE LUTÈCE

Exposition de peinture,
15, rue Merlin, Paris-11e,
Métro Voltaire.

12 au 23 novembre après-midi,
sauf samedi et dimanche.

Vernissage : 9 novembre, 17 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-VII, vendredi 9 novembre, à 14 h 30, salle des thèses, tour 25, rez-de-chaussée Jussieu, M. Alain Peyraube : « Syntaxe diachronique du chinois : évolution des constructions datives du XIVe siècle avant Jésus-Christ au XVIIIe siècle ».

– Université Paris-IV, samedi 10 novembre à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Schneider : « Henri Matisse ».

– Université Paris-IV, vendredi 16 novembre à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Jacques Houriez : « La Bible dans les œuvres dramatiques et poétiques de Paul Claudel ».

– Université Paris-IV, samedi 17 novembre à 9 h 30, amphithéâtre Quinet, Mlle Christiane Le Bordays : « Un siècle de présence espagnole dans la musique française : 1850-1950 ».

– Université Paris-IV, mardi 27 novembre à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Harry Margaritis : « La chanson populaire de la partie centrale et sud du Péloponnèse ».

– Université Paris-IV, vendredi 7 décembre à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Jeanne Siwek, née Pouydesseau : « Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANNIVERSAIRE

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, dans un message destiné à rappeler la signification de la célébration du 11 novembre 1918, déclare que « *à l'heure de la réconciliation* », cette commémoration doit être l'occasion de « *redire notre attachement à la patrie et notre fidélité aux valeurs de liberté et de justice qui sont le fondement même de notre civilisation* ».

Pour M. Laurain, la journée du 11 novembre soit être aussi « *un hommage à l'armée française, qui fut hier et reste aujourd'hui la gardienne de l'indépendance de la France et de la liberté des citoyens* ».

La célébration du 66e anniversaire de l'armistice de 1918 donnera lieu à diverses cérémonies au cours du prochain week-end.

● *Samedi 10 novembre.* – 18 h 30, ravivage de la flamme au tombeau du Soldat inconnu, place de l'Etoile, et allumage des flambeaux ; 19 h 10, cérémonie du souvenir devant la tombe du maréchal Foch.

● *Dimanche 11 novembre.* – 8 h 45, messe solennelle en l'Église St-Louis des Invalides, sous la présidence de Mgr Fihey, vicaire aux armées, en présence de M. Laurent Fabius, premier ministre, des présidents des deux Assemblées et de plusieurs membres du gouvernement ; 10 h 30, début de la cérémonie à l'Arc de triomphe ; 10 h 50, revue des troupes massées place de l'Etoile par le président de la République, dépôt de gerbes et remise de décorations ; 11 h 40, départ du président de la République, qui redescendra les Champs-Elysées jusqu'au monument de Georges-Clemenceau, où il déposera une gerbe ; 21 h, veillée sous l'Arc de triomphe.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Prox. République 3 pièces, 2e ét., 90 m², 720 000 F. Tél. : 272-48-93.

5e arrdt

CENSIER récent gd studio cft, 33 m², balc. sur jardin, occupé. 2.350 F mens. 330.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Seine Bx-Arts. Asc. 703-32-31
200 m² DIVISIBLE.

7e arrdt

CHARLES-FLOQUET
Liv. dble, 2 chbres, imm. pierre de taille, asc. Px 1.620.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

EMBASSY-SERVICE
ALMA, 205 m²
Et. élevé. BELLE RÉCEPT. + 4 CHBRES. 2 bains, park. + studio de service. Téléphone : 562-16-40.

12e arrdt

PRÈS MAIRIE
Très bel immeuble, asc.
LIBRES
2 P. 40 m² 320.000 F
4 P. 90 m² 760.000 F
4 P. 100 m² 850.000 F
OCCUPÉS LOI 1948
2 P. 40 m², dame seule 70 ans 240.000 F.
Tél. : 359-66-37/359-70-06.

DAUMESNIL, MAISON S/JARD. SUD, CALME, 124 m² PAFAIT ÉTAT. 296-63-33.

13e arrdt

JEANNE-D'ARC
SÉJOUR + 2 CHAMBRES
6e ét., asc., vue. 650.000 F.
GARBI - 567-22-88.

LOFT
329-58-65.

AV. D'ITALIE, près
COQUET 2 P., refait neuf
210.000 F. Tél. 526-99-04.

14e arrdt

PERNETY
LOFT, 300 m²
Sur 3 niveaux à aménager + cave, 60 m², jeudi 8 de 11 heures à 16 heures 6, impasse Société-Léonie.

15e arrdt

EMILE-ZOLA
3 poss, tt cft, sur verdure chauffage central individuel 560.000 F. Visite jeudi vendredi 13 h à 16 heures 39, RUE VIOLET. 660-83-87.

16e arrdt

AUTEUIL, RAVISSANT 2 P. calme, sol. bel imm., 5e ét., asc. LE POULAIN. 320-73-37.

17e arrdt

PONT-CARDINET, imm. récent, tt cft, 4e ét., beau. séj. + 2 chambres, balcon, soleil. 931.000 F.
Ce jour 8-11 de 14 h à 16 h : 139 bis, rue de Saussure.

R. ST-FERDINAND, 6e ét., asc., très beau 3 P., cft, sur cour, jardin. 950.000 F. Téléphone : 577-96-85.

PARC MONCEAU
GRAND 2 P., cuisine, bains 650.000 F. Tél. 526-99-04.

Mo Guy-Mocquet, studio 287.000 F. Terrasse, jard. tt cft Immo Marcadet. 252-01-82.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. 252-01-82.

Jules-Joffrin, récent
3 poss. tt cft. 425.000 F.
Immo Marcadet. 252-01-82.

Mairie du 18e, à rénover 3 poss, entrée, cuis., w.-c. 2e ét. sur rue. 310.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

Télégraphe, part. vd 2 P., 50 m², calme, bon état, avec jardin, cave, park. Libre. 400.000 F. Tél. 206-60-76.

78-Yvelines

MAISONS-LAFFITTE (Parc)
Part. vd cause mutation appt 95 m² + terr. duplex 56 m², 3e ét. asc., cave, park. ss-sol. 950.000 F.
Téléphone : 962-89-22.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE SUPERBE 2 P. AVEC TERRASSE, étage élevé park. 430.000 F. 296-63-33.

94 Val-de-Marne

NOGENT S/MARNE
Très beau 4 P. 90 m² + beau balc. imm. neuf. Prêt conventionné, chf individuel 3e et dernir étage. Petite résidence.
TRÈS BELLE AFFAIRE
PRIX : 850 000 F
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

95- Val-d'Oise

CAUSE MUTATION
Part. vd 12 min. gare du Nord petit imm. dans résidence cadre de verdure. Appt 70 m² tt cft avec balc. 350.000 F à débattre. 246-52-34 H. B. ou 987-05-54 soir et week-end.

Province

CORSE... 12 km de Bastia route de la Marana
« RÉSIDENCE LES ESPACES VERTS »
Studios à vendre, grand standing. Bord de mer, entièrement meublés et décorés.
Crédit personnalisé.
Renseignements vente : (16-95) 30-53-50.

Chaque jour
dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

immobilier information

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, R. Montévidéo, PARIS 16e.

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e, 7e arrts.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE A PARIS
APPTS GD STANDING
Prix indifférent.
28, r. de Washington.
Téléphone : 563-11-88.

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

Rech. appt 100 à 120 m² imm. ancien, asc., clair, vue balcon, 5e, 6e, 7e de préf. Mme Baudoin – T. 883-58-21.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue Sud Paris, même avec petite maison. 938-87-27.

Part. vend à prox. de La Ferté-sous-Jouarre terrain en 2 parcelles, l'une de 2 a. 71 avec caravane et abri jardin, l'autre de 1 a. 99. Prix : 20.000 à déb. Tél. : 048-24-94.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
IMMEUBLE ENTIER
12 app. de 3 P. rénovés.
LAZIMI - 700-08-80.

LOCATION
DISPONIBLE
entre particuliers
Paris – Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard
Paris-5e – Mo CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert. 75011 Paris. Mo St-Ambroise

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadre Supérieur et Personnel IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. des appts ttes catégories ou villas, loyer élevé accepté. Paris Banl. Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99

propriétés

Jacques DALIBON
Notaire
47, Rte de Mariotte
77690 MONTIGNY-S/LOING
Téléphone : 445-82-08
Destiné à collectivité ou autre usage : A VENDRE MONTIGNY-SUR-LOING (S-et-M.) 8 km FONTAINEBLEAU, entre forêt et rivière, solide ensemble immobilier, bonne construction anciennement usage d'aérium pour enfants. s/6.000 m² de cours et jard. Div. bâtiments : SDPHO, 2.500 m² environ.
Px à débattre : 3.000.000 F.

(77) SPLENDIDE FERMETTE Luxueusem/restaurée, cheminées, poutres appar. 150 m² habit. extension possib. 120 m². Indép. s/jard. paysagé 1 680 m², sortie village, proche forêt domaniale. Px 1.100.000 F. Tél. 425-88-01.

MONTREUIL
Très belle maison 6 p. 140 m² + dépendance sur 400 m² jard.
SEGONDI 874-08-45.

A vendre libre de petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R-de-ch. : entrée, gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w-c.
1er ét. : 6 chambres, s. de bns w.-c., cave gd garage (2 voit.) chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Px : 750 000 F. Me Lecornec, notaire à Savigné-s/Lathan. 37340
Téléphone : (47) 24-60-03.

A VENDRE
LOUDÉAC
cause départ retraite
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
(5.000 m² terrain bien clos).
Prix : 960.000 F.
Tél. (16-96) 28-06-95.

ALPILLES PROVENCE
mas 17e s. entièr. restauré + maison d'amis, piscine, dans superbe terrain de 12 000 m².
Tél. : (75) 01-66-33.

COMBS-LA-VILLE belle ppté 350 m² sur terrain 3.300 m². ALGRAIN 285-00-59.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e-7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

villas

SANARY (Var) villa 300 m² sur 1.845 m² arborés. 107 m² terrasse, 3 bains, 3 cuisines, 16 placards, grand garage. 300 m plage. (94) 74-33-18.

maisons de campagne

Type F4 sur s/sol. 1000 m² terr. bordé de bois. Px 450.000 F. Téléphone : (37) 46-96-95.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOETIE - 8e
Conseil, 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

Occupé une tête 85 ans, Paris, 9e, rue Turgot, charmant 2 P., 6e ét., asc. cft, vue sur Sacré-Cœur, cpt 161.000 F, rente mensuelle 1.500 F.
NOTAIRE 501-54-30.
LE MATIN.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

GARE DE LYON
PETIT IMM. INDÉPENDANT
10 BUREAUX rénovés
bail 3-6-9. Tél. 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

7e R. SAINT-DOMINIQUE
Bar brasserie, tabac, loto plat/jour. Tr. bonne affaire URGENT – 634-13-18.

locaux commerciaux

Locations

PARIS NORD II
A 1 et B 3 - RER
Locaux d'activités & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE 776-17-46.

CERGY-PONTOISE
A 15 – Ville Nouvelle
Locaux industriels & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE 776-17-46.

ZA ORSAY-COURTABŒUF
F 18 - A 10
Dans le centre ÉVOLIC
Locaux d'activités & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE 776-17-46.

VERRIÈRES-LE-BUISSON
Locaux industriels & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE 776-17-46.

GARE DE LYON
PETIT IMM. INDÉPENDANT
10 BUREAUX rénovés
bail 3-6-9. tél. 329-58-65.

Proximité avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant gde hauteur sous plafond, surf. 300 m² envir. entrepôt idéal agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. 329-58-65.

INFORMATIONS « SERVICES »

AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Tchernoziom et les autres

« Podzols, rendzines et les autres ». L'actuelle exposition du Palais de la découverte, à Paris, consacrée aux sols aurait dû s'appeler « tchernoziom », car ce nom de sol est probablement le seul à être connu du grand public.

Les sols sont rarement appréciés à leur juste valeur. Pourtant, sans eux, l'humanité ne pourrait vivre. Des sols dépendent toute *la végétation naturelle et toutes* les cultures. Ils sont comme des êtres vivants nés des roches les plus superficielles des continents et modifiés dans leur nature chimique et physique, par l'action des agents atmosphériques et des organismes vivants.

Les sols évoluent — ils sont jeunes puis se dégradent — en fonction du climat, de la topographie, de la couverture végétale et de l'action de l'homme.

De nombreux types de sols portent des noms russes car les premiers pédologues ont été russes, cherchant à comprendre, au siècle dernier, la raison d'une famine qui avait frappé l'Ukraine, pourtant couverte de tchernozioms, une terre noire très riche.

★ Jusqu'au 28 avril 1985, Palais de la découverte, avenue Franklin D.-Roosevelt, 75008 Paris. Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf le lundi. Entrée : 11 F.

EN BREF

CONCOURS

LA PAILLE ET L'ÉTOILE. — Un concours de crèches est organisé dans la Galerie d'Art de l'île de Bendor (Var) du 7 décembre 1984 au dimanche 20 janvier 1985. Les maquettes doivent être entièrement réalisées par les concurrents. Quatre catégories sont prévues : les crèches provençales ou traditionnelles; les crèches d'inspiration libre; les crèches miniatures (moins de 30 cm dans chaque dimension); et celles réalisées par des enfants de moins de douze ans (individuellement ou collectivement).

★ **Les œuvres sont à livrer au plus tard le 6 décembre 1984 à la Fondation Paul Ricard, île de Bendor, 83150 Bandol. Tél. : (94) 29-48-37. Inscriptions avant le 30 novembre.**

IL ÉTAIT UNE FOIS PARIS. — La Ville de Paris organise un concours de films documentaires d'enseignement et d'histoire de Paris doté de 9000 F de prix. D'une durée de trente minutes au maximum, muets ou sonores, les films doivent se conformer aux programmes de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement du premier cycle. Ils devront être déposés en copie à la cinémathèque scolaire de la Ville de Paris Robert-Lynen, 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17e, avant le 13 novembre 1984. Tél : (1) 763-03-79 ou (1) 763-03-86.

COURS DE LANGUES

NEERLANDAIS. — *L'ambassade de* Belgique organise chaque année, à la maison des étudiants belges, Fondation Biermans-Lapôtre, à la Cité universitaire de Paris, des cours de néerlandais gratuits, en collaboration avec le commissariat général aux relations internationales de la Communauté flamande à Bruxelles. Les étudiants adultes ayant suivi une centaine d'heures de cours peuvent introduire, avec attestation de l'enseignant, une demande d'inscription aux cours post-universitaires d'été organisés à l'Université de l'Etat à Gand auprès de la section culturelle de cette ambassade.

★ **Cité universitaire, 9A, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : (1) 589-56-55.**

ÉDUCATION

CONCOURS SPÉCIAUX DE RECRUTEMENT D'INSTITUTEURS. — Le ministère de l'éducation nationale organise en novembre et en décembre, dans les académies de Dijon et de Lille, un concours spécial d'instituteurs ouvert aux candidats âgés de trente ans au plus et titulaires du Deug ou d'un diplôme de niveau bac + 2. Pour tous renseignements et pour retirer un dossier d'inscription s'adresser sur place ou par correspondance à l'inspection d'académie du département ou pour les candidats résidant dans la région parisienne à la Maison de l'ONISEP, 168 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris-14e. (Ne pas écrire). Les inscriptions sont prises jusqu'au 16 novembre.

EXPOSITION-VENTE

SALON DU MOBILIER. — Le 10 novembre, au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, s'ouvriront les portes du Salon du mobilier et de la décoration. Jusqu'au 25 novembre, cette exposition-vente destinée au public présente — sous l'appellation « Le monde de la maison » — du mobilier (classique ou moderne), des cuisines et des salles de bains équipées, des tapis. Un coin « boutiques » réunit les compléments du décor : luminaires, gravures et bibelots. Pendant la durée du Salon, des animations permettent de glaner des conseils de professionnels pour rénover des meubles anciens, entretenir les plantes d'intérieur ou s'initier à la cuisine régionale.

★ **Du 10 au 25 novembre, Parc des expositions, porte de Versailles. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Entrée : 18 F.**

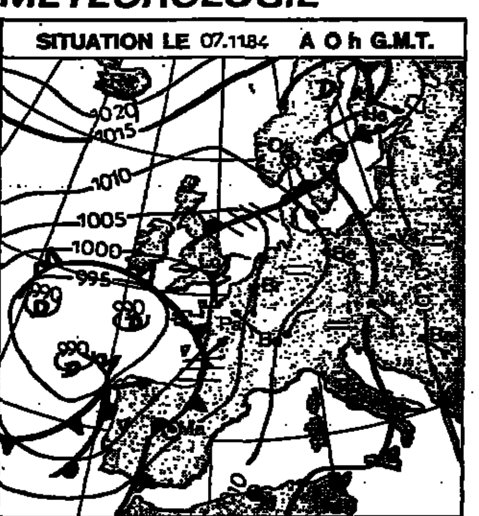
SOS SECTES

UN APPEL DE L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DE LA FAMILLE ET DE L'INDIVIDU (ADFI). — La situation financière est critique pour cette association, débordée par les demandes d'interventions, de réinsertions sociales et les exigences d'une information nécessaire, objective et permanente.

Elle a informée en 1983, plus de 3 000 jeunes, aidé 50 personnes à se libérer et donné à tous les médias la documentation qui leur est indispensable. Elle édite un bulletin de liaison sur l'étude des sectes, dont le prix de vente est de 50 F pour quatre numéros et de 120 F pour l'abonnement de soutien.

★ **Pour maintenir son efficacité, l'ADFI a besoin d'aide. Soit par versement direct au CCP N° 22-881-26 Z, ou par chèque bancaire. Soit par la Fondation de France pour le n° 388, déduction possible sur votre revenu imposable, jusqu'à 5 % de celui-ci.**

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 08.11.84 DÉBUT DE MATINÉE



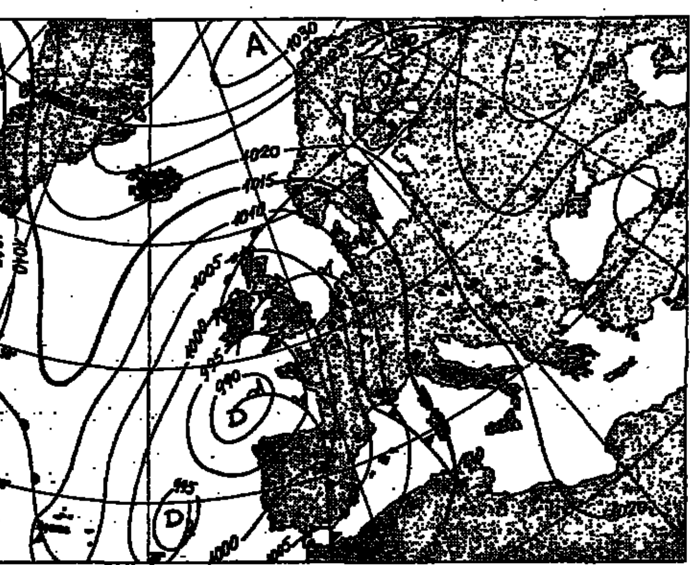
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 novembre à 0 heure et le jeudi 8 novembre à 24 heures.

Une zone dépressionnaire se maintiendra sur le proche-Atlantique et les perturbations continueront à se succéder sur la France.

Jeudi, le temps sera doux mais très nuageux en début de journée sur l'ensemble de la France. Il pleuvra de la Normandie au Centre et au golfe du Lion. Dans l'après-midi, cette situation évoluera peu. Les pluies ne se décaleront que très lentement vers l'est. On verra toutefois une amélioration se développer sur l'Ouest avec l'apparition d'éclaircies. Des précipitations très abondantes sont encore à craindre sur le Roussillon, le Languedoc, ainsi que sur les Cévennes. Le vent soufflera fort du secteur sud-est sur le golfe du Lion. Les températures, comprises entre 5 et 10 degrés au lever du jour, atteindront 10 à 18 degrés dans l'après-midi, du nord au sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 novembre, à 7 heures, de 1 004 millibars, soit 753,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 8 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 novembre; le second, le minimum de la nuit du 6 novembre au 7 novembre) : Ajaccio, 20 et 10 degrés; Biarritz, 17 et 13; Bordeaux, 16 et 9; Bourges, 14 et 8; Brest, 13 et 10; Caen, 14 et 7; Cherbourg, 12 et 8; Clermont-Ferrand, 13 et 9; Dijon, 12 et 5; Grenoble-St-M.-H., 16 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 7; Lille, 12 et 6; Lyon, 15 et 10; Marseille-Marignane, 18 et 15; Nancy, 10 et 3; Nantes, 15 et 11; Nice-Côte d'Azur, 17 et 12; Paris-Montsouris, 15 et 8; Paris-Orly, 15 et 6; Pau, 19 et 6; Perpignan, 19 et 13; Rennes, 15 et 9; Strasbourg, 9 et 6; Tours, 14 et 7; Toulouse, 17 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13; Amsterdam, 11 et 5; Athènes, 21 et 14; Berlin, 8 et 2; Bonn, 11 et 5; Bruxelles, 12 et 6; Le Caire, 25 et 13; îles Canaries, 25 et 16; Copenhague, 9 et 7; Dakar, 29 et 24; Djerba, 24 et 12; Genève, 10 et 3; Istanbul, 18 et 14; Jérusalem, 19 et 11; Lisbonne, 17 et 12; Londres, 10 et 7; Luxembourg, 9 et 4; Madrid, 11 et 6; Montréal, 8 et – 5; Moscou, 1 et 0; Nairobi, 23 et 14; New-York, 13 et 2; Palma-de-Majorque, 20 et 14; Rio-de-Janeiro, 25 et 22; Rome, 19 et 9; Stockholm, 7 et 0; Tozeur, 24 et 14; Tunis, 23 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MÉDAILLES ET MONNAIES

Seize pièces pour une révolution

Depuis quelque temps, des publicités paraissent dans la presse concernant la mise en vente par souscription d'une collection de médailles sur le bicentenaire de la Révolution de 1789.

L'administration des monnaies et médailles rappelle qu'elle est seule habilitée à « battre monnaie ». Pour célébrer cet anniversaire, elle éditera notamment seize médailles en argent et en bronze. La première représentera le siège de la Bastille par Andrieu, les quinze autres, gravées et frappées sous la responsabilité d'Emile Rousseau, seront signées du nom de l'artiste médailleur. Elles commémoreront chacune un événement marquant (états généraux, serment du Jeu de paume, abolition des privilèges, suffrage universel, etc.).

D'autre part, d'ici à 1989, des sujets se rapportant à la Révolution française serviront de support à l'émission de pièces de monnaie courantes et de pièces de collection habituelles en or et en argent.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 NOVEMBRE

« Les coulisses du Printemps », 14 h 45, magasin boulevard Haussmann, Mme Hulot.

« Les toits du Panthéon », 14 h 45, péristyle du Panthéon, Mme Oswald.

« Le Louvre », 15 heures, porte Denon, Mme Saint-Girons.

« Rue Saint-Dominique », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 14 heures, hall (D. Bouchard).

« L'île de la Cité », 14 heures, métro Cité (Les Flâneries).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue *Saint-Jacques (Mme Hauller)*.

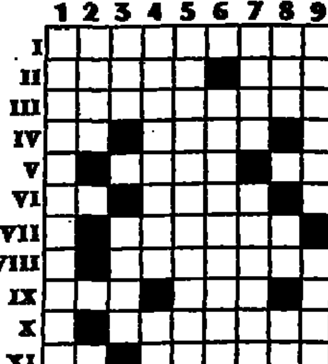
« Exposition Watteau », 16 heures, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Le cœur de Paris », 15 heures, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Temple (Présence du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3836



HORIZONTALEMENT

I. Le bon fait rire ; le mauvais fait sourire. — II. Sa face s'éclaire quand il prend une pile. Fournisseur du prêt-à-porter mini. — III. Etat dans lequel l'agitation peut déclencher la révolte. IV. Préposition. Bestiole. — V. Faiseuse de rois. Très coulant au pays du gorgonzola. — VI. Positionnement. Chevilles qui n'ont rien d'ouvrières. — VII. Jeu d'osselets. — VIII. Etroitement liés. — IX. Sa naissance est postérieure à l'époque de la renaissance. C'est dans ses manchettes qu'on trouve les plus beaux effets. — X. Unité de compte d'un coupon détachable. — XI. *Divinité.* Les noires se *sont pas* cautionnées par l'homme en blanc.

VERTICALEMENT

1. Un homme de poids. — 2. Noire dans l'arène. — 3. Au Brésil. Domaine du Très-Haut qui se gagne ici-bas. — 4. Drogue douce. Demi-jour. — 5. Reprise après avoir déjà stoppé. — 6. Où, au réveil, le voyageur découvre des horizons nouveaux. — 7. Bruiteuse à l'atelier comme à la scène. Lâchées sur le champ ou sur la route. — 8. Méridional à l'accent pointu. Personnel. Jusque, au bout. — 9. Active la pousse des barbes. D'un goût précis ou douteux.

Solution du problème n° 3835

Horizontalement

I. Toboggan. — II. Saboteuse. — III. Ebène. TSF. — IV. Coi. Rôtis. — V. Hus. Lus. — VI. Ers. Tyr. — VII. Réanimait. — VIII. Etna. Plot. — IX. Tiède. — X. Steppe. En. — XI. Su. Nord.

Verticalement

1. Sécheresse. — 2. Tabouret. — 3. Obéissantes. — 4. Bon. Na ! Pu. — 5. Oter. Ti. TP. — 6. Ge. Olympien. — 7. Gutturale. — 8. Assis. Ioder. — 9. Nefs. Attend.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 novembre :

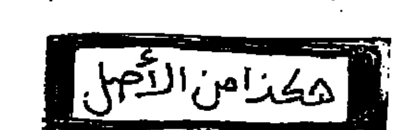
UNE LOI

● Relative aux vins de Champagne modifiant leur taux de prise en charge au compte d'appellation d'origine « Champagne » et fixant leur durée minimale de première fermentation.

DES ARRÊTÉS

● *Portant modification du service* de la réunion par téléphone sur réseau commuté et de la tarification applicable à ce service.

● Portant ouverture d'un service de messagerie accessible à partir du service d'accès Télétel.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

GRACE A L'ÉMISSION DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENTS PRIVILÉGIÉS

La Société générale va mettre à la disposition du public 8,6 % de son capital

Chassées de la Bourse de Paris par la grande porte lors de la nationalisation de 1982, les banques françaises refont peu à peu leur apparition sur le marché financier en utilisant l'*« entrée de service »*, c'est à dire les deux nouvelles formules de valeurs mobilières mises à leur disposition par la « loi Delors » du 3 janvier 1983 : les titres participatifs et les certificats d'investissement.

Jusqu'à présent, les banques nationalisées – y compris deux des « trois vieilles » renationalisées pour l'occasion (Banque nationale de Paris et Crédit lyonnais) – avaient mis à profit cette loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne en choisissant la première formule, celle des titres participatifs.

C'était là le seul moyen pour elles de pallier la faiblesse de leurs fonds propres, caractéristique du système bancaire français, alors que leur actionnaire unique – l'État – n'avait guère les moyens de mettre la main à la poche, celui-ci préférant réserver ses maigres secours à des « remises à flot » jugées indispensables et urgentes (Européenne de banque, banque Vernes...).

En optant pour le second système – celui des certificats d'investissements privilégiés – la Société générale a choisi d'innover même si la banque se réserve la possibilité d'utiliser, par la suite, l'autorisation accordée au conseil lors d'une récente assemblée générale afin d'émettre, éventuellement, jusqu'à 2 milliards de francs de titres participatifs. Pour l'heure, ce sont 600 millions de francs de certificats d'investissement privilégiés (CIP) qui seront proposés au public du 13 au 30 novembre prochain, au prix de 560 F par certificat. A l'issue de cette opération qui portera de 1,14 à 1,25 milliard de francs le capital de la banque, ce dernier sera détenu à hauteur de 8,57 % par des investisseurs autres que les pouvoirs publics. En effet, ces titres qui sont librement négociables sur le marché peuvent être souscrits par des particuliers ou des personnes morales qui bénéficieront alors des avantages attachés à la détention d'actions (avoir fiscal, abattement de 3 000 F sur les revenus, possibilité de les intégrer en comptes d'épargne en actions...).

Cette émission ne représente, à l'évidence, qu'une première étape et le président, M. Jacques Mayoux, a confirmé qu'au regard de la loi la Société générale pouvait proposer au public jusqu'à 25 % du capital social. S'agit-il pour autant d'une ébauche de « reprivatisation » pour cette banque qui, à l'instar du Crédit lyonnais et de la BNP, avait remis dans le public une petite partie de son capital (11 % environ dont la moitié pour le personnel dans le cas de la Société générale) sous le précédent septennat ? Pour l'instant, la réponse est assurément négative. Inspirés des certificats pétroliers créés dans le passé par la Compagnie française des pétroles ou par le futur groupe Elf-Aquitaine (et des certificats d'investissement *« nouvelle formule »* émis en août 1983 par l'Agence Havas, seul exemple de cette nature jusqu'à l'initiative de la Société générale), ces CIP ont pour principale caractéristique de comporter un droit de vote distinct et inaliénable qui reste acquis à l'actionnaire ancien, à savoir l'État.

En clair, cela signifie que les détenteurs de ces certificats associés au capital de l'entreprise et bénéficiant, à ce titre, de toutes les informations légales communiquées aux actionnaires recevront une rémunération fixée par les statuts mais ils n'auront aucun droit de regard sur la conduite de l'entreprise. En revanche, il n'est pas exclu d'imaginer qu'à l'avenir, si le gouvernement le souhaite, ces certificats, actuellement privés de droit de vote, se voient restituer cet avantage, par simple décret, auquel cas le souscripteur se transformerait aussitôt en actionnaire à part entière.

En présentant cette opération, la première du genre depuis la dématérialisation des valeurs mobilières intervenue le 3 novembre dernier, les dirigeants de la Société générale ont précisé qu'elle allait permettre d'atteindre en juin 1985 un montant de fonds propres (ou assimilés) de 7,1 milliards de francs, de façon à satisfaire les normes (5 %) imposées par la Banque de France à cette échéance en matière d'engagements par rapport aux fonds propres. Cette remise à niveau qui passe également par une politique d'émission d'emprunts en dollars vise aussi à conforter le *rating* (appréciation de la signature d'un emprunteur international) de la Société générale par rapport aux banques étrangères.

Confronté à un problème de sous-capitalisation, l'établissement a remédié à cette situation au fil des ans, accroissant fortement le montant de ses provisions. De 3,9 milliards de francs en 1982, elles sont passées à 5,2 milliards de francs fin 1983, en progression de 490 % en cinq ans. Ce montant permet à la Société générale de figurer en tête des banques mondiales les mieux provisionnées *(voir tableau)* face à une montée des risques industriels domestiques qui est en passe de rejoindre les provisions à constituer sur des pays étrangers.

SERGE MARTI.

La montée des provisions

(Comparaison des provisions d'exploitation nettes par rapport au résultat brut constituées par quelques-unes des principales banques internationales.)

GRANDE-BRETAGNE	Barclays	46 %
	National Westminster	34 %
	Midland	58 %
USA	Citicorp	24 %
	Bank America	57 %
	Chase Manhattan	29 %
	Morgan	26 %
	First Interstate	29 %
	Mellon	19 %
RFA	Deutsche Bank	43 %
	Dresdner Bank	59 %
PAYS-BAS	ABN	49 %
	AMRO	73 %
FRANCE	BNP	64 %
	Société générale	75 %

(Source : Société générale, à partir des informations publiées dans les rapports annuels.)

Mme Lalumière vérifie « sur le terrain » la façon dont les banques informent la clientèle

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, s'est rendue le 6 novembre dans quatre agences bancaires du premier arrondissement de Paris pour se rendre compte, sur le terrain, de l'application de la loi bancaire et, plus particulièrement, des informations à fournir à la clientèle à propos des services proposés et de leurs tarifs. Cette loi du 24 janvier 1984, complétée par plusieurs décrets d'application, laisse les banques libres de choisir les moyens qui leur semblent adéquats pour mieux informer leurs clients...

C'est ainsi qu'un certain nombre d'établissements ont déjà mis au point une *« convention de compte »* qui précise les droits et devoirs de chacune des deux parties. Il s'agit notamment de la BNP (*« convention B »*), du Crédit lyonnais (*« Multilion »*) et du Crédit du Nord (*« Nord Plus »*).

Après cette visite, Mme Lalumière a laissé entendre que l'attention portée par son ministère à l'application de la nouvelle loi bancaire, entrée dans les faits depuis la fin juillet n'était peut-être pas étrangère aux initiatives prises depuis quelques mois par les grandes banques, et elle a pris rendez-vous pour un autre constat à la fin de l'année.

La qualité de l'information reste toutefois très irrégulière selon les établissements, et l'Institut national de la consommation (INC), qui a réalisé au début du mois d'octobre une enquête dans une vingtaine d'agences, en a conclu que les documents d'information sur les prix des services étaient encore *« quasiment inexistants »* à l'époque. Cet organisme, qui poursuit actuellement son enquête sur le plan national, en publiera le contenu à la fin de cette année.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,9800	8,9850	+ 90	+ 105	+ 150	+ 175	+ 200	+ 300
$ can.	6,9157	6,9222	– 53	– 26	– 92	– 57	– 323	– 221
Yen (100)	3,7261	3,7313	+ 137	+ 151	+ 254	+ 272	+ 697	+ 749
DM	3,0690	3,0728	+ 133	+ 144	+ 246	+ 260	+ 669	+ 716
Florin	2,7224	2,7252	+ 112	+ 120	+ 212	+ 224	+ 562	+ 602
F.B. (100)	15,1997	15,2159	– 15	+ 36	– 68	+ 26	– 278	– 7
F.S.	3,7261	3,7329	+ 197	+ 214	+ 348	+ 369	+ 971	+ 1033
L. (1 000)	4,9192	4,9246	– 203	– 182	– 412	– 379	– 1218	– 1128
£	11,4181	11,4334	+ 43	+ 107	+ 128	+ 205	+ 263	+ 436

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 7/16	9 7/16	9 9/16	9 1/2	9 5/8	9 13/16	9 15/16
DM	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
Florin	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
F.B. (100)	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11	10 5/8	11	10 5/8	10 15/16
F.S.	3/4	1 1/4	4 5/16	4 4/16	4 7/8	5	4 7/8	5
L. (1 000)	15 1/2	16	15 1/8	15 5/8	15 3/8	15 7/8	15 1/2	15 7/8
£	10 1/4	10 1/2	10 1/16	10 3/16	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 9/16	10 13/16	10 11/16	10 15/16	11 3/16	11 7/16

L'organisation du marché du disque

WARNER ET POLYGRAM RENONCENT A FUSIONNER

Le groupe américain Warner Communications et le groupe germano-néerlandais Polygram (filiale à 50/50 de Philips et Siemens) renoncent à fusionner. Jugeant que ce rapprochement conduirait à un quasi monopole dans l'industrie de l'enregistrement et tombait sous le coup de la loi antitrust, la Federal Trade Commission des États-Unis a opposé son veto à ce rapprochement.

Organisée durant l'été 1983 (*le Monde* daté 3-4 juillet 1983) afin de surmonter la crise régnant sur le marché du disque, cette opération consistait à recréer deux ensembles industriels. L'un devait rayonner aux Etats-Unis (il devait être contrôlé à 80 % par la Warner) l'autre (dont le capital aurait *été* partagé à moitié entre Warner et Polygram) sur l'Europe et le reste du monde. Philips devait en devenir le principal actionnaire avec l'effacement progressif de Siemens.

Ensemble, Warner et Polygram auraient détenu près de 26 % du marché américain (18,9 % pour Warner) et relégué CBS, actuellement leader, au second rang.

Warner et Polygram avaient la possibilité d'entamer une action en justice. Mais afin de ne pas perdre inutilement du temps et de l'argent dans une interminable procédure, les deux groupes ont jugé préférable d'abandonner la partie.

M. Bernard Tapie l'emporte sur la banque Worms pour le contrôle des Piles Wonder

Le tribunal de commerce de Paris a préféré le plan de M. Bernard Tapie à celui de la Banque Worms pour assurer le redressement des Piles Wonder, en règlement judiciaire depuis le 25 septembre dernier. On sait que M. Tapie s'opposait au projet formé par la Banque Worms de faire racheter Wonder par le fabricant danois de piles Hellessens, filiale du groupe Great Northern Telegraph.

Il avait obtenu de la famille Courtecuisse-Brouillet, héritière du fondateur, une promesse de vente sur 38 % des actions des Piles Wonder, promesse contestée par la Banque Worms, qui, avec son alliée, la Continentale d'entreprises, en détenait 39 %, rachetés en octobre 1983 à Elf-Aquitaine, et disposait d'un droit de préemption avec réciprocité, d'ailleurs.

Le tribunal de commerce, qui avait demandé à un collège composé de *« personnes qualifiées »* de départager les prétendants, a donc tranché en faveur du projet de M. Tapie, à qui la Banque Worms devra céder au moins 15 % de ses parts pour lui permettre de devenir majoritaire.

Le plan de M. Tapie, devenu PDG de Wonder le 17 septembre dernier, consiste à *« mettre à plat »* les structures commerciales et financières de la société, lourdement déficitaire depuis des années. Après avoir obtenu du tribunal du commerce le bénéfice du règlement judiciaire le 21 septembre dernier, il envisage de supprimer environ six cents emplois sur deux mille deux cent cinquante et de procéder à deux cents mutations entre les six établissements de la société, d'économiser 10 % sur les achats de matière première et d'éliminer un excédent de charges mensuelles de 10 %.

Sur le plan commercial, M. Tapie compte axer la distribution davantage sur les grandes surfaces (50 % du marché en France). Sur le plan technique, M. Tapie veut utiliser les synergies avec les fabrications de son propre groupe, notamment dans les matières plastiques.

Du côté des pouvoirs publics, on souligne que le tribunal de commerce et le collège *ad hoc*, constitué à cet effet disposaient *« pour une fois »* de deux solutions industrielles cohérentes. Le choix du projet de M. Tapie s'explique autant par des motifs liés à *« une solution à la française »* qu'à la *« moindre casse sociale »* qui devrait en résulter, précise-t-on. *« Mais*, ajoute-t-on, *tout le monde est bien conscient du risque que cela implique pour un groupe qui comporte déjà quelque quarante entreprises différentes, et il faut peut-être maintenant fixer une limite »*, faisant allusion aux projets également manifestés par M. Tapie à l'égard de la Compagnie Boussac-Saint Frères.

SOCIAL

APRÈS UNE AUGMENTATION CONTINUE DE 1980 A 1983

Le pouvoir d'achat des prestations familiales s'est dégradé cette année

Avant même que l'on reparle du projet de loi sur la famille – dont l'examen a été reporté au conseil des ministres du 14 novembre – confédérations syndicales et associations familiales avaient été presque unanimes, dès leurs premières rencontres avec Mme Dufoix, ministre des affaires sociales, à réclamer un coup de pouce en faveur des prestations familiales : elles estimaient que leur pouvoir d'achat s'était dégradé en 1984. Certains affirment même aujourd'hui que l'effet des relèvement, intervenus en 1981-1982 a été annulé et que l'on est revenu sur la pente antérieure.

Où en est-on ? Il n'est pas facile de le dire, en raison des dates différentes de revalorisation et des montants différents selon les prestations (ainsi, en 1982, a-t-on relevé en une seule fois le montant du complément familial, tandis que les allocations proprement dites l'étaient en deux fois, mais plus fortement). Enfin, on a changé les coefficients de certaines prestations par rapport à la base mensuelle de référence...

Les derniers calculs faits sont ceux de la Fédération des familles de France, comparant l'évolution des prestations familiales en niveau avec l'indice des prix de l'INSEE du mois précédent. Entre le 1er juillet 1980 et le 1er octobre 1984, selon cette étude, le pouvoir d'achat des allocations familiales avait augmenté de 29,3 % pour une famille de deux enfants de moins de douze ans ; pour la même famille, mais touchant le complément familial, la progression n'aurait été que de 5,7 %. Pour une famille de trois enfants de moins de dix ans, touchant aussi le complément familial (cas de 84 % des familles de trois enfants, les prestations auraient perdu 1,1 % de leur pouvoir d'achat ; la perte serait de 2,9 % pour une famille de trois enfants de plus de quinze ans touchant aussi le complément familial.

Mais pour vraiment apprécier l'évolution du pouvoir d'achat des prestations familiales, ne faut-il pas comparer l'évolution de l'indice des prix en moyenne annuelle et les sommes effectivement perçues par une famille ? C'est ce qu'a fait cet été la Caisse nationale d'allocations familiales pour trois cas correspondant à la moyenne des prestations : une famille de deux enfants percevant seulement les allocations familiales ; une de deux enfants dont un de moins de trois ans, percevant en plus le complément familial, et une famille de trois enfants cumulant les allocations familiales, les majorations accordées pour les enfants de plus de quinze ans et le complément familial (1).

Cette étude montre que le pouvoir d'achat des prestations familiales reçues n'a cessé d'augmenter entre 1980 et 1983. Mais l'accroissement de pouvoir d'achat a été très inégal dans les trois cas choisis. Il a été très élevé pour la famille de deux enfants de plus de trois ans (+42,6 % de 1980 à 1983) ; nettement moins pour celle ayant un enfant de moins de trois ans (+17,2 %), et relativement plus faible pour la famille de trois enfants (+10 %).

Si l'on actualise les calculs pour 1984 en partant de l'augmentation moyenne des prix prévue par le gouvernement (+7,6 %) pour cette année, on constate qu'il y aura une perte de 1,7 à 2 points de pouvoir d'achat par rapport à 1983. Par rapport à 1980, l'avantage subsiste, mais il s'est un peu rétréci : +40,6 %, +15,17 % et +8,28 % respectivement.

Cette étude semble la plus solide. On peut cependant lui reprocher de prendre pour base des moyennes de prestation plutôt que les cas les plus répandus.

D'autre part, l'indice des prix de l'INSEE est-il un bon paramètre pour les consommations familiales ? L'Union nationale des associations familiales (UNAF), notamment, estime qu'il ne recouvre pas l'évolution réelle des dépenses des familles parce qu'il ne tient pas compte des substitutions de produits (certains se raréfient) et ne comprend pas certaines dépenses de logement (considérées comme un investissement). Elle a donc établi des budgets-types familiaux correspondant, dit-elle, à un *« minimum décent »* et au niveau de vie souhaitable pour une famille.

Sur la base de ces budgets-types, les allocations familiales couvraient en janvier 1984, 25,52 % des dépenses d'une famille de deux enfants, contre 23,12 % en juillet 1980. En revanche, pour une famille de trois enfants, elles ne couvraient que 42,67 % en juillet 1980. Si l'on y ajoutait le complément familial, la couverture était pour une famille de deux enfants de 47,65 % contre 47,80 % quatre ans et demi plus tôt, mais elle n'est que de 57,28 % au lieu de 61,10 % pour une famille de trois enfants. Une situation qui n'a guère pu se modifier depuis.

Ainsi il apparaît que la situation des familles de deux enfants s'est maintenue, sinon améliorée. Mais celle des familles de trois enfants s'est plutôt dégradée, ce qui motive l'UNAF à réclamer un effort en faveur des familles nombreuses.

GUY HERZLICH.

(1) Le pourcentage de majoration pour âge retenu est en fait un peu supérieur : 16,9 %, alors que le montant réel correspond à 16 %. Pour les familles de deux enfants, le CNAF a retenu une majoration de 3,3 %.

Au troisième trimestre

LE SALAIRE HORAIRE OUVRIER AURAIT AUGMENTÉ DE 0,8 %

La décélération des salaires se confirme et s'amplifie. Selon les résultats provisoires de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er octobre 1984 publiés par le ministère du travail, le taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans aurait augmenté de 0,8 % au cours du troisième trimestre, contre 2 % au deuxième trimestre et 1,5 % au premier trimestre. Sur un an, du 1er octobre 1983 au 1er octobre 1984, la hausse est de 6,4 %. Au 1er octobre 1983, l'augmentation du taux de salaire horaire avait été sur un an de 12,3 %.

Le ministère précise que, compte tenu de l'évolution de la durée du travail des ouvriers (39,1 heure, soit 0,1 heure de moins qu'en octobre 1983), la hausse du salaire mensuel des ouvriers peut être estimée à 0,7 % au cours du troisième trimestre et à 6,8 % sur un an. *« Pour la première fois depuis plus de dix ans,* ajoute le ministère, *sauf en 1982, il n'y a pas eu de revalorisation automatique du SMIC au cours du troisième trimestre, l'indice des prix ayant évolué de moins de 2 % au cours de la période. »*

TROIS SYNDICATS SIGNENT L'ACCORD SALARIAL A LA SNCF POUR 1985

Trois organisations syndicales, la FMC (pour la maîtrise et les cadres), la CFTC et la CGC, ont décidé de signer l'accord salarial 1984 à la SNCF (*le Monde* du 2 novembre). La CGT, la CFDT et FO ont refusé de signer, position qu'adoptera sans doute la FGAAC chez les agents de conduite.

Pour l'ensemble du personnel, ces organisations sont minoritaires, mais leur signature permettra d'appliquer éventuellement la clause de sauvegarde pour 1984. La CGC a précisé qu'*« elle accepte de consentir un effort substantiel sans pour autant pérenniser le matraquage du pouvoir d'achat des cheminots »*. Quant à la CFTC, elle affirme que les propositions de la direction *« marquent un sérieux progrès par rapport à la situation antérieure.*

Les nouvelles technologies au centre des deuxièmes rencontres sur les conditions de travail

« Les nouvelles technologies portent en elles autant de facteurs de progrès que de risques de déstabilisation, tout particulièrement dans le domaine de l'organisation et des conditions de travail de milliers de salariés. »

C'est par cette déclaration que M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a ouvert le 6 novembre, les deuxièmes rencontres sur les conditions de travail. Après avoir rappelé que chaque année on dénombre 920 000 accidents du travail dont 100 000 qui se traduisent par une incapacité permanente, M. Delebarre a souligné que *« l'implantation de nouvelles technologies aura d'autant plus de chances d'être réussie qu'elle aura été réfléchie, évaluée, décidée, à l'issue d'un dialogue avec l'ensemble des partenaires concernés, et en particulier avec les salariés »*. Les lois Auroux devraient, selon le ministre, permettre ce dialogue : droit d'expression, création des CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), expertises technologiques etc.

Durant deux jours, les 6 et 7 novembre, les participants de ces rencontres ont étudié les conséquences sur les conditions de travail de l'implantation de nouvelles technologies qui sont appelées à se développer, puisqu'on comptait à la fin de 1983, 16 500 robots au Japon, 4 800 en RFA, et 2 000 seulement en France, mais leur mise en place soulève des difficultés d'adaptation. L'exemple d'une concertation réussie chez Rhône-Poulenc a été présenté : le groupe de salariés choisi pour l'implantation de nouvelles technologies a été étroitement associé à leur mise en place : test sur les machines, rédaction des consignes de sécurité, définition des postes de travail.

M.-C.R.

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en septembre : + 0,5 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (sept. 84/sept. 83)	des 6 derniers mois (sept. 84/mars 84)	des 3 derniers mois (sept. 84/juin 84)	du dernier mois (sept. 84/août 84)
• ENSEMBLE	+ 7,1	+ 3,3	+ 1,7	+ 0,5
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 8,0	+ 3,5	+ 1,8	+ 0,5
Produits à base de céréales	+ 6,4	+ 2,8	+ 2,2	+ 1,1
Viandes de boucherie	+ 3,9	+ 2,0	+ 0,8	+ 0,3
Porc et charcuterie	+ 7,8	+ 6,6	+ 4,5	+ 0,9
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 7,4	+ 0,5	+ 0,5	+ 1,0
Produits de la pêche	+ 9,3	+ 4,5	+ 2,2	+ 0,7
Laits, fromages	+ 7,0	+ 3,8	+ 1,8	+ 0,3
Œufs	+ 4,0	– 1,4	+ 1,4	+ 4,6
Corps gras et beurres	+ 16,4	+ 5,0	+ 3,6	+ 1,3
Légumes et fruits	+ 13,7	+ 4,4	+ 1,5	– 0,3
Autres produits alimentaires	+ 8,5	+ 4,6	+ 2,0	+ 0,7
Boissons alcoolisées	+ 4,3	+ 1,9	+ 0,5	+ 0,2
Boissons non alcoolisées	+ 13,0	+ 6,1	+ 2,1	+ 0,7
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 6,9	+ 3,0	+ 1,5	+ 0,5
1) Habillement et textiles	+ 9,7	+ 3,7	+ 1,4	+ 0,8
Vêtements de dessus	+ 9,1	+ 3,3	+ 0,9	+ 0,6
Autres vêtements et accessoires	+ 10,4	+ 4,0	+ 1,7	+ 0,8
Articles chaussants	+ 9,1	+ 3,7	+ 1,6	+ 1,0
Autres articles textiles	+ 10,6	+ 4,5	+ 1,9	+ 0,9
2) Autres produits manufacturés	+ 6,2	+ 2,8	+ 1,5	+ 0,4
Meubles et tapis	+ 5,8	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,5
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 4,6	+ 2,1	+ 0,8	+ 0,4
Autres articles d'équipement du ménage	+ 8,5	+ 4,0	+ 1,7	+ 0,7
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 6,2	+ 3,3	+ 2,0	+ 0,5
Articles de toilette et de soins	+ 5,4	+ 2,5	+ 1,5	+ 0,6
Véhicules	+ 7,1	+ 3,7	+ 2,0	+ 0,2
Papeterie, librairie, journaux	+ 7,2	+ 3,1	+ 1,3	+ 0,4
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,7	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,2
Autres articles de loisir	+ 6,8	+ 3,0	+ 1,0	+ 0,3
Combustibles, énergie	+ 7,7	+ 4,0	+ 3,6	+ 0,5
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 3,1	– 1,2	– 2,9	+ 0,2
• SERVICES	+ 6,6	+ 3,8	+ 1,7	+ 0,3
Services relatifs au logement	+ 8,0	+ 3,4	+ 1,8	+ 0,3
dont : loyers	+ 8,0	+ 3,1	+ 1,9	+ 0,3
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 5,7	+ 3,0	+ 1,2	+ 0,6
Services de santé	+ 3,6	+ 3,6	+ 0,8	+ 0,0
Transports publics	+ 6,1	+ 3,4	+ 1,5	+ 0,1
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 5,7	+ 3,3	+ 1,7	+ 0,4
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 6,4	+ 3,9	+ 1,7	+ 0,3
Autres services (3)	+ 9,3	+ 5,9	+ 3,4	+ 0,4

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en septembre 1984 à 151,3 contre 150,6 en août, 149,8 en juillet et 148,8 en juin.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.

AGRICULTURE

M. ROCARD ET LE CNJA

Une mauvaise querelle

M. Michel Rocard et le Centre national des jeunes agriculteurs ont entamé une mauvaise querelle. M. Rocard a déclaré, devant l'Assemblée nationale, le mardi 6 novembre, que *« les départs en agriculture ne sont pas craints mais souhaités »*. Dans une interview à l'AFP, M. Teyssedou, président du CNJA avait affirmé que la mise en place des quotas laitiers nécessiterait la disparition de 25 000 agriculteurs par an jusqu'à la fin du siècle. Prenant pour lui la remarque de M. Rocard, le CNJA a tenu à préciser qu'en se livrant à ce calcul il a voulu prévenir *« les agriculteurs des conséquences à terme »* de la politique gouvernementale. *« Il y a mieux à faire qu'à cacher la vérité aux agriculteurs »*, déclare-t-il.

Pour faire bon poids, le CNJA relève que le ministre a émis un doute *« sur le légendaire bon sens paysan »* de la part des gens *« qui sacrifient sans remords de conscience les exploitants agricoles sur l'autel du progrès »*.

La polémique est mauvaise, car le discours du ministre s'adresse plus en fait à la FNSEA de M. Guillaume, qui voulait plus d'aides au départ pour plus de départs encore, qu'au CNJA lui-même. Elle n'a pas grand sens, car rapprocher, comme le fait M. Teyssedou, la disparition de 25 000 agriculteurs par an de la mise en place des quotas n'a pas grand sens non plus.

Depuis des années, les éleveurs disparaissent, et ni M. Rocard ni M. Teyssedou n'y peuvent mais. Selon les statistiques officielles, il y avait, en 1969, 928 000 exploitations laitières, et en 1983, 427 000. En quatorze ans, sans quotas laitiers, mais en « modernisant » l'agriculture, 35 000 éleveurs ont disparu chaque année. Les autres secteurs de l'économie ont pu alors absorber la main-d'œuvre rendue disponible ; le seuil de désertification n'était pas atteint ; des reconversions vers des productions moins encombrées étaient possibles ; on a surtout assisté à des départs d'agriculteurs âgés.

Dans son calcul pour l'an 2000, le CNJA fixe à 150 tonnes de lait (30 vaches à 5 000 kilogrammes) le seuil de rentabilité annuelle d'une exploitation laitière. Si le volume global de production doit être maintenu à 25 millions de tonnes, 150 000 exploitations suffiront. Soit, effectivement, une diminution d'environ 25 000 par an, ce qui est, avec quotas, plutôt moins que précédemment.

Les frigos débordent

En réalité, tant le ministre que les jeunes agriculteurs sont pris dans une logique contradictoire, celle de la modernisation et de l'accroissement de la productivité chère aux économistes, celle du maintien du plus grand nombre d'exploitations familiales, d'élevage surtout. Les autres secteurs n'absorbent plus l'emploi excédentaire. La disparition des élevages peut se traduire par la création de poches de sous-développement et de pauvreté. Les reconversions sont plus difficiles, car la production est devenue trop importante dans plusieurs domaines. Par exemple, la viande : les frigos débordent, et la conférence bovine convoquée par le ministre, les 7 et 8 novembre, témoigne de cette difficulté.

Pour l'heure, elle est conjoncturelle puisque, à la décharge des herbages, traditionnelle à l'automne, s'ajoute les abattages pour cause de réduction de la production de lait. Mais la crise peut devenir structurelle aussi, pour peu que les marchés extérieurs se restreignent.

Au-delà de la rentabilité propre à chaque exploitation, l'élevage est un élément d'équilibre pour l'économie nationale : par l'occupation du territoire, par les emplois induits tant par cette occupation que par la production elle-même, par la valorisation des matières premières locales (herbe surtout, céréales à transformer) et par la réduction des importations de matières protéiques. Dès lors, la modernisation peut être autre chose qu'un modèle fixe, hérité de la montée en puissance de l'agriculture française.

C'est à un autre modèle de développement que doivent travailler le ministre et les jeunes agriculteurs, et s'ils trouvent que cet autre développement est « anti-économique », que le ministre comme le CNJA cessent de pleurer sur la disparition des exploitations.

JACQUES GRALL.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Reynolds s'associe avec Mitsubishi pour vendre des cigarettes au Japon.** – Le groupe américain Reynolds Tobacco, une des branches du groupe agro-alimentaires Reynolds Industries a constitué une société commune avec le conglomérat japonais Mitsubishi pour développer les ventes de cigarettes, au Japon, marché le plus important après les Etats-Unis. Le capital est détenu par Reynolds pour 70 % et par Mitsubishi pour 30 %.

Le fabricant américain avait lancé ses cigarettes Camel au Japon, au début de l'année. Il est aussi depuis juin dernier la première entreprise étrangère à aborder le marché chinois des tabacs, avec une fabrication sur place en association avec deux entreprises chinoises.

● **Le gouvernement québécois souhaite que Renault investisse au Québec.** – Le gouvernement québécois va demander au premier ministre français, M. Laurent Fabius, lors de sa visite au Québec, à partir du 7 novembre, que la régie Renault accroisse ses investissements dans la province francophone, a indiqué, le 6 novembre à Québec, M. Bernard Landry, ministre des relations internationales et du commerce extérieur. C'est dans son usine de Brampton (Ontario), que AMC-Renault a décidé récemment de développer sur une large échelle ses investissements. Selon M. Landry, le Québec souhaiterait obtenir des contrats de sous-traitance. – *(AFP.)*

Social

● **Débrayages à la RATP.** – Depuis une dizaine de jours, des machinistes-conducteurs d'autobus de la RATP cessent sporadiquement le travail pendant une ou plusieurs heures pour obtenir une amélioration de leur rémunération et de leurs conditions de travail. Le mouvement ne touche – partiellement – qu'une partie des dépôts (six sur vingt ce mercredi matin 7 novembre), notamment la banlieue nord-ouest, et particulièrement le dépôt de Charlebourg à Courbevoie.

Il est soutenu par le syndicat CGT, qui met en cause le transfert de services d'une ligne à l'autre, la grille des classifications et la répartition de la prime de gestion, et a invité les conducteurs à *« intensifier leur mouvement »*, tout en *« respectant les règlements de sécurité »*.

● **Fin de l'occupation des écluses de Vitry-sur-Seine.** – Les quelque trente ouvriers de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine qui occupaient, depuis le 6 novembre à 7 heures, l'écluse du pont du Port-à-l'Anglaise, sur la Seine en aval de Paris, entre Vitry-sur-Seine et Alfortville (Val-de-Marne), ont évacué les lieux dans la nuit de mardi à mercredi (*le Monde* du 7 novembre).

Les occupants ont quitté l'écluse en compagnie du maire d'Ivry-sur-Seine, M. Jacques Laloë. Il n'y a eu aucun incident avec les bateliers au cours de cette journée d'occupation. Jusqu'à soixante péniches environ ont été bloquées dans la journée de mardi sur la Seine, à proximité de la capitale.

● **Une grève de la faim dans une usine de l'Ardèche.** – M. Jacques Merletti, cinquante-quatre ans, délégué CGT du personnel de l'usine Villeroy et Boch de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), en grève de la faim depuis le 2 octobre, pour protester contre la fermeture de cette entreprise, a mis fin à son mouvement le 6 novembre après avoir reçu l'assurance de la création prochaine de cent soixante emplois dans la localité au cours des deux prochaines années *(le Monde* daté 4-5 novembre).

Coca-Cola et Pepsi-Cola renoncent au sucre au profit des sirops de maïs

Les sirops de maïs ont fini par détrôner le sucre aux Etats-Unis. Les fabricants américains de boissons sucrées, Coca-Cola et Pepsi-Cola, ont annoncé, mardi 6 novembre, qu'ils utiliseraient 100 % de sirop de maïs (isoglucose) pour sucrer leurs produits. Ce changement est destiné à abaisser les prix de revient, le coût de l'isoglucose étant inférieur de 25 % à celui du sucre.

La part des sirops de maïs était déjà de 75 % dans les boissons en bouteille de Coca-Cola et de 50 % pour Pepsi. Pour les boissons distribuées en fontaine, elle était de 100 % déjà depuis février chez Coca-Cola et de 80 % depuis avril chez Pepsi. Les principaux producteurs de sirop de maïs sont Cargill, AE Staley Manufactoring, American Maize Products et Archer-Daniels-Midlands.

Cette modification est importante, car elle apportera aux minoteries de maïs un soutien important au moment où elles souffraient d'une surcapacité. Elle risque d'entraîner un abaissement des coûts et un renforcement de la concurrence exercée en Europe, par les exportations des sous-produits du maïs, tant pour le sucre que pour les céréales entrant dans l'alimentation du bétail.

Les Etats-Unis sont le premier producteur mondial de maïs et exportent environ la moitié de cette production.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

ULTIME PHASE DES NÉGOCIATIONS POUR L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA CEE

Rien n'est encore joué

De notre correspondant

Madrid. – Les négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE aboutiront-elles comme prévu à la fin de cette année, permettant ainsi à ce pays de former officiellement avec le Portugal, dès le 1er janvier 1986, la nouvelle Europe des Douze ? Il est encore bien hasardeux de l'affirmer alors que vient de commencer l'ultime phase des négociations.

Conscients de son caractère décisif, les membres du gouvernement espagnol ont pris leur bâton de pèlerin pour aller plaider dans les différentes capitales européennes la cause de leur pays. Le ministre du travail, M. Almunia, a entamé le 5 novembre un voyage à Luxembourg et à Bonn, tandis que son collègue de l'agriculture et de la pêche, M. Romero, quittait Madrid le même jour pour se rendre successivement à Bonn, Copenhague, La Haye et Bruxelles. Le titulaire de l'industrie M. Solchaga, de son côté, avait visité Londres au début de novembre. Enfin, le ministre de l'économie, M. Boyer, devrait, lui aussi, dans le courant de ce mois, rencontrer deux ou trois de ses collègues européens.

Si le gouvernement de Madrid paraît ainsi décidé à faire le forcing auprès des Dix, c'est qu'il ne peut plus dissimuler son impatience, voire son exaspération, face aux sérieuses difficultés qui existent encore sur le chemin de l'adhésion : à moins de deux mois de la date-butoir fixée (après bien des reports!) pour la fin des négociations aucun des grands dossiers épineux n'est encore réglé. *« Tous les arguments techniques ont été avancés de part et d'autre, et la solution finale dépend maintenant de l'arbitrage politique des gouvernements »*, affirme-t-on au secrétariat d'Etat pour les relations avec la CEE à Madrid, où l'on espère que les *« dénominateurs communs »* indispensables pourront être dégagés avant le prochain Conseil européen qui aura lieu dans un mois à Dublin.

Les questions encore en souffrance restent nombreuses et, pour certaines, ardues.

1) *L'abaissement des barrières douanières pour les produits industriels.* – L'accord de 1970 avait mis l'Espagne dans une situation privilégiée en lui ouvrant largement le marché communautaire tout en lui permettant de protéger le sien. Madrid et les Dix sont aujourd'hui d'accord pour que le démantèlement des barrières douanières s'étale sur une période transitoire de sept ans.

Reste à en déterminer le rythme : les Espagnols demandent que le processus soit lent au départ, tandis que la Communauté réclame au contraire un abaissement rapide dès les premières années, notamment pour une série de vint-huit produits (dont les automobiles et l'électroménager) aujourd'hui grevés à la frontière espagnole de lourds droits de douane, supérieurs à 20 %. Se fondant sur le principe de la réciprocité, les Espagnols lient la libéralisation des échanges industriels (un domaine où ils se trouvent en situation d'infériorité) à celle dés échanges agricoles (pour lesquels leur position est plus avantageuse).

2) *L'agriculture.* – Tant les Dix que l'Espagne réclament des mesures de protection transitoires pour leurs « produits sensibles ». Madrid a virtuellement accepté l'exigence française d'un système d'étapes pour son secteur le plus compétitif, celui des fruits et légumes. Ces derniers n'entreraient librement dans la Communauté qu'après une période intermédiaire de dix ans, divisée en deux phases. Durant ce laps de temps, l'Espagne adapterait le fonctionnement de son marché aux exigences communautaires, en instaurant des mécanismes de soutien des prix et en développant le rôle des associations de producteurs, notamment. En contrepartie, et se basant toujours sur le principe de la réciprocité, l'Espagne demande à pouvoir elle aussi limiter durant une période transitoire ses importations de produits communautaires dans les secteurs où elle se trouve en position de faiblesse, comme le lait, la viande et les céréales.

Les pays du nord de la CEE (RFA, surtout), principaux producteurs de ces denrées, sont très réservés ; ils considèrent qu'en acceptant cette mesure, qui les touchera de plein fouet, ce seraient eux qui paieraient en fait la facture de *« l'intransigeance »* française face à l'Espagne, en matière de fruits et légumes.

Préférence communautaire

La discussion de ce dossier est d'autant plus ardue que chacun soupçonne l'autre de ne pas raisonner en termes de *« préférence communautaire »*. Paris craint qu'en cherchant à limiter ses achats de céréales à la Communauté (et avant tout à la France), l'Espagne ne songe surtout à maintenir le niveau de ses importations en provenance des Etats-Unis.

Madrid rétorque que si l'on veut *« jouer le jeu communautaire »* en matière de céréales, il faut le jouer aussi dans les autres secteurs agricoles, comme les agrumes par exemple, pour lesquels certains membres de la Communauté favorisent ouvertement les producteurs nord-africains, aux dépens des producteurs espagnols.

3) *Les dossiers du vin et de l'huile d'olive.* – Ces dossiers ne peuvent être sérieusement abordés avec l'Espagne... aussi longtemps que les Dix ne se seront pas mis d'accord entre eux. L'Italie et la Grèce s'opposent toujours au système des plafonds de production (au-delà desquels les mécanismes de protection des prix ne seraient plus applicables) réclamé par la France. A ce stade, Madrid s'est prudemment abstenu de prendre position dans cette controverse interne aux Dix, mais il ne s'opposerait pas à l'établissement de plafonds, pour le vin notamment. A condition que soient pris en considération pour leur fixation, non seulement la superficie de vigne plantée (très élevée en Espagne), mais aussi le rendement à l'hectare (plus faible au sud des Pyrénées que dans la CEE).

4) *La protection sociale.* – Il y a actuellement quelque trois cent trente mille travailleurs espagnols (non compris les familles) dans les pays de la CEE. Madrid demande qu'ils puissent bénéficier des mêmes prestations sociales (allocations familiales notamment) que les citoyens des pays de la Communauté dès la fin des négociations en cours, sans attendre l'adhésion formelle de l'Espagne à la CEE. Cela pour éviter que des mesures restrictives tendant à réduire le nombre de travailleurs espagnols ne soient prises dans certains pays juste avant le 1er janvier 1986. Cette exigence espagnole suscite des réticences chez les Dix, principalement en RFA et au Luxembourg.

5) *La pêche.* – C'est le chapitre le plus difficile. La CEE s'en tient à sa proposition initiale, totalement rejetée par Madrid, qui consiste à maintenir pour les bateaux espagnols désireux de pêcher dans les eaux communautaires l'actuel système de licences (dont le nombre pourrait toutefois être accru) pour une période de dix ans, susceptible d'être prolongée de six années supplémentaires.

L'Espagne ne serait donc pas intégrée dans le système des quotas de pêche (fondement de l'« Europe bleue ») que se sont partagés les Dix... jusqu'à l'an 2002! Madrid accuse les pays de la CEE de chercher à réduire progressivement ses prises pour mieux pénétrer son marché, le plus important d'Europe occidentale : les importations espagnoles de poisson frais en provenance de la Communauté ont déjà augmenté en volume, depuis 1977, de... 760 % ! Si la CEE n'assouplit pas sa position, l'Espagne menace de fermer ses portes aux exportations des Dix dans ce secteur.

On conçoit que dans ces conditions, personne à Madrid ne donne l'adhésion de l'Espagne pour acquise. Pressé par une opposition de droite qui joue la surenchère nationaliste en l'accusant d'être prêt à *« brader les intérêts de la nation »* afin d'obtenir l'entrée dans la CEE *« à n'importe quel prix »*, le gouvernement espagnol considère qu'il ne peut plus faire de nouvelles concessions substantielles. C'est l'aspect d'un véritable quitte ou double qu'a pris aujourd'hui la négociation.

THIERRY MALINIAK.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

Le conseil d'administration Eurafrance, réuni le 5 novembre 1984 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1984.

Ces comptes font ressortir un résultat net comptable de 523,50 millions de francs comportant un résultat courant de 68,90 millions de francs et un résultat exceptionnel de 454,60 millions de francs. Il est rappelé que le résultat de l'exercice 1982-1983, établi selon les normes de présentation antérieures, était de 82,8 millions de francs dont 79,1 millions de francs hors éléments exceptionnels.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 17 décembre 1984, une distribution globale de 54,96 millions de francs correspondant à un dividende net de 22,50 F par action et à un revenu global de 33,75 F par action. Au titre de l'exercice précédent, la distribution globale représentait 47,15 millions de francs, soit un dividende de 21,50 F par action correspondant à un revenu global de 32,25 F par action.

Le nombre d'actions Eurafrance rémunérées au titre de l'exercice 1983-1984 s'élève à 2 442 695 contre 2 193 110 au titre de l'exercice précédent.



Sur proposition de M. François Dalle, le conseil d'administration, qui s'est réuni le 26 octobre 1984, a nommé M. Charles Zviak président-directeur général, M. Lindsay Owen-Jones vice-président-directeur général, et M. Marc Ladreit de Lacharrière vice-président-directeur général adjoint.

M. François Dalle, qui était président de L'OREAL depuis 1957, avait en effet dès l'année dernière annoncé son désir de ne pas poursuivre ses fonctions de président au-delà d'octobre 1984. Le conseil d'administration a chaleureusement remercié M. Dalle qui a su faire de L'OREAL une des premières entreprises mondiales de sa spécialité.

M. Dalle continuera à assumer une activité importante au sein du groupe puisqu'il présidera le Comité stratégique de L'OREAL chargé de déterminer les choix fondamentaux de l'entreprise.

GERLAND

Au 30 juin 1984, le chiffre d'affaires s'élevait à 656 090 000 F pour Gerland et 1 046 238 000 F pour le groupe, contre respectivement 634 663 000 F et 1 034 559 000 F au 30 juin 1983. (Rectificatif à l'insertion passée dans *le Monde* du 7 novembre 1984.)

BAISSE DU CHOMAGE

en Belgique...

Le nombre de chômeurs est de 510 688 pour le mois d'octobre, en baisse de 1 486 par rapport à septembre (– 0,3 %). Il représente 12,1 % de la population active, après avoir atteint 12,5 % en janvier et en août.

...et aux Pays-Bas

Le nombre des chômeurs aux Pays-Bas a diminué en octobre de 18 700 (– 2,3 % du total des sans-emplois en un mois) pour s'établir à 802 600, soit environ 17,2 % de la population active, contre 17,6 % fin septembre.

Le ministère des affaires sociales précise que la baisse du chômage est due pour environ 4 500 cas à la suppression de l'obligation d'enregistrement des chômeurs de cinquante-sept ans et demi ou plus.

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs accuse une diminution de 12 600 pour s'établir à 806 800 fin octobre (– 1,5 % des sans-emploi).

LA CHINE OBSERVATEUR AU GATT

La Chine a obtenu, mardi 6 novembre, à Genève, le statut d'observateur auprès du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'accession de la Chine au GATT comme membre à part entière est une seconde étape, qui demandera vraisemblablement de très longues négociations. Le GATT compte quatre-vingt-dix membres. Une vingtaine d'Etats ont le statut d'observateur. Taiwan s'est volontairement retiré du GATT en 1950.

EMPRUNT OBLIGATAIRE CHINOIS SUR LE MARCHÉ JAPONAIS

La Bank of China a signé un contrat mardi 6 novembre pour une émission d'obligations sur le marché japonais (« samouraï ») d'un montant de 20 milliards de yens, soit 82,64 millions de dollars, a indiqué Nomura Securities Company, société japonaise qui dirige le syndicat bancaire. Les obligations seront cotées à la Bourse de Tokyo.

UNE BRÈCHE DANS LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL AUX ETATS-UNIS

Tricots à domicile

Le département américain du travail à autorisé, mardi 6 novembre, le travail à domicile pour la fabrication de tricots. Cette autorisation amende une réglementation qui depuis quarante-deux ans interdit le travail à domicile.

Les syndicats américains sont opposés depuis des décennies au travail à domicile, soulignant que cette forme d'organisation de l'emploi permettrait des salaires anormalement bas et risquerait de favoriser des ateliers clandestins exploitant les employés.

Le département du travail a estimé, lui, que cette interdiction limitait les possibilités d'emploi. Aussi a-t-il autorisé, avec effet dans trente jours, le tricotage à domicile, tout en imposant aux entreprises y faisant appel de se faire enregistrer auprès de l'administration et de tenir des registres détaillés permettant de contrôler les salaires.

Cette autorisation, qui ne concerne que quelques milliers de femmes fabricant des bonnets et chandails dans le nord-est des Etats-Unis, maintient l'interdiction du travail à domicile pour six autres catégories de produits, notamment les vêtements féminins, les bijoux, les gants, boutons et boucles de ceinture, mouchoirs et broderies. – *(AFP.)*

Excédent du commerce extérieur de l'Argentine : + 3,5 milliards de dollars en neuf mois

La balance commerciale de l'Argentine a enregistré un excédent de 3,5 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de cette année, en hausse de plus de 30 % par rapport à la même période de 1983.

Durant cette période, les exportations ont atteint 6,8 milliards de dollars en hausse de 13 % par rapport à janvier-septembre 1983. Les importations ont atteint 3,3 milliards de dollars, en baisse de près de 3 % par rapport à la même période de 1983.

Dans sa lettre d'intention au Fonds monétaire international (FMI), l'Argentine, prévoit un excédent commercial de 3,8 milliards de dollars à la fin de 1984.

L'autorité de tutelle des banques aurait décidé de classer dans la catégorie à hauts risques (« sub-standard ») les prêts américains à l'Argentine, dont le retard de service dépasse quatre-vingt-dix jours. De sources financières à New-York, on indiquait que les banques privées internationales n'avaient pas été informées d'une telle décision.

On faisait également remarquer dans les milieux bancaires que la classification *« sub-standard » « ne change pas grand-chose »* à la question. Elle peut simplement dissuader les petites banques de participer au refinancement des dettes de Buenos-Aires, car elle oblige les établissements bancaires à augmenter leurs réserves pour pertes.

CONSOMMATION

MISE EN GARDE A PROPOS DE LA SOCIÉTÉ FINECANNE

Le ministère de l'économie, des finances et du budget met en garde les personnes contactées par l'entreprise Finecanne, qui propose la souscription d'un contrat *« retraite invalidité »* assortie de la promesse d'un voyage gratuit aux Seychelles.

Cette société, domiciliée à Bordeaux-Meriadeck, n'a jamais sollicité l'agrément dont elle se prévaut ; de même, le contrat proposé n'a pas reçu le visa réglementaire de la direction des assurances. En outre, précise le ministère, le niveau annoncé des cotisations ne permettrait pas de couvrir les garanties proposées.

La campagne commerciale entreprise par cet organisme paraît viser plus particulièrement les membres des professions libérales installées dans les grandes villes, ajoute le communiqué publié à cet effet.

ÉTRANGER

LA DÉNATIONALISATION AU CANADA

Le gouvernement met en vente cinq sociétés nationales

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement canadien veut vendre cinq sociétés d'Etat au secteur privé. A peine arrivés au pouvoir (ils ont remporté haut la main les élections du 4 septembre), les conservateurs entreprennent de mettre en application un élément fondamental de leur programme : la dénationalisation de certaines sociétés.

Le ministre de l'expansion industrielle, M. Sinclair Stevens, qui est le plus farouche partisan de la réduction du rôle de l'Etat dans l'économie et qui est responsable du dossier de la dénationalisation, a annoncé, la semaine dernière à Ottawa, la mise en vente de cinq sociétés nationales gérées par la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC). Il s'agit de deux constructeurs aéronautiques, Canadair (Montréal) et De Havilland (Toronto), du producteur d'uranium Eldorado nucléaire, de la société de télécommunication Teleglobe Canada, et d'un holding, la Corporation de développement du Canada (CDC). Le gouvernement souhaite également se départir des cinq millions d'actions de Massey-Ferguson, qu'il avait acquises en 1982 pour sauver de la faillite le grand producteur de machines agricoles, qui connaît toujours de sérieuses difficultés.

Par ce geste, a déclaré M. Stevens, *« nous voulons faire savoir clairement aux milieux d'affaires, et aux Canadiens en général, que nous sommes sérieux lorsque nous parlons de changement de cap en matière de politique économique »*. Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne doit pas se substituer à l'entreprise privée ; il doit plutôt l'appuyer dans ses efforts *« en contribuant à établir un climat propice aux affaires »*.

Les conservateurs n'en sont pas à leur première tentative. En 1979, ils avaient déjà mis en vente les mêmes sociétés d'Etat, ainsi que la Compagnie pétrolière nationale Petro-Canada. A l'époque, ils ne détenaient pas la majorité absolue à la Chambre des communes et furent finalement renversés au bout de quelques mois par l'opposition libérale de M. Trudeau, avant d'avoir pu réaliser leurs projets de dénationalisation.

Le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney a maintenant la voie libre puisqu'il détient une très forte majorité à la Chambre des communes (211 députés sur 282). En revanche, la situation financière des sociétés mises en vente s'est dégradée au cours des dernières années, ce qui les rend moins attrayantes pour le secteur privé.

En 1983, les cinq sociétés contrôlées par le CDIC ont eu un déficit global de plus de 1,5 milliard de dollars (plus de 10 milliards de francs) ; Canadair et De Havilland sont les deux principaux responsables du déficit, alors que Teleglobe est en excellente santé et a enregistré, l'année dernière, un profit de 41 millions de dollars (environ 280 millions de francs). Eldorado nucléaire a également fait un bénéfice (10 millions de dollars), mais cette société risque bientôt d'affronter de sérieuses difficultés à cause de la baisse du cours de l'uranium et du marasme de l'industrie nucléaire.

Le gouvernement a indiqué qu'il accorderait la priorité à un acheteur canadien. Une dizaine d'investisseurs, y compris des étrangers, auraient déjà fait part de leur intérêt pour les sociétés en bonne santé. Pour éviter de se retrouver avec les canards boiteux sur les bras, le gouvernement cherche un investisseur disposé à acheter les cinq sociétés. Des discussions commencent cette semaine avec la British Columbia Resources Investment Corporation (BCRIC), un holding de Vancouver qui a des intérêts dans les ressources naturelles (charbon, forêts, recherches pétrolières en mer du Nord, etc.), et qui serait intéressé par l'ensemble des sociétés mises en vente.

Grincements de dents

L'acheteur devra également s'engager à protéger les quelque vingt mille emplois assurés par les cinq sociétés ; cette condition pourrait être assouplie si un acheteur potentiel propose une réorganisation qui implique une réduction du personnel pour rentabiliser les entreprises.

La décision du gouvernement de mettre en pratique sa politique de dénationalisation a été diversement accueillie. Les milieux d'affaires sont d'autant plus satisfaits qu'ils vont racheter à un prix dérisoire des entreprises que l'État a renflouées en injectant des milliards de dollars. Selon les chiffres officiels, les actifs des sociétés en vente s'élèvent à 6 milliards de dollars (plus de 40 milliards de francs). Mais il est peu probable que l'État réussisse à les vendre pour plus de 2 milliards de dollars.

Ces données ont provoqué quelques grincements de dents dans les milieux politiques et syndicaux, qui se demandent pourquoi les contribuables devraient financer sans contrepartie le secteur privé. Certains experts ont dénoncé le caractère improvisé de cette dénationalisation, qui se fait en fonction de *« critères idéologiques »*, sans tenir compte de la nécessité de réorganiser l'ensemble des sociétés d'État.

Les adversaires de la dénationalisation font également remarquer que l'intervention de l'État dans le domaine économique au Canada ne s'est pas développée pour des raisons idéologiques, comme dans les pays européens, mais très souvent pour des raisons strictement économiques ou pour protéger la souveraineté nationale face à l'omniprésence du capital américain. Il est vrai que le secteur nationalisé (plus de 300 sociétés, 250 000 emplois et 12 % du PNB contre 10 % en Grande-Bretagne) a pris une telle ampleur au cours des dernières décennies que les conservateurs n'ont aucune peine à convaincre les Canadiens qu'il faut réduire l'intervention de l'État dans l'économie.

BERTRAND DE LA GRANGE.

CHOMAGE ÉLEVÉ AU JAPON

Le taux de chômage au Japon est resté, en septembre, au niveau élevé d'août : 2,77 % de la population active (1). Il y avait en septembre 1 650 000 chômeurs inscrits (1 590 000 après correction des variations saisonnières), soit 0,14 % de plus qu'il y a un an.

Selon un rapport gouvernemental, le taux de chômage masculin s'est établi à 2,88 % de la population active, proche du record de 2,91 % enregistré en octobre 1955.

Le rapport précise qu'il y avait en septembre 58 650 000 personnes employées, ce qui représente une hausse de 690 000 (+ 1,2 % par rapport à l'année dernière). Sur ce total, 35,10 millions étaient des hommes, chiffre en hausse de 0,9 % par rapport à l'année dernière, et 23,55 millions des femmes, en hausse de 1,7 % par rapport à 1983.

Le nombre de personnes employées dans l'industrie manufacturière a augmenté de 3,8 %, et dans les services de 2,4 %. Dans l'agriculture et l'industrie forestière, l'emploi a chuté de 1,1 % tandis que dans les industries de gros et de détail, l'emploi est demeuré inchangé. — *(AFP.)*

(1) Le recensement des chômeurs au Japon est trop différent du recensement des chômeurs en Europe pour que les taux de chômage soient comparables (beaucoup de sous-traitants notamment sont ignorés par les statistiques).

ÉNERGIE

Le bassin houiller de Carmaux perdra 1 800 emplois au cours des cinq prochaines années

De notre correspondant

Albi. — Bonne ou mauvaise nouvelle ? Le bassin minier de Carmaux ne sait plus par quel bout prendre l'annonce, faite le 23 octobre, de la décision gouvernementale de financer — enfin — l'exploitation du charbon à ciel ouvert. Ce chantier, qui bouleversera 300 hectares et 300 millions de mètres cubes de terre, produira 600 000 tonnes de charbon par an en employant 550 personnes. Soit plus que ne produit actuellement la mine de fond avec 900 mineurs. Cette « découverte », surtout, entraînera une production bénéficiaire. Du moins, elle ne devrait pas coûter un centime de subvention à l'Etat.

Carmaux fournira ainsi du charbon jusqu'à l'an 2010. Mais le bassin perdra 1 800 emplois par la fermeture des exploitations du fond et des industries annexes du gaz, du coke et de l'électricité, prévue d'ici cinq ans.

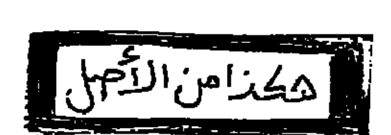
« C'était ça ou rien », commente le maire de Carmaux, M. Jacques Goulesque, manifestement fier d'avoir arraché, avec ses collègues socialistes de la circonscription et du conseil général, la décision qui traînait depuis trois ans entre une direction des Charbonnages de France réticente et des ministères indécis. Il faut dire que les investissements nécessaires s'élèvent à plus de 1 milliard de francs.

« Qu'aurions-nous fait si cette décision n'était pas tombée ? », s'interroge le président du conseil général, M. Jacques Durand (PS). Il y a eu un moment de vertige face au vide : le bassin d'Albi-Carmaux a perdu 900 emplois de juin à septembre. Or cette région a été classée pôle de conversion depuis le printemps sous la seule pression des élus locaux et régionaux. Les responsabilités politiques étaient donc grandes. Cette situation n'avait pas échappé aux mineurs, ni à leurs syndicats, lesquels, après avoir obtenu au terme de trois semaines de grève en février 1983 les premières assurances pour l'ouverture du chantier, s'étaient finalement retournés vers les élus.

Les premiers travaux devaient commencer le 6 novembre. Mais les syndicats, froissés par trois ans de douche écossaise, entre la « relance charbonnière » de 1981 et les projets de fermeture annoncés en 1983, ont laissé les élus proclamer leur victoire. La houillère est restée étrangement indifférente.

Le Parti communiste prend maintenant le contre-pied : *« Certains hourras et cocoricos sont parfaitement déplacés. N'en déplaise aux responsables socialistes, un parfum de trahison enveloppe les cités minières. Dans la décision en question, l'aspect négatif l'emporte sur le positif »*, écrit le secrétaire de la fédération du Tarn, dans l'hebdomadaire communiste local. Indifférent à ces discours, le bassin de Carmaux, pays de Jaurès, vit la restructuration de sa vieille industrie sans plus se passionner.

GILBERT LAVAL.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 novembre

Résistant

Pour la seconde journée consécutive, la cote a progressé de 0,2 % à la Bourse de Paris sous l'effet de quelques hausses enregistrées sur des titres de second rang. La sélectivité des ordres de la clientèle se confirme au fil des jours, et l'on voit des titres réagir dans un sens ou dans l'autre à l'annonce de leurs résultats financiers.

C'est ainsi que Darty progresse de plus de 2 % après l'annonce, la veille, de prévisions confirmées en ce qui concerne l'exercice à fin février 1985. Bouygues, en hausse de 3 % après avoir déjà gagné 3,3 % la veille, est toujours bien orienté, une semaine après l'information relative au nouveau tandem constitué avec Havas Tourisme pour se lancer sur le marché de l'immobilier de loisirs. En baisse de 20 % lundi, Alspi a été, au contraire, « réservée à la hausse » le lendemain pour gagner finalement 9,9 %.

Par ailleurs, on relève des gains modérés (1,5 % à 3 %) sur SFIM, Compagnie du Midi, Primagaz, Bis, Poliet, Navigation mixte, Bongrain, SEB, Compagnie bancaire, Club Méditerranée et Raffinage.

A l'inverse, Sodexho et Viniprix, déjà en baisse la veille, perdent à nouveau aux alentours de 2,5 %. Repli de Matra, Epeda-Bertrand, Faure, SGE-SB, Comptoir des entrepreneurs, CFDE, GTM Entrepose, TRT, Olida et Caby.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est traité à 345,95 dollars l'once à Paris contre 342,30 dollars lundi midi dans la City. A Paris, le lingot a gagné 900 F à 100 700 F, le napoléon cédant 2 F à 608 F.

Le dollar-titre ne varie guère, à 10,43/45 F.

*Par ailleurs, la société de flaconnage Pochet SA fera comme prévu (*le Monde *daté 4-5 novembre) son entrée à la Bourse de Paris le 13 novembre. Celle-ci aura lieu sur le second marché à un prix qui ne pourrait être inférieur à 550 F.*

NEW-YORK

Une première réussie. Nouvelle et forte hausse

Pour la seconde journée consécutive, les cours ont monté, mardi, à Wall Street, et même de façon très sensible puisque, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 14,91 points à 1 244,15, pratiquement son niveau le plus élevé de l'année, atteint le 23 janvier dernier (1 244,45).

Si les « Blue Chips » ont été recherchées, les actions de second rang n'ont pas été négligées, comme en témoigne le bilan de la journée. Sur 2 031 valeurs traitées, 1 115 ont progressé, 474 ont baissé et 442 n'ont pas varié.

C'était la première fois de l'histoire que Wall Street était ouvert un jour d'élection présidentielle. Ce fut un coup de maître. Le plus étonnant fut la force des courants d'affaires. Les professionnels tablaient sur une faible activité, environ 50 millions de titres. Il s'en échangea plus du double, soit 101,3 millions (contre 84,7 millions la veille).

Les opérateurs ont-ils voulu saluer par anticipation une victoire sans partage du président Reagan ou ont-ils réagi à la nouvelle baisse des taux d'intérêt ? Les analystes ne savaient trop que penser. Sans doute les deux facteurs ont-ils joué.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours du 6 nov.
Alcoa	36 7/8	38
A.T.T.	18 5/8	19
Boeing	58 1/4	57 3/8
Chase Manhattan Bank	43 1/8	44
Du Pont de Nemours	47 3/4	48 5/8
Eastman Kodak	72 1/4	73
Exxon	44 1/8	44 7/8
Ford	47 3/4	48 1/4
General Electric	57 5/8	58 1/2
General Foods	58 3/8	59 1/2
General Motors	80 3/4	81 1/2
Goodyear	27 1/8	27 5/8
I.B.M.	126 3/4	127 1/4
I.T.T.	28	28 1/2
Mobil Oil	30	30 3/4
Pfizer	40	39 3/4
Schlumberger	42	42 1/8
Texaco	35	35
U.A.L. Inc.	43	43 1/4
Union Carbide	49 1/2	49 3/4
U.S. Steel	26	26 3/8
Westinghouse	27 1/8	27 1/2
Xerox Corp.	37	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARIE BRIZARD. – La société Marie Brizard et Roger International sera introduite, le 16 novembre 1984, sur le second marché de la Bourse de Paris. Cette opération, menée par le Crédit commercial de France, la Banque Indosuez, la Banque nationale de Paris et la charge d'agent de change Bacot, Allain, Farra SA, sera réalisée sur la base d'un prix d'offre de 400 F par action.

POCHET SA. – Cette société de flaconnage fera son entrée, le 13 novembre au second marché de la Bourse de Paris, sous l'égide de la Banque Lazard Frères et Cie et de la charge d'agent de change Fauchier-Magnan-Durant des Aulnois. Un total de 55 680 actions, représentant les 10 % requis pour ce type de marché, seront proposées au public à un prix qui ne pourra pas être inférieur à 550 F par action.

MACC. – La Manufacture d'armes et de cycles de Châtellerault sera introduite, le 5 décembre prochain, au second marché de la Bourse de Nantes à un prix qui n'est pas encore déterminé. L'opération est conduite par le Crédit industriel de l'Ouest, avec l'aide du CIC de Paris, de la Banque Worms et de la charge d'agent de change Meunier, de La Fournière, Michelez-Le Febvre.

BANQUE INDOSUEZ. – Cet établissement a accepté d'acquérir, par l'intermédiaire de sa succursale asiatique Indosuez Asias Ltd, une charge à la Bourse de Hongkong. Cet investissement représente un engagement supplémentaire d'Indosuez dans le développement de ses activités de banque commerciale et d'investissement sur cette place (et dans la région), la législation locale interdisant jusqu'à une date récente aux banques commerciales ou à leurs représentants de détenir une charge à la Bourse de Hongkong.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	5 nov.	6 nov.
Valeurs françaises	119,4	119,6
Valeurs étrangères	94,9	95,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 nov.	6 nov.
Indice général	181,4	181,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 novembre ...... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 nov.	7 nov.
1 dollar (en yens)	242,10	243,10

BOURSE DE PARIS – Comptant – 6 NOVEMBRE

Actions au comptant – Étrangères – SECOND MARCHÉ – Hors-cote – SICAV 6/11

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9	9 054	8 700	9 200
ECU	6 837	6 840	....	....
Allemagne (100 DM)	306 970	307 040	292	312
Belgique (100 F)	15 180	15 215	14 600	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 290	272 400	260	280
Danemark (100 krd)	84 840	84 780	68	88
Norvège (100 k)	104 960	105 180	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 367	11 414	10 900	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 447	7 427	6 600	8
Italie (1 000 lires)	4 916	4 928	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 820	373 100	358	379
Suède (100 krs)	106 600	106 920	103	110
Autriche (100 sch)	43 700	43 890	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 447	5 468	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 615	5 650	4 500	5 330
Canada ($ can 1)	6 883	6 918	6 650	7
Japon (100 yens)	3 726	3 736	3 600	3 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/11
Or fin (kilo en barre)	99800	100800
Or fin (en lingot)	99800	100700
Pièce française (20 fr)	610	608
Pièce française (10 fr)	371	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	583
Pièce latine (20 fr)	571	579
Souverain	730	738
Pièce de 20 dollars	4150	4320
Pièce de 10 dollars	2050	2110
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3815	3825
Pièce de 10 florins	600	605

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. JOSPIN : M. Barre est le Picrochole du microcosme

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a commenté, mardi 6 novembre, les déclarations faites la veille par M. Raymond Barre, en disant : « *Que de contradictions chez M. Barre ! Il nous a laissé du chômage, de l'inflation, un appareil de production vétuste mais il parle avec aplomb en matière économique. Il critique le* « reaganisme ultra-libéral » *des damoiseaux et jouvenceaux qui inspirent M. Chirac mais dit ne pas avoir de divergences avec lui. Il joue à l'homme modéré en matière sociale mais il est contre l'impôt sur la fortune, la cinquième semaine de congés, les trente-neuf heures. Tout son cœur va aux chefs d'entreprise, il n'a pas un mot pour le monde du travail. Enfin, lui qui dit ne pas vouloir d'une carrière politique n'a parlé lundi soir que de lui-même et de l'amour qu'il se porte. M. Barre n'a pas de troupes mais il est un général ambitieux : en somme il est le Picrochole du microcosme.* »

[Personnage du *Gargantua* de Rabelais, Picrochole incarne le « *type comique du roi conquérant et vantard* » (Petit Larousse), le « *conquérant ambitieux et entêté* » (Petit Robert).]

La baisse des prix du pétrole américain se généralise

La baisse des prix du pétrole américain semble se généraliser. Après Mobil et plusieurs raffineurs (Phillips Petroleum, Diamon Shamrock, Sun Co et Marathon), la compagnie Texaco, troisième groupe pétrolier américain, a annoncé le mardi 6 novembre, qu'elle diminuait ses prix d'achat pour huit catégories de bruts produits aux Etats-Unis de 0,75 à 1,35 dollar par baril, selon les qualités.

Cette décision, suivant de quelques jours la conférence de l'OPEP à Genève, risque de compromettre les chances de l'Organisation de défendre son prix de référence (29 dollars par baril).

L'annonce, le mercredi 31 octobre, par les treize pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP, auxquels se sont associés le Mexique et l'Egypte, d'une baisse immédiate de leur production n'a pas provoqué, comme on l'espérait, un raffermissement accentué des cours sur le marché international du brut, qui reste relativement ferme mais à un niveau inférieur aux prix officiels de l'OPEP, ce qui traduit l'incertitude de la part des opérateurs et des grandes compagnies.

Plusieurs faits tendent en effet à démentir la détermination affichée par l'OPEP : l'Iran serait ainsi en train d'accroître ses ventes en accordant de nouveaux rabais à ses clients, notamment japonais ; l'Algérie aurait, elle, réduit le prix de vente de ses condensats, hydrocarbures liquides pouvant être raffinés, de 0,50 dollar par baril ; enfin, l'Arabie saoudite aurait récemment vendu, par l'intermédiaire de sa société de négoce Norbec, plus de 1 million de tonnes de brut qu'elle avait stocké en mer sur des navires. L'Emirat d'Abou-Dhabi serait également en train de négocier avec ses acheteurs des rabais de 0,50 à 0,60 dollar par baril sous forme de délais de paiement ou de conditions particulières de transport. En revanche, plusieurs pays (Koweit, Qatar et Arabie Saoudite) ont fait joer la clause de « *force majeure* » pour refuser de livrer la totalité de cargaisons déjà achetées, ce qui ne porte toutefois que sur des quantités négligeables.

Dans ces conditions, la diminution des prix intérieurs américains risque d'encourager la Grande-Bretagne, la Norvège et le Nigéria, gros fournisseurs du marché américain qui, les premiers, ont réduit leurs prix officiels, à maintenir les nouveaux tarifs, inférieurs à la grille de l'OPEP.

La tâche de l'OPEP paraît donc de plus en plus difficile, et ce d'autant que, selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie dans son dernier rapport mensuel de conjoncture, la hausse de la consommation de pétrole dans les pays de l'OCDE, qui avait atteint 5,1 % au premier trimestre, 3,6 % au second et 2 % au troisième trimestre par rapport à l'an passé, semble se ralentir et n'atteindrait au cours des trois derniers mois de l'année que 1,6 %.

Compte tenu d'un déstockage estimé à 0,7 million de barils/jour en octobre et novembre, la demande adressée à l'OPEP pourrait ainsi ne pas dépasser 18 millions de barils/jour, alors que ces pays membres de l'Organisation escomptaient une demande d'environ 19 millions de barils/jour d'ici la fin de l'année. Cette relative faiblesse de la demande s'explique par le ralentissement de la croissance prévue aux Etats-Unis, et par le renchérissement du dollar face aux autres monnaies (le coût du pétrole exprimé en monnaie locale pour les cinq premiers pays consommateurs européens a augmenté de 16 % de mars à octobre 1984), et enfin par une modification structurelle des mouvements de stocks saisonniers.

V. M.

● *La dernière sélection du jury pour le prix Goncourt*, qui sera attribué le lundi 12 novembre, comprend six auteurs : Marguerite Duras (*l'Amant*, Editions de Minuit) ; Annie Ernaux (*la Place*, Gallimard) ; Bernard-Henri Lévy (*le Diable en tête*, Grasset) ; Michèle Perrein (*les Cotonniers de Bassalane*, Grasset) ; Bertrand Poirot-Delpech (*l'Eté 36*, Gallimard), et Angelo Rinaldi (*les Jardins du consulat*, Gallimard).

Au Tchad

LES TROUPES ZAIROISES ONT COMMENCÉ A QUITTER N'DJAMENA

N'Djamena (*AFP*). – Le chef des forces françaises au Tchad, le général Yves Béchu, a quitté N'Djamena le mardi 6 novembre, après avoir commandé pendant six mois l'opération Manta. Les premiers éléments du contingent zaïrois à partir du Tchad, trois cents soldats, ont, d'autre part, embarqué lundi 5 novembre à bord d'un DC-10 d'Air Zaïre pour regagner leur pays. L'évacuation du reste du contingent zaïrois, présent depuis seize mois au Tchad, s'étendra sur « *trois à quatre jours* », a déclaré l'ambassadeur du Zaïre à N'Djamena, M. Malu Malu.

D'autre part, un avion Fokker de la compagnie Air Tchad a été atteint, mardi matin, par des tirs d'armes légères, alors qu'il allait atterrir à l'aéroport de Sarh, dans le sud du Tchad, a-t-on appris de source informée.

Au bureau d'Air Tchad, à N'Djamena, on confirme que le Fokker a bien essuyé des tirs, mais on affirme que l'appareil « *n'a rien de grave* » et qu'il a pu rejoindre l'aéroport de Moundou (sud-ouest du pays).

Le numéro du « Monde » daté 7 novembre 1984 a été tiré à 458 751 exemplaires

Le défilé du 7 novembre sur la place Rouge

L'ABSENCE DU MARÉCHAL OUSTINOV SEMBLE DUE A LA MALADIE

Moscou. – Le maréchal Oustinov brillait par son absence, ce mercredi 7 novembre, à la tribune du mausolée de Lénine, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution, qui réunit l'ensemble du bureau politique et la hiérarchie militaire.

L'hypothèse de la maladie est la plus vraisemblable, le maréchal Oustinov, âgé de soixante-seize ans, ayant eu ces dernières années des ennuis de santé qui ont nécessité au moins un séjour à la clinique du Kremlin.

C'est le maréchal Sokolov, un des premiers vice-ministres de la défense, qui l'a remplacé pour prononcer le discours d'usage, sans qu'on puisse attribuer une signification politique à ce choix. L'âge semble avoir été le critère pour avoir été préféré au maréchal Akhromeev, également premier vice-ministre de la défense et chef d'état-major général. Le premier est âgé de soixante-treize ans et le second de soixante et un ans.

Le maréchal Sokolov a accusé les Etats-Unis et l'OTAN d'« *empêcher* » la détente et l'amélioration de la situation internationale dans un bref discours, qui n'a rien apporté à l'argumentaire classique du Kremlin.

Sur le vif

Allez les vieux !

Vous avez entendu ce matin sur France-Inter cette brave mémé tout interloquée, toute perplexe, partagée entre le rire et les larmes. Elle venait de recevoir une lettre à en-tête de la Sécurité sociale la convoquant au crématorium de Périgueux munie de ses papiers d'identité et d'un coffre en bois destiné à ses cendres. On lui signifiait qu'elle avait fait son temps, qu'elle coûtait trop cher à la communauté et que, bon, elle était priée de débarrasser le plancher.

Cet avis d'expulsion définitive, elle n'est pas la seule à l'avoir reçu. A Pau, déjà, la semaine dernière, plusieurs dizaines de personnes âgées se sont vu signifier leur congé. Le maire de la ville, indigné, a déposé plainte contre X.

Vous trouvez la plaisanterie sinistre ? Vous êtes choqué, surpris ? Pas moi. Au train où ça va, dans un pays où on est fichu au rancart de plus en plus jeune, on va finir par en arriver là. Non, c'est vrai, à partir de cinquante ans, on sent la fin approcher à présent. Soixante mois plus tard, terminé, on n'est plus bon à rien. Sinon à vider ses tiroirs et son casier et à aller s'enterrer vivant dans son deux-pièces-cuisine.

Sauf aux commandes de l'Etat. Alors là, la retraite, connais pas. On atteint et on dépasse allégrement les soixante-dix berges sans songer un seul instant à dégager, à céder la place aux jeunes loups qui se font les griffes sur le tronc du cocotier. Les lois, ces prétendues lois biologiques et économiques, ne sont pas les mêmes pour tout le monde apparemment. Question de race. La race des seigneurs veillit moins vite que la race des manants.

Vous me direz : faut pas tout mélanger. L'Elysée, c'est pas le Kremlin. Nos chefs, on se les donne, on se les choisit. Le suffrage universel ne connaît aucune restriction d'âge. Et c'est tant mieux. Voyez la réélection triomphale du père Reagan. Alors là, je suis d'accord, mille fois d'accord. Je me permets simplement de signaler qu'il y a quelque chose de choquant dans ces deux poids, deux mesures. De choquant et d'inopérant. Je suis prête à parier que d'ici peu il va falloir renverser la vapeur et partir, comme aux Etats-Unis, en guerre contre l'« âgisme », le racisme antivieux, accusation aussi redoutée outre-Atlantique que celle de sexisme. Allez, les panthères grises, secouez-vous, montrez les crocs. Courage ! On est pas près d'avoir votre peau.

CLAUDE SARRAUTE.

MENACE DE GRÈVE A TDF LE 8 NOVEMBRE

Programme minimum prévu sur TF 1, A2, FR3 et Canal Plus

A la suite du préavis de grève de vingt-quatre heures déposé pour la journée du jeudi 8 novembre (à partir de 6 heures du matin) par les syndicats CFDT (majoraitaire), CGT et FO de Télédiffusion de France (nos dernières éditions du 7 novembre), les programmes des chaînes de télévision risquent d'être fortement perturbées y compris ceux de Canal Plus, la dernière née, dont ce serait la première interruption d'antenne... après quatre jours d'existence.

Les syndicats protestent contre l'augmentation de travail due justement aux nouvelles heures d'émission – jour et nuit – sur Canal Plus, mais aussi aux journaux du matin le week-end depuis la rentrée sur TF1 avec bientôt ceux prévus sur Antenne 2, le tout sans création d'emplois. Les syndicats, qui réclament un certain nombre de mesures (comme le travail posté, la revalorisation du travail du dimanche, etc.) ont engagé des discussions qui devraient se poursuivre ce mercredi 7 novembre avec la direction de TDF et le collège des employeurs des organismes de l'audiovisuel public. Toutefois, au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, on considère que les créations d'emplois sont totalement exclues dans l'immédiat.

Si la grève est effective – elle concerne principalement trois cents agents de l'établissement public travaillant dans les centres régionaux et nationaux d'exploitation qui gèrent les émetteurs automatisés, et ceux de Paris, Lyon, Lille, Marseille (zone de couverture de Canal Plus) – le « service minimum » sera appliqué sur toutes les chaînes de télévision. TF1 et A2 ne devraient diffuser qu'un journal à la mi-journée et un le soir, suivi d'une émission jusqu'à 22 heures (même horaire pour Canal Plus). FR3 ne diffuserait que le journal régional de 19 h 15 à 19 h 35, suivi d'une émission de 20 h 30 à 22 heures. A Radio France, seul le réseau FM serait touché (les stations décentralisées, France Musique, France Culture, Radio 7) ; les émetteurs FM ne fonctionneraient que de 7 h 20 à 19 h 20.

Le préavis de grève de TDF pour le 8 novembre n'est pas un phénomène isolé, mais reflète des difficultés au sein du personnel technique de l'audiovisuel. Ainsi, des techniciens de TF1 ont déjà perturbé l'émission du matin « Bonjour la France ». De nouveaux débrayages pourraient avoir lieu sur cette chaîne les 14, 15 et 18 novembre.

● *A l'Académie des sciences morales et politiques.* – L'Académie des sciences morales et politiques a déclaré vacant le fauteuil de Raymond Aron, décédé le 17 octobre 1983, dans la section de philosophie. La date limite pour le dépôt des candidatures a été fixée au 17 décembre. L'élection aura lieu le 14 janvier 1985.

LICENCIEMENT COLLECTIF A L'ORCHESTRE DE LORRAINE

Les soixante-sept musiciens de l'Orchestre philarmonique de Lorraine vont être licenciés, ainsi que le personnel administratif. Le conseil d'administration de la formation, présidé par M. Jean-Marie Rausch (Union centriste), sénateur, maire de Metz et président du conseil régionle de Lorraine, a pris cette décision à l'unanimité le 6 novembre (« *en raison de l'impossibilité de structurer l'orchestre existant* ») en présence de M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture. L'Orchestre philarmonique de Lorraine, qui avait été mis en règlement judiciaire fin juillet, a pour directeur artistique M. Jacques Houtmann. Ce dernier est chargé d'une mission pour mettre sur pied un nouvel orchestre régional.

● *La violoniste et chef d'orchestre Jane Evrard vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.* – Née le 5 février 1893 à Neuilly-Plaisance, elle avait fondé, en 1930, l'Orchestre féminin de Paris, une formation à cordes composée de vingt-cinq femmes. De nombreux compositeurs (d'Albert Roussel à Daniel-Lesur) lui avaient dédié des œuvres dont elle donna les premières auditions.

A B C D F G H